1907.

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario 19187/153
Sala Grande
Scansia 2 30 Palchetto A 1
N.° d'ord. A 533

Mss. 21.
1 Vol. 30 1. 23.

Pol. XXXII 25.

INSTRUCTIONS
ET
OBSERVATIONS
SUR
LES MALADIES
DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

ANNÉES 1782-1790.

« . . . . Nous ouvrons ſimplement les voies. . . . D'autres que nous reculerons les bornes auxquelles nous nous ſerons arrêtés. Le champ vaſte & inculte dont nous arrachons avec tant de peine les ronces & les épines, deviendra fertile dans leurs mains; ils extirperont peut-être juſques à la racine des préjugés; & leurs travaux, ainſi que leurs ſuccès, apprendront vraiſemblablement enfin, que les lumieres qu'exige le traitement des animaux n'ont point été & ne ſeront jamais, par un privilége ſpécial, ou par infuſion, données & accordées indifféremment à quiconque veut s'y livrer ».

Bourgelat. Élémens de l'art vétérinaire. Zootomie ou anatomie comparée. Avertiſſement, page xv, 3e. édition.

583116 SBN

INSTRUCTIONS
ET
OBSERVATIONS
SUR
LES MALADIES
DES ANIMAUX DOMESTIQUES;

Avec les moyens de les guérir, de les préſerver, de les conſerver en ſanté, de les multiplier, de les élever avec avantage, & de n'être point trompé dans leur achat.

On y a joint l'analyſe des ouvrages vétérinaires, anciens & modernes, pour tenir lieu de tout ce qui eſt écrit ſur cette ſcience.

Ouvrage néceſſaire aux Cultivateurs, aux Propriétaires de Beſtiaux, & aux Artiſtes Vétérinaires; rédigé & publié

Par les CC. Chabert, Flandrin et Huzard.

Années 1782-1790.

Troiſième Édition, corrigée & augmentée.

A PARIS,
De l'Imprimerie & dans la Librairie Vétérinaire de la Citoyenne HUZARD, rue de l'Éperon, N°. 11, quartier St.-André-des-Arts.

An VII.

Biblioteca Nazionale Napoli FONDO PALATINO

Nota. Cet ouvrage forme le premier volume des *Inſtructions & Obſervations ſur les Maladies des animaux domeſtiques ;* les deux premieres éditions ont parues ſous le titre d'*Almanach vétérinaire.*

AVIS DES ÉDITEURS.

Le nombre des éleves inſtruits ſortis des Écoles vétérinaires de France, depuis leur inſtitution, & répandus par-tout, prouveroit ſeul les avantages qu'on retire de ces établiſſemens, s'ils ne poſſédoient en eux-mêmes tous les moyens d'être utiles. D'une autre part, l'attention des profeſſeurs à ne négliger aucune des connoiſſances néceſſaires pour étudier la nature, l'interroger, la ſurprendre même, ſi on oſe le dire, ſur le fait, dans une infinité de circonſtances où il faut des yeux éclairés, prévoyans, aſſidus; & par-deſſus tout, la force de ſacrifier les agrémens de la ſociété au progrès de la ſcience & au bien public, ſont des garans certains de ce que nous avançons ici.

Le volume, dont nous publions aujourd'hui la troiſieme édition, préſente en peu de mots, l'idée de l'établiſſement des Écoles vétérinaires; il parut pour la premiere fois, de format in-12, en 1782, & fut accueilli. Il devoit avoir une ſuite annuelle, que des circonſtances particulieres, inutiles à rapporter, ont empêché de publier, & qui n'exiſtent plus aujourd'hui. Les demandes réitérées, qu'on ne ceſſoit d'en faire, nous engagerent à le continuer ſous le titre, beaucoup plus convenable, d'*Inſtruc-*

tions & obſervations ſur les maladies des animaux domeſtiques, &c. dont nous publions un volume toutes les années ; mais comme on redemandoit l'*Almanach vétérinaire*, qui ſert, pour ainſi dire, d'introduction aux précédens ; que d'ailleurs le format & le caractere différoient beaucoup de ceux des *Inſtructions*, & qu'il contenoit comme *Almanach*, des détails étrangers à un ouvrage de vétérinaire, nous nous ſommes déterminés, en le réimprimant, en 1792, & en lui conſervant ce titre, à retrancher tout ce qui étoit inutile, & nous l'avons augmenté de maniere à former un volume des mêmes format, caractere & nombre de pages que les *Inſtructions*, dont il forme réellement le premier volume.

Nous eſpérons que cette troiſieme édition ne ſera pas moins bien reçue que les premieres, & que les volumes que nous avons publiés depuis ; nous y avons donné tous nos ſoins, & nous n'avons rien négligé pour ne mériter aucun reproche à cet égard. Nous avons cru devoir lui donner le titre général de tout l'ouvrage, & y rétablir l'ordre & le plan des *Inſtructions ;* nous avons auſſi indiqué les nouveaux poids & les nouvelles meſures par-tout où il en étoit queſtion, afin d'en faciliter l'étude aux éleves, qui doivent les connoître.

Nous nous propoſons de faire connoître ſucceſ-

ſivement les maladies qu'on aura obſervées, ſoit dans la capitale, ſoit dans les départemens, ſoit chez l'étranger; leur nature, leurs ſymptômes, leurs progrès, ainſi que les moyens curatifs & préſervatifs qui auront été employés pour les combattre avec le plus de ſuccès.

On y trouvera tout ce qui concerne l'éducation des chevaux, des bêtes à cornes & à laine, des chiens & des cochons, de la volaille & des autres animaux, oiſeaux & inſectes domeſtiques; les différens moyens de les entretenir en ſanté, de prévenir & de guérir leurs maladies, & d'en tirer le meilleur parti poſſible pour l'uſage auquel on les deſtine.

Nous rendrons compte toutes les années du progrès des éleves dans leurs études; de celui des artiſtes établis dans les départemens; des épizooties, de leur traitement curatif & préſervatif, des travaux imprimés ou à imprimer; enfin, de toutes les choſes intéreſſantes, relativement à l'art d'élever, de nourrir, de propager, de conſerver & de guérir les animaux. Nous pouvons aſſurer que la même matiere ne ſera traitée de nouveau qu'autant qu'elle préſentera des différences dans la partie curative; & qu'à l'égard des deſcriptions extérieures ou intérieures, des animaux domeſtiques, nous eſpérons préſenter, avec le temps, en abrégé, un cours com-

plet de toute la ſcience. Nous n'entrerons dans aucun détail ſur les avantages que les perſonnes qui poſſe ent des beſtiaux pourront retirer à l'avenir de ce recueil ; les accidens imprévus, éloignés de tous ſecours, le bonheur d'y parer ou de les prévoir promptement par les indications générales, ſont au nombre des choſes pour leſquelles on ne ſauroit trop s'inſtruire ſous des guides auſſi sûrs que ceux que nous propoſons. Un coup-d'œil jeté ſur la table des matieres, placée à la fin de chacun de nos volumes, mettra les lecteurs à même de juger de l'importance de notre travail, de ce qu'il eſt, & de ce qu'il ſera, ſi on daigne continuer de l'accueillir.

La juriſprudence de la médecine vétérinaire eſt encore plongée dans les ténebres de l'empiriſme & de l'ignorance; la garantie à laquelle la loi ſoumet, dans certains cas, ceux qui font le commerce de chevaux & de beſtiaux, n'eſt le plus ſouvent fondée, ni ſur la raiſon, ni ſur la juſtice ; les vices dont ils peuvent être affectés, & qui donnent lieu à cette garantie, ſont arbitraires dans les différens tribunaux, comme le temps preſcrit pour la rédhibition. Les artiſtes vétérinaires & les maréchaux ſont néanmoins requis journellement pour éclairer la religion des juges ſur tous ces points, comme ſur la cauſe de la mort des animaux, & ſur la nature de leurs maladies. Les ſources où ils pour-

roient puiſer les connoiſſances dont ils ont beſoin pour cette fonction importante, ne ſont point à leur portée, ou ſont iſolées & abſolument méconnues du plus grand nombre. Comment, d'ailleurs, ſeroient-elles connues des artiſtes quand elles ſont ſouvent ignorées des juges eux-mêmes? Nous raſſemblerons tous ces matériaux épars; nous ferons connoître les nombreux abus auxquels cette partie de la légiſlation françoiſe donne continuellement lieu; nous indiquerons aux experts la marche qu'ils doivent ſuivre entre tous ces écueils; & nous nous empreſſerons de faire connoître les réformes avantageuſes que nos légiſlateurs ne manqueront pas de faire ſur cet objet.

Les charlatans ſont un fléau auſſi déſaſtreux dans la médecine vétérinaire que dans la médecine humaine, & ils renaiſſent par-tout de leurs cendres; c'eſt ſur-tout dans les cas d'épizooties qu'on les voit pulluler davantage, & ils ſont ſouvent plus à redouter que la maladie même. Nous leur déclarons une guerre ouverte, & nous les pourſuivrons juſques dans leurs repaires les plus obſcurs & les plus cachés. Nous regretterons d'autant moins le temps que nous employerons à arracher le voile dont ils enveloppent toujours leurs opérations ténébreuſes, que par-là nous rendrons un véritable ſervice à la ſociété.

Nous invitons les artiſtes vétérinaires, les maréchaux, & toutes les perſonnes inſtruites, à être nos coopérateurs, en continuant de nous envoyer le détail des maladies qu'ils auront traitées, & les obſervations qu'ils auront faites dans leur pratique; ce ſera pour nous un moyen de rendre juſtice à leurs talens, en les faiſant connoître; & cet ouvrage ſera le réſultat de leurs travaux.

Nous recevrons toujours avec reconnoiſſance les mémoires & obſervations, ainſi que les ouvrages imprimés, notices, extraits, &c. que l'on voudra bien adreſſer, franc de port, au C. HUZARD, vétérinaire, rue de l'Éperon Saint-André-des-Arts, N°. 11, à Paris.

Le volume, toujours de plus de 400 pages, avec des gravures quand il en ſera néceſſaire, coûte 4 francs broché, & 5 francs par la poſte, franc de port. Chaque volume ſe vend ſéparément.

INSTRUCTIONS
ET OBSERVATIONS
SUR LES MALADIES
DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

PREMIÈRE PARTIE.

I°. État de l'Art vétérinaire en Europe.

Précis historique sur l'établissement des Écoles vétérinaires en France (1).

L'époque de l'établissement des Écoles vétérinaires, peut se fixer à-peu-près au temps où le gouvernement jeta ses regards sur l'agriculture, principale source des richesses d'un état; les vues supérieures du ministre des finances (M. *Bertin*), mirent à même de pourvoir de plus en plus à la conservation des animaux domestiques; &, par

(1) On trouvera, dans la premiere partie du volume de 1791 & des suivans, une histoire plus détaillée de l'établissement des Écoles de médecine vétérinaire.

un arrêt du conseil, rendu le 5 Août 1761, il fut permis d'établir, dans la ville de Lyon, une école dont les principaux membres s'occuperoient de la connoissance & du traitement des maladies qui attaquent ces animaux.

Les bienfaits du roi (Louis XV) succéderent aux travaux préliminaires, & l'ouverture de l'école se fit le premier Janvier 1762: on peut dire qu'elle rendit des services signalés dès l'instant de sa naissance, en portant aux habitans des campagnes, des secours multipliés & efficaces contre les épizooties les plus cruelles; & c'est ce qui détermina sa majesté à donner à cette école, par un arrêt de son conseil du 31 Juin 1764, le titre d'*École royale vétérinaire*, en l'honorant du droit de jouir des égards dus aux établissemens qu'elle daigne prendre sous sa protection.

Le roi ordonna d'établir une école aux portes de la capitale, sur le plan qu'il avoit approuvé. Le château d'Alfort, érigé en fief, sous le nom de *Maisonville*, fut jugé, par sa situation, & par l'étendue du terrein, l'endroit le plus convenable à cet établissement (1). Le succès répondit à l'at-

(1) On peut consulter le mémoire publié en 1790, sur cette acquisition, par le propriétaire, le baron *de Bormes*, & dont nous avons parlé dans le volume de 1791, nouvelle édition, page 25.

tente ; & ſa majeſté, pour encourager & prémunir les éleves qui auroient acquis les lumieres, qu'ils doivent tous à l'amour du ſouverain pour ſes peuples, contre les obſtacles qu'ils pourroient éprouver en exerçant l'art vétérinaire, le roi étant en ſon conſeil, rendit un arrêt, par lequel il eſt dit, que les éleves des écoles royales vétérinaires, qui, pendant quatre années conſécutives, y auront fait leurs études, pourront exercer cet art dans les villes & lieux où ils fixeront leurs demeures, & ce en vertu d'*un brevet de privilégié du roi en l'art vétérinaire*, expédié par le ſecrétaire d'état ayant ce département.

Sa majeſté, réuniſſant, en 1780, la petite poſte de Paris à l'adminiſtration générale des poſtes du royaume, donna aux écoles, de nouvelles marques de ſa ſatisfaction, & leur aſſigna, ſur le tréſor royal, un revenu qui mit les officiers en état de remplir ſes vues, & de ſe rendre dignes, par leurs travaux, de participer à ſes bienfaits.

Deſcription topographique de l'École vétérinaire d'Alfort (1).

L'École vétérinaire d'Alfort, ſituée à un myriamètre (deux lieues) de Paris, au-delà du pont de

(1) Cette deſcription, à laquelle nous avons cru ne devoir rien changer, eſt celle de l'École telle qu'elle étoit en 1782,

Charenton, ſur la route de Villeneuve-ſaint-Georges, dans le département de la Seine, ne préſente, par ſon aſpect, qu'un aſſemblage aſſez bizarre de bâtimens de conſtructions différentes, parce qu'on a conſervé les anciennes. Son entrée par une avant-cour, eſt fermée d'une grille de fer dorée, portant dans ſon fronton, les armes de France, & dans la plinthe, les trois mots: ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE.

Chapelle.

Le premier des bâtimens qu'on trouve à main gauche en entrant, eſt *la Chapelle*, diviſée intérieurement par une baluſtrade de marbre peint, placée du côté de l'épître, ſervant à ſéparer les éleves de leurs ſupérieurs & des étrangers: la décoration en eſt très-ſimple; de larges panneaux, plaqués ſur les murs, imitent par leur couleur le marbre gris-blanc; l'autel eſt également peint en marbre de diverſes couleurs; ſon tableau eſt une deſcente de croix, imitée d'un grand maître; tout annonce la décence qui regne dans ce lieu: on y célebre la meſſe les fêtes, dimanches & jours de

---

depuis l'adminiſtration de M. *Bertier*, cette maiſon a preſqu'entierement changé de face. Nous avons indiqué ces changemens dans la ſuite de l'hiſtoire des Écoles vétérinaires. (Voyez la premiere partie des volumes de 1791, 1792 & 1793).

congé ; deux fois par mois l'aumônier fait aux éleves une exhortation chrétienne (1).

Salle d'Etude.

La ſalle d'étude ou de diſſection, au fond de la ſeconde cour, toujours à gauche (2), eſt un vaſte endroit deſtiné aux études & aux leçons ; elle eſt meublée, ſur ſes deux principales faces, de douze tables de bois de chêne, poſées chacune ſur un pivot, portant à ſa partie ſupérieure une forte traverſe liée à la table par des charnieres, pour laiſſer la liberté de baiſſer l'un ou l'autre des bouts à volonté ; c'eſt ſur ces tables que l'on étend les animaux deſtinés à la diſſection & à l'inſtruction des eleves. Le ſol eſt entiérement pavé de grès, & il regne autour de la ſalle, ſous les tables, des dalles de pierre, ſcellées en maſtic gras, creuſées pour recevoir l'eau, & ſervir d'écoulement aux immondices que la diſſection entraîne avec elle.

Cabinet d'Anatomie.

De cette ſalle, on monte au cabinet d'anato-

(1) L'intérieur de cette chapelle a été détruit, & on y a conſtruit les bureaux du régiſſeur de l'école.

(2) Cette ſalle ſert aujourd'hui de réfectoire aux éleves ; on l'a coupée dans ſa hauteur par un plancher ſur lequel on a conſtruit des chambres deſtinées à en loger un certain nombre.

mie. L'antichambre contient, dans des armoires vitrées qui regnent autour, une aſſez grande quantité d'animaux quadrupedes, d'oiſeaux des quatre parties du monde, empaillés & conſervés avec le plus grand ſoin; des morceaux d'injections très-précieux; des pierres, des concrétions conſidérables, trouvées dans différentes parties du corps des animaux; des calculs, des graviers, &c. (1).

La ſalle qui ſuit eſt infiniment plus longue, & décorée de quatre principales cages, formées de chaſſis vitrés; elles ſont placées aux extrémités, & elles ont deux mètres quarante-deux centimètres (ſept pieds & demi) de long, ſur un mètre quatorze centimètres (trois pieds & demi) de large.

A droite, & entre les fenêtres, en face des trumeaux, ſont placées ſept autres petites cages de même deſſin que les premieres & formées comme elles de chaſſis vitrés. A gauche, en face des croiſées, regne une armoire qui occupe preſque toute la longueur de la ſalle; elle eſt remplie, comme les cages, de tout ce que l'art de préparer les animaux, porté au plus haut degré, peut être capable; des pieces parfaitement entieres, pré-

(1) Cet antichambre ſert aujourd'hui de bibliotheque; les objets qu'il contenoit ont été réunis à chacune des maſſes dont ils faiſoient partie, dans le grand cabinet.

ſentent

ſentent à l'œil toutes les parties qui conſtituent l'animal ; les pieces de comparaiſon y ſont en grand nombre ; les parties les plus ténues, les plus fines, les plus déliées, ſont injectées & conſervées ; on y voit un cerf-bœuf, un lama, une vigogne, des cerfs d'Europe, du Gange ; des taureaux, des béliers d'Angora ; des renards, des chiens, des chameaux, des tigres, des pantheres, des aigles, des paons, des poules, &c., toujours mis en oppoſition avec le premier & le plus utile des animaux pour nous, le cheval ; lui-même oppoſé & comparé avec des pieces ſuperbes du corps humain. D'autres cages ſont encore placées & diſtribuées commodément dans le milieu de la longueur de cette ſalle. On a mis ſur les armoires, une grande quantité de ſqueletes de différens animaux ; & ſur le milieu de la longueur de la grande armoire eſt un buſte en médaillon, de porcelaine imitant le bronze, repréſentant Louis XV très-reſſemblant, offert à l'école par la manufacture de porcelaine de Sévre.

La porte du fond, deſtinée à ſervir d'entrée à une troiſieme ſalle projetée, eſt décorée d'un deſſus de porte peint en détrempe. Deux génies accollent les armes de France ornées du cordon des ordres ; l'un s'occupe à répandre des fleurs ſur l'écuſſon, & l'autre, accoudé ſur ce même

écuſſon comme ſur ſon appui, invite le premier, par un ſigne d'en jeter plus bas; ſa main gauche tient une couronne de chêne, ſymbole des récompenſes qui attendent les artiſtes-vétérinaires.

En face, & ſur la porte d'entrée, eſt également peint un deſſus de porte; un bouclier antique, ombragé de deux aîles de coq ſurmontées d'une couronne royale, préſente le chiffre du roi; formé par deux branches de chêne, entrelacées l'une avec l'autre & avec deux palmes nouées & fixées par un ruban attaché au bouclier ſoutenu de chaque côté par des inſtrumens d'agriculture. Des petits enfans jouent avec une charrue & le ſquelete d'une tête de bœuf.

Salle des Concours.

La ſalle qu'on trouve à main droite au bas de l'eſcalier du cabinet du roi, eſt dite des *Inſpecteurs des Haras*, parce qu'elle eſt particuliérement deſtinée aux leçons faites aux officiers qui ſe deſtinent à cet emploi. Elle ſert d'antichambre à la ſalle des concours. Celle-ci n'eſt autre choſe qu'un vaſte amphithéâtre coupé en deux ſur ſa longueur, deſtiné à placer les perſonnes que la curioſité, l'intérêt & les connoiſſances amenent dans l'école les jours d'exercices publics; c'eſt dans cette ſalle que ſont entendus les éleves ſur les matieres qu'ils ont étudiées, & ſur les différentes queſtions qui leur

ſont faites relativement à ces mêmes matieres (1). Au milieu de la partie des gradins faiſant face aux fenêtres, eſt un monument de la munificence royale, accordé à l'école en 1780, à la ſollicitation de M. *Bertin*, alors miniſtre & ſecrétaire d'état, dans le département duquel étoient les écoles. Sur un fût de colonne décoré d'ornemens de cuivre doré en or moulu, s'éleve le buſte en marbre blanc de *Claude* BOURGELAT, écuyer, inſtituteur des écoles vétérinaires. On lit ſur le pié-douche du buſte, ces mots : *ARTIS VETERINARIÆ MAGISTER : Maître en l'art vétérinaire ;* & au-deſſous ſur une table de marbre blanc, attachée ſur la colonne, l'épigraphe ſuivante.

CLAUDII BOURGELAT EQUITI
OB INSTITUTAM
ARTEM VETERINARIAM
DISCIPULI MEMORES
ANNUENTE REGE.
POSUÊRE
ANNO M. DCC. LXXX.

---

(1) Ces deux ſalles ſervent aujourd'hui à doubler le cabinet ſupérieur qui s'eſt conſidérablement accru depuis 1782. On y a conſervé le buſte de *Bourgelat*.

C'eſt-à-dire :

L'AN MIL SEPT CENT QUATRE-VINGT,
AVEC L'AGRÉMENT DU ROI,
LES ÉLEVES
ONT ÉRIGÉ CE BUSTE
A LA MÉMOIRE
DE CLAUDE BOURGELAT, ÉCUYER,
INSTITUTEUR DES ÉCOLES
VÉTÉRINAIRES.

On a placé au bas de cette inſcription deux BB liés enſemble, premieres lettres des noms *Bertin*, *Bourgelat*, ſymbole parlant de l'eſtime particuliere que le miniſtre a toujours eue pour le génie reſtaurateur de l'art vétérinaire. Ce monument eſt dû au ciſeau de *M. Boiſot*, ſculpteur, membre de l'académie de peinture & de ſculpture (1).

La décoration de cette ſalle eſt d'une élégante ſimplicité : ſept trophées peints en détrempe, de couleur de pierre, forment un coup d'œil impoſant. Le premier à main gauche, en entrant par la ſalle des inſpecteurs, repréſente les uſtenſiles néceſſaires dans une écurie, pour ſoigner les animaux en ſanté. Le ſecond, les inſtrumens propres à l'art

(1) Voyez les détails hiſtoriques concernant ce monument, dans la *ſuite de l'hiſtoire des Écoles vétérinaires;* volume de 1792, premiere partie.

de les ferrer. Le troiſieme, l'anatomie, figurée par une tête de bœuf diſſéquée, & par des ſeringues à injections. Le quatrieme, les inſtrumens propres aux opérations chirurgicales. Le cinquieme, la botanique, par un paquet de plantes & de fleurs pittoreſquement jetées. Le ſixieme, la pharmacie déſignée par les uſtenſiles propres à mettre en œuvre les médicamens; enfin, ceux qui ſont relatifs à leur adminiſtration, forment le ſeptieme & dernier trophée : les uns & les autres ſont en général l'emblême des connoiſſances que les éleves doivent acquérir dans l'école, pour pratiquer l'art vétérinaire avec fruit. Entre les trophées, & en face ſur les trumeaux, ſont placés des candélabres de bronze doré, à trois & à quatre branches. Sur une tablette de pierre placée au-deſſus de la porte d'entrée, eſt écrit : *noſce omnia hæc, ſalus eſt.* TERENT. (1); & ſur celle qui lui fait face à l'oppoſite de la piece, *Di patrii, purgamus agros, purgamus agreſtes; vos mala de noſtris pellite liminibus.* TIBUL. (2). L'invention & l'exécution des

(1) Voici le ſens de cette épigraphe : *Artiſtes, connoiſſez tout ce qui eſt l'objet dont ces trophées ſont l'emblême, & vous obtiendrez les ſuccès auxquels vous aſpirez.*

(2) Voici le ſens de cette autre épigraphe : *Dieux de la patrie, nous nous efforçons de prévenir & de guérir les maux qui affectent les beſtiaux; aſſurez nos ſuccès, en éloignant des*

ornemens de cette ſalle, ainſi que ceux du cabinet d'anatomie, ſont dus aux talens particuliers d'un des profeſſeurs (feu *M. Vincent*), dont la modeſtie & la ſcience, au-deſſus de ſemblables productions, ſont honneur à l'école par le choix qu'elle en a fait.

Pharmacie.

De la ſalle des concours, on entre dans trois laboratoires différens, contigus les uns aux autres & à la pharmacie. Tout ce que l'ordre & la propreté peuvent offrir d'agréable, eſt réuni dans ce lieu par le ſoin qu'on prend des uſtenſiles qui ſervent à préparer les médicamens, & par l'attention de ne rien négliger pour leur parfaite confection. Six buffets & deux armoires ſervant de droguier, décorent le pourtour de cette ſalle : une table de deux mètres, vingt-ſept centimètres (ſept pieds) de long, en forme de banque, ſur laquelle ſont des balances, en occupe le milieu. Les buffets & les armoires ſont garnis d'une grande quantité de vaſes de toutes eſpeces, contenant les ingrédiens néceſſaires pour la guériſon des maladies des animaux. Néanmoins ils ne ſont pas ſi exactement conſacrés à leur ſervice, qu'une prévoyante & ju-

---

campagnes les fléaux qui rendroient inutiles nos travaux, & ceux des paiſibles cultivateurs.

dicieuſe économie ne permette d'en faire uſage pour les hommes, en donnant gratuitement aux pauvres les ſecours dont ils peuvent avoir beſoin (1).

Hôpitaux.

Onze écuries deſtinées à contenir quatre-vingts animaux, forment ce qu'on appelle les hôpitaux : ces écuries, placées dans des corps de bâtimens à droite de la grille d'entrée, ne communiquent les unes avec les autres, que par des portes pleines, exactement fermées. Le genre des maladies eſt claſſé dans chaque hôpital ; les modifications y ſont diſtinguées & ſéparées des autres maladies, par des cloiſons de bois, de maçonnerie, &c. Les chevaux & les autres animaux y ſont indiqués par un numéro placé ſur le ratelier ; ce numéro répond à un ſemblable, inſcrit dans un journal, portant tous les jours le nom de la maladie, les ſymptômes, les accidens ſurvenus, l'ordonnance des médicamens à adminiſtrer, les opérations, les panſemens, la cure, la ſortie de l'animal, &c. En outre, il exiſte encore un autre journal, portant le nom & la demeure du propriétaire de l'animal, le jour &

(1) Depuis les nouvelles conſtructions, la pharmacie a été portée dans les bâtimens neufs à droite de la grande porte d'entrée, & l'ancienne pharmacie eſt devenue le logement du ſurveillant.

l'heure de ſon entrée dans l'hôpital, ſon ſignalement, le jour de ſa ſortie, le montant de la dépenſe & le reçu.

Un certain nombre d'éleves ſont occupés, ſous les ordres du profeſſeur d'hôpital, de l'adminiſtration de tous les médicamens ordonnés la veille, ou dans l'inſtant d'un changement, de la maladie : pluſieurs autres ſont de garde le jour & la nuit auprès des malades, pour veiller ſtrictement ſur les ſuites que telle ou telle maladie peut avoir, & rendre compte des différences qu'ils ont apperçues dans le diagnoſtic. Un piqueur & des palfreniers ſont employés pour faire le ſervice des écuries. On reçoit dans les hôpitaux des chevaux, mulets, ânes, bœufs, moutons, &c., qu'on préſente pour y être traités : les conſultations ſont abſolument gratuites, le prix de la penſion eſt de trente-cinq ſols par jour pour toute dépenſe, excepté la ferrure qui ſe paye à part. Les pauvres habitans de la campagne ſont exceptés de la régle, & les particuliers ne paient les drogues que leur fournit la pharmacie de l'école ſur l'ordonnance du profeſſeur des hôpitaux, lorſque les animaux n'y reſtent point, que d'après le prix marchand : les beſtiaux pour leſquels on apporte à l'école le fourrage, ſont traités gratuitement.

On voit dans la cour des hôpitaux un ſuperbe

travail : la commodité du ſervice dans l'emploi de cette machine, eſt jointe à tous les moyens de fixer l'animal, ſans qu'il puiſſe aucunement ſe bleſſer (1).

Forges.

A l'extrémité de la cour des hôpitaux, on entre dans deux vaſtes ateliers, remplis chacun par deux forges doubles, garnies de tous les outils néceſſaires pour l'action de forger & de ferrer. On diſtingue la forge de pratique & la forge d'étude; l'une & l'autre ſont ſemblables entr'elles par la conſtruction & les outils; mais les éleves qui travaillent dans la derniere, ne ſont admis dans la premiere, & à placer un fer ſous le pied de l'animal, que lorſqu'ils ont fait preuve de talens à cet égard. Pluſieurs brigades d'éleves étudient tour-à-tour dans la forge d'étude, & celle de pratique n'eſt deſſervie que par ceux d'entr'eux qui ſavent parfaitement ferrer, & qu'on y employe à tour de rôle; c'eſt auſſi ſur eux que les profeſſeurs de forge ou d'hôpital, ſe repoſent du ſoin de ferrer les animaux malades qui en ont beſoin, en veillant toutefois à ce que les

(1) On peut en voir la figure & en lire la deſcription faite par feu *M. Goiffon*, des académies de Metz & de Lyon, dans un ouvrage intitulé : *Élémens de l'art vétérinaire. Eſſai ſur les appareils & ſur les bandages propres aux quadrupedes. A Paris, de l'imprimerie royale* 1770, *in*-8°. pag. 59, planche I & ſuivantes.

indications ſoient remplies : on ferre également les chevaux en ſanté que les particuliers adreſſent à l'école pour cet effet.

Jardin de Botanique.

A main gauche de la cour des hôpitaux, on entre dans le jardin de botanique ; pluſieurs arbres, plantes & arbriſſeaux de chaque ſection, de chaque ordre, de chaque genre, ſont claſſés ſuivant la méthode de *Tournefort* : vingt plates-bandes ſont remplies de celles qui ſont les plus utiles à la connoiſſance des ſexes & des caracteres qui conſtituent les différentes eſpeces. Chaque plante a devant elle une étiquette de fayance portant ſon nom. Les claſſes ſont indiquées par d'autres étiquettes plus grandes. Beaucoup de plantes exotiques, très-bien portantes & fréquemment en fleurs, donnent aux éleves les moyens de s'inſtruire facilement ſur toutes les parties de cette ſcience, néceſſaire à l'art de guérir. Une grande ſerre, expoſée au midi, renferme, l'hiver, toutes celles de ces plantes que la rigueur de cette ſaiſon empêche de vivre à l'air (1).

(1) L'ordre ſuivi dans ce jardin eſt le même que celui indiqué dans l'ouvrage intitulé : *Démonſtrations élémentaires de botanique, à l'uſage de l'école royale vétérinaire. Lyon*, 1766, 2 vol. in-8°. fig. Cet ouvrage, rédigé d'abord par

Machine hydraulique.

En ſortant du jardin de botanique, on entre dans les jardins pour aller à la machine hydraulique. Sur un puits de trois mètres (neufs pieds) de diamètre, & de huit mètres quarante-ſept centimètres (vingt-ſix pieds) de profondeur, eſt élevée une tour de ſemblable diamètre, ſur douze mètres quarante-neuf centimètres (trente-huit pieds ſix pouces) de hauteur, à prendre du ſol, à la partie ſupérieure de ſon entablement : ce puits eſt fermé par une voûte ſurbaiſſée, ayant une ouverture ou trappe pour laiſſer paſſer le corps de pompe & le tuyau d'aſpiration. A deux mètres trente centimètres (ſept pieds un pouce) au-deſſus de cette voûte, eſt un fort plancher de bois de charpente, revêtu de planches de chêne, poſées de niveau, ſur leſquelles porte le fond du réſervoir de plomb laminé, de trois mètres (neuf pieds) de diamètre, ſur un mètre cinquante-un centimètres (quatre pieds huit pouces) de hauteur : il eſt formé par un plancher en charpente, recouvert d'une aire de plâtre carrelée ; ce plan-

---

la Tourette & *l'abbé Roſier*, a eu ſucceſſivement pluſieurs éditions, dans leſquelles on s'eſt toujours de plus en plus éloigné de ſon but ; la derniere, de 1796, en 4 vol. in-8°., & 2 vol. in-4°. de planches, n'eſt plus à la portée des éleves des écoles vétérinaires.

cher eſt ce qu'on appelle le rez-de-chauſſée de la tour ; il eſt élevé ſur un tertre de quatre mètres cinquante-cinq centimètres (quatorze pieds) autour du réſervoir, pour le mettre à l'abri de la gelée ; on y monte par un ſentier circulaire en pente douce. L'étage ſupérieur eſt rempli par deux leviers de trois mètres quarante-huit centimètres (dix pieds neuf pouces), placés des deux côtés d'un établi ſcellé dans le mur, & par deux poulies de trente-huit centimètres (quatorze pouces) de diamètre, enchappées verticalement l'une ſur l'autre, liées enſemble par deux montans mobiles, fixés par un bout ſur une traverſe également mobile, retenue en place par une cheville de fer implantée dans une plaque de bois ſcellée à fleur du mur, percée de trous à égale diſtance pour cet uſage. Une cage de bois avec ſa queue de trois mètres cinquante-ſept centimètres (onze pieds) de long ſur toute la hauteur de la cage, termine ſupérieurement le poinçon du comble : la cage ſert à porter le mouvement, & la queue à le diriger dans le lit du vent. On a placé des grenouilles de cuivre dans tous les endroits du frottement, & particuliérement ſur les traverſes de la cage. Le comble & le poinçon ſont couverts de fer-blanc.

Le comble eſt fermé, comme nous venons de

l'indiquer, par un poinçon de deux mètres (six pieds) de haut, refendu, & percé dans ſa longueur d'un trou entaillé quarrément dans ſa partie ſupérieure, pour recevoir l'embaſe d'un tuyau de fer forgé & tourné, ſcellé en plomb, ſervant de pivot à la cage. La cage eſt percée dans la partie ſupérieure des deux montans, d'un trou quarré pour recevoir un pallier, ou grenouille de cuivre deſtinée à loger un arbre de fer, roulant ſur chacune d'elles: pluſieurs boëtes en bois ſont creuſées pour contenir de la graiſſe, & retenir en place les grenouilles.

On a placé de champ, ſur le milieu de la longueur de l'arbre, une roue en cuivre, de forme elliptique, faiſant mouvoir verticalement, par ſon mouvement circulaire, un va-&-vien: ce va-&-vien eſt formé par quatre montans, & huit traverſes aſſemblées par tenons & mortaiſes non chevillées: ſur les montans ſont fixés des chapeaux de cuivre, refendus à leur extrémité, pour recevoir & gliſſer ſur des conducteurs ou tringles de fer fixées ſur les traverſes de la cage par des boulons à écroux. Les traverſes du va-&-vien ſont percées d'un trou, pour recevoir un boulon parfaitement rond, portant un rouleau de cuivre: ces rouleaux, au nombre de deux, ſont placés tranſverſalement deſſus & deſ-

ſous la roue elliptique, & peuvent, par des vis de repouſſoir, parvenir à être également appuyés ſur elles. Deux ſupports de fer plat, coudés à angles droits, ſont placés ſur les deux autres traverſes inférieures pour porter une tringle de fer: cette tringle eſt taraudée par ſon bout ſupérieur, pour recevoir un fort écrou rond, percé à goupille à travers l'épaiſſeur de la tringle, pour ne point ſe déviſſer: cet écrou porte à plat ſur deux grenouilles de cuivre, poſées auſſi à plat ſur les deux ſupports; elles ſont retenues en place par deux vis latérales; une forte vis de repouſſoir, placée en-deſſus de l'écrou, empêche que la tringle ne vacille de bas en haut ou de haut en bas, & la force de ſuivre ſimplement les mouvemens du va-&-vien.

Une croiſée de ſept mètres quatorze centimètres (vingt-deux pieds) de long, formant quatre aîles ſemblables à celles des moulins à vent, eſt fixée ſolidement ſur le bout antérieur de l'arbre; ces aîles ſont couvertes de toile, & préſentent une ſurface continuelle & ſuffiſante au vent pour les mettre en jeu, faire tourner l'arbre & la roue, élever ou baiſſer ſucceſſivement le va-&-vien & la tringle en même-temps; cette tringle qui paſſe par le centre du pivot & du poinçon, deſcend juſqu'à un des leviers de l'étage ſupérieur, s'y

attache par un boulon entre deux grenouilles, placées dans une fourchette, retenue par un chapeau & des écrous ; une vis de repouſſoir les y aſſujetit. Ce levier eſt du troiſieme genre. La puiſſance fixée ſur le levier, à l'extrémité de la tringle, ſe meut facilement par l'élévation ou l'abaiſſement du va-&-vien, le point d'appui étant ſur un boulon de fer enclavé dans l'épaiſſeur de l'établi dont nous avons fait mention, la réſiſtance ſe fait à l'extrémité oppoſée au point d'appui ſur une courroie paſſée dans la poulie ſupérieure, & attachée à l'extrémité du levier, fixée de l'autre côté de l'établi, ſur le même point d'appui que le premier. Une fourchette ſemblable à celle qui termine la tringle du va &-vien, forme la partie ſupérieure de la tringle du piſton, elle s'attache dans l'épaiſſeur du ſecond levier par un boulon, un écrou & un chapeau ſemblables à ceux que nous avons déjà décrits : cette tringle deſcend en trois pieces juſqu'au corps de pompe où elle s'attache au piſton. La tringle eſt placée à quatre-vingt-douze centimetres (deux pieds dix pouces) de la courroie, qui fait mouvoir le levier, & c'eſt ſur lui que la réſiſtance eſt abſolue ; elle n'eſt autre choſe que la colonne d'eau enlevée par le piſton, & refoulée alternativement par les mouvemens du va-&-vien, qui ſe communiquant au piſton par

les poulies de renvois, obligent l'eau de monter dans le tuyau ſupérieur, & de ſe dégorger dans le réſervoir. Différentes conduites diſtribuent l'eau dans les endroits néceſſaires. Une auge, placée dans une voûte ruſtique, reçoit la chute d'eau du trop-plein du réſervoir, & ſert aux arroſemens du jardin potager.

Cette machine, auſſi bien exécutée qu'elle eſt bien conçue, fut reſtaurée en 1780, par les ordres de M. *Guerrier de Bezance*, ſous la conduite d'un homme, à qui l'avantage d'avoir aidé l'auteur (*M. Goiffon*), dans les différentes opérations relatives à ſa conſtruction, a donné les moyens de la rendre plus ſolide & plus facile à gouverner (1).

Cours de principes relatifs à la fidelle repréſentation des animaux.

Indépendamment de la médecine des animaux dont l'école fait & fera toujours ſa principale

(1) L'utilité, l'élégance & l'exécution de cette machine ont fait deſirer à M. le comte de Gerniskew, ſeigneur ruſſe, d'en avoir un modele pour le faire exécuter dans ſes jardins; M. *Goiffon* crut devoir y faire quelques changemens utiles; mais la mort qui l'enleva, mit empêchement à la ſatisfaction qu'il auroit eue d'apprendre la réuſſite de ces changemens. Il mourut d'hydropiſie le 4 Mai 1776, âgé de ſoixante-ſept ans, le jour que le modele qu'il avoit fait conſtruire fut embarqué pour la Ruſſie.

occupation,

occupation, l'établiſſement préſente une ſource abondante d'inſtructions utiles; les principes qui tendent à la perfection des arts d'imitation ne ſont point négligés. L'anatomie, les proportions, les allures, le caractere général & particulier, celui des différentes paſſions du cheval, du bœuf, du bélier, du chien, des eſpeces ſecondaires, enviſagées relativement au beſoin des jeunes gens qui étudient l'art de peindre & de ſculpter, ſont les objets d'un cours annuel établi dans l'école, ſous le titre de *Cours de principes relatifs à la fidele repréſentation des animaux;* il fut ouvert, pour la premiere fois, au mois de Septembre 1780, & ſuivi avec empreſſement, malgré les mauvais temps, par un grand nombre d'éleves adreſſés à l'école par MM. les profeſſeurs de l'académie de peinture & de ſculpture; mais l'ordre des leçons ayant été interrompu, attendu la difficulté de diſſéquer dans un temps encore trop chaud, ce cours fut indiqué, pour les années ſuivantes, au mois de Février; temps où l'on eſpere des beaux jours, & où il eſt plus facile aux éleves de ſuivre cette étude.

Cours d'Accouchemens.

Le gouvernement, non content de procurer aux peuples les ſoulagemens qu'ils peuvent deſirer pour la guériſon des maladies épizootiques & autres qui

attaquent les beſtiaux, a voulu que, ſans donner atteinte en aucune maniere aux réglemens & priviléges accordés par lui à la chirurgie humaine, les éleves des écoles vétérinaires déjà inſtruits ſur toutes les parties de leur art, le fuſſent encore ſur celle des accouchemens; afin que dans les villages, hameaux & métairies éloignés des grandes villes où ils ſe trouvent fréquemment, & dans l'abſence ou le manque de perſonnes inſtruites dans l'art d'accoucher, ils ſoient en état de porter des ſecours prompts & efficaces aux femmes en mal d'enfant, & de parer aux accidens qui peuvent ſurvenir, ou donner leurs conſeils toutes les fois qu'ils en ſeront requis. En conſéquence, il a été établi dans l'école vétérinaire, en faveur des éleves, un cours d'accouchemens. L'intelligence & les ſuccès de pluſieurs d'entr'eux, ont fait voir qu'ils étoient réellement en état de rendre les ſervices qu'on en eſpéroit.

Ces cours ont d'abord été faits par madame *Le Bourſier du Coudray*, maîtreſſe ſage-femme, avouée par le gouvernement à cet effet; par *Coutanceau*, ſon neveu; & enſuite par *Lebas*, chirurgien-accoucheur à Paris.

Cours de Reboutage.

Les mêmes motifs d'utilité publique qui avoient déterminé à faire étudier aux éleves les principes

de l'art des accouchemens, ont engagé à leur faire étudier auſſi, ſur des cadavres humains, & ſur le vivant, l'art de remettre les membres caſſés ou luxés. Ces accidens enlevent annuellement à l'agriculture un grand nombre de bras, parce que le traitement en eſt ordinairement confié à des empiriques auxquels la routine ſeule tient lieu des connoiſſances anatomiques néceſſaires pour y remédier. Cette ſcience, la même, à beaucoup d'égards, que dans la chirurgie vétérinaire, n'a preſque donné d'autres ſoins aux étudians, que ceux de reconnoître par le tact, la figure & la poſition particuliere des os de l'homme, avec leſquels ils étoient moins familiariſés. Ces cours ont été faits par *Valdajou*.

Caſernes des Éleves militaires.

Les Caſernes ſituées à Charenton-Saint-Maurice, ſont le logement des éleves militaires engagés pour étudier quatre années à l'école, & pour ſervir pendant huit autres années dans un régiment de cavalerie ou de dragons quelconque, en qualité de maréchaux-experts, après avoir fait leurs études, & être jugés capables de remplir cet emploi. Ils jouiſſent, dans les régimens, du titre & du grade de maréchal-des-logis.

Les éleves militaires ſont ſoumis, comme les éleves provinciaux, à la diſcipline intérieure de

l'école, & aux différens ſervices, conjointement avec eux. Quant à la diſcipline extérieure & à celle des caſernes, conformément aux diſpoſitions des réglemens donnés par ſa majeſté les 15 Octobre 1769, & 13 Février 1774, ils ſont ſous les ordres d'un officier commandant, nommé par le roi (1).

Diſtribution des Études.

Cours d'Hiver & de Printemps.

Les cours qu'on fait pendant ces deux ſaiſons, ſont au nombre de cinq; l'oſtéologie, la myologie, la ſphanchnologie, la matiere-médicale interne & externe.

Cours d'Été & d'Automne.

Ceux dont on s'occupe, pendant l'été & l'automne, ſont, la connoiſſance extérieure des animaux, le choix des chevaux, la botanique, la pharmacie & la chymie, la connoiſſance des maladies internes & externes, les appareils ou bandages, la théorie & la pratique des opérations de la main avec l'inſtrument tranchant & brûlant ſur le corps des animaux vivans.

L'hygiene, la forge & la ferrure occupent les éleves en tous temps.

---

(1) Depuis, les éleves militaires ont été réunis aux éleves civils; ils ſuivent tous un regime commun, & les premiers n'ont plus de commandant particulier.

Régime des Eleves.

Les éleves, tant provinciaux, que militaires, ſont ſoumis, dans l'école, à une diſcipline exacte pour leurs études, & pour la maniere de s'y comporter. Les principaux inſtans de leur exiſtence phyſique, tels que le lever, le coucher, le déjeûner, le dîner, le ſouper; l'entrée & la ſortie des claſſes, les ſervices qu'ils ſont obligés de faire aux hôpitaux, à la pharmacie & ailleurs; les leçons des profeſſeurs, &c., ſont annoncés au ſon de la cloche; l'attention qu'ils y ſoient aſſiſtans & décemment, eſt une des choſes ſur leſquelles on ne ſe relâche en faveur de perſonne: un appel certifie de leur préſence; ceux qui y manquent ſont punis ſur-le-champ.

La ſomme annuelle de 360 livres, accordée par les provinces pour leur penſion, devant ſervir à leur nourriture & à leur petit entretien (les livres, les tabliers, les inſtrumens néceſſaires & l'habit uniforme que l'école ne fournit point, étant une dépenſe à part), les éleves ſont chargés, pour leur apprendre à connoître le prix de l'argent & des choſes, & en même temps pour prévenir les plaintes qu'ils pourroient faire, de toutes les dépenſes relatives à la cuiſine, ſous l'inſpection d'un chef; ces dépenſes ſont arrêtées tous les mois par un des pro-

feſſeurs & viſées par le directeur, l'argent n'étant délivré aux marchands que ſur les vus-bon de ce dernier. Le ſurplus de la dépenſe eſt partagé tous les mois par les éleves pour les autres petits beſoins.

Uniforme.

L'uniforme des éleves provinciaux eſt un habit, veſte & culotte de drap bleu de roi, doublé de ſerge bleue, ſix boutons de cuivre doré empreints d'une fleur-de-lys, & des mots : *Ecole royale vétérinaire*, ornent le devant de l'habit ; ſavoir, un en haut auprès du collet, deux au milieu & trois au bas ; trois boutons ſemblables ſont placés ſur les paremens. La veſte & la culotte ſont également garnies de petits boutons pareils aux grands. Les profeſſeurs, chefs & ſous-chefs, ſont diſtingués ; les premiers par trois galons d'or ſur la manche, les ſeconds par deux, & un ſeulement ſur celle des derniers.

L'habit uniforme des éleves militaires eſt auſſi de drap bleu de roi, revers, veſte & culotte chamois ; brandebourgs & boutons blancs, empreints des trois lettres E R V. Les éleves, en général, ajoutent à l'uniforme deux boutonnieres en or, lorſqu'ils ont gagné la chaîne ou la médaille : du reſte, il ne leur eſt pas permis de rien ajouter aux marques diſtinctives des grades qu'ils ont eus dans

l'école; pareilles défenſes ſont faites aux éleves établis dans les provinces, ſous peine d'être punis ſuivant l'exigence du cas.

Prix & Médailles.

Les éleves qui ont étudié une même partie, ſont entendus en concurrence. Le hazard détermine les queſtions qui leur ſont faites, & celui d'entr'eux qui a montré le plus de capacité, & répondu le plus ſolidement aux demandes qu'on a pu lui faire, eſt couronné. Le prix que l'école accorde eſt une trouſſe d'inſtrumens propres à l'exercice de l'art, de la valeur de cinquante livres : en ce qui concerne les concours d'opérations & de ferrure, le prix eſt une médaille ſuſpendue par une chaîne d'or. La marque de l'acceſſit ou du ſecond prix eſt une chaîne ſeulement. La médaille d'argent ſertie en or, porte une fleur-de-lys rayonnante, dont les rayons écartent des nuages, & ſur le revers un fer à cheval; au-deſſus eſt écrit : *Prix de ferrure*, & autour : *Ecole royale vétérinaire.* Celle du prix d'opérations eſt différente, en ce que ſur le revers, il y a une flamme à ſaigner, & au-deſſus, *Prix d'opérations.* La chaîne eſt attachée à une belliere ſoudée ſur la bordure.

Les familles des éleves ſortis des écoles avec la, ou les médailles, car ils peuvent les avoir toutes

deux, ſont tenues expreſſément de les renvoyer au directeur-général, lors de la mort des éleves; la valeur leur en eſt reſtituée en argent.

C'eſt toujours de la main du miniſtre, ayant le département des écoles, que les éleves reçoivent cette récompenſe.

Les éleves brévetés & ceux qui n'ont obtenu que la chaîne, peuvent, par leurs mœurs, leur zele, leurs travaux & leur application, obtenir la médaille, quoiqu'elle ne ſoit adjugée généralement qu'à ceux qui ont donné des preuves convaincantes de leurs talens dans le concours de pratique. C'eſt ainſi que M. *Douté*, éleve établi à Tours, l'a obtenue pour ſes ſuccès, ſur la demande de M. l'intendant au miniſtre, après la réduction parfaite de la fracture de l'os de l'avant-bras d'un étalon royal très-précieux (1).

Brevets.

Les artiſtes-vétérinaires étant très-fréquemment en concurrence avec les maréchaux, pour les rapports en juſtice ſur l'état ſain ou maladif des animaux morveux & autres, ſur les ouvertures des cadavres, &c.; & les titres que les uns & les

(1) *Voyez* ci-après la ſéance publique tenue à l'école d'Alfort le 9 Mai 1790; & dans la premiere partie du volume de 1792, celle tenue le 15 Août 1791.

autres prennent quelquefois, ayant donné lieu à des nullités de procédures & à des perſonnalités entre les nommés d'office, pluſieurs éleves ayant pris celui de *Médecin vétérinaire*, en refuſant aux maréchaux le droit de ſe dire également *Médecin*: ce mot, qui, dans ſa primitive ſignification, eſt attaché ſans diſtinction à toutes les perſonnes qui traitent & guériſſent, eſt devenu avec le temps une qualité particuliere aux ſavans que le gouvernement reconnoît pour tels; le mot *Vétérinaire* dans ſa vraie acception, voulant dire lui ſeul *Médecin d'animaux*, il eſt ridicule d'y ajouter celui de *Médecin*, qui alors ne ſignifie rien. D'ailleurs ſa majeſté n'ayant accordé aux éleves brévetés de ſes écoles vétérinaires, par un arrêt de ſon conſeil, que le titre de *privilégiés en l'art vétérinaire*, il leur eſt expreſſément enjoint de n'en point prendre d'autre à l'avenir que celui mentionné au brevet à eux accordé par le roi & expédié par l'un des ſecrétaires d'état.

Adminiſtration générale des Écoles, en 1790.

M. JOLY DE FLEURY, conſeiller d'état, miniſtre des finances, à Paris.

M. GUERRIER DE BEZANCE, maître des requêtes, chevalier-honoraire de l'ordre militaire

de Malthe, inſpecteur des haras ; à Paris, *chargé du détail.*

École d'Alfort.

M. CHABERT, penſionnaire du roi, directeur-général des écoles vétérinaires, profeſſeur de maladies externes & internes, d'épizooties, des opérations, & des appareils & bandages. (*Voyez* la premiere partie des volumes de 1791 & 1792).

M. CHABERT, officier de dragons, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, commandant les éleves militaires, aux Caſernes.

M. FLANDRIN, directeur de l'école, profeſſeur de la connoiſſance extérieure des animaux, du choix des chevaux & de l'hygiene. (*Voyez* la premiere partie des volumes de 1791 & 1792).

M. VINCENT, de l'académie royale des ſciences, belles-lettres & arts de Rouen, profeſſeur d'anatomie pour la peinture & la ſculpture, penſionnaire du roi.

M. BULLION, profeſſeur, chargé du ſoin des hôpitaux.

M. CHANUT, profeſſeur d'anatomie & de botanique. (*Voyez* dans la premiere partie du volume de 1792, la ſuite de l'hiſtoire de l'école vétérinaire).

M. DÉCHAUX, profeſſeur de matiere médicale, de

chymie & pharmacie. (*Voyez* la premiere partie du volume de 1791).

M. CHAPET, chargé du ſoin des forges. (*Voyez* la premiere partie du volume de 1791.)

M. MOLIN, régiſſeur.

M. COCHU, médecin, à Paris.

M. DIDIER, chirurgien, à Paris.

M. JOLLET, chirurgien, à Charenton.

Les religieux du couvent de Picpus, établis au village de ce nom, près la barrière du trône, à Paris, ont fait pendant pluſieurs années les fonctions d'aumônier, à l'école.

École de Lyon.

Cette école, établie au faubourg de la Guillotiere, eſt dirigée ſur les mêmes erremens que celle de Paris.

M. BREDIN, directeur & profeſſeur, à l'école.

Il a publié pluſieurs mémoires & quelques ouvrages polémiques ſur l'art vétérinaire. Nous les ferons connoître dans la partie bibliographique de notre ouvrage.

M. HENON, profeſſeur d'anatomie, des opérations, &c.; à l'école.

Il a auſſi publié pluſieurs mémoires ſur différentes parties de l'art vétérinaire dans les journaux d'agriculture & autres.

M. GUINET, ſous-profeſſeur.

M. Beaupré, régiſſeur.

On a placé dans le cabinet d'anatomie de cette école une copie du buſte que ſa majeſté a fait élever à la mémoire de feu *Bourgelat*, dans l'école vétérinaire de Paris.

Liste alphabétique des éleves ſortis des Écoles vétérinaires de France, depuis leur inſtitution. (1)

A

Abildgaard (*Pierre-Chrétien*), docteur en médecine, directeur & profeſſeur de la ſcience vété-

---

(1) Cette liſte eſt le réſultat du dépouillement des regiſtres de la ſortie des éleves de l'école d'Alfort, & de leur correſpondance particuliere; quoiqu'elle ſoit beaucoup plus étendue que celles qu'on trouve dans les premieres éditions de l'*Almanach vétérinaire*, nous ſentons cependant combien elle eſt encore incomplette, non-ſeulement parce que nous n'avons pas tous les noms des éleves ſortis de l'école de Lyon, mais encore parce qu'un grand nombre ſont changés de régiment ou de domicile; que pluſieurs, lors de leur ſortie, n'annonçoient pas encore ce qu'ils ſeroient en état de faire, & enfin parce que nous ignorons vraiſemblablement la mort de beaucoup. Nous invitons tous les artiſtes-vétérinaires à nous faire connoître les omiſſions & les erreurs que nous avons pu commettre à leur égard, nous les rectifierons ſucceſſivement dans les volumes ſuivans. Nous avons ſuivi l'ordre alphabétique comme étant le plus commode pour la recherche des noms.

rinaire à l'école royale de Copenhague, membre des ſociétés royales des ſciences danoiſe & norvegienne ; de celle de médecine de Copenhague, de la ſociété phyſiographique de Lund, &c.; à Copenhague.

Il a publié pluſieurs ouvrages danois, allemands & latins ſur l'art vétérinaire. Nous les ferons connoître dans la quatrieme partie de nos volumes.

Agret, à Gap, département des Hautes-Alpes.

Ailhet, à l'Eſcabanne, département du Lot. Il a la médaille.

Alexis, à Bergerac, département de la Dordogne.

Allaire, à Bourg, département de l'Ain.

Angard, à Limoges, département de la Haute-Vienne.

Anginiard, dans le ci-devant régiment de Berry, cavalerie.

Ardouin, ancien profeſſeur d'anatomie, à l'école d'Alfort, à Paris. Mort.

Arnal, à Meyrnies, près Nîmes, départ. du Gard.

Arnaud (*Jacques*), à Lyon, département du Rhône. Mort.

Arnaud, à Moulins, département de l'Allier.

Nous donnerons, dans un autre volume, la liſte des éleves ſortis des écoles, & jugés en état d'exercer l'art vétérinaire depuis l'année 1790.

Il exerce auſſi la médecine humaine, & tient des bains de ſanté.

Arnoud, dans le ci-devant régiment de Penthievre, dragons.

Arquinet, à Luxeuil, département de la Haute-Saone.

Aſtorcq, à Aulps, département du Var.

Aubert, à Sompſois, départ. de la Haute-Marne.

Aubert, dans le ci-devant Anjou.

Aubin, dans le ci-devant régiment du Meſtre-de-Camp, dragons.

Auger, à Boulogne, département du Pas-de-Calais.

Augis, au Mans, département de la Sarthe. Il a la médaille.

Auricane, à Paris. Il a la médaille de ferrure.

Arnaud, au Port-au-Prince, iſle Saint-Domingue. Il a la médaille.

Aymard, à Clermont, départ. du Puy-de-Dôme.

B.

Baethman, à Berg-ſaint-Vinox, département du Nord.

Baldran, à Clermont, département du Puy-de-Dôme.

Bancourt, à Clermont, département de la Meuſe.

Baourd, dans le ci-devant troiſieme régiment des Chaſſeurs à cheval.

Barbe, à Boulogne, département de Paris.

Barbier, à Porentruy, département du Mont-Terrible.

Barjollin, à Angoulême, département de la Charente. Mort.

Barré (*Joſeph*) aîné, à Yſſoudun, département de l'Indre.

Barré jeune, à Cayenne. Il en étoit de retour, & étoit à Paris en 1792.

Barrier (*Louis*), pere, membre de la ſociété de médecine de Chartres, correſpondant de la ſociété d'agriculture de Paris, à Chartres, département d'Eure & Loir. Il a la médaille.

Il a publié pluſieurs obſervations & quelques articles de médecine vétérinaire dans le journal de médecine, dans les feuilles chartraines, dans l'Encyclopédie, & dans nos volumes.

Barthélemy, dans le régiment ci-devant Dauphin, dragons.

Baruel, dans le département du Lot. Il a la médaille.

Baudenbacher, à Morat, dans le canton de Berne. Il a la médaille.

Bazet, dans le ci-devant Bearn.

Bazin, à Villers-au-Terre. Il a la médaille.

Beauclain, membre de la ſociété d'agriculture à Dijon, département de la Côte-d'Or. Il a la médaille.

Beaumont, à Strasbourg, département du Bas-Rhin.
Il a publié quelques mémoires ſur des épizooties.

Beauvais, à l'Iſle de France. Mort.
Il a publié des mémoires particuliers ſur les maladies des animaux de cette Iſle.

Begel, dans l'Amérique ſeptentrionale.

Beller, pere, à Vendôme, département de Loir & Cher.

Belleval, dans le ci-devant régiment du Colonel-Général, cavalerie.

Bellot, à Tincint, département de la Drôme.

Benoît, à Prigny, département de la Marne.

Bergere, à Baumes-les-Dames, département du Doubs. Mort.

Bergeron, à Senlis, département de l'Oiſe.

Berlemont, à Mons, département de Jemmapes.

Bernard, à Creſſin, département du Jura.

Bertier, à Meudon, département de la Seine.

Beſquait, à Paris.

Beſſiere, à Vienne-en-Autriche.

Berthaux, dans le ci-devant régiment de Cuſtine, dragons.

Bertin, à Roye, département de la Somme.

Bethoux, à Romans, département de la Drôme.

Bigot, à Bourges, département du Cher. Il a la chaîne.

Bizouard, à Auxerre, département de l'Yonne.

Blouzard,

Blouzard, pere, à Pont-de-Vaux, département de l'Ain.

Blouzard, fils, à Bourg, département de l'Ain.

Bochet, à Sécy, département du Rhône.

Bollini, à Mantoue, membre de la ſociété d'agriculture de cette ville.

Bonet, à Albi, département du Tarn.

Borel, à Neuf-Châtel, en Suiſſe.

Borelly, dans le ci-devant Dauphiné.

Boſcaſſe, à Caſtelnaudari, département de l'Aude.

Bouché (*Mathurin*), à Lille, département du Nord. Il a la médaille.

Boudier, à Lille, département du Nord. Mort.

Bouguerod, à Saint-Claude, département du Jura.

Boulvin, dans la ci-devant Flandre.

Bouſſin, dans le département de la Côte-d'Or.

Boutin, à Salins, département du Jura. Il a la médaille.

Brachet, à Nantua, département de l'Ain.

Brade, à Avallon, département de l'Yonne.

Branck, dans le ci-devant régiment d'Eſterhazy, huſſards.

Brard, à la Ferté-ſous-Jouarre, département de Seine & Marne. Il a la médaille.

Brault, dans la ci-devant Touraine.

Bravi (*Gilbert*), aîné, à Montargis, département du Loiret.

Bravi (*Aimé*), cadet, même département.

Brazier, docteur en médecine, correſpondant de la ſociété royale de médecine de Paris, à Beſançon, département du Doubs.

Il a publié pluſieurs obſervations & quelques mémoires, ſur les maladies épizootiques; il eſt rédacteur de quelques articles de médecine vétérinaire dans le dictionnaire d'agriculture de *Rozier*.

Bredin, pere, directeur de l'école de Lyon; membre des ſociétés de médecine & d'agriculture du département du Rhône; aſſocié de celle d'agriculture du département de la Seine. Il a la médaille. (*Voyez* ci-devant page 43).

Bredin, fils, profeſſeur à l'école de Lyon; membre des ſociétés de médecine & d'agriculture du département du Rhône.

Brethons, à Saint-Sever, département des Landes.

Brezieres, à Saint-Pourçain, départ. de l'Allier.

Bruche, à Montelimart, département de la Drôme.

Bruchet, dans le ci-devant régiment d'Artois, dragons.

Brugnone (*Jean*), profeſſeur en chirurgie à l'univerſité de Turin; directeur de l'école royale vétérinaire, & du haras de Chivaſſo; membre de l'académie royale des ſciences & de la ſociété agraire de Turin, de celle des Aniſtamici de Belluno; correſpondant du muſée de Paris; à Turin.

Il a publié pluſieurs ouvrages italiens, latins & françois, ſur l'art vétérinaire. Nous en donnerons la notice dans la quatrieme partie de nos volumes.

Brunet, à Lille, département du Nord.

Brunet, à Grenoble, département de l'Iſere. Mort.

Bruyere, à Dombes, département de l'Ain.

Bry, à Mayenne, département de la Mayenne.

Bullion, à Toulouſe, département de la Haute-Garonne. Il a la médaille.

Buſillon, à Mont-Flanquin, département du Lot.

C.

Calu, à Savigny-ſur-Bray, département de Seine & Marne.

Cambai, pere, à Cambrai, départ. du Nord. Mort.

Cambrai, à Valenciennes, même département.

Campion, à Montivilliers, département de la Seine inférieure.

Campion, à Bolbec, même département.

Caruel, pere, dans le ci-devant régiment des Chaſſeurs de Franche-Comté.

Caruel, fils aîné, dans le même régiment. Il a la chaîne. Mort.

Caruel, à Carentan, département de la Manche.

Caſſet, dans le ci-devant régiment des Chaſſeurs des Pyrénées.

Caſſet (*Jean-Charles-Léon*), à Aveneſcourt, département de la Somme. Mort.

Caſtan, à Orange, département de la Drôme.

Caſtra, à Tarbes, département des Hautes-Pyrénées.

Ceſar (*Nicolas*), à Paris; membre du jury de l'école vétérinaire d'Alfort. Il a la médaille.

Chabert (*Philibert*), directeur de l'école d'Alfort; membre des ſociétés de médecine & d'agriculture de Paris; aſſocié de l'inſtitut national; correſpondant de la ſociété d'agriculture de Verſailles, &c. (*Voyez* ci-devant page 42, & la premiere partie du volume de 1791).

Chabert, à Angers, départ. de Maine & Loire.

Chambe, à Goneſſe, département de Seine & Oiſe. Il a la chaîne.

Chapet (*François*), à Paris. Il a la médaille de ferrure.

Chardin, dans le ci-devant régiment Dauphin, cavalerie.

Chardin, dans le ci-devant régiment Royal-Etranger, cavalerie.

Chariot, dans le ci-devant régiment Royal, cavalerie.

Charpentier, à Orbec, département du Calvados.

Charrier, à Houdan, départem. de Seine & Oiſe.

Chataing, à Moneſtier, départ. des Hautes-Alpes.

Chatelain, dans la ci-devant Franche-Comté.

Chaumontel, profeſſeur, à l'école d'Alfort.

Chauveau, à Rions, département de la Gironde.

Chauveau, à Chantilli, département de l'Oiſe.

Cherradam, dans le départ. des Hautes-Alpes.

Chevalier (*Nicolas-Simon*), à Franciade, département de la Seine. Il a la médaille.

On trouvera quelques obſervations de lui dans nos volumes.

Chevalier, à Quimper, département du Finiſtere.

Chevilliard, à Beaune, départ. de la Côte-d'Or.

Cholet (*Louis*), à Chaumont, département de la Haute-Marne. Il a la médaille.

Cholet (*Jean-Chriſtophe*), à Blaiſe-le-Châtel. Il a la médaille de ferrure.

Clemencet, à Maintenon, département d'Eure & Loir. Il a la chaîne. Mort.

Colomb, à la Guillotiere, département du Rhône. Il eſt membre du juri de l'école vétérinaire de Lyon.

Commaille, à Crux, département de l'Yonne.

Conſul, à Turin.

Contier, à Lyon, département du Rhône. Mort.

Coquet, à Neuf-Châtel, département de la Seine-inférieure. Il a la médaille.

Il a publié pluſieurs mémoires ſur les épizooties qui ont régné dans ſa province; pluſieurs obſervations de médecine vétérinaire dans le journal de médecine, & dans nos volumes.

Cordier, dans le régiment ci-devant Lorraine, cavalerie. Il a la chaîne.

Cornet, à Liége, département de l'Ourthe.

Courbebaiſſe, à Aurillac, département du Cantal.

Croſne, à Huningue, département du Haut-Rhin.

Croue (*Hippolite*), à Lyon, département du Rhône. Mort.

Cuniot, à Bevoi, dans la ci-devant Franche-Comté.

D.

Daigremont, à Craon, départ. de la Mayenne.

Dallier, dans le ci-devant régiment Dauphin, cavalerie.

Damalix, aîné, correſpondant de la ſociété d'agriculture de Paris; à Beſançon, département du Doubs.

Il a publié quelques ouvrages ſur les haras de Franche-Comté. Nous les ferons connoître.

Damalix, jeune, à Grai, départ. de la Haute-Saône.

Damne, dans le département du Doubs.

Dapoigny, au pont de Bonvoiſin, départ. de l'Iſere.

Daunier, dans le corps d'Artillerie.

Dauvergne, à Orgelet, département du Jura.

Dauvergne, à Juſſey, même département.

Daye, à Langeac, département de la Haute-Loire.

Décalonne, à Tournay, département de Jemmappes. Il a la médaille.

Déchamps, aîné, à Rouen, département de la Seine inférieure. Mort.

Déchamps, jeune, à Evreux, départ. de l'Eure.

Déchaux, ex-profeſſeur, à l'école d'Alfort.

Décotes, à Tournan, département de Seine & Marne. Mort.

Deguin, dans le ci-devant régiment Royal, cavalerie.

Delaigue, dans le ci-devant régiment de Conti, dragons.

Delaunay, à Arſange.

Delpeche, à Achicourt, près Béthune, département du Pas-de-Calais.

Delſauvenier (*Paul*), à Bruxelles, département de la Dyle.

Delſauvenier (*Ignace*), même lieu & même départ.

Demaſi, à Namur, départ. de Sambre & Meuſe.

Demanges, à Metz, département de la Moſelle.

Denis, à Montoire, département de Loir & Cher.

Depouſier, à Fontenay-le-Fleury, près Verſailles, département de Seine & Oiſe.

Il a un établiſſement pour mettre des chevaux au verd.

Deſaulti, à Daubigny, département du Cher.

Déſautrix, dans le département du Pas-de-Calais.

Desbart, à Heilly, par Corbie, département de la Somme. Il a la médaille.

Desjardins, dans le ci-devant régiment du Roi, dragons.

Deſlonchamps, à Ardres, département du Puy-de-Dôme.

Deſplas aîné, vétérinaire des écuries du Directoire; membre de la ſociété de médecine & de celle des ſciences, lettres & arts de Paris; membre du juri de l'école vétérinaire d'Alfort; à Paris. Il a la médaille. (*Voyez* la premiere partie du volume de 1791).

Deſplas jeune, ancien chef des forges à l'école d'Alfort; au Cap-François, île Saint-Domingue. Mort.

On trouvera quelques obſervations de lui dans le volume pour l'année 1793.

Deſtouches, à Loray.

Deſtouches, à Ville-Neuve-la-Guyart, département de l'Yonne.

Devé, à la Bouille, départ. de la Seine inférieure.

Didnée, à Montreuil, département du Pas-de-Calais. Mort.

Dietrich, dans le département du Haut-Rhin.

Dion, à Meaux, département de Seine & Marne.

Doiſeau, à Vic, département de la Meurthe.

Dominelli, directeur & profeſſeur de la ſcience vétérinaire, hippiatre en chef des écuries du roi de Naples, à Naples.

Dopfeld, à Lunéville, département de la Meurthe.

Dorfeuille, au Port Sainte-Marie, département de Lot & Garonne.

Il a publié pluſieurs mémoires ſur des épizooties, & il eſt à la tête d'une école vétérinaire pratique.

Dorifi, pere, dans le régiment des ci-devant Carabiniers. Il a la médaille.

Dorifi, fils, dans le même régiment. Mort.

Dorival, à Clermont.

Dorly, à Creve-Cœur, département de l'Oiſe.

Dormont, à Décize, département de la Nievre.

Doſmont, dans le régiment ci-devant Montecler, dragons.

Doublet (*Jean*), membre du juri de l'école vétérinaire d'Alfort ; à Paris. Il a la médaille.

Doublet (*Jacques-Antoine*), à Amiens, département de la Somme. Il a la médaille.

Doublet, à Vertus, département de la Marne.

Doublet (*Jean-François*), dans le ci-devant régiment de Languedoc, dragons.

Doucet (*François*), à l'Aigle, départ. de l'Orne.

Doucet (*Auguſtin-René*), à Nogent-le-Rotrou, département d'Eure & Loir.

Doucet (*Sébaſtien*), même lieu & même départ.

Douté, à Tours, département d'Indre & Loir. Il a la médaille. (*Voyez* ci-devant page 40).

Dubois, à Gacé, département de l'Orne.

Duc, à Mâcon, département de Saône & Loire.

Ducardonnet, dans le régiment ci-devant Royal-Rouſſillon, cavalerie.

Ducaſtel, dans le 3e. régiment des chaſſeurs à cheval.

Duché, à Dôle, département du Jura. Mort.

Duché, à Châlons-sur-Saône, département de Saône & Loire.

Duchemin, à Argeuil, département de la Seine-inférieure. Il a la médaille.

Dufour, à Nancy, département de la Meurthe.

Dupoux, dans le ci-devant Vivarais.

Dupuis, dans le régiment ci-devant Belsunce, dragons.

Dupuis, professeur, à l'école d'Alfort.

Durand, à Lyon, département du Rhône.

Duranton, à Champex, département du Cantal.

Durivaux, à Mellé, départ. des deux Sevres. Mort.

Dutronc, à Longjumeau, département de Seine & Oise. Il a la chaîne.

E.

Eckens, à Anvers, département des deux Nethes.

Edouard, à Yette, département du Pas-de-Calais.

Il a fait un grand nombre d'observations sur les maladies des yeux, & sur l'opération de la cataracte dans l'homme & dans le cheval. Ces observations qu'on trouve imprimées dans la troisieme partie du volume de 1793, lui ont fait obtenir la médaille. (*Voyez* dans la premiere partie du volume de 1792, la séance publique de l'école d'Alfort, du 15 Août 1791).

Estevez, professeur à l'école vétérinaire, à Madrid.

Il a traduit & publié quelques ouvrages en espagnol sur l'art vétérinaire. Nous les ferons connoître.

F.

Faget, au Port Sainte-Marie, département de Lot & Garonne. Il a la chaîne.

Falconnet, à Lyon, département du Rhône.

Faure (*Etienne*), dans le départ. de la Haute-Loire.

Faure (*Jean*), à Saint-Chamond, même départem.

Fauré, fils, à Paris.

Faynot, à Moulins, département de l'Allier.

Fayol, dans le régiment ci-devant des Chaſſeurs de Champagne.

Ferdenzi, à Milan.

Ferien, à Nevers, département de la Nievre.

Fillias, à Aurillac, département du Cantal.

Flandrin (*Pierre*), directeur-adjoint, profeſſeur à l'école d'Alfort, aſſocié de l'inſtitut national. Mort. (*Voyez* la premiere partie du volume de 1791).

Flaubert (*Antoine*), à Nogent-ſur-Seine, département de l'Aube. Il a la chaîne.

Flaubert (*Nicolas*), à Bagneux, département de la Côte-d'Or.

Fleury, à Carrhais, départem. du Finiſtere. Mort.

Forgues, à Laon, département de l'Aine.

Foron, à Dijon, département de la Côte-d'Or.

Fournier (*François*), à Beuvron, département du Calvados.

Fournier (*Bernard*), à Gex, départ. de l'Ain.

Fournier (*Henri*), à Dijon, département de la Côte-d'Or.

Frappa, à Tullins, département de l'Iſere.

Il a publié un petit écrit polémique, en réponſe à ce que M. l'abbé *Teſſier* avoit dit des écoles vétérinaires de France, dans le dictionnaire d'agriculture de l'Encyclopédie méthodique.

Froideveau, dans la Montagne, département du Mont-Terrible.

G.

Gaitou, à Rabaſtens, département du Tarn.

Gallet, à Necy dans la ci-devant Normandie. Il a la chaîne.

Gand, à Clermont-Ferrand, département du Puy-de-Dôme.

Garnier, à Ardres, départ. du Pas-de-Calais.

Gaudron, dans le 17e. régiment de dragons.

Gaullet, à Bar-ſur-Aube, département de l'Aube.

Gauthier, à Paris.

Gavard, à Chambery, départ. du Mont-Blanc.

Gay, à Baſſac, département de la Charente. Il a la médaille.

Gely (*Jean-Baptiſte*), à Paris.

Geneſté, dans le ci-devant Dauphiné.

Gerard, au haras, à Roſieres-les-Salines, département de la Meurthe.

Gervaiſot, dans le ci-devant régiment de Noailles, dragons. Il a la médaille. Mort.

Gervi, à Gannat, département de l'Allier. Il a la médaille. Mort.

On trouvera plusieurs observations de lui dans la troisieme partie de nos volumes.

Gilbert (*F. H.*), directeur-adjoint, professeur à l'école d'Alfort, de l'institut national, correspondant de la société d'agriculture de Versailles, &c. Il a la médaille.

Il a publié plusieurs ouvrages que nous ferons connoître. (*Voyez* la premiere partie du volume de 1791.)

Gimé, dans le ci-devant régiment Royal-Cravatte, cavalerie.

Gimet, dans le régiment ci-devant Chabot, dragons.

Girard (*Claude*), à Douai, départ. du Nord.

Girard (*Jacques*), à Valenciennes, département du Nord.

Girard (*Jean*), professeur, à l'école d'Alfort.

Il a publié un ouvrage sur l'anatomie comparée, que nous ferons connoître.

Girardin, dans le cinquieme régiment de dragons. Il a la médaille.

Girardot, ancien professeur d'anatomie à l'école d'Alfort, à Paris. Il exerce la chirurgie, & fait distribuer des annonces de remedes secrets, sur le Pont-Neuf.

Giraud (*Joseph*), à Paris. Il a la chaîne.

Giraud (*Dominique*), à Nîmes, départ. du Gard.

Godine, aîné, profeſſeur à l'école d'Alfort. Il a la médaille.

Il a publié quelques mémoires ſur les épizooties.

Godine, jeune, garde des collections & bibliothécaire, à l'école d'Alfort.

Gooſſen, à Caſſel.

Granville, dans le ci-devant régiment de Deux-Ponts, dragons.

Gratard, dans la ci-devant Franche-Comté.

Gréſillon, à Verteil, dans le ci-devant Poitou.

Grippiere (*François-André*), fils aîné, à Paris. Mort.

Grognier, profeſſeur, à l'école de Lyon.

Groſmi, dans le département du Pas-de-Calais.

Guéan, à Yette, même département.

Guillaume, dans le ci-devant régiment de Deux-Ponts, dragons.

Guillegoz, à Lure, département de la Haute-Saône. Mort.

Guillegoz, profeſſeur, à l'école de Lyon.

Guiller, à Arbois, département du Jura.

Guillerot, dans le département de la Haute-Vienne.

Guilloïs, au Mans, département de la Sarthe.

Guinet, membre du jury de l'école vétérinaire; à Lyon, département du Rhône.

Guſtin, à Luxembourg, département des Forêts.

Guyot (*Philippe*), dans l'iſle de Corſe.

Guyot (*Philibert*), à Aix, département des Bouches-du-Rhône.

H.

Habert (*Jean-Baptiſte*), à la Charité-ſur-Loire, département de la Nievre.

Hai, en Bugei, département de l'Ain.

Hape, à la Chatre, département de l'Indre.

Hapet la Chenaye, ancien profeſſeur à l'école d'Alfort, aſſocié de la ſociété royale des ſciences & des arts du Cap-François, à la Guadeloupe.

Il a donné des *obſervations & expériences ſur l'analyſe de la ſalive du cheval*, dans les Mémoires de la ſociété royale de médecine, années 1780-1781, & pluſieurs autres mémoires ſur les épizooties.

Hardy (*Pierre*), dans le départ. d'Indre & Loire.

Hawemann, directeur des haras & profeſſeur à l'école électorale vétérinaire, à Hanovre.

Heberlin, à Anſpack.

Herbulot, à Sédan, département des Ardennes.

Henon, directeur-adjoint, profeſſeur à l'école de Lyon; membre des ſociétés de médecine & d'agriculture du département du Rhône. Il a la médaille. (*Voyez* ci-devant page 43.)

Hérouard, à Maule, départ. de Seine & Oiſe.

Hervier, dans le ci-devant régiment du Commiſſaire-Général, cavalerie.

Hoquet, à Laone, dans la ci-devant Flandres.

Hubert, dans le ci-devant régiment de Chartres, dragons.

Hugé, dans le ci-devant régiment du Roi, cavalerie.

Humbert, dans le ci-devant régiment d'Artois, cavalerie.

Humbert, à Veſoul, départ. de la Haute-Saône.

Hurard (*Bernard*), à Bourges, départ. du Cher.

Huzard (*Jean-Baptiſte*), à Paris; de l'inſtitut national; des ſociétés de médecine; des ſciences, lettres & arts; d'inſtitution; d'agriculture de Paris; correſpondant de celles d'agriculture de Verſailles, de Dijon, de Nancy; du conſeil d'agriculture du miniſtre de l'intérieur; membre du jury de l'école vétérinaire d'Alfort. Il a la médaille. (*Voyez* la premiere partie du volume de 1791).

Hyvernot, dans le ci-devant régiment de Normandie, cavalerie.

I.

Ignard (*Claude*), à Châlons, département de Saône & Loire.

Ignard (*Jean*), à Dijon, département de la Côte-d'Or. Il a la médaille.

Ignard (*Nicolas*), au Fays-Billot, département de la Marne. Il a la chaîne.

J.

J.

Jacquemart, ancien profeſſeur d'anatomie à l'école d'Alfort; à Nangis, département de Seine & Marne. Il a la médaille.

Jacques, ancien chef des hôpitaux à l'école d'Alfort; dans le ci-devant régiment des Chaſſeurs des Cevennes. Il a la médaille.

Jailloux, ancien ſous-profeſſeur d'anatomie à l'école d'Alfort; à Dôle, département du Jura.

Jardin, dans le régiment ci-devant Dauphin, cavalerie.

Jeannin, à Montereau-faut-Yonne, département de Seine & Marne.

Jeannin, à Sainte-Menehould, départ. de la Marne.

Joſt, à Murgon, département de l'Eure.

Journet, à Mont-Rédon, département de l'Aude. Il a la médaille.

Julliard, à Nantua, département de l'Ain.

K.

Kaindeler, à Gannat, département de l'Allier. Il a la médaille.

Koenig, voyez *Leroy*.

Kowski, voyez *Pion-Kowski*.

L.

Labattu, à Poulpry, département de l'Aude.

Laborde, à Auch, département du Gers.

Lacoeuilhe, pere, ancien profeſſeur à l'école d'Alfort; à Soiſſons, département de l'Aîne.

Lacroix, à Rhetel, département des Ardennes. Il a la médaille de ferrure.

Lacroix, à Poitiers, département de la Vienne.

Lacroix (*Pierre*), à la Grue, département de Lot & Garonne.

Lafaie, à Saint-Remi, département de la Dordogne. Il a la chaîne.

Lafond, à Seyſſel, département de l'Ain. Il a la médaille.

Lagnier, dans le ci-devant régiment des Cuiraſſiers.

Lallemant, au dépôt des remontes, au Bec, départ. de l'Orne.

Lamaniere, dans le département de la Somme. Il exerce auſſi la chirurgie humaine.

Lamaille, dans le régiment ci-devant Royal, dragons. Mort.

Lamarque, à Condom, département du Gers.

Lambert, dans le régiment ci-devant de la Reine, cavalerie.

Lamiral, à Châtillon-ſur-Seine, département de la Côte-d'Or.

Lamoniagne, à Valence, départ. de la Drôme.

Lanan, dans la ci-devant Normandie.

Langevin, dans le régiment ci-devant Royal-Pologne, cavalerie. Il a la chaîne.

Languenard, ancien profeſſeur à l'école d'Alfort; au dépôt des remontes, à Lunéville, département de la Meurthe. Il a la médaille.

Lanne, à Orléans, département du Loiret.

Lannoy, au Cateau-Cambreſis, départ. du Nord.

Lanos, à Mortagne, département de l'Orne.

Lapole, voyez *Lompagieu-Lapole*.

Laponge, à Mareuil.

Larmande, ancien inſpecteur du haras d'Exmes; à Nonant, département de l'Orne. Il a la médaille.

Laroche, à Lyon, département du Rhône.

Laſſere, vétérinaire en chef des écuries du roi de Portugal, à Lisbonne.

Laurant, à Montauban, département du Lot.

Laurent, de Franche-Comté, ancien profeſſeur aux écoles vétérinaires. Il exerce auſſi la chirurgie humaine. Mort.

Laurent, à Gaillac, département du Tarn.

Lautier, à Rennes, département d'Iſle & Villaine. Il a la médaille de ferrure.

Lauzeral, à Albi, département du Tarn.

Lavy, à Dôle, départ. du Jura. Il a la chaîne.

Leboucher, au Mans, département de la Sarthe.

Lebrun, à l'école d'Alfort. Il a la chaîne.

Lecœur, à Melun, départ. de Seine & Marne.

Lecuyer (*François*), à Lucy-le-Bois, département de l'Yonne. Il a la chaîne.

Lecuyer (*Jean*), à Étampes, département de Seine & Oiſe. Il a la médaille.

Lefevre, à Carentan, département de la Manche.

Legay, à Doulens, département de la Somme. Il a la médaille.

Leger, freres, à Mont-Flanquin, département du Lot.

Legoulon, à Sédan, département des Ardennes.

Leiſtner, à Anſpach.

Lejeune, à Saint-Maur-lez-Foſſés, département de Seine & Marne.

Lejeune (*Pierre-Benoît*), à Stenay, département de la Meuſe.

Lelievre, à Brinvilliers-la-Motte.

Lembon, à Beauvais, département de l'Oiſe. Il a la médaille.

Lepar, à Lyon, département du Rhône. Mort.

Leprevoſt, aîné, à Rouen, département de la Seine-inférieure.

Il a publié une Inſtruction ſur le claveau.

Leroi, dans le deuxieme régiment des Huſſards.

Leſcrieres, au Bourg près Argentan, département de l'Orne.

Leymarie, à Brives-la-Gaillarde, département de la Correze.

Lombard (*Claude-Nicolas*), à Brienne, département de l'Aube. Il a la médaille.

Lompagieu-Lapole (*Jean*), au Cap-François, île Saint-Domingue. Mort.

Il a publié un ouvrage sur les maladies des animaux dans la colonie de Saint-Domingue. Nous en donnerons la notice.

Lory, à Chion, département de l'Yonne.

Il est auteur d'un mémoire sur les haras de son département.

Louchard, à Longjumeau, département de Seine & Oise. Il a la médaille.

On trouve une observation de lui dans la troisieme partie du volume pour l'année 1792.

Lucotte, à Arnai-sur-Aroux, département de la Côte-d'Or.

Ludeau, à Outine dans la ci-devant Champagne. Il a la médaille.

Luchini, à Milan.

M.

Madaule, à Meaux, département de Seine & Marne. Mort.

Magdelena, à Semur, département de la Côte-d'Or. Il a la chaîne.

Magne, à Saint-Germain-de-Salembre, département de la Gironde. Il a la médaille.

Magrangeas, à Exideuil, départ. de la Dordogne.

Maillard (*François*), à Guignes, département du Pas-de-Calais. Il a la médaille.

Maillard (*Antoine-Dominique*), à Boulogne, département du Pas-de-Calais.

Il a publié un mémoire ſur l'épizootie qui a regné en Picardie, en 1773.

Maillet, dans le ſixieme régiment ci-devant des Chevaux-Légers.

Maillon, dans le régiment ci-devant de Lorraine, dragons.

Malatz, correſpondant de la ſociété royale de médecine de Paris; vétérinaire de la maiſon du roi d'Eſpagne; profeſſeur à l'école vétérinaire, à Madrid. Il a la médaille.

Il a publié des traductions & quelques ouvrages eſpagnols ſur la médecine vétérinaire. Nous les ferons connoître.

Malécot, à Paris.

Mancelle, à Lizieux, département du Calvados.

Mangin, dans le régiment des ci-devant Chaſſeurs des Alpes.

Mangin, dans le troiſieme régiment ci-devant des Chevaux-Légers.

Maranger, à Joinville, départ. de la Haute-Marne.

Marc, à Alquine, département du Pas-de-Calais.

Marechal, à Sezanne, département de la Marne.

Marillet, à Langon, département de la Gironde.

Marnieſſe, dans le deuxieme régiment ci-devant des Chevaux-Légers.

Marteau, dans la Légion ci-devant de Condé. Il a la chaîne.

Marteau, dans le régiment ci-devant des Chaſſeurs de Lorraine.

Maſquard, à Villa-Réal, en Portugal, dans la province de Tra-los-Montes.

Maſſa, à Gênes.

Maſſi, à Moiſſel, département de Seine & Oiſe.

Matheron, à Bourg, département de l'Ain.

Mathieux, à Namur, département de Sambre & Meuſe.

Mathorez, à Dunkerque, département du Nord.

Mauchand, dans le régiment ci-devant Royal-Champagne.

Maurette, à Saint-Sulpice-de-Lezat, département de la Haute-Garonne.

Maurin, à l'Eſpare, département de la Gironde.

Mayeur, à Nancy, département de la Meurthe.

Il a publié quelques mémoires ſur les épizooties. Nous les ferons connoître dans un de nos volumes.

Mayeux (*Jean-Joſeph*), à Rocroi, département des Ardennes.

Mayeux (*Louis-François-Joſeph*), à Aire, département du Nord.

Mazuy, à Dombes, département de l'Ain.

Mégelé, docteur en médecine, profeſſeur de la ſcience vétérinaire, à Mayence.

Il a publié des mémoires en allemand, ſur les épizooties. Nous les ferons connoître.

Mercurin, à Toul, département de la Meurthe.

Mermier, dans le ci-devant Bourbonnois.

Meſmin, dans le ci-devant Artois.

Meſſieux, à Giſſy, ci-devant au Haras du roi, à Watrouville, département de la Moſelle.

Meunier, à Saumur, départ. de Maine & Loire.

Meyer, dans le régiment ci-devant Lauzun, huſſards.

Mianne, dans la ci-devant Guienne.

Michalon, à Voiron, département de l'Iſere.

Michot, à Auxerre, département de l'Yonne.

Millot, à S.-Pierre-Dumont, départ de l'Ardêche.

Miquel, dans le régiment ci-devant Angoulême, dragons.

Moiſeau, dans le ci-devant Poitou.

Moneſtier, à Salſignac, département du Cantal. Il a la médaille.

Mongin (*Nicolas*), à Vaſſy, département de la Haute-Marne.

Mongin (*Pierre-Claude*), dans le régiment ci-devant du Roi, cavalerie. Il a la médaille.

Moorcroft, profeſſeur de la ſcience vétérinaire, à Londres.

Il ſe livre avec ſuccès à l'art vétérinaire, ſur lequel il a publié quelques nouvelles découvertes que nous ferons connoître.

Morel, dans la ci-devant Bretagne.

Moulade, à Mouzon, département de la Meuse. Il a la médaille.

Mouſſet (*Guillaume*), pere, à la Fleche, département de la Sarthe.

Mouſſet (*Jean-Paul*), fils, à Mont-Didier, département de la Somme.

Mouton, dans le régiment ci-devant Conti, dragons.

Moutonnet; à Bournonville, départ. de l'Aîne. Il a la médaille.

N.

Nawmann, profeſſeur à l'école royale vétérinaire, à Berlin.

Nay, à Dortan, département de l'Ain.

Nocq, pere, à Amiens, département de la Somme. Mort.

Il a publié des obſervations ſur l'épizootie qui a regné en 1773, en Picardie.

Nogues, dans le départ. de la Haute-Garonne.

Nouvion, pere, à Tain, départ. de la Drôme.

Noyez, à Montpellier, départ. de l'Hérault.

Nuytz, à Bruxelles, département de la Dyle.

O.

Oliveau, à Bordeaux, départ. de la Gironde.

Olivier, à Revel, départ. de la Haute-Garonne. Il a la médaille.

Ortoli, à Sartenne, en Corſe.

Orus, directeur de l'école vétérinaire, à Padoue.

Il a publié quelques ouvrages italiens ſur les beſtiaux, dont nous donnerons la notice.

P.

Paradis, au haras de Bain, départ. de l'Iſere.

Parnet, ancien profeſſeur d'anatomie à l'école d'Alfort; à Salins, département du Jura.

Paſquier, à Nantes, département de la Loire inférieure. Il a la médaille.

Péan (*François*), à Paris. Mort. (*Voyez* la premiere partie du volume de 1791).

Péan, à Nancy, département de la Meurthe.

Péan, à Loches, départ. d'Indre & Loire.

Peigné, à Chevilly, département du Loiret.

Pelé, à Touri, département d'Eure & Loir.

Perinet (*Charles*), au dépôt des étalons, au Pin, département de l'Orne.

Perrier, à Valogne, département de la Manche.

Pernet, à Vic, département de la Meurthe.

Peroche, à Brioude, départ. de la Haute-Loire.

Perray, à Bordeaux, département de la Gironde.

Perrin, dans le Canton de Berne.

Perrot, dans le régiment ci-devant Jarnac, dragons.

Periat, à Saint-Dizier, départ. de la Haute-Marne.

Petillat, à Saint-Pourçain, départ. de l'Allier.

Petit, dans le ci-devant régiment des Cuiraſſiers.

Petit, à Boufey, département de l'Orne. Mort.

On trouve quelques obſervations de lui dans la troiſieme partie de nos volumes pour 1791 & pour l'an III.

Petit (*François*), à Condom, départem. du Gers.

Petit (*François*), à Pontarlier, départ. du Doubs.

Petit, à Thionville, département de la Moſelle.

Petit, dans le ci-devant Poitou.

Petitviennet, à Myon, département du Doubs.

Peuchet, à Neufchateau, département des Voſges. Il a la médaille.

Il a publié une Inſtruction ſur l'épizootie qui a regné dans le département des Forêts en l'an IV, avec le C. *Petit* de Thionville.

Philouſeau, à Montaigu.

Philipon, à Saint-Pourçain, départ. de l'Allier.

Picard, dans le ci-devant régiment des Cuiraſſiers, cavalerie.

Piédana, à Marchiennes, département du Nord.

Pigeon, au Blanc, département de l'Indre.

Pion Kowski, en Pologne.

Plantier, à Bourbonne-les-Bains, département de la Haute-Marne.

Plantier, à Cremieu, département de l'Iſere.

On trouvera quelques mémoires de lui dans la troiſieme partie de nos volumes.

Plennizen, aux Deux-Ponts, départ. de la Sarre.

Ponti, à Milan.

Porte, à Saint-Amand, départ. de Loir & Cher.

Poti, dans le ci-devant Bourbonnois.

Poulain, à Lucy-ſur-Yonne, départ. de l'Yonne.

Poulet, à Taiay.

Pradier, à Limoges, département de la Haute-Vienne. Il a la médaille.

Praſt, à Valenjol.

Préau (*Pierre*), à Paris. Il a la médaille (*Voyez*, ci-après, la ſéance publique de l'école d'Alfort pour l'année 1789.)

Prevoſt, dans le ci-devant régiment Royal-Piémont, cavalerie.

Prieur, à Guenet, dans la ci-devant Bourgogne.

Prunier, dans le ci-devant régiment Royal-Pologne, cavalerie.

Puchois, à Bar-le-Duc, départem. de la Meuſe.

Q.

Quenot, à Bevot.

R.

Rambert, dans le ci-devant régiment de la Reine, dragons.

Ravanel, aux Deux-Ponts, départ. de la Sarre.

Renat, dans le ci-devant régiment Royal-Piémont, cavalerie. Il a la médaille.

Regnier (*Charles*), à Paris. Il a la médaille de ferrure.

Régnier, à Toul, département de la Meurthe.

Repiton, à Romans, département de la Drôme.

Richard, à Genève, département du Léman.

Richard, à Fontainebleau, département de Seine & Marne.

Richard (*Jean*), dans le ci-devant Languedoc.

Riſſe, à Saint-Avold, département de la Moſelle.

Rodet, à Clois, département d'Eure & Loir. Il a la médaille.

Rodriguez (*Bernard*), vétérinaire en chef de la cavalerie eſpagnole & des écuries de ſa majeſté catholique; profeſſeur à l'école vétérinaire, à Madrid.

Il eſt auteur d'un catalogue raiſonné des auteurs qui ont écrit en eſpagnol ſur la vétérinaire, l'équitation & l'agriculture. Il a auſſi traduit dans ſa langue pluſieurs ouvrages de *Bourgelat*, & a accéléré les progrès de l'art vétérinaire dans ſa patrie, en faiſant les fonds de pluſieurs prix ſur différentes parties de cette ſcience. On trouvera quelques mémoires de lui dans nos volumes.

Romenot, à Charny près Meaux, département de Seine & Marne.

Ronanuet (*Jean-Louis*), dans le ci-devant Languedoc.

Roudier, à Joigny, département de l'Yonne. Il a la médaille. (*Voyez*, ci-après, la ſéance publique de l'école vétérinaire d'Alfort, pour l'année 1790).

Rouſſe, dans le régiment des ci-devant Chaſſeurs de Hainault.

Rouſſeau, dans la ci-devant Marche. Il a la médaille.

Roy, à Langres, département de la Haute-Marne.

Ruſtan, à Neuvian, département de l'Aube.

S.

Salmon, à Namur, départ. de Sambre & Meuſe.

Sauvage, à Nantes, départ. de la Loire inférieure.

Sauvé (*Pierre*), à Paris. Il a la médaille. Mort.

Savoye, à Rheims, département de la Marne.

Schmick, à Bailleul, département du Nord.

Schmidt, profeſſeur de ferrure & des opérations à l'hôpital impérial vétérinaire, à Vienne en Autriche.

Schmidt, dans le ci-devant régiment de Bercheny, huſſards.

Sécretain (*François*), à Montaigu.

Seyrac, à Périgueux, départ. de la Dordogne.

Sick; profeſſeur à l'école royale vétérinaire, à Berlin.

Sylveſtre, à Genève, département du Léman.

Simon, à Bergoothen, départ. du Haut-Rhin.

Stoupfer, à Mulheim, électorat de Cologne.

T.

Taillard, au troiſieme régiment d'Huſſards.

Taiſſaidre, à Troyes, département de l'Aube.

Tanon, à Pau, département des Baſſes-Pyrennées.

Tavernier, à Brunel, départ. d'Eure & Loir.

Texier, à Saint Maixent, départ. des deux Sevres.

Il a publié la deſcription & le traitement de pluſieurs épizooties qui ont régné dans ſa province.

Thébaut, à Paris. Il exerce la chirurgie humaine.

Thiboulot, à Gray, départ. de la Haute-Saône. Il a la chaîne. Mort.

Thiélaudet, dans le ci devant premier régiment des Chaſſeurs à cheval.

Thomas, à Lons-le-Saunier, départem. du Jura.

Thomine, à Coutances, départ. de la Manche.

Thorel, à Lodève, département de l'Hérault.

Il a rédigé les articles de médecine vétérinaire dans le dictionnaire d'agriculture de *Rozier*, un avis à ſes concitoyens ſur le claveau, & on trouvera quelques articles de lui dans la 3e. partie de nos volumes.

Thorel, dans le ci-devant régiment des Carabiniers.

Tiſſeron, à Mezieres, départ. des Ardennes.

Toggia (*François*), profeſſeur en l'art vétérinaire, membre de la ſociété d'agriculture de Turin, & correſpondant de celle de Mantoue; au haras du roi de Sardaigne, à Verceil-en-Piémont.

C'eſt un élève de *M. Brugnone*, qui a publié pluſieurs ouvrages italiens ſur l'art vétérinaire. Nous les ferons connoître dans nos notices.

Touſſaint, à Leſneven. Il a la médaille.

Tribout, à Metz, département de la Moſelle. Il a la médaille.

V.

Vacher, à Montelimart, départ. de la Drôme.

Vadurel (*Benoît*), à Paris.

Valois, ancien profeſſeur à l'école vétérinaire d'Alfort; de la ſociété d'agriculture du département de Seine & Oiſe; correſpondant de celle de médecine de Paris; vétérinaire au dépôt des remontes, à Verſailles.

Il a publié quelques obſervations d'hippiatrique dans le journal de médecine; on les retrouvera dans la troiſieme partie de nos volumes.

Varnier, dans le ci-devant régiment du Commiſſaire-Général, cavalerie.

Vaugien, à Chantilli, département de l'Oiſe.

Il eſt auteur d'un petit écrit polémique, contre M. l'abbé *Teſſier*, relativement à une épizootie qui a regné à Limetz.

Vermond (*Charles*), à Paris.

Verrier, à Péronne, département de la Somme. Il a la médaille.

Vial-de-Saint-Bel, ancien profeſſeur d'anatomie aux écoles vétérinaires & à Montpellier, ancien chef d'équitation à l'académie de Lyon, profeſſeur à l'école vétérinaire établie à Londres. Mort.

Il a publié pluſieurs proſpectus françois & anglois, pour l'établiſſement d'une école vétérinaire à Londres. Depuis ſa mort on a publié un volume de ſes œuvres poſthumes,

posthumes, qui ne ſont pas ſes œuvres, & que nous ferons connoître.

Vialet, à Château-Regnaud, département d'Indre & Loire.

Vignier, dans la ci-devant Franche-Comté.

Villot, à Morlaix, département du Finiſtere.

Vincent, à Alais, département du Gard.

Vinſon, à Vernon, département de l'Eure.

Vitaut, dans le ci-devant régiment de la Reine, cavalerie.

Volpi, à Milan.

Vitet, à Formery, département de l'Oiſe.

W.

Wandermeulen, à Ruremonde, en Hollande.

Weber, directeur & profeſſeur à l'école vétérinaire, à Dreſde en Saxe.

Il a publié pluſieurs ouvrages allemands ſur l'art vétérinaire. Nous en donnerons la notice dans la quatrieme partie de nos volumes.

Wiborg (*Eric*), profeſſeur à l'école royale vétérinaire, à Copenhague.

Il a auſſi publié pluſieurs ouvrages danois, allemands & latins, ſur la médecine vétérinaire, & ſur la botanique. Nous les ferons connoître.

Wierothz, à Carlsruhe, en Suabe.

Will, docteur en médecine, directeur & profeſſeur à l'école vétérinaire, conſeiller actuel de

l'électeur de Baviere, correſpondant du muſée de Paris, à Munich.

Wolſtein (*Jean-Amedée*), docteur en médecine & en chirurgie, ancien directeur & profeſſeur de médecine vétérinaire-pratique, de l'hôpital-impérial vétérinaire de Vienne en Autriche, à Hambourg.

Il eſt auteur & éditeur de pluſieurs ouvrages allemands ſur les épizooties, & la médecine vétérinaire, que nous ferons connoître.

Z.

Zacharof, penſionnaire de l'impératrice des Ruſſies, à Moſcow.

PROGRAMMES

Des ſéances publiques & des prix décernés par l'école vétérinaire d'Alfort.

Année 1786.

La ſéance publique qui a eu lieu le 4 Septembre 1786, à l'école vétérinaire d'Alfort, préſidée par la ſociété royale d'agriculture, a été, en quelque ſorte, l'inauguration de cet établiſſement. Un grand nombre de perſonnes de diſtinction, de ſavans & d'amateurs s'y eſt rendu. Les diſcours qui y ont été prononcés étoient relatifs aux augmentations faites tout récemment dans cette école.

Une chaire d'économie vétérinaire & rurale, une d'anatomie comparée & une de chymie, y ont multiplié les moyens d'inſtruction, & l'école a reçu une extenſion très-importante par l'addition d'un jardin de botanique économique, d'un théâtre anatomique très-vaſte, d'un laboratoire très-conſidérable & d'une ferme fort étendue.

La ſéance a été ouverte par un diſcours de M. *Loir*, ſubdélégué de l'Intendant de Paris à Alfort, ſur les progrès de l'art vétérinaire & ſur l'extenſion que l'école vétérinaire a reçue en dernier lieu.

M. *de Fourcroy* a lu enſuite, pour M. *Daubenton*, profeſſeur d'économie vétérinaire & rurale, un mémoire ſur l'art vétérinaire tel qu'il étoit pratiqué chez les anciens, & ſur les avantages que nous pouvons en retirer (1).

M. *Vicq-d'Azyr*, profeſſeur d'anatomie comparée, a fait lecture d'un diſcours ſur l'anatomie conſidérée dans ſes rapports avec le regne animal en général, ſur la maniere de perfectionner la nomenclature & d'accélérer ſes progrès. Il a mis ſous les yeux de l'aſſemblée quatre grands tableaux, où il a développé ſon ſyſtême anatomique

(1) On trouve l'extrait de ce mémoire dans la quatrieme partie du volume pour l'an III, page 422 & ſuivantes. (*Note des éditeurs.*)

depuis l'homme juſqu'aux végétaux incluſivement.

M. *de Fourcroy*, profeſſeur de chymie, a lu un mémoire contenant un expoſé du plan qu'il ſe propoſe de ſuivre dans ſes recherches chymiques ſur les ſubſtances animales, il a inſiſté particulierement ſur les avantages que ces recherches pourront procurer à la pratique de la médecine.

M. *Brouſſonet*, profeſſeur-adjoint d'économie vétérinaire & rurale, a fait lecture d'un expoſé des rapports de l'art vétérinaire avec l'agriculture en général; il a rappellé tout ce que le gouvernement avoit accordé à l'école vétérinaire pour cette partie intéreſſante de ſon inſtitution, & ce qu'on pouvoit eſpérer des travaux de la ſociété royale d'agriculture, chargée de diriger les expériences qui ſe font dans la ferme de Maiſonville, qui vient d'être annexée à l'école.

Les profeſſeurs avoient mis ſous les yeux des miniſtres qui ont honoré cette ſéance de leur préſence, pluſieurs pieces anatomiques, des réſultats chymiques, & les divers produits de culture du jardin de botanique-économique, & de la ferme de Maiſonville.

M. *Chabert*, directeur de l'école, a lu un réſumé ſuccint des avantages de l'art vétérinaire conſidéré dans toutes ſes parties, & ſur les ſuccès qu'on a obtenus dans différentes épizooties.

La ſéance a été terminée par les réponſes que les éléves de l'école ont faites aux queſtions qui leur ont été propoſées par M. le contrôleur-général des finances, relativement à l'anatomie des animaux. Les prix de ce concours conſiſtoient en médailles & en inſtrumens d'uſage dans l'art vétérinaire.

La maniere diſtinguée dont cette école a commencé ſes travaux, l'extenſion précieuſe qui lui a été donnée, la protection que le gouvernement lui accorde, & le zele éclairé de l'adminiſtrateur qui la dirige, doivent faire regarder déjà cet établiſſement comme un des plus utiles & des plus faits pour honorer ce ſiécle (1).

ANNÉE 1789.

Le ſamedi 11 Avril 1789, M. *Blondel*, intendant des finances, chargé par le directeur-général des finances du département de l'école vétérinaire d'Alfort, ſe rendit à cette école, & aſſiſta à un concours, qui eut pour objet la théorie & la pratique des maladies chirurgicales des animaux, les opérations qu'elles exigent, & l'action de forger & de ferrer.

M. le duc de *Chaulnes* & quelques autres perſonnes diſtinguées par leurs connoiſſances dans les

(1) Nous avons imprimé cette notice telle qu'elle a paru dans le *Journal de Paris*, année 1786, N°. 253.

ſciences naturelles, honorerent ce concours de leur préſence : les affaires importantes dont la nation s'occupoit en ce moment, ne permirent pas à M. *Necker* d'y préſider.

M. *Gilbert*, l'un des profeſſeurs de l'école, ouvrit la ſéance par un *Diſcours ſur l'antiquité & ſur l'utilité de l'art vétérinaire* (1).

Les neuf éleves admis à ce concours furent interrogés & jugés par les anciens éleves de l'école, établis à Paris, que M. *Chabert*, directeur-général de ces établiſſemens en France, avoit bien voulu inviter à cet effet.

Les concurrens s'occuperent d'abord, dans une premiere ſéance, de la théorie; ils répondirent aux queſtions qui leur furent faites ſur les plaies, les hémorrhagies, les fractures, les tumeurs, l'hydropiſie, le ſarcocele, les corps-étrangers & leur extraction, le mal-de-garrot, la taupe, &c.; ſur la cautériſation, les ſaignées, les différentes eſpeces de ſutures, le trépan, l'hyovertébrotomie, la pharyngotomie, la caſtration, la deſſolure, l'enlevement de la fourchete, &c.

Ils démontrerent ſucceſſivement, ſur des pieces conſervées dans le cabinet de l'école, pluſieurs maladies chirurgicales & internes, telles que la ſoie

(1) Nous imprimerons ce diſcours dans l'un de nos volumes.

dans le cochon, des concrétions dans différens viſceres, un grand nombre de calculs, d'égagropiles & de bézoards ; ils firent voir un de ces derniers, trouvé dans l'eſtomac d'un mulet, & qui peſe ſept kilogrammes trois hectogrammes (quinze livres); toutes les eſpeces de vers qui s'engendrent dans les différentes parties du corps des animaux; les effets funeſtes & ſucceſſifs de la fourbure ſur les ſabots; ceux qui réſultent des météoriſations, relativement à l'eſtomac & aux inteſtins, &c. &c.

Ils paſſerent enſuite à l'examen des différens inſtrumens néceſſaires dans la pratique de la chirurgie vétérinaire; ils en firent également la démonſtration, en rendant compte des maladies auxquelles ils conviennent, & de la maniere de les mettre en uſage. Ils en firent connoître quelques-uns nouvellement inventés & exécutés par M. *Baruel*, l'un des profeſſeurs à l'école, & par quelques autres éleves. Cette premiere ſéance fut terminée par la démonſtration des fers propres aux pieds des animaux, à leurs défauts de conformation naturels ou accidentels, aux opérations qu'ils exigent, &c. &c.

La ſeconde ſéance fut entiérement pratique, & eut pour objet les opérations. Les éleves pratiquerent, ſur des animaux vivans, les différentes ſaignées, toutes les futures, l'empyeme, la cauté-

riſation, la deſſolure, la pharyngotomie, la trachéotomie, la caſtration, la ſeime, le javart-encorné, l'hyo-vertébrotomie, les différentes méthodes de couper la queue, celles propres à la faire porter à l'angloiſe, &c. Ces opérations furent ſuivies de l'application des appareils & des bandages particuliers à chacune d'elles. Les concurrens s'occuperent enſuite à forger pluſieurs eſpeces de fers propres à différens chevaux amenés à cet effet; & ils en firent ſur le champ l'emploi pour les ferrer.

Les queſtions, les démonſtrations, les opérations ont été indiquées au haſard, & comme il a paru convenable aux juges de les faire; enſorte qu'aucun des éleves ne pouvoit s'attendre à ce qu'il auroit à répondre, à démontrer, ou à opérer.

L'aſſemblée a été, en général, ſatisfaite des efforts des concurrens; elle les a trouvés très-inſtruits dans la théorie & dans la pratique des opérations relatives à la chirurgie vétérinaire, & capables de porter dans toutes les provinces pour leſquelles ils ſont deſtinés, les lumieres & les ſecours néceſſaires au traitement des différentes maladies des beſtiaux.

Elle a décerné le prix, conſiſtant en la chaîne d'or & la médaille, à MM. *Pierre Journet, Pierre Rouſſeau, Laurent Gervaiſot, Arnaud Olivier & Baudenbacher.*

L'acceſſit, conſiſtant en la chaîne ſeulement, a été accordé à MM. *Nicolas Iguard*, jeune, *Michel Galet*, *Charles Caruel*, & *Jean-Baptiſte Plantier.* (1).

Le magiſtrat préſidant l'aſſemblée, en témoignant ſa ſatisfaction à tous ces éleves, engagea les premiers à redoubler de zele pour juſtifier de plus en plus le choix des juges; & les ſeconds, à mériter bientôt, par de nouveaux ſuccès dans leurs provinces, le complément de la récompenſe qu'ils venoient de recevoir.

Après la diſtribution des prix, M. *Huzard*, l'un des juges, invita M. *Chabert*, au nom de tous ſes confrères, d'obtenir du miniſtre pour M. *Preau*, l'un d'eux, une médaille ſemblable à celles qui venoient d'être diſtribuées; il fit obſerver que cet éleve la méritoit, non-ſeulement par ſes ſervices à la tête des hôpitaux de l'école pendant pluſieurs années, mais encore par une pratique très étendue dans la capitale, & ayant obtenu la chaîne au premier prix de pratique qui eut lieu à l'école en 1774. M. *Blondel* accorda ſur le champ cette demande à M. *Chabert*, en obſervant qu'elle lui paroiſſoit d'autant plus flatteuſe pour M. *Preau*, & d'autant mieux méritée, qu'elle étoit le réſultat du vœu

(1) *Voyez* la deſtination de tous ces éleves dans la liſte précédente.

unanime de ſes confreres, véritables juges en cette partie.

Année 1790.

Les artiſtes-vétérinaires établis à Paris, ſe rendirent le 9 Mai 1790, ſur l'invitation de M. *Chabert*, à l'école vétérinaire d'Alfort, pour y procéder à la diſtribution des prix. M. *Blondel* préſida cette ſéance, à laquelle aſſiſterent auſſi MM. *Bacher*, docteur en médecine, *Cretté de Palluel*, *Delanoue*, membres de la ſociété royale d'agriculture de Paris, & pluſieurs autres perſonnes également diſtinguées par leurs connoiſſances en médecine, en hiſtoire naturelle & en agriculture.

Cette ſéance, tenue par des éleves dont les études ſont finies, & qui en eſt, pour ainſi dire, le complément, a eu pour objet, comme celles des années précédentes, la théorie & principalement la pratique de l'art vétérinaire.

Les concurrens répondirent dans un premier examen aux queſtions qui leur furent faites par les artiſtes-vétérinaires appellés pour les juger, ſur toutes les maladies qui affectent les différentes eſpeces d'animaux domeſtiques, ſur leurs cauſes, leurs ſymptômes, leur traitement, les opérations qu'elles néceſſitent ſouvent, la maniere d'y procéder, &c. Ils donnerent des détails ſur pluſieurs maladies dont il n'avoit pas encore été parlé dans les ſéances

précédentes, telles que le clou, le fourchet, quelques maladies de la poitrine, de la tête, des yeux, des pieds, dont la guériſon eſt ſi importante pour le ſervice de l'animal; enfin, ſur les épizooties, dont les ravages ſont quelquefois ſi meurtriers, & ſur les cas rédhibitoires, ou la juriſprudence de la médecine vétérinaire.

Dans un ſecond examen, les éleves mirent en pratique les préceptes qu'ils venoient de développer, & exécuterent, ſur des animaux vivans, toutes les opérations qui appartiennent à la chirurgie vétérinaire.

C'eſt d'après de pareils examens qu'on reſteroit convaincu de la néceſſité & de l'utilité de l'établiſſement des écoles de médecine vétérinaire, ſi on pouvoit former encore quelques doutes à cet égard.

Si on compare néanmoins ces concours avec ceux qui eurent lieu dans le principe de ces établiſſemens & les années précédentes, on verra dans les premiers beaucoup plus de brillant, d'apparat & de publicité, mais beaucoup moins de ſolidité & de fond d'inſtruction; dans ceux-ci, au contraire, on y reconnoît le fruit de l'expérience, de l'obſervation & de longues études. On a réuni dans un cabinet ſpacieux tous les accidens, tous les phénomenes pathologiques qui ſe ſont préſentés juſqu'à ce jour dans les hôpitaux de l'école, ou

que les artiſtes y ont adreſſés de tous les points du royaume ; & c'eſt ſur ce réſultat d'un grand nombre d'années que les éleves ſont journellement inſtruits. Ils jouiſſent, dès leur ſéjour à l'école, des avantages d'une longue pratique, avantages que n'ont point eu les premiers éleves, qui ont été obligés de ſe former, pour ainſi dire, eux-mêmes à la pratique de l'art.

C'eſt au zele infatigable & au travail aſſidu de MM. *Chabert* & *Flandrin* que ces éleves ſont redevables de leur inſtruction ; la récompenſe la plus flatteuſe qu'ils deſirent, eſt celle qui réſultera pour la France du bien qu'ils les ont mis à portée d'y répandre.

Dix-huit concurrens ont été entendus ; l'aſſemblée en a diſtingué ſept, auxquels elle a décerné la chaîne d'or & la médaille. Ce ſont MM. *Jean Gay*, *Sicaire Magne*, *Jean Lecuyer*, *Louis Boutin*, *Joſeph Peuchet*, *Louis Beauclain* & *François Godine*.

Sept ont mérité la chaîne d'or deſtinée à l'acceſſit ; MM. *Antoine Clémencet*, *François Lecuyer*, *Joſeph Anginiard*, *Lebrun*, *Joſeph Chambe*, *François la Faye* & *Joſeph Faget*.

M. *Roudier*, l'un des concurrens, étant allé traiter une maladie épizootique qui régnoit à Avrolles, près de Joigny, dans la généralité de Paris (aujourd'hui département de l'Yonne), ſur les

bêtes à cornes & à laine, & n'ayant pu être entendu au concours, M. *Chabert* en ayant rendu un compte avantageux, il a été décidé à l'unanimité que la médaille ne lui ſeroit néanmoins accordée, qu'autant qu'il rapporteroit de ſes travaux un compte ſatisfaiſant & revêtu de l'atteſtation de la municipalité dans laquelle il étoit employé (1).

M. *Huzard*, termina la ſéance par la lecture d'un mémoire de M. *Chabert*, en faveur des éleves ſortis des écoles avant la diſtribution des médailles, ou que différentes circonſtances ont empêché de paroître au concours où on les a diſtribuées, qui cependant méritent cette récompenſe par leur zele pour les progrès de l'art, par leurs travaux, par leur correſpondance ſoutenue avec l'école, & par les différens ouvrages qu'ils ont publiés ſur les maladies des animaux. M. *Chabert* y obſerve que la plupart des pieces qu'il a reçues de ces éleves, renferment des obſervations ſur des maladies connues, mais qui préſentoient des complications graves & des cas extraordinaires, ou des projets & des efforts très-induſtrieux pour perfectionner la pratique de certaines opérations qui offrent encore de grandes difficultés à vaincre, des mémoires ſur

(1) Voyez dans la premiere partie du volume de 1792, la notice de la ſéance publique de l'école, du 15 Août 1791.

des maladies épizootiques & enzootiques, &c. &c.

L'aſſemblée qui a ſenti combien ces récompenſes étoient faites pour exciter l'émulation des artiſtes-vétérinaires, & pour contribuer au progrès de l'art, a penſé comme M. *Chabert*, & comme l'adminiſtrateur chargé de les diſtribuer, qu'il n'étoit qu'un moyen de les répartir d'une maniere juſtement méritée; qu'il conſiſtoit à mettre le public & les artiſtes-vétérinaires en état de juger de l'importance des travaux des concurrens, & que pour cet effet, les différens morceaux adreſſés à M. *Chabert*, ſeroient examinés, comme les éleves, par les mêmes juges, & ceux qui ſeroient trouvés importans livrés tous les ans à l'impreſſion, dans un ouvrage qui formera ainſi les *Annales de la médecine vétérinaire*, & dont la publication ne peut être que très-avantageuſe aux habitans des campagnes (1).

Ces mémoires forment la ſeconde & la troiſieme partie des *Inſtructions & obſervations ſur les maladies des animaux domeſtiques*, dont nous publions annuellement un volume.

---

(1) D'après cette déciſion, il a été diſtribué pluſieurs prix dans la ſéance publique de 1791; on peut en voir les détails dans la premiere partie du volume de 1792.

II°. Juriſprudence Vétérinaire.

Observations ſur les Cas rédhibitoires (1).

PAR M. CHABERT.

LE cornage, ſifflage, *ou* halley *doit-il être mis au nombre des cas rédhibitoires?*

Quels ſont les principes généraux au moyen deſquels on puiſſe déterminer, d'une maniere ſimple & préciſe, les différens cas rédhibitoires pour chaque eſpece d'animaux?

Quels ſont les ſymptômes auxquels il eſt poſſible de connoître, dans ces différentes eſpeces, les vices qui donnent lieu à l'action rédhibitoire?

Quel doit être le terme dans lequel cette action doit être exercée?

Enfin, eſt-il avantageux ou nuiſible de reſtreindre ou d'étendre le nombre des vices rédhibitoires?

Telles ſont les queſtions ſur leſquelles le miniſtre veut bien nous demander notre avis, & dont nous allons tâcher de donner la ſolution.

(1) Ce mémoire a été remis au conſeil du roi au commencement de l'année 1783, dans le procès relatif au *cornage* & *ſifflage*. Nous en avons parlé dans la juriſprudence du volume de 1791.

Ire. Queſtion.

Du Cornage, Sifflage ou Halley.

Le *cornage*, *ſifflage* ou *halley* qui conſtitue une ſeule & même maladie, conſiſte dans un râlement ou un ſifflement plus ou moins grave, ou plus ou moins aigu, que certains chevaux font entendre en reſpirant, pendant & après l'exercice, ou dans l'inſpiration, ou dans l'expiration, ou dans les deux temps à-la-fois, mais le plus ſouvent dans le premier.

Examinés dans le repos, ces ſortes de chevaux ne donnent aucun ſigne maladif; l'air ſort librement & également par les naſeaux, le mouvement des flancs eſt régulier, il conſerve cette régularité dans l'exercice; enfin, le ſifflement eſt abſolument la ſeule particularité qui diſtingue des chevaux parfaitement ſains, le cheval cornard, ſiffleur ou halley.

L'inſpection anatomique des chevaux affectés de ce vice, ne laiſſe appercevoir aucune léſion des viſceres de la poitrine & des autres organes de la reſpiration, & tout concourt à prouver que la cauſe qui le produit, réſide, ou dans les conduits qui offrent le paſſage à l'air qui entre dans le larynx & qui en ſort, ou dans l'étroiteſſe inſtantanée du larynx même, ou dans l'inertie des muſcles deſ-

tinés

tinés à le dilater, ou de celui qui releve l'épiglotte.

Les chevaux affectés de ce vice, fourniſſent autant, ou preſqu'autant, dans un exercice modéré, que ceux qui n'en ſont pas atteints, & pourvu qu'on n'en exige pas de courſes rapides, ou d'autres exercices trop violens, ils peuvent être d'un très-bon ſervice, & durer très-long-temps, s'ils ſont d'ailleurs bien conſtitués.

Ce ſentiment eſt conforme à celui de tous les auteurs en maréchallerie, nommément de *Solleyſel* & de *Bourgelat*, les plus éclairés de tous. Nous avons rapporté les paſſages où ils parlent de ce vice, dans une diſſertation que nous avons faite à ce ſujet, à la ſollicitation de M. Tolozan, à qui nous l'avons communiquée. Il réſulte de ces paſſages que le *cornage*, *ſifflage* ou *halley* ne provient d'aucune altération des poumons; que les chevaux qui en ſont atteints, ne ſont point hors d'état de ſervir; que c'eſt par ignorance que quelques perſonnes confondent ce vice avec la pouſſe, dont il differe eſſentiellement; enfin, que les marchands de chevaux, ou les particuliers qui les vendent, n'ont jamais été, & n'ont jamais dû être garans de cette ſorte de vice, parce qu'il ne tient qu'aux acheteurs de le reconnoître en exerçant les chevaux, ou ſous l'homme, ou à la voiture. Ce n'eſt plus, à la vérité, en l'aſſimilant à la pouſſe, qu'on

prétend aujourd'hui que le *cornage* & *fifflage* donne lieu à l'action rédhibitoire, mais en l'identifiant avec la courbature. Cette prétendue identité eſt bien plus abſurde encore que celle contre laquelle s'élevent les auteurs dont nous venons de parler. Il eſt certain que ſi le *cornage*, *fifflage* ou *halley* avoit de l'analogie avec quelques-unes des maladies en poſſeſſion du droit de reſcinder les ventes, ce ſeroit ſans contredit avec la pouſſe; mais il en differe d'ailleurs à tant d'égards (comme nous l'avons démontré dans la diſſertation dont nous venons de parler), qu'il ſeroit abſurde d'argumenter de quelques traits de reſſemblance pour les confondre. Quant à la courbature, le *cornage* & *fifflage* en differe ſi eſſentiellement, qu'il n'eſt pas poſſible de concevoir qu'on ſe ſoit appuyé de leur parité, pour faire mettre le ſecond au nombre des vices rédhibitoires.

Mais quand il ſeroit auſſi vrai qu'il eſt faux que le *cornage*, *fifflage* ou *halley* fût le produit de la pouſſe, ou de la courbature, nous ne croyons pas que ce fût une raiſon ſuffiſante pour le mettre au nombre des vices rédhibitoires; car l'admiſſion de cette conſéquence ſuppoſe néceſſairement la légitimité du principe, que toute maladie qui eſt le produit d'un vice rédhibitoire, doit jouir de la même faveur que le vice rédhibitoire lui-même;

or, l'admiſſion de ce principe ſeroit très-dangereuſe, comme nous l'avons encore prouvé, dans notre diſſertation ſur cette matiere, par l'énumération des maladies dans leſquelles les vices rédhibitoires peuvent dégénérer, ou auxquelles ils peuvent donner lieu par l'extenſion que la mauvaiſe foi & l'eſprit proceſſif & litigieux ne manqueroient pas de donner à ce principe; enſorte qu'il n'y auroit bientôt plus de maladie dont on ne s'efforçat de rapporter la cauſe, plus ou moins prochaine, à quelques-uns des vices rédhibitoires.

Le *cornage*, *ſifflage* ou *halley* étant un vice facile à appercevoir & à diſtinguer, & n'étant le produit ni de la *pouſſe*, ni de la *courbature*, ni d'aucun autre vice rédhibitoire; & cette raiſon même, ſi elle exiſtoit, ne devant être d'aucune conſidération, le *cornage*, *ſifflage* ou *halley* ne doit donc point être mis au nombre des cas qui jouiſſent du droit d'annuller les ventes (1).

IIe. Queſtion.

Des Maladies rédhibitoires en général.

Quels ſont les principes qui doivent déterminer

(1) On peut conſulter encore ſur cette maladie, le rapport fait au conſeil du roi, par l'un de nous, & inſéré à la ſuite de l'eſſai ſur les eaux aux jambes des chevaux. (*Note des éditeurs*).

cette exception en faveur de certaines maladies ? C'eſt la ſeconde queſtion ſur laquelle nous avons à nous expliquer, & ſur laquelle la ſolution de la premiere jette déjà quelques lumieres.

C'eſt un principe généralement établi dans toutes les branches de commerce, qu'entre le vendeur & l'acheteur, l'avantage reſte au plus habile, & que la ſeule léſion qui puiſſe donner lieu à la reſciſion des marchés eſt celle qui intéreſſe la ſubſtance même de la choſe vendue, & non celle qui ne tombe que ſur ſa qualité.

Les motifs qui, ſans doute, ont déterminé à s'écarter de cette regle dans le commerce des beſtiaux, & particuliérement dans celui des chevaux, ſont, 1°. que ce genre de commerce exige des connoiſſances que ne poſſedent preſque aucun de ceux qui le font.

2°. Qu'il eſt des maladies graves, & même contagieuſes, dont l'exiſtence connue du vendeur ne peut, en aucune maniere, frapper les yeux de l'acquéreur.

3°. Enfin, la poſſibilité prétendue de ſuſpendre, pendant un temps plus ou moins long, les ſymptômes & les effets de certaines maladies très-dangereuſes.

Les deux premiers motifs ſont on ne peut pas mieux fondés ; la connoiſſance des chevaux exige

une étude & des lumieres, dont ſont dépourvus preſque tous ceux qui en font le commerce ; les défectuoſités de cette ſorte de marchandiſe ſont beaucoup plus difficiles à appercevoir que celle d'aucune autre, & par conſéquent les léſions plus faciles & plus communes.

Il y a, en outre, pluſieurs maladies très-graves qui peuvent ſéjourner pendant un temps plus ou moins long dans le corps des animaux, ſans donner à l'acquéreur aucun ſigne de leur exiſtence ; de ce nombre ſont la plupart des maladies contagieuſes, qui ſe gagnent par communication, & que nous ferons connoître plus loin.

Quant au troiſieme motif, tout concourt à prouver qu'il eſt dénué de fondement ; c'eſt gratuitement qu'on a ſuppoſé l'exiſtence de prétendus palliatifs capables d'arrêter pour un temps plus ou moins long les ſymptômes de la *morve*, de la *pouſſe* & de la *courbature ;* le ſilence des auteurs ſur ce ſecret qu'on prétend connu de tous les marchands de chevaux, l'aſſertion négative de tous ceux que nous avons interrogés, les recherches multipliées que nous avons faites nous-mêmes pour nous aſſurer de l'exiſtence de ces prétendus palliatifs, tout prouve qu'ils n'ont jamais exiſté que dans l'opinion du peuple crédule & ami du merveilleux ; mais s'il eſt faux que le

vendeur puiſſe ſuſpendre les effets de la *morve*, de la *pouſſe* & de la *courbature*, il ne l'eſt pas que l'acquéreur ait la faculté de les faire naître dans le délai que lui accorde la loi; une irritation un peu forte ſur la membrane pituitaire y établit l'inflammation, produit l'engorgement des glandes ſituées dans l'auge, le flux par les naſeaux, tous les ſymptômes enfin d'après leſquels les experts n'héſitent point à déclarer un cheval morveux. Quoique cette maladie differe eſſentiellement de la *morve*, elle n'en produit pas moins le même effet, relativement à la vente. Un exercice immodéré, & des alimens très-échauffans, peuvent produire la *pouſſe* en peu de jours. L'expoſition du cheval à un air froid, ou une boiſſon trop froide après un exercice violent, donnent la *courbature* en peu d'heures.

D'après ces aſſertions, dont l'évidence nous paroît démontrée, nous croyons devoir admettre comme principes généraux; 1°. qu'aucune maladie, aucun vice ne doivent donner lieu à l'action rédhibitoire, s'ils ne ſont graves, & du nombre de ceux qui peuvent ſéjourner un temps plus ou moins long, dans le corps des animaux, ſans ſe développer, ou de ceux qui, attaquant l'animal à des périodes réglés, ne peuvent, en aucune maniere, être apperçus dans l'intervalle des accès.

2°. Que l'acquéreur, pour jouir du bénéfice de la loi, doit être tenu de faire la preuve que le vice dont il ſe plaint eſt antérieur à la vente & du fait du vendeur.

3°. Enfin, que cette loi doit être uniforme dans tout le royaume.

Ces principes admis, on ſent la néceſſité de réformer la loi qui, juſqu'à ce jour, a réglé les cas rédhibitoires dans les différens tribunaux.

Et en effet, cette loi doit être réformée; 1°. ſi elle a mis au nombre des cas rédhibitoires, des maladies qui ont toujours des ſymptômes apparens & au moyen deſquels il eſt aiſé de les diſtinguer.

2°. Si elle a omis de mettre au nombre des cas rédhibitoires des maladies réellement occultes, dont l'exiſtence échappe abſolument aux ſens de l'acquéreur.

3°. Si non-ſeulement elle ne prévient point les abus auxquels le légiſlateur a voulu obvier; mais ſi elle les facilite au contraire, & en occaſionne de plus dangereux.

4°. Si enfin elle n'eſt pas conſtante & uniforme dans les différentes provinces du royaume.

Or, il eſt aiſé de démontrer que la loi qui, juſqu'ici, a réglé l'action rédhibitoire dans le commerce des beſtiaux, eſt affectée de tous ces vices.

Elle admet; 1°. au nombre des cas rédhibitoires

des maladies qui ont des ſymptômes évidens ; telles ſont la *pouſſe* & la *courbature*.

La premiere n'exiſte jamais ſans une irrégularité très-ſenſible du mouvement du flanc, ſurtout dans l'expiration, qui s'exécute en deux temps très-marqués ; à ce ſymptôme ſe joint preſque toujours l'excavation & la rétraction du flanc, & une toux plus ou moins forte ; ces ſymptômes ſont toujours très-ſenſibles après l'exercice.

La *courbature* eſt une maladie catarrhale inflammatoire, preſque toujours accompagnée de fievre ; l'animal qui en eſt atteint, s'ébroue ou éternue fréquemment ; une humeur très-fluide & limpide découle par les naſeaux & par les yeux, qui, ainſi que la membrane pituitaire, ſont très-enflammés ; enfin, une chaleur extraordinaire ſe fait ſentir ſur toutes les parties de la tête & dans l'intérieur de la bouche.

Tous ces ſymptômes ſont ſi ſenſibles, ſi évidens, qu'il n'eſt pas poſſible de s'y méprendre. Ces deux maladies ſont très-graves, à la vérité ; mais comme elles ne ſont aucunement contagieuſes, & qu'elles ſe bornent toujours à l'individu qu'elles affectent, elles n'ont aucun droit à la faveur de la rédhibition.

2°. Elle a omis, dans le nombre des cas rédhibitoires, beaucoup de maladies qui ont plus de

droit à cette exception que celles qui en jouiſſent.

De toutes les maladies contagieuſes, dont les effets peuvent être ſuſpendus pendant un temps plus ou moins long, avant de ſe développer, la *morve* eſt la ſeule qui ſoit rédhibitoire ; mais il en eſt un grand nombre d'autres qui ne ſont pas moins contagieuſes, ou moins graves, ou moins occultes, & dont le germe ne met pas moins de temps à ſe développer ; tels ſont, dans le cheval, le mulet & l'âne, le *farcin* & la *fluxion périodique ;* dans le cheval, le mulet, l'âne & le bœuf, le *charbon*, la *péripneumonie épizootique*, les *fievres malignes peſtilentielles*, & la *dyſenterie épizootique ;* dans le mouton, le *claveau ;* enfin la *rage* & le *mal-caduc* dans toutes les eſpeces. Le dernier n'eſt point contagieux, mais il eſt très-grave, ne ſe manifeſte qu'à des intervalles quelquefois aſſez long, & l'accès paſſé, il eſt impoſſible de le reconnoître.

Toutes ces maladies ont un droit manifeſte à la faveur de la rédhibition, ou ce droit ne doit ſubſiſter pour aucune ; l'objet de cette exception n'eſt-il pas, en effet, de mettre l'acquéreur à l'abri de la mauvaiſe foi du vendeur ? Et cet objet eſt-il rempli, lorſque ce dernier peut vendre impunément des animaux affectés de vices, dont lui ſeul peut connoître ou ſoupçonner l'exiſtence ; de vices

qui n'exiſtent que par ſon fait, & qui, ſouvent, ſont la ſeule raiſon qui le détermine à mettre ſes animaux en vente?

3°. La loi ne prévient point les abus auxquels elle a voulu obvier; elle les facilite au contraire.

Nous venons de prouver, en effet, qu'elle faiſoit courir au vendeur des riſques dont il ne devoit, & dont il ne pouvoit être garant, en admettant au nombre des cas rédhibitoires des vices faciles à connoître, & auſſi faciles à faire naître à volonté; que d'un autre côté, elle expoſoit l'acquéreur à la mauvaiſe foi du vendeur, en ne prononçant aucun recours dans la circonſtance de pluſieurs maladies graves, cachées, contagieuſes: il y a plus, non-ſeulement elle ne met pas le premier à l'abri de la fraude, c'eſt elle-même qui l'en rend victime, par la fauſſe ſécurité qu'elle lui inſpire. Jamais, en effet, ou preſque jamais, il ne ſe feroit d'acquiſitions d'animaux affectés de vices rédhibitoires, ſans la perſpective du recours qui vient faire illuſion à l'acquéreur; quelles ſuites funeſtes ne produit pas cette dangereuſe ſécurité! des écuries infectées quelquefois pour très-long-temps, la communication de la contagion à un nombre indéfini d'animaux, des procès ruineux & éternels; tels ſont les effets les plus ordinaires de ces ventes, qui n'exiſteroient

preſque jamais, ſi la loi ne préſentoit à l'acquéreur l'aſſurance de les faire reſcinder, ſi la maladie, que le plus ſouvent il ſoupçonne, vient à ſe développer. Quelqu'extenſion que l'on donne à l'action qu'il a contre ſon vendeur dans cette circonſtance, le dédommagera-t-elle jamais des pertes dans leſquelles la perſpective de ce droit l'aura entraîné ? N'eſt-il pas même notoire, que l'exercice de ce droit ne fait le plus ſouvent qu'ajouter de nouvelles pertes à celles qui ſont l'objet de ſa réclamation ?

Nous ne craignons donc point d'avancer un paradoxe, en aſſurant que la loi de la rédhibition, telle qu'elle exiſte, eſt une des principales cauſes de la circulation dans le commerce d'animaux affectés de vices rédhibitoires ; & c'eſt là, ſans doute, un des abus les plus funeſtes auxquels elle avoit à obvier, & que les modifications que nous avons propoſées, nous paroiſſent ſeules capables d'arrêter, en forçant l'acquéreur à un examen plus attentif.

4°. Enfin, la loi de la rédhibition n'eſt point conſtante dans les différentes provinces du royaume. Ces variations portent particuliérement ſur le terme accordé à l'acquéreur pour revenir contre ſon vendeur. Ce terme eſt de neuf jours dans le reſſort du parlement de Paris, de trente dans le

reſſort du parlement de Normandie, de huit dans les pays régis par la coutume de Bourbonnois & par celle de Sens, de quarante dans la coutume de Cambray, Péronne, Bar, &c. Toutes ces variations ſont le fruit de l'opinion trop généralement répandue ſur l'exiſtence des palliatifs capables de ſuſpendre les effets de la *morve*, de la *pouſſe* & de la *courbature*, pendant un temps que les uns ont cru plus long, d'autres plus court. Rien ne prouve mieux que ces variations le peu de fondement de cette opinion. Si en effet, ces palliatifs exiſtoient réellement, la durée de leurs effets ſeroit par-tout la même; & celle de l'action en garantie ſeroit par conſéquent la même dans tous les tribunaux. La néceſſité de cette uniformité dans toutes les provinces de France eſt ſenſible. Toutes les maladies qui ont droit à la faveur de la rédhibition exiſtent par-tout; par-tout elles ont le même caractere, ſont produites par les mêmes cauſes, s'annoncent par les mêmes ſymptômes, & entraînent les mêmes conſéquences; elles doivent donc par-tout donner lieu à la même action, & cette action doit avoir par-tout la même durée. (1)

(1) Voyez ce qui a été dit à ce ſujet dans la *Juriſprudence vétérinaire* du volume pour l'année 1791, premiere partie. (*Note des éditeurs*).

IIIe. Queſtion.

Des Maladies qui doivent donner lieu à l'Action rédhibitoire.

Voyons maintenant quels ſont les moyens de diſtinguer les maladies qui doivent donner lieu à l'action rédhibitoire.

La *morve*, lorſqu'elle eſt développée, eſt très-facile à connoître. Ses ſymptômes les plus ordinaires, & qui peuvent frapper tous les yeux, ſont, 1°. le flux par un ſeul naſeau, ou par les deux, d'une humeur muqueuſe, plus ou moins épaiſſe, & dont la couleur varie dans les différens ſujets & dans les différens temps de la maladie; elle eſt ou blanche, ou blafarde, ou verdâtre, ou jaunâtre, ou ſanguinolente, & réfléchit même quelquefois une couleur noirâtre.

2°. L'engorgement plus ou moins conſidérable des glandes ſituées ſous la ganache.

3°. L'inflammation de la membrane pituitaire.

4°. Les ulceres chancreux de cette même membrane.

La réunion de tous ces ſymptômes n'eſt pas néceſſaire, pour faire décider qu'un cheval eſt morveux.

Le flux ſeul, lorſqu'il n'eſt accompagné d'aucun autre ſymptôme maladif, eſt un ſigne univoque de la *morve*. Nous diſons, lorſqu'il n'eſt

accompagné d'aucun autre ſymptôme maladif, car ce flux exiſte auſſi dans beaucoup d'autres maladies, telles que la *courbature*, la *gourme*, la *morfondure*, la *péripneumonie*, &c.; mais alors le flux eſt toujours accompagné d'autres ſymptômes très-apparens, comme la toux, la triſteſſe, la fievre, l'abattement, &c.; ſymptômes dont il n'eſt point accompagné dans la *morve*.

La préſence des chancres & de l'engorgement des glandes ne ſuffit pas ſeule pour décider qu'un cheval ſoit morveux; ces deux ſymptômes peuvent être indépendans de la *morve*; il n'en eſt pas ainſi du flux ſeul ſans autre ſigne maladif, & de l'aſſociation de ces trois ſymptômes qui décelent toujours l'exiſtence de cette maladie.

La *morve* peut naître ſpontanément, mais elle eſt le plus ſouvent l'effet de la communication; & dans ce dernier cas, elle peut reſter plus ou moins long-temps ſans ſe développer après l'introduction du virus dans le corps de l'animal; & c'eſt cette raiſon qui motive l'exception admiſe en ſa faveur. Quoique l'époque de ſon invaſion ſoit quelquefois très-éloignée de l'intromiſſion du levain morveux, il eſt rare cependant que ſon effet ſoit ſuſpendu pendant plus de vingt jours; ce qui détermine le terme par lequel l'action rédhibitoire doit ſe preſcrire pour la *morve*.

Le *farcin* conſiſte dans une éruption cutanée, le plus ſouvent ſans inflammation, ni prurit, de boutons ronds, circonſcrits, ou de tumeurs longues & étroites, que l'on déſigne ordinairement ſous le nom de *cordes*. Ces boutons & ces tumeurs n'ont point de ſiége déterminé au-dehors; elles ſe placent indiſtinctement ſur toutes les parties du corps de l'animal. Elles paroiſſent cependant ſuivre le plus ſouvent le trajet des groſſes veines, & naiſſent de l'arrêt de la lymphe dans les vaiſſeaux lymphatiques qui accompagnent ces veines: quelques-unes de ces tumeurs s'abſcedent & ſuppurent peu de temps après leur apparition; d'autres ſe réſolvent, d'autres enfin ſe terminent par induration, & forment des ganglions, des nodus, &c.

Le *farcin* eſt la plus rebelle de toutes les maladies pſoriques; il eſt contagieux, & dégénere quelquefois en *morve*, dont, quelquefois auſſi, il eſt un ſymptôme. Il peut, comme cette derniere, ne ſe développer que plus ou moins long-temps après l'intromiſſion de la cauſe qui le produit, & l'action rédhibitoire à laquelle il doit donner lieu, ſe preſcrira par le même terme.

Le *farcin* n'a pas toujours un caractere auſſi malin que celui que nous venons de décrire: il ne conſiſte quelquefois que dans des boutons cachés

dans le corps ou ſous le corps de la peau; ils ſont peu volumineux, ſuppurent aiſément, ſont moins dangereux; & conſtituent le *farcin bénin.*

Le *farcin bénin* étant contagieux, & pouvant communiquer le *farcin malin*, ſuivant les diſpoſitions de l'animal dans lequel ſe fait la communication, il doit, comme lui, donner lieu à l'action rédhibitoire, & cette action doit ſe preſcrire par le même terme.

La *fluxion périodique* eſt une maladie des yeux, dont ſont affectés, tous les mois, certains chevaux.

Dans l'intervalle des périodes, l'œil eſt clair, brillant, & paroît très-ſain; il eſt trouble, éteint, larmoyant dans le paroxyſme; les paupières, particuliérement l'inférieure, ſont très-gorgées; l'œil eſt fermé lorſque la fluxion eſt dans ſa plus grande intenſité; il s'ouvre à meſure qu'elle ſe diſſipe; on apperçoit alors au bas de la cornée lucide, ou de la vitre, un nuage jaunâtre qui ſe diſſipe peu-à-peu, enſorte qu'au bout de huit à dix jours, l'œil paroît ſain; on appelle *lunatique* le cheval atteint de cette maladie; ſi elle n'annulle pas abſolument la valeur de l'animal qui en eſt affecté, elle la diminue conſidérablement, & la cécité abſolue eſt ſa terminaiſon la plus ordinaire.

Le retour de chaque période ayant lieu tous les mois, l'acquéreur doit être tenu de ſe pourvoir dans les trente jours qui ſuivent la vente.

Le

Le *charbon* ou *anthrax*, eſt une tumeur qui, dans le cheval, l'âne & le mulet, eſt phlegmoneuſe, accompagnée de chaleur, de douleur, & notamment de tenſion, & qui, dans le bœuf, le mouton & le cochon, eſt rarement inflammatoire & douloureuſe.

Cette tumeur n'a point de ſiége déterminé; toutes les parties du corps de l'animal y ſont également expoſées; elle paroît tout-à-coup, ou ſe forme & s'accroît peu-à-peu; dans ce dernier cas, ſes progrès ſont à leur dernier période au bout de douze à dix-huit heures. Elle eſt, le plus ordinairement, unique dans le cheval, l'âne & le mulet; elle eſt quelquefois multipliée dans les bêtes à cornes. Lorſque la tumeur charbonneuſe eſt parvenue à ſon dernier terme d'accroiſſement, qui n'excede gueres l'étendue de la forme d'un chapeau dans les grands animaux, la chaleur & la douleur s'évanouiſſent, le ſphacele ſe manifeſte auſſitôt par des phlyctenes ou véſicules tranſparentes, l'inſenſibilité & le froid de la partie.

D'autres fois cette tumeur s'étend en largeur, entre cuir & chair; la peau eſt alors détachée, ſoufflée; & dès qu'on la comprime, elle rend le bruit d'un parchemin ſec qui ſeroit froiſſé entre les doigts.

Lorſque l'animal ne périt pas à l'époque même

de l'apparition de la tumeur ou des tumeurs, comme il arrive quelquefois, on apperçoit bientôt des ſymptômes d'anxiété, d'inflammation & d'irritation ; les yeux ardens & hagards, le pouls ſoulevé & très-accéléré : ces ſymptômes durent peu ; ils ſont bientôt ſuivis de la mortification ; & à cette époque, toutes les forçes ſont anéanties, le pouls eſt effacé, lent & intermittent ; l'animal ſuccombe d'autant plutôt, qu'il eſt plus gros, plus fort & plus gras ; il périt ordinairement dans des convulſions. Tous ces ſymptômes ſe ſuccedent, pour l'ordinaire, dans l'eſpace de vingt-quatre à trente-ſix heures.

C'eſt ſur-tout à l'ouverture des cadavres qu'on connoît, à ne pouvoir s'y méprendre, l'exiſtence de cette fatale maladie. On trouve le ſang coagulé dans les vaiſſeaux, ſur-tout dans les vaiſſeaux artériels ; celui des veines eſt quelquefois diſſous & putréfié ; il eſt toujours noir & charbonné ; tous les viſceres voiſins du ſiége du mal ſont noirs & ſphacélés ; ſi l'on ouvre la partie tuméfiée, on voit les chairs & les vaiſſeaux noirs, macérés & gangrénés ; les os mêmes qui l'avoiſinent ſont teints de noir ; on retrouve cette teinte dans la moëlle & le ſuc moëlleux.

Le *charbon* eſt une des maladies les plus contagieuſes qui exiſtent ; elle ſe communique avec

la plus grande facilité, non-ſeulement d'animal à animal, mais encore de l'animal à l'homme; ſon invaſion eſt toujours plus ou moins éloignée de l'époque de la communication qui le produit, & c'eſt ce qui lui donne droit à l'action rédhibitoire; car ſes ſymptômes ſont ſi graves & ſi apparens après ſon invaſion, qu'il eſt impoſſible que les animaux qui en ſont affectés, ſoient expoſés en vente à cette époque. Le temps que le levain charbonneux met à ſe développer, après ſon intromiſſion dans le corps, dépend abſolument de la diſpoſition & du tempérament des ſujets; mais comme il eſt extrêmement rare que ſes effets ſoient ſuſpendus pendant plus de vingt jours, ce terme eſt encore celui par lequel l'action rédhibitoire doit ſe preſcrire dans cette funeſte maladie.

La *péripneumonie épizootique*, connue dans pluſieurs provinces de France ſous le nom de *pomeliere*, s'annonce par une triſteſſe plus ou moins profonde, par la peſanteur de la tête, par la chaleur de la bouche, par une ſoif difficile à éteindre, la ſechereſſe de la peau, l'inapétence, la conſtipation, la toux plus ou moins forte, plus ou moins ſeche, & quelquefois convulſive, le flux par les naſeaux d'une humeur plus ou moins épaiſſe, l'agitation des flancs, l'inflammation de la membrane pituitaire, qui quelquefois réfléchit une

couleur noire, l'extrême dilatation des naſeaux, l'étincellement des yeux, un pouls accéléré, fort & bondiſſant, une chaleur pulſative qui ſe fait ſentir ſur toute l'habitude du corps; enfin, par la perſévérance de l'animal à reſter debout.

Cette maladie étant contagieuſe & pouvant, comme toutes celles que nous avons décrites, ne ſe développer que plus ou moins long-temps après ſon introduction dans le corps de l'animal, elle doit donner lieu à l'action rédhibitoire, & cette action doit auſſi ſe preſcrire par le terme de vingt jours.

La *fievre maligne peſtilentielle* s'annonce par la proſtration des forces, l'anxiété, le larmoyement, la ſortie des yeux hors de l'orbite, leur inflammation, la ceſſation de la rumination & la ſuppreſſion du lait dans les bêtes à cornes; dans tous les animaux, par le dégout, le hériſſement du poil, les boutons ſur la langue, le grincement des dents, la couleur noire de la membrane pituitaire, la chaleur exceſſive & la fétidité de l'air expiré, la ſéchereſſe de la bouche, la noirceur de la langue, l'inſenſibilité de l'animal, la cécité, la petiteſſe du pouls, ſon intermittence, ou ſon effacement, les déjections ſanguinolentes, les convulſions, les mouvemens effrénés, qui bientôt ſont ſuivis de la mort.

L'ouverture des cadavres offre à-peu-près les mêmes déſordres que dans le *charbon*.

L'action rédhibitoire à laquelle cette maladie donnera ouverture, doit ſe preſcrire par le même terme que celle des maladies précédentes.

La *dyſenterie épizootique* s'annonce par des déjections abondantes, viſqueuſes, ſanieuſes, ſanguinolentes, très fétides, ordinairement chargées de parties diſſoutes de la membrane interne des inteſtins; ces évacuations ſont toujours précédées de coliques ou tranchées douloureuſes, de ténesmes, d'une fievre aſſez légere; dans les bêtes à cornes, il y a, dès le principe de la maladie, ceſſation de la rumination; vers le troiſieme ou le quatrieme jour l'animal fait entendre des mugiſſemens qui ne ceſſent qu'avec la vie; la bouche & la membrane pituitaire éprouvent une ſéchereſſe très-ſenſible; dans toutes les eſpeces, la ſoif eſt quelquefois inextinguible, & quelquefois auſſi elle n'exiſte pas; les yeux s'enfoncent dans l'orbite, les flancs ſe creuſent, l'animal ſe deſſéche & meurt dans le maraſme. Cette maladie eſt contagieuſe, ſon développement eſt toujours plus ou moins éloigné de l'époque de ſon introduction dans le corps. Elle doit donc être rédhibitoire; & le temps utile pour revenir contre la vente, dans cette circonſtance, doit être de vingt jours.

Le *claveau* connu dans plusieurs provinces sous le nom de *clavelin*, de *clavelée*, de *picotte*, a la plus parfaite analogie avec la *petite vérole* de l'homme. Elle est, de toutes les maladies des animaux, la plus contagieuse & l'une des plus meurtrieres ; elle consiste dans l'éruption de boutons ou pustules plus ou moins enflammés, quelquefois isolés & quelquefois occupant toutes les parties, & dont le sommet est presque toujours blanc. Ces pustules forment souvent sur les côtés de la poitrine, au bas & en arrière des coudes, des tumeurs de onze à treize centimètres (quatre à cinq pouces) de circonférence, sur trois centimètres (un pouce) d'épaisseur. Lorsque la maladie est dans sa plus grande intensité, la surface extérieure du corps est brûlante, les yeux sont enflammés, la bouche est plus ou moins seche & la soif plus ou moins ardente ; la respiration est très-laborieuse, la fievre très-développée, les mouvemens du cœur sont plus ou moins forts, & plus ou moins appercevables par des coups très-violens contre les côtes. Ces symptômes ne sont pas toujours aussi graves ; il est même une sorte de *claveau bénin*, qui n'a rien de dangereux pour l'individu qui en est affecté, mais comme il est contagieux & que le *claveau* qui lui doit son existence peut être d'un genre beaucoup plus malin, il ne doit point y avoir d'exception, tous

les deux doivent donner ouverture à l'action rédhibitoire, qui doit auſſi ſe preſcrire par vingt jours.

Les principaux ſymptômes de la *rage* ſont connus de preſque tout le monde. Ces ſymptômes ſont la triſteſſe, l'inflammation & l'étincellement des yeux, l'écume par la bouche, l'inquiétude, l'averſion des liquides & de tout ce qui peut faire naître l'idée de l'eau, enfin les convulſions, la fureur & la mort.

Le temps que le virus hydrophobique met à ſe développer, dans les corps où il a été introduit, varie à l'infini; il eſt quelquefois de trois jours, de cinq, de neuf, de treize, de dix-huit; quelquefois de pluſieurs mois; on l'a vu même ne ſe développer que plus d'un an après ſon introduction: mais comme il eſt rare qu'il reſte plus de quarante jours ſans manifeſter ſes effets, ce terme ſera celui par lequel doit ſe preſcrire l'action rédhibitoire à laquelle cette maladie donne ouverture.

Le *mal-caduc* ou l'*épilepſie* eſt une convulſion de tout le corps ou de quelques-unes de ſes parties, particuliérement de la mâchoire inférieure, qui ſaiſit ſubitement le malade & le fait tomber, avec léſion des ſens internes & externes, écume à la bouche, oppreſſion, & qui revient par accès de temps en temps.

Rien n'a prouvé juſques ici que cette maladie

fut contagieuſe ; mais comme elle eſt périodique, & que hors des paroxyſmes, il eſt impoſſible de s'aſſurer de ſon exiſtence, elle doit donner lieu à l'action rédhibitoire ; & comme les paroxyſmes ſont ſouvent très-éloignés les uns des autres, ce n'eſt que par quarante jours que cette action doit ſe preſcrire.

IVe. Queſtion.

Des Cas rédhibitoires conſidérés relativement au commerce.

La derniere queſtion qui nous reſte à examiner, eſt celle de ſavoir s'il eſt avantageux pour le commerce d'étendre ou de reſtreindre le nombre des cas rédhibitoires, pourvu que cette extenſion ſoit telle qu'en aſſurant le ſort de l'acquéreur, elle améliore la condition du vendeur ; pourvu qu'on n'admette cette exception que pour des vices réellement occultes, contagieux, qui annullent la valeur de l'animal vendu, & qui, en paſſant dans le commerce, peuvent produire des effets funeſtes à l'acquéreur, au vendeur lui-même, enfin, à la ſociété entiere.

Il eſt avantageux pour le commerce de reſtreindre le nombre des cas rédhibitoires, ſi on les a étendus ſur des maladies dont l'exiſtence ne peut échapper à l'acquéreur ; ſi, ſans améliorer la

condition de celui-ci, ils expoſent le vendeur à des riſques qu'il ne tient pas à lui d'éviter ; ſi enfin ils favoriſent les abus auxquels ils devroient obvier.

Ce ſont ces deux propoſitions dont nous croyons avoir donné la démonſtration, qui ont ſervi de bâſe au nouveau plan de légiſlation que nous croyons devoir ſubſtituer à celui qui juſqu'ici a réglé les tribunaux.

Premiere propoſition. On doit admettre des cas rédhibitoires dans le commerce des beſtiaux, s'il eſt des vices occultes & contagieux, qui non-ſeulement annullent abſolument la valeur de l'animal qui en eſt atteint, mais peuvent encore ſe communiquer à un nombre indéfini d'autres animaux.

Seconde propoſition. Les beſtiaux ſont expoſés à pluſieurs maladies de ce genre, & ces maladies ſont dans le cheval, le mulet & l'âne, la *morve*, le *farcin*, & la *fluxion périodique ;* dans le cheval, le mulet, l'âne & le bœuf, le *charbon*, la *péripneumonie épizootique*, les *fievres malignes*, & la *dyſenterie épizootique ;* dans le mouton, le *claveau ;* enfin la *rage* & le *mal-caduc* dans toutes les eſpeces. Si le dernier n'eſt pas contagieux, il eſt occulte & annulle la valeur de l'animal qui en eſt atteint.

Troiſieme propoſition. Le terme par lequel l'action rédhibitoire doit ſe preſcrire, doit être en

raiſon du temps que les vices rédhibitoires peuvent reſter cachés dans le corps; or la *morve*, le *farcin*, la *péripneumonie épizootique*, les *fievres malignes*, la *dyſenterie épizootique*, le *charbon* & le *claveau* ne reſtent que très-rarement cachés plus de vingt jours, l'action rédhibitoire doit donc ſe preſcrire par le terme de vingt jours dans la circonſtance de ces maladies. Le *mal-caduc* & la *rage* ne manifeſtant aſſez ſouvent leurs effets qu'après le terme de quarante jours, l'action en rédhibition pour ces deux vices ne doit ſe preſcrire que par ce période; celui de la *fluxion périodique* n'étant que d'un mois, l'action en rédhibition doit ſe preſcrire par trente jours.

Quatrieme propoſition. Si les vices rédhibitoires peuvent être le produit de la contagion, ils peuvent auſſi naître ſpontanément; ſi leur exiſtence eſt quelquefois connue du vendeur, il ſe peut faire auſſi qu'il l'ignore, & qu'il n'ait même aucun lieu de la ſoupçonner; enfin, ſi elle eſt ſouvent de ſon fait, elle peut auſſi être de celui de l'acquéreur, qui peut même, dans certains cas, faire naître à volonté quelques-uns des vices rédhibitoires dans un temps beaucoup moins long que celui qui lui eſt accordé par la loi, pour revenir contre ſon vendeur. S'il eſt eſſentiel de mettre le premier à l'abri de la mauvaiſe foi du ſecond, il

ne l'eſt pas moins de ſouſtraire le ſecond à des riſques évidens qu'il n'eſt pas en ſon pouvoir d'éviter; & le ſeul moyen que nous croyons propre à produire cet effet, c'eſt de n'admettre l'action en rédhibition qu'à la charge par l'acquéreur de faire la preuve que la maladie dont il ſe plaint eſt due au vendeur, & que ſon exiſtence eſt, ou a pu être, antérieure à la vente : l'admiſſion des cas rédhibitoires, ſans cette modification, décourageroit les nourriſſeurs de chevaux & des autres beſtiaux, & détruiroit abſolument une branche de commerce ſi eſſentielle, & qui ſe ſoutient déjà avec tant de peine.

Si l'on objecte que cette preuve eſt quelquefois difficile, impoſſible même, nous en conviendrons, mais cette difficulté même n'eſt pas ſans avantages; elle forcera l'acquéreur à un examen plus attentif; elle l'obligera à mieux étudier ſes intérêts. D'ailleurs il aura toujours la garantie conventionnelle qu'il pourra étendre, reſtreindre & modifier enfin à ſon gré.

Il y a lieu de croire que cette nouvelle diſpoſition reſtreindra le commerce des animaux infectés; qu'elle contribuera à perfectionner les eſpeces, en forçant les nourriſſeurs à ne tirer race que de peres & de meres ſains, qui ne puiſſent communiquer à leurs productions des vices qui s'oppoſeroient à

leur vente ; qu'elle ramenera dans le commerce des beſtiaux, & ſur-tout dans celui des chevaux, la confiance & la bonne foi, en rendant plus avantageuſes, tout-à-la-fois, la condition du vendeur & celle de l'acheteur ; qu'elle préviendra un grand nombre de conteſtations ruineuſes qui font journellement retentir les tribunaux ; qu'elle arrêtera cette précipitation inconſidérée avec laquelle les chevaux ſont enlevés dans les marchés ; précipitation qui permet à peine l'examen du coup-d'œil ; qu'elle conſervera enfin à l'état un nombre inappréciable d'animaux, dont la loi de la rédhibition, telle qu'elle exiſte en ce moment, favoriſe la perte, ſi même elle ne l'occaſionne pas.

Quelqu'avantageux que nous paroiſſent devoir être les effets de cette nouvelle diſpoſition, nous croyons cependant qu'il eſt de la plus grande importance que la loi qui interviendra faſſe les défenſes les plus ſéveres d'expoſer en vente aucuns animaux affectés, ou ſeulement ſuſpects d'aucune eſpece de maladies contagieuſes, ou autres rédhibitoires, & qu'elle prononce des peines très-graves contre ceux qui ſeront convaincus d'avoir enfreint ces défenſes ; ce n'eſt qu'en multipliant les entraves, qu'on peut ſe flatter d'arrêter la cupidité & la mauvaiſe foi.

L'uſage, dans quelques provinces de France, ad-

met au nombre des cas rédhibitoires les *claudications provenant de mal ancien*, l'*immobilité* & le *tic*. Nous ne croyons pas que ces maladies puiſſent être dans le cas de la rédhibition ; nous n'y admettons pas les *claudications* parce que, 1°. il eſt ſouvent très-difficile, impoſſible même de diſtinguer les *claudications anciennes des récentes ;* 2°. parce que la *claudication* peut ſurvenir à l'animal d'un inſtant à l'autre, & que quelque court que fût le délai accordé à l'acquéreur, elle pourroit très-bien être de ſon fait ; 3°. parce que l'acquéreur pourroit profiter de la facilité de faire naître la *claudication* pour revenir contre un marché qui auroit été paſſé de bonne foi ; 4°. parce que le ſeul cas où la rédhibition devroit avoir lieu, eſt celui où l'animal ne boîte plus étant échauffé, & qu'il peut arriver qu'une *claudication récente* diſparoiſſe auſſi dans l'exercice ; 5°. parce que cette exception en faveur des *claudications anciennes*, ſeroit une ſource intarriſſable de conteſtations dont l'acquéreur & le vendeur ſouffriroient également ; 6°. enfin, parce que ces maladies ſont rarement occultes, qu'elles ne paroiſſent preſque toujours telles que par le défaut d'examen, & qu'elles ſe bornent toujours à l'individu qu'elles affectent.

L'*immobilité* doit à bien plus forte raiſon encore être exclue du nombre des vices rédhibitoires ;

elle a des caracteres apparens auxquels il n'eſt pas poſſible de la méconnoître, tous les membres ſont d'une roideur très-ſenſible; ſi on croiſe les extrémités antérieures, elles reſtent dans l'état où on les a placées; l'animal ſe porte aſſez bien en avant, mais il refuſe abſolument de reculer; ſi ces ſymptômes ne frappent pas les ſens de l'acquéreur, c'eſt à lui ſeul qu'il doit s'en prendre.

Le *tic* eſt dans le même cas, il a des ſignes évidens, on reconnoît facilement aux dents le cheval qui tique ſur la mangeoire ou ſur le timon, d'ailleurs c'eſt à tort qu'on a prétendu que ce vice étoit contagieux, & ce qui ſur-tout doit exclure le *tic* du nombre des cas rédhibitoires, c'eſt qu'un cheval peut être tiqueur, & cependant d'un excellent ſervice.

Si ce plan eſt adopté, il y a lieu de croire qu'il étendra l'uſage des garanties conventionnelles, les ſeules connues dans le commerce des chevaux en Angleterre, en Hollande & preſque par-tout. Elles offrent à l'acquéreur le moins verſé dans la connoiſſance des chevaux, un moyen infaillible de n'être pas dupe du vendeur. La ſeule propoſition d'un garantie écrite ſera toujours la pierre de touche qui décélera la probité ou la mauvaiſe foi de celui-ci.

INSTRUCTIONS

INSTRUCTIONS
ET OBSERVATIONS
SUR LES MALADIES
DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

DEUXIÈME PARTIE.

Deſcription & Traitement des Maladies Épizootiques & particulières.

Du Charbon ou Anthrax dans les Animaux.

PAR M. CHABERT.

LE *charbon* ou *anthrax*, eſt une maladie ſouvent cruelle, qui attaque tous les animaux domeſtiques, ſoit quadrupedes, ſoit volatils; ils y ſont beaucoup plus expoſés que l'homme.

Dénominations du Charbon.

I. Jamais maladie ne reçut de dénominations plus variées; c'eſt peu qu'elles different d'une province à une autre; elles varient même dans chaque

commune. Nous rapporterons les noms qui nous ſont connus, & nous eſpérons faciliter par cette nomenclature, le travail de nos éleves qu'on vient ſouvent conſulter, ſans leur donner d'autres renſeignemens qu'un nom barbare, & nous rendre plus intelligibles aux cultivateurs; c'eſt ainſi que nous tâcherons de ramener ces derniers à un langage commun; toutes les maladies ayant alors leur véritable dénomination, il ſera plus facile de s'entendre, de connoître les maux & de les combattre. Puiſſe bientôt ſe perfectionner ce nouvel idiôme & déchirer une partie du voile qui nous dérobe des reſſources importantes pour les progrès de l'art! En effet, la connoiſſance parfaite d'une maladie, eſt une des premieres voies de guériſon; on peut même dire que la maladie eſt à moitié guérie, du moins qu'il eſt poſſible de donner des inſtructions ſûres, lorſqu'elle eſt bien connue, & ſans doute ſa dénomination préciſe contribue à la faire connoître. Que peut en effet preſcrire l'artiſte le plus éclairé, lorſqu'il eſt conſulté ſur une maladie exprimée par quarante à cinquante noms différens, s'il ne les connoît d'avance? La maladie pouvant varier par ſon ſiége, ſes degrés, l'eſpece d'animal qu'elle affecte, &c., il la confondra neceſſairement, ou ordonnera au haſard, ou ſera enfin obligé d'attendre de nouveaux renſeignemens; cette perplexité,

plexité, cet embarras, toujours renaiſſans, avoient déterminé *Bourgelat*, notre inſtituteur, à faire des recherches à cet égard ; ſes cahiers ſont, ſans doute, entre les mains de madame ſa veuve, nous eſpérons qu'elle en fera un jour part au public ; nous offrons, en attendant, la nomenclature que nous nous ſommes procurée, qui, quoique imparfaite, peut cependant être fort utile.

II. Les noms donnés au *charbon* ou aux *maladies charbonneuſes*, relativement à leur ſiége, ſont : ſur la langue, *bouſſle* ou *bouſſole*, le *louet*, l'*empoule*, le *mal de langue*, *chancre volant*, *charbon à la langue*, *gloſſanthrax*, *veſſie à la langue*, *perce-langue*, la *platane*, la *mayée*, le *toro*, le *poids* ou *peze*, ce dernier affecte particuliérement le palais.

Sur la tête, le *cœur pâmé* (1), l'*araignée*, la *pireche*, la *paraiaque*, la *raie* ou la *miſſe*, la *renette* ou la *ramette*.

Au poitrail, *avant-cœur*, *anti-cœur*, *an-cœur*, *antiquor*, *anticore*, *anticor*, *averti-cœur*, *nappé* ou la *nappe*, *avant couroux*.

Sur l'épine, on le nomme *quartier*.

Sur les reins, *pourriture ſeche*, *parotides*, *poix*.

A la cuiſſe, *araignée*, *noir-cuiſſe*, ou *mal-noir*, *rouge-cuiſſe*, *trouſſe-galant*, *mal de cuiſſe*, *muſette*, *muſaraigne*.

(1) Cette dénomination ſignifie le *clou*, dans le Hainault.

Au pied, *piétin*, *picâme*.

Le nom du *charbon* qui n'a point de ſiége déterminé, eſt l'*araignée* ou les *araignées*, l'*érangne-noir*, la *boſſe*, le *trop-de-ſang*, le *ferlin*, l'*oumalſang*, l'*oumalcaq*, l'*enfluro* ou l'*enflure*, la *gamarduro*, la *gamardure*, le *morphondement*, le *laron*, le *tac*, le *louvet* ou *louveau*, l'*antrax*, *anthrax* ou *antrac*, la *pougeole*, la *peſte rouge*, la *peſte blanche*, la *peſte-rouge & blanche*, la *puce-maligne*, le *violet*, le *mal-fort*, la *maladie* (1).

Le *charbon intérieur* ou la *fievre charbonneuſe*, a reçu également diverſes dénominations; il eſt appellé *dérigny*, la *grippe*, les *boyaux violens*, le *boyau violet*, la *groſſe-raue*, la *groſſe-amère*, la *peſte*, le *rougeau*, le *venin ſoufflé*, *charbon blanc*.

Deſcription du Charbon.

III. Le *charbon* ou *anthrax* eſt une tumeur qui, dans le cheval, l'âne, le mulet & le chien, eſt phlegmoneuſe, accompagnée de chaleur, de douleur, & notamment de tenſion, & qui dans le bœuf, le mouton, la chevre & le cochon, eſt rarement inflammatoire & douloureuſe; toutes les parties intérieures & extérieures y ſont expoſées.

(1) On donne aſſez généralement ce nom, dans la plupart des provinces, à la maladie qui y regne le plus ordinairement, quelle qu'elle ſoit.

IV. Cette tumeur paroît tout à-coup, ou ſe forme & s'accroît peu-à-peu ; mais dans ce dernier cas, ſes progrès ſont à leur dernier période, au bout de douze à dix-huit heures au plus tard.

V. Elle eſt preſque toujours unique dans le cheval, l'âne, le mulet & le chien : elle eſt quelquefois multipliée dans les bêtes à cornes, mais alors chaque tumeur eſt moins volumineuſe.

VI. La chaleur, dans le principe de cette tumeur, n'eſt pas toujours en proportion de la douleur ; mais dès qu'elle a acquis un certain volume, l'inflammation eſt très-marquée ; quelquefois l'un & l'autre de ces ſymptômes marchent de front, & ils ſont en raiſon du degré de célérité avec lequel la tuméfaction s'accroît.

VII. Dans les uns & dans les autres de ces cas, dès que le *charbon* eſt parvenu à ſon point d'accroiſſement, qui n'excede gueres celui de la forme d'un chapeau, dans les grands animaux, la chaleur & la douleur s'évanouiſſent, & le ſphacele ſe manifeſte auſſi-tôt par des phlictenes, l'inſenſibilité & le froid de la partie.

VIII. D'autres fois il s'étend en largeur entre cuir & chair, c'eſt une ſéroſité rouſſâtre qui ſe répand dans le tiſſu cellulaire, qui dénature dans l'inſtant les parties qu'elle baigne & qu'elle arroſe ; la peau eſt détachée, ſoufflée, & dès qu'on la

comprime, elle rend le bruit d'un parchemin ſec qui ſeroit froiſſé entre les doigts; ce bruit eſt ce qu'on appelle *crépitation* : il eſt toujours un ſigne de ſphacele; cette eſpece de *charbon* attaque ordinairement les ſujets pituiteux & d'une tiſſure flaſque. Les tempéramens irritables, bilieux & ſanguins, ſont plus particuliérement en proie aux *charbons* élevés & ſaillans; & on a obſervé de plus que l'éruption de ces ſortes de *charbons* étoit d'autant plus prompte & plus forte, que le ſujet étoit plus vif & plus irritable.

Diviſion du Charbon.

IX. Cette tumeur eſt *eſſentielle* ou *ſymptomatique;* dans le premier cas, elle ſe montre ſur une partie quelconque du corps de l'animal, ſans autres ſignes maladifs que ceux qui réſultent de ſon exiſtence.

Dans le ſecond cas, elle eſt ſubſéquente; elle ne paroît qu'à la ſuite d'un mouvement fébrile. Nous croyons devoir prévenir que notre intention n'eſt pas d'identifier ici ce mouvement fébrile avec ceux qui proviennent des fievres putride, maligne, ardente & peſtilentielle, dont les effets ſont quelquefois ſuivis de l'éruption de tumeurs charbonneuſes. Nous n'envilagerons dans ce traité que le *charbon* en lui-même, le traitement des efflorescences dans

les fievres dont il s'agit étant abſolument ſubordonné à celui qu'elles exigent elles-mêmes.

Charbon eſſentiel.

X. Le *charbon eſſentiel* s'annonce, le plus ſouvent, par une petite tumeur dure, rénitente, de la groſſeur d'une féve, très-adhérente dans le fond; elle a quelquefois dans le centre une ouverture imperceptible qui répond à un filament que l'on regarde comme le bourbillon; ſi on comprime cette tumeur dans le cheval, le mulet, &c. ces animaux témoignent la plus grande ſenſibilité. Ce *charbon* offre rarement ces particularités dans les bêtes à cornes. Les tumeurs ſe montrent toujours en elles dès les premiers inſtans, ſous un volume plus conſidérable; elles ſont moins douloureuſes & rarement perforées.

Symptômes.

XI. Les ſymptômes maladifs, dans l'animal, ne ſe manifeſtent qu'à meſure que le *charbon* fait des progrès; dès qu'il eſt au tiers ou à la moitié de ſon accroiſſement, tous les ſymptômes d'inflammation, d'irritation & d'anxiété paroiſſent, & ils ſont au bout d'une heure, ou de deux, au plus haut degré d'intenſité; les yeux ſont ardens, très-enflammés & hagards, le pouls eſt ſoulevé, très-accéléré, il fait ſentir quatre-vingt-dix à cent pulſations par

minute, c'eſt-à-dire que ſa vîteſſe eſt trois ou quatre fois plus conſidérable que dans l'état naturel. Ces ſymptômes ne ſubſiſtent pas long-temps; dès que la mortification s'eſt emparée du *charbon*, toutes les forces ſont anéanties, le pouls eſt effacé, lent & intermittent; cette intermittence naturelle dans le pouls du chien, eſt, dans cette circonſtance, très-conſidérable, il y a des intervalles de dix à douze pulſations; les yeux ſont abattus, un relâchement & un affaiſſement général ſe font remarquer dans toute la machine; cet état eſt d'autant plus court, & l'animal ſuccombe d'autant plus vîte, qu'il eſt plus fort, plus maſſif & plus gras. Les forces ſe raniment pour un inſtant, elles ſont le préſage d'une mort prochaine, il ſurvient des convulſions; l'animal ſe livre à des mouvemens plus ou moins effrénés, qui finiſſent bientôt avec la vie.

Tous ces ſymptômes ſe ſuccedent dans l'eſpace de vingt-quatre à trente-ſix heures.

Ouverture des Cadavres.

L'ouverture des cadavres fait voir une coagulation générale du ſang contenu dans les gros vaiſſeaux, dans les artériels ſur-tout. Quelquefois celui des veines eſt diſſous & en quelque ſorte putréfié, l'un & l'autre ſont toujours de couleur de charbon. Les viſceres les plus voiſins du ſiége du mal ſont

noirs & ſphacelés ; & ſi l'on ouvre la partie tuméfiée, on voit les chairs & les vaiſſeaux noirs, macérés & gangrénés ; les os même qui l'avoiſinent ſont teints de noir, & cette teinte s'obſerve encore dans la moëlle & le ſuc moëlleux.

Charbon eſſentiel, particulier dans les Bêtes à cornes.

XII. Il eſt un autre *charbon* de ce genre, plus prompt, plus mobile & plus malin : les bœufs & les vaches y ſont plus expoſés que les chevaux, les mulets & les ânes. Les autres animaux peuvent en être atteints, mais nous n'avons pas eu occaſion de le voir : il ſe montre au poitrail, à la pointe des épaules, au fanon & ſur les côtes ; il paroît d'abord du volume d'une noix, ſes progrès en groſſeur ſont tels, qu'en une demi heure il a acquis celle d'une tête d'homme ; il ſe propage enſuite avec une promptitude extrême, à la faveur du tiſſu cellulaire, ſous le ventre, l'épine, l'encolure & la gorge : l'animal eſt dans l'inſtant d'une roideur inſurmontable ; les coups les plus violens ne peuvent le déterminer à changer de place : les arteres ſont tendues, pleines, dures & ſans action ; le ſang ſemble marcher dans les canaux artériels par la ſeule & unique force du cœur, dont les mouvemens ſont fort ſenſibles entre les muſcles intercoſ-

taux, au défaut du coude, ſoit au toucher, ſoit à la vue; ils le ſont même à l'ouïe : les coups de cet organe contre les côtes étant très forts, il en réſulte un bruit ſourd qui ſe fait entendre d'aſſez loin. Dès que la tumeur s'eſt étendue ſous la gorge, l'animal tombe & meurt.

On trouve à l'ouverture du cadavre, les poumons farcis de ſang noir & épais, un épanchement de ſang diſſous dans les cavités coniques de la poitrine, une inflammation très-forte dans la plevre, le médiaſtin & le péricarde.

Charbon eſſentiel dans la Bouche.

XIII. Le *charbon* qui a ſon ſiége dans la bouche, & auquel nous pourrions conſerver le nom de *gloſſanthrax*, puiſqu'il exprime parfaitement le ſiége de la maladie, affecte particuliérement la langue, ſa ſurface ſupérieure, ſa ſurface inférieure, ſes côtés, ſa baſe, ſon frein; il ſe montre par des phlictenes ou veſſies blanchâtres, ou blafardes, ou livides ou noires, &c.; la plupart de ces veſſies s'ouvrent preſque auſſi-tôt qu'elles ſont formées.

D'autres veſſies, plus épaiſſes & plus opaques, réſiſtent plus long-temps à l'action de l'humeur qu'elles contiennent, quoique celle-ci agiſſe conſtamment ſur elles, elle parvient cependant à les dilacérer & à les ouvrir; elle ſe répand dans l'in-

térieur de la bouche, ſe mêle avec la ſalive, & l'animal l'avale : mais ſa nature eſt ſi âcre, ſi corroſive, qu'à peine deſcendue dans les eſtomacs, elle gonfle & tue l'animal ; c'eſt un véritable poiſon dont nous aurons occaſion de parler ailleurs.

Le *charbon* ſe montre encore à la langue ſous la forme d'une induration de figure ronde ou oblongue, plus compacte, plus dure que la phlictene précédemment décrite. C'eſt un ſoulevement de la membrane extérieure de la langue, ſa dureté eſt produite par une gangrene ſeche ; cette tumeur forme une eſpece de capſule qui couvre, cache & dérobe un ſang décompoſé, ou une lymphe très-cauſtique qui creuſe plus ou moins l'épaiſſeur de l'organe, ſans endommager davantage la membrane qui le recouvre extérieurement.

Pareille tumeur ſe montre, mais plus rarement, à la partie moyenne du palais ou dans ſa partie inférieure, dans l'endroit répondant aux fentes inciſives ; en ce cas, la membrane pituitaire eſt plus ou moins enflammée & plus ou moins gorgée.

Les ſymptômes qui accompagnent le *gloſſanthrax*, ou le *charbon de la bouche*, ne paroiſſent pour l'ordinaire que lorſque la tumeur eſt ouverte, & que l'ulcere qui en réſulte eſt grand & profond ; ces ſortes de dilacérations ſont d'autant plus dangereuſes, que leur marche ſe fait moins

appercevoir au dehors, ou qu'elle nous échappe plus long-temps par la négligence à inſpecter la bouche des animaux. Les ſymptômes extérieurs qui en annoncent les progrès, ſont la triſteſſe, le dégoût, la ſuppreſſion du lait & la ceſſation de la rumination ; mais lorſque ces ſignes maladifs deviennent ſenſibles, les parties affectées du *charbon* ont déjà été très-maltraitées. On a vu des langues percées, coupées ; on en a vu tomber en lambeaux : alors elles ſont toujours plus ou moins tuméfiées & plus ou moins gangrenées ; ſi au contraire, on a ſaiſi l'inſtant de l'apparition du premier ſymptôme, & qu'auſſi-tôt l'on examine la bouche, on trouve des ulceres dont les bords ſont plus ou moins épais, plus ou moins renverſés, & plus ou moins calleux ; ces ulceres ſont rouges & enflammés, & même le plus ſouvent noirs ou livides, &c. L'humeur qu'ils fourniſſent, n'eſt jamais un pus bien conditionné ; c'eſt une ſéroſité, ou plutôt une ſanie plus ou moins âcre, & qui agit avec plus ou moins d'intenſité ; on l'a vue retenue ſous le frein de la langue, creuſer & endommager prodigieuſement cette partie.

Les ulceres réſultant, en général, de ces ſortes de tumeurs, ſe forment avec tant de célérité dans certaines épizooties, qu'on a été le plus ſouvent porté à croire que nulle tuméfaction n'avoit pré-

cédé ces ulcérations ; il eſt vrai, cependant, qu'elles les ont précédées, qu'elles ſe ſont ouvertes, & que l'enflure, que l'on trouve dans la bouche de chaque malade, en eſt la ſuite & l'effet. Quoi qu'il en ſoit, nous le répétons, l'humeur fournie par ces ulceres, agit avec une célérité & avec une malignité telles, qu'elle détruit dans très-peu de temps les parties ſur leſquelles elle ſe répand, & lorſque ſa déglutition ne cauſe pas la mort dans un temps très-court, comme nous venons de le remarquer, elle établit la gangrene qui gagne de proche en proche, ſe propage dans le pharynx & le larynx, & affecte le cerveau. Les convulſions ſurviennent, & la mort termine une maladie qui s'eſt annoncée par les ſymptômes les plus légers en apparence.

Les veſſies qui s'élevent après l'apparition des tumeurs du ſecond genre, & dont l'enveloppe eſt plus ou moins épaiſſe, cedent beaucoup plus difficilement que les précédentes à l'action de l'humeur qu'elles renferment, qui les remplit & qui les forme. Ce fluide hétérogene, lent à agir, à en juger par ſes effets, tant qu'il eſt renfermé dans la tumeur qui le contient, eſt cependant bien prompt à nuire, lorſqu'il en eſt échappé ; telle eſt, ſans doute, ſa nature, qu'il n'acquiert ce caractere inſigne de malignité, que lorſqu'il s'eſt fait

jour au dehors & qu'il eſt frappé par l'air, ſoit dans la bouche, ſoit lorſqu'il eſt parvenu dans les organes de la digeſtion ; ſemblable au phoſphore, qui ne brûle & ne s'enflamme pour ſe conſumer, qu'à la ſortie de l'eau ; car nous ne penſons pas que la qualité délétere de l'humeur charbonneuſe dépende aucunement de ſa combinaiſon avec les ſucs digeſtifs.

Les effets de cette humeur dans les ventricules, ſont ſi foudroyans, qu'à peine elle y eſt parvenue que l'animal tremble, que ſes ventricules ſe météoriſent & qu'il ſuccombe. La panſe eſt ſemée de taches gangreneuſes ; le paſſage ſeul de ce fluide en a fait naître le long de l'œſophage, au pharynx, &c.

Le *charbon* qui ſe montre par une induration, produit non-ſeulement la perforation de la langue, mais il attaque encore les parties molles compriſes entre les deux branches de la mâchoire.

Celui du palais a formé des *ſpina-ventoſa* qui ont creuſé & percé cette voûte oſſeuſe ; la membrane & tout le ſyſtême pituitaire en ont eté gangrenés ; les cornets du nez, la cloiſon cartilagineuſe, l'os ethmoïde, ont été plus ou moins cariés ; les ſinus frontaux, maxillaires, &c. plus ou moins remplis de ſanie, ou de ſang noir, diſſous & décompoſé ; & tous ces ravages ont été produits dans un temps fort court.

Charbon eſſentiel qui ſe montre ſur la peau par des taches noires.

XIV. Il eſt encore un *charbon eſſentiel* qui affecte particuliérement le bœuf, le mouton & le cochon; il s'annonce par de ſimples taches blanches, ou livides, ou noires, &c. Ces différentes nuances ſe ſuccedent ſelon la progreſſion de la maladie : ces taches n'intéreſſent que la peau, qui eſt preſque toujours ſoulevée, détachée & crépitante, ſurtout dans les bêtes à cornes; l'humeur âcre & corroſive, creuſe en deſſous, & les chairs ſont diſſoutes à divers degrés; la marche de ce *charbon* eſt moins prompte que celle du *charbon* décrit (XII); mais ſes effets, pour être moins rapides, n'en ſont pas moins funeſtes.

Charbon eſſentiel ſur la tête des Moutons.

XV. La tumeur charbonneuſe qui affecte la tête des moutons, eſt une efflorescence très-fréquente & très-dangereuſe; elle a peu d'élévation, la peau eſt défunie, elle devient comme ſoufflée, elle eſt deſſéchée & gangrenée, le tiſſu cellulaire & le péricrâne ſont détruits. L'humeur corroſive ſe répand ſous l'oreille, ſous le périorbite, & détruit avec la plus grande rapidité l'un & l'autre de ces organes. C'eſt alors que les ſymptômes maladifs ſe déclarent; l'animal eſt fébricitant, étourdi &

dans le coma ; les convulſions ſuccedent à ces ſymptômes, & l'animal ſuccombe au bout de deux ou trois jours au plus tard.

A l'ouverture, on trouve le cerveau plus ou moins infiltré de ſang, & plus ou moins diſſous ; les glandes pinéale & pituitaire ſont noires & décompoſées ; le plexus choroïde & le rets admirable de *Willis* ſont noirs & charbonneux, on a vu les os du crâne noircis ſur l'une & l'autre face, & dans leur épaiſſeur.

Charbon des extrémités.

XVI. Le *charbon* qui affecte les extrémités, dans tous les animaux, n'exiſte jamais ſans occaſionner des claudications plus ou moins fortes ; elles ſont néanmoins plus ſenſibles lorſque la tumeur a ſon ſiége dans le ſabot, que lorſqu'elle occupe les glandes inguinales ou la face interne & ſupérieure des cuiſſes. Les progrès de ces ſortes de *charbons* ſont très-rapides ; celui de la cuiſſe qu'on nomme *trouſſe-galant* dans le cheval, fait des progrès à vue d'œil ; dès que le principe, ou même le germe de la tumeur, eſt établi, la jambe devient énorme, la fievre ſe déclare & devient très-forte ; les accidens de toute eſpece ſe développent avec une rapidité étonnante ; les facultés vitales & organiques s'anéantiſſent bientôt, & l'animal meurt en moins

de douze à vingt-quatre heures : pluſieurs périſſent après une attaque de paralyſie dans l'arriere-main.

Il y a des chevaux qui entrent dans une agitation extrême, qui mordent le ſol, la mangeoire, tout ce qui eſt à leur portée, qui tombent enfin dans un accès phrénétique, ou plutôt ſe livrent à toutes les fureurs ordinaires aux animaux enragés, l'intérieur des parties de l'arriere-main eſt gangrené, les nerfs ſacrés & la moëlle allongée, à compter de derriere les vertebres dorſales, ſont noirs, ou bleuâtres, ou teints de ſang : ces accidents, dans les bêtes à cornes, dans le mouton & dans le cochon, ſont, il eſt vrai, moins prompts, mais ils ſont auſſi funeſtes.

Le *charbon*, dans le pied, cauſe la chûte du ſabot; les pieds des extrémités antérieures en ſont rarement affectés : le mal ſe déclare d'abord dans un, enſuite dans les deux, formant le bipede poſtérieur. Le premier affecté, ne pouvant ſervir à ſoutenir la maſſe, l'autre chargé de tout le poids de l'arriere-main, eſt bientôt fatigué & enflammé, le ſang y aborde avec impétuoſité, & ſa qualité étant altérée par le principe charbonneux, il gangrene & ſphacele cette partie ſouffrante; la fievre, les douleurs, l'anxiété arrivent, dans l'eſpace de dix à onze heures, à leur plus haut période : les

ſabots ſe détachent, tombent dans la litiere, & l'animal ſuccombe après avoir éprouvé les tourments les plus cruels. Les viſcères ſont, dans cette maladie, plus enflammés que gangrenés; mais on trouve toujours des points d'engorgement dans le cerveau & dans les poumons : les progrès de ces maux ſont moins rapides dans les bêtes à cornes & dans les bêtes à laine; rarement les deux ſabots du même pied ſont attaqués enſemble, & le côté du pied qui reſte ſain, concourant à ſoutenir la maſſe, retarde les effets du mal, ce qui laiſſe plus de temps pour ſecourir ces animaux. Il n'en eſt pas de même du mulet; les progrès du *charbon* dans le ſabot de cet animal, ſont plus rapides encore que ceux du *charbon* qui attaque les pieds du cheval (1). On voit ſouvent de ſemblables maux affecter le premier à la ſuite de cauſes locales, telles que les clous de rue, les chicots, ſur-tout dans les pays très-chauds; ils ſont très-fréquents à Saint-Domingue, où ces animaux périſſent preſque toujours de cette maladie, après avoir éprouvé des attaques de tetanos, plus ou moins cruelles & plus ou moins violentes.

(1) M. *Huzard* a vu une légere enclouure à un pied de derriere, d'un vieux cheval très-vigoureux, donner lieu, dans cette partie, au développement du *charbon*, avec une rapidité qui a fait périr l'animal d'autant plus promptement,

Charbon

Charbon blanc.

XVII. Il eſt des *charbons eſſentiels* qui affectent indiſtinctement toutes les parties du corps, & particuliérement l'épine, les côtes & l'abdomen; les efloreſcences ne ſont pas toujours viſibles, l'humeur charbonneuſe reſtant quelquefois dans l'épaiſſeur des chairs, ſans ſoulever les tégumens, mais l'artiſte attentif les reconnoît au tact : en paſſant la main ſur la ſurface du corps de l'animal, il les diſtinguera par une dureté plus ou moins enfoncée, ronde & circonſcrite, ou par une eſpece d'enfoncement réſultant de la détérioration des chairs qui ſe ſont diſſoutes & gangrenées, ou enfin par la tuméfaction des muſcles abdominaux & la crépitation de la peau en cet endroit. Ce *charbon* eſt celui que les payſans nomment *charbon blanc;* il eſt accompagné du froid des cornes, des oreilles & de toute la ſurface du corps, de la ceſſation de la rumination; le friſſon ſurvient, & devient peu-à-peu très-conſidérable : la bouche ſe remplit d'une bave épaiſſe & viſqueuſe, cette humeur flue plus ou moins copieuſement; la langue eſt ſans mouvement & comme paralyſée; l'animal ne ſe leche

---

que ne ſoupçonnant point cette maladie, on ne lui a oppoſé aucuns des moyens qui auroient pu en arrêter les progrès. (*Janvier* 1783).

plus & n'avale plus ſa ſalive; il refuſe toute eſpece d'alimens; il eſt extrêmement foible & abattu; toutes les excrétions ſont interceptées; ſon haleine exhale une odeur infecte; la météoriſation, ou la diarrhée colliquative, le conduiſent à la mort: pluſieurs périſſent, & c'eſt le plus grand nombre, ſans qu'il ſe ſoit fait aucune évacuation, & ſans avoir ſouffert de gonflement..

On trouve à l'ouverture des cadavres, des épanchemens lymphatiques & ſanguinolens ſous la peau, dans le tiſſu cellulaire & entre les muſcles; ce ſont ces épanchemens qui ont fait donner à cette maladie le nom que nous avons cité : on a vu dans quelques ſujets, le pannicule charnu, d'un côté, & quelquefois des deux, converti en une gelée rougeâtre, les viſceres plus ou moins infiltrés, pourris & gangrenés; les cadavres exhalant toujours une odeur infecte & très-rebutante.

Charbon ſymptomatique.

XVIII. Le *charbon ſymptomatique* ne ſe montre que ſix, douze, dix-huit, vingt-quatre, trente-ſix & même quarante-huit heures après les effets d'une commotion fébrile. Ce mouvement eſt encore précédé par le dégoût, la triſteſſe, la ceſſation de la rumination, le froid des oreilles, des cornes & des extrémités, la douleur de l'épine, & notam-

ment des lombes, lorſqu'on comprime ces parties, la dureté de la panſe, ſur-tout ſi la maladie s'eſt déclarée, ainſi qu'il arrive le plus ſouvent, après que l'animal a mangé; car alors toute digeſtion eſt ſuſpendue, & le mal eſt d'autant plus grand que l'indigeſtion eſt plus forte : le pouls eſt concentré, les pulſations ſont traînées & irrégulieres, les urines ſont rares ou ſupprimées, les déjections ſont arrêtées, &c.; le friſſon ſe manifeſte enſuite, & quelquefois il précede ces ſymptômes : dès qu'il eſt paſſé, la chaleur du corps, des oreilles, de la bouche & de l'air expiré, eſt plus forte que dans l'état naturel; le mouvement des flancs eſt accéléré, le pouls eſt ſoulevé, fréquent, & plutôt caprizant qu'intermittent. C'eſt ordinairement à cette époque que les *charbons* ou les tumeurs charbonneuſes paroiſſent.

XIX. Cette éruption opere un relâchement dans toute la machine; l'animal paroît mieux, & l'eſt effectivement; il eſt moins affaiſſé, plus développé, plus libre dans ſes mouvemens & dans ſa marche, il cherche à manger, & ſur-tout à boire; l'artere eſt ſouple, le pouls eſt libre & à peu de choſe près dans l'état naturel; la chaleur du corps eſt uniforme par-tout; mais ſi la nature n'eſt ſecourue à temps, la tumeur ou les tumeurs ſe ſphacelent de plus en plus; la gangrene gagne de proche en

proche; le pouls s'efface, la proſtration des forces eſt plus ou moins grande; l'anxiété ſuccede à la foibleſſe; l'animal s'agite, il gratte le ſol avec ſes pieds antérieurs; il ſe couche & ſe releve ſans ceſſe; il hennit, mugit, ſe plaint plus ou moins fortement, la reſpiration devient laborieuſe, entrecoupée; les mâchoires ſe frottent convulſivement, il grince les dents; la bouche ſe remplit de bave; la tumeur ou les tumeurs s'affaiſſent; l'humeur qu'elles contiennent rentre, & l'animal ſuccombe plus ou moins promptement : quelquefois cette humeur ſe fait jour à travers les tégumens; alors elle ſe répand ſous la forme d'une ſéroſité rougeâtre, ou elle s'inſinue dans le tiſſu cellulaire des parties adjacentes; dans l'un & l'autre de ces cas elle altere & gangrene toutes les parties ſur leſquelles elle s'eſt répandue. La mort, dans cette circonſtance, eſt moins prompte, il eſt même des animaux qui en ſont réchappés. On a vu que les ſujets chez leſquels les tumeurs charbonneuſes ſe formoient dans la gorge, l'arriere-bouche, & le larynx, mouroient peu de temps après avoir donné des ſymptômes de phrénéſie ou d'hydrophobie.

XX. Ces ſortes de *charbons* ſont preſque toujours ſans douleur, ſans chaleur; la gangrene s'en empare auſſi-tôt qu'ils paroiſſent, & l'humeur qu'ils renferment eſt totalement putréfiée : elle eſt

quelquefois ſi délétere, qu'elle produit, dans les hommes & dans les animaux chez leſquels elle s'eſt inſinuée par une voie quelconque, les déſordres les plus effrayans, & même la mort, s'ils ne ſont ſecourus promptement (1).

XXI. Cette humeur n'eſt pas cependant toujours d'un caractere auſſi inſidieux : nous voyons

(1) M. *Perret*, artiſte-vétérinaire, en donnant l'hiſtoire d'une maladie charbonneuſe qu'il avoit traitée avec beaucoup de ſuccès, rapporte le fait ſuivant :

Le nommé *Chevalier*, ayant fait l'ouverture d'un bœuf mort de cette maladie, porta ſes mains, teintes de ſang, à ſon viſage, qui étoit naturellement couvert de boutons; peu de temps après il lui ſurvint une éryſipele qui s'étendit, & prit un caractere abſolument charbonneux : les maux de cœur, le friſſon, la ſyncope & la mort ſuivirent de près le contact du ſang de cet animal infecté, ſur des parties très-diſpoſées à en recevoir l'impreſſion.

Cet artiſte a été depuis, lui-même, victime de ſon zele pour l'art vétérinaire. Il a fait l'extirpation d'une tumeur charbonneuſe, étant bleſſé à une main; le contact du ſang lui a bientôt auſſi communiqué la maladie, & il y a ſuccombé malgré tous les ſecours qu'on lui a adminiſtrés.

M. *Coquet*, artiſte-vétérinaire, a traité une maladie charbonneuſe ſur les bêtes à cornes, dont la malignité étoit telle, que deux hommes de la commune de Cahagne, qui ont eu l'imprudence de ſaigner à la gorge un taureau malade & ſur le point de mourir, ont éprouvé un gonflement très-conſidérable au bras droit, avec des taches livides, à la ſuite de

des animaux réſiſter à ſes effets l'eſpace de douze, dix-huit & même vingt jours, au bout deſquels il ſurvient une eſpece de colliquation; leur corps, leurs excrémens & leur haleine exhalent une odeur fétide & cadavéreuſe; ils ſont conſtamment dégoûtés de tous les alimens ſolides & liquides; il eſt

---

l'attouchement du ſang ſur la partie: peu de temps après l'exiſtence de la tuméfaction, ils ont éprouvé des maux de cœur, une fievre violente; des ſueurs copieuſes, & ont été très-dangereuſement malades.

Le *charbon* qui s'eſt manifeſté ſur les chevaux & ſur les bœufs, en Août 1775, à Châlons-ſur-Marne, s'eſt communiqué à pluſieurs perſonnes qui en ſont mortes. De ce nombre ſont le berger de la Grange-le-Comte, mort au bout de huit heures, pour avoir ôté le cuir d'un bœuf enlevé par cette maladie; une femme, à Villers-aux-Bois, a éprouvé le même ſort pour avoir introduit ſon bras dans le rectum d'un cheval attaqué du *charbon*.

M. *Vinſon*, artiſte-vétérinaire, s'étant bleſſé à la jambe avec l'inſtrument dont il s'étoit ſervi pour faire l'ouverture d'un bœuf mort du *charbon*, a été affecté preſque ſubitement d'une tumeur charbonneuſe à cette même jambe; il n'a dû ſon ſalut qu'à un traitement raiſonné, dont il a fait uſage ſur-le-champ.

Nous pourrions multiplier ici ces obſervations, mais nous nous propoſons de les recueillir toutes, & d'en former un mémoire particulier que nous inſérerons dans l'un de nos volumes. On peut en voir pluſieurs autres dans la troiſieme partie du volume pour l'année 1791.

des animaux dont le corps, la tête & l'encolure ſe météoriſent; d'autres qui dépériſſent promptement, & pour ainſi dire à vue d'œil; les uns & les autres meurent bourſoufflés & météoriſés, ou entiérement deſſéchés & atrophiés.

XXII. Cette différence du plus ou du moins de lenteur dans les progrès de cette maladie, peut dépendre du plus ou du moins de malignité de l'humeur qui la produit; mais il nous a paru qu'elle dépendoit plus particuliérement du plus ou du moins d'importance des organes affectés.

Les animaux qui y ſuccombent ont effectivement le médiaſtin ou les poumons, le cœur ou le diaphragme, le foie ou le pancréas, l'eſtomac ou les eſtomacs, ou les inteſtins, les reins ou la matrice, les véſicules ſéminales ou la veſſie, plus ou moins affectés de gangrene ou de taches gangréneuſes, répandues ça & là ſur la ſurface des uns ou des autres de ces viſceres, tandis que ceux chez leſquels le mal traîne en longueur, montrent plus particuliérement des tuméfactions noires & gangrenées dans l'épaiſſeur du méſentere, dans les glandes méſentériques, dans l'épaiſſeur de la graiſſe ou de l'axonge qui enveloppe les reins, les muſcles abdominaux, &c.; ou des épanchemens de ſang, ou de ſéroſité, dans la poitrine, la matrice, le bas-ventre, &c.

Fievre Charbonneuſe.

XXIII. Le *charbon* peut exiſter ſans aucune efflo-reſcence extérieure quelconque, c'eſt ce que nous nommons *fievre charbonneuſe ;* cette maladie eſt preſque toujours épizootique, il n'eſt guere poſſible de la reconnoître qu'à l'ouverture des cadavres, dans leſquels on remarque, en général, les mêmes déſordres que dans le *charbon eſſentiel*, & plus particuliérement des tumeurs noires, ſanguines & charbonnées, dans le méſentere, près le tronc de l'artere méſentérique, dans l'épaiſſeur de la rate, du foie, du pancréas, &c.; on voit encore des échymoſes dans le cerveau, ſur la ſurface extérieure du cœur, dans ſon épaiſſeur, dans les poumons; des épanchemens de ſang noir & diſſous dans les différentes cavités, dans les ventricules du cerveau, dans les inteſtins & la veſſie, dans l'épaiſſeur des chairs, de la graiſſe, &c.

Cette maladie eſt extrêmement aiguë, l'animal n'en eſt pas plutôt atteint, qu'il périt dans l'inſtant, ſans avoir donné le plus léger ſymptôme maladif, & ſouvent même pendant qu'il travaille, &c. Le délai le plus long qu'elle donne, eſt une heure ou deux ; l'animal paroît étourdi, égaré ; il leve & baiſſe la tête; il ſe ſecoue, ſe tourmente, ſe plaint, hennit, &c.; les yeux ſortent, pour ainſi dire, de leurs orbites; il chancelle, tombe &

meurt dans des convulsions plus ou moins violentes.

Ce *charbon* n'attaque guere que les jeunes animaux ; il a paru que ceux qui avoient au-de'à de six à sept ans en étoient exempts : peut-être que la force plus grande du systême artériel en est la cause.

XXIV. Cette division du *charbon* en *essentiel*, *symptomatique* & *fievre charbonneuse* n'est point idéale : les différences qui les caractérisent peuvent être des modifications de la même maladie & des aspects différens sous lesquels elle se présente ; mais comme ces modifications tiennent vraisemblablement à une disposition particuliere des sujets, à leur tempérament, ainsi qu'à la nature de l'humeur qui donne lieu à ces sortes de maux, elle nous paroît d'autant plus importante que les uns & les autres de ces *charbons* demandent un traitement particulier & différent.

XXV. Le *charbon essentiel* attaque les sujets d'une forte constitution qui se défend avec énergie de l'ennemi qui l'opprime : le *charbon symptomatique* suppose moins d'activité, il est plutôt l'effet d'un reste de force, que d'une énergie absolue ; tandis que dans la *fievre charbonneuse* l'humeur reste concentrée, elle ne peut être déterminée à la surface, attendu l'inertie des mouvemens vitaux. Quoi qu'il en soit, le caractere de la tumeur est de ne jamais suppurer, quelques moyens que

nous ayons mis en uſage pour lui procurer cette terminaiſon ; l'humeur qu'elle contient eſt un dépôt de matiere vraiment délétere ; ſa réſolution ou ſa rentrée eſt une déliteſcence mortelle : la gangrene dans le cheval, le mulet, l'âne & le chien, ne ſe manifeſte qu'après que la matiere eſt dépoſée, elle eſt plus prompte dans le bœuf & le mouton : de là ſans doute la différence des ſymptômes que l'on obſerve dans ces différens animaux, relativement à cette tumeur, inflammatoire dans les uns, & froide dans les autres.

Elle eſt plus ou moins dangereuſe ſuivant les parties qu'elle affecte ; ſa ſituation autour de la tête & ſur la tête, ſur le larynx, le pharynx, la partie antérieure de l'encolure, la partie ſupérieure & antérieure du poitrail, ſur les mammelles, ſur les parties de la génération & dans les ſabots, la rend plus meurtriere que lorſqu'elle eſt ſituée partout ailleurs.

Des Cauſes du Charbon.

XXVI. Les cauſes de cette maladie ſont en très-grand nombre, mais elles ſont le plus ſouvent communes & générales.

Elle ſe montre après des ſaiſons pluvieuſes qui ont ſuccédé à de grandes ſéchereſſes ; après la conſommation de fourrages vaſés, mal récoltés,

ſubmergés, rouillés, chargés d'inſectes, &c.; elle eſt très-fréquente & même enzootique dans les pays bas, aquatiques, marécageux; & dans les prairies qui abondent en renoncules, juncago, leches, queues de cheval, &c.; elle s'y montre même épizootique dans les années pluvieuſes, & elle attaque un nombre prodigieux d'animaux; elle eſt encore enzootique dans les communes & chez les particuliers qui ſont forcés d'abreuver leurs beſtiaux d'eau de mare, bourbeuſe & croupiſſante, ou d'eau de puits chargée de marne, de glaiſe & de ſélénite; ces eaux ſe reconnoiſſent à leur défaut de tranſparence & de limpidité; elles ſont laiteuſes, elles ont un goût dur & une odeur fade; elle regne auſſi dans les pays ſecs & élevés, mais ce n'eſt qu'après des ſéchereſſes & des chaleurs extrêmes ou des orages fréquens qui refroidiſſent le temps tout-à-coup, ou après des pluies continuelles.

Les prairies artificielles formées de trefle, la développent ſouvent dans les animaux qui ne vivent que de cette plante, ſoit qu'ils la mangent en herbe, ſoit qu'on la leur donne en fourrage pour toute nourriture; mais ſi elle eſt mêlée avec partie égale de paille de froment, elle forme une nourriture moins échauffante, & par conſéquent plus ſaine. Cette maladie a encore été la ſuite de l'uſage de pailles & de foins nouveaux, de l'excès

d'exercice, de grain, de l'avoine plâtrée, du ſon fermenté, &c.; elle s'eſt manifeſtée dans le chien après s'être vautré ſur la charogne, en avoir mangé, &c.; dans le bœuf & le mouton, après des coups de ſoleil; enfin les uns & les autres de ces animaux en ont été affectés ſpontanément, ſans aucune cauſe apparente; mais comme tout ce qui peut appauvrir le ſang & la lymphe, ſuſpendre ou ſupprimer les ſecrétions, énerver la tiſſure des régumens, anéantir l'action des filtres cutanés, augmenter l'âcreté de la bile, &c., tient à des cauſes auſſi inextricables qu'inviſibles, & dont néanmoins le *charbon* peut être la ſuite, il n'eſt point étonnant que cette maladie, ainſi qu'une infinité d'autres, ſe développe inopinément, ſans aucune cauſe ſenſible.

Au reſte, le *charbon eſſentiel* nous a paru plus particuliérement être la ſuite d'une boiſſon chargée de parties hétérogenes; le *charbon ſymptomatique*, de plantes âcres & aquatiques; & la *fievre charbonneuſe*, de la viciſſitude des ſaiſons, & notamment de l'excès de ſéchereſſe.

Curation.

XXVII. Les tumeurs charbonneuſes, en général, peuvent & doivent être regardées comme l'effet d'un effort que fait la nature pour ſe debaraſſer de

l'humeur qui la ſurcharge, & dont il importe de favoriſer la ſortie par toutes les voies qui peuvent la lui procurer; celle qui nous a paru la plus propre à cet effet, eſt, ſans contredit, la partie ſur laquelle la tuméfaction s'eſt formée; il eſt généralement prouvé par l'expérience, ainſi que par toutes les particularités que préſente cette tumeur dans ſa formation, ſes progrès & ſa terminaiſon, que l'humeur qui la conſtitue eſt un dépôt critique, dont l'éruption & l'évacuation délivrent la machine; que le *charbon* ne ceſſe d'être curable, qu'autant que le virus a le temps & le pouvoir de porter atteinte aux viſceres ou aux autres organes eſſentiels à la vie: que toutes les fois qu'il circule encore avec la maſſe générale des humeurs, il eſt très-facile d'en anéantir les effets, ſoit en les dénaturant par des médicamens, dont la vertu eſt diamétralement oppoſée à ſes mauvaiſes qualités, ſoit en l'évacuant par les couloirs excrétoires, par des égoûts artificiels, &c.

XXVIII. Lorſque cette maladie eſt épizootique; elle exige deux eſpeces de traitement, l'un préſervatif & l'autre curatif.

Le premier eſt le même dans les trois eſpeces décrites, c'eſt auſſi par lui que nous devrions commencer; mais comme la *fievre charbonneuſe* ne peut être ſoumiſe à un traitement curatif, vu la

promptitude de ſa marche & la célérité des effets ſiniſtres qui en ſont les ſuites; nous ſuivrons dans la deſcription du traitement, l'ordre obſervé dans l'hiſtoire des différentes eſpeces de *charbon* Le traitement prophylactique qui convient dans la circonſtance d'un *charbon eſſentiel*, ainſi que dans celle d'un *charbon ſymptomatique* eſt abſolument le même, & il deviendra curatif & préſervatif lors de l'exiſtence d'une *fievre charbonneuſe*. La deſcription de ce traitement terminera donc cet ouvrage; ainſi nous commencerons d'abord par celle du traitement du *charbon eſſentiel ;* de-là nous paſſerons à celui du *charbon ſymptomatique*, & nous terminerons par la méthode prophylactique, obſervant néanmoins de faire précéder ces différens traitements par l'indication de tout ce que l'artiſte doit preſcrire & faire obſerver dans le régime, ſans lequel les méthodes propoſées ne ſeroient d'aucune utilité.

Traitement du Charbon eſſentiel.

XXIX. Le *charbon eſſentiel* eſt, en général, le moins dangereux & celui dont on triomphe le plus facilement, ſur-tout lorſqu'il n'a pas le caractere de malignité que nous lui avons reconnu (*XII*) & qui eſt, à la vérité, très-rare; néanmoins nous entrerons, pour le traitement, dans tous les

détails relatifs à ſes différentes nuances, & nous chercherons, autant qu'il ſera poſſible, à énoncer les indications diverſes qu'elles préſentent, & que nous avons décrites dans l'hiſtoire qui précede.

Le *charbon ſymptomatique* a également des degrés divers de malignité & d'intenſité ; ce qui nous obligera, pour ne rien laiſſer à deſirer, d'entrer dans des diſcuſſions relatives à ces différences; ce qui fera autant d'articles ſéparés.

Cette méthode nous a paru la plus propre à fixer l'attention des éleves dans la cure de cette maladie formidable; quelques minutieux que ſoient les détails dans leſquels nous entrerons, ils ne trouveront encore que trop d'indications nouvelles à remplir, ſur leſquelles les modifications déjà énoncées les éclaireront.

Soins & Regime.

XXX. Rien n'eſt à négliger dans une épizootie, la plus légere omiſſion, le plus léger retard dans les ſecours, ne ſont ſouvent que trop funeſtes.

Les tumeurs charbonneuſes peuvent, ainſi que nous l'avons démontré, ſe manifeſter au moment où on s'y attend le moins; on ne ſauroit donc viſiter trop fréquemment les animaux, examiner avec trop d'attention toutes les parties de leurs corps, les unes après les autres, afin de s'aſſurer

de l'exiſtence de la plus légere efflorescence; il n'eſt pas moins important de remarquer ſoigneuſement le plus léger dégoût, la plus légere triſteſſe, de viſiter la bouche pour en connoître l'état inflammatoire, de voir ſi les yeux ne ſont pas larmoyans, ſi la rumination n'eſt pas retardée, ſi le lait n'eſt pas altéré, & en un mot, de reconnoître le plus léger ſymptôme qui puiſſe faire ſoupçonner l'invaſion de la maladie. Si l'épizootie eſt de nature à affecter l'intérieur de la bouche, cette cavité doit être inſpectée pluſieurs fois dans la journée, ainſi que toutes les parties qu'elle renferme, pour ne pas laiſſer ſurprendre l'animal par des tumeurs & des ulceres capables de le conduire inopinément à la mort; ſi au contraire la maladie affecte le pied, il faut toucher très-ſouvent cette partie, & notamment la couronne, pour reconnoître ſi la chaleur eſt plus forte que dans l'état naturel, ce qui eſt un ſigne non équivoque que le *charbon* ne tardera pas à ſe développer; l'engorgement des veines latérales, la dureté & la plénitude des arteres de ce nom, ſont des ſignes non moins certains de l'apparition prochaine de cette tumeur.

On doit éviter avec le plus grand ſoin toute communication; ceux qui ſoignent les malades ne doivent jamais entrer dans les étables ſaines; cette maladie étant des plus contagieuſes, on brûlera à

la

la porte des écuries, étables ou bergeries infectées; le fumier qu'on en retirera chaque jour, afin que les particules contagieuſes qu'il renferme ne puiſſent, en s'étendant au loin, propager la contagion. On enterrera les cadavres le plus profondément que l'on pourra, après avoir lacéré leurs cuirs, pour prévenir les effets de la cupidité & de l'avarice; le commerce de ces cuirs n'a été que trop funeſte, & pluſieurs provinces gémiſſent encore ſur les pertes inappréciables qui en ont été la ſuite. Ces précautions ſont d'autant plus néceſſaires, que les affections charbonneuſes le plus ſouvent mortelles, dont ont tant de fois été affectés ceux qui ont eu la témérité d'enlever les cuirs, n'a pu juſqu'ici arrêter ce trafic trop dangereux pour n'être pas rigoureuſement prohibé. Toute communication des animaux ſains avec les malades doit être ſoigneuſement interceptée; on tiendra les premiers dans des étables, & on ne les laiſſera aller que dans des pâturages bien parqués, & même clos de murs, peu éloignés des habitations. Cette maladie eſt ſemblable au claveau, par la facilité avec laquelle elle ſe communique; il ſuffit du paſſage d'un animal infecté dans un lieu habité par des animaux ſains, pour qu'elle ſe répande ſur eux; & nous pourrions citer pluſieurs exemples qui prouvent qu'un animal infecté, introduit furtive-

ment dans une commune, a occaſionné la perte entiere de ſes troupeaux.

On fera bouchonner, étriller & broſſer ſouvent l'animal, afin de rétablir l'excrétion de l'inſenſible tranſpiration; cette évacuation ſi ſalutaire étant toujours ſupprimée dans cette maladie, on le tiendra couvert & dans la plus grande propreté; on fera bouillir du vinaigre dans un vaſe ſur un réchaud, on en dirigera les vapeurs ſous le ventre, ſous la poitrine & dans les naſeaux; on lui fera ſouvent reſpirer un air frais, ſoit en le promenant, s'il fait beau, ſoit en parfumant l'écurie, l'étable, le chenil, &c., avec des plantes aromatiques; le feu étant un ventilateur très-efficace pour renouveller & purifier l'air, il importe d'en entretenir des braſiers à la porte des écuries & en dedans; on fixera, dans la bouche des chevaux & des bœufs, des billots compoſés d'oximel ſimple, de racine d'angélique & de camphre (N°. 12).

Les animaux malades ſeront tenus à la diète la plus ſévere; la moitié de la ration ordinaire ſera donnée à ceux qu'il s'agira de préſerver.

Les chevaux, les bêtes à cornes & les bêtes à laine, ſeront tenus au ſec; le foin, la paille & le ſon ſeront choiſis très-bons & très-ſains, & feront leur ſeule nourriture.

Ceux de ces animaux qui ſeront affectés d'ul-

ceres à la langue, n'auront pour toute nourriture qu'un peu de ſon mouillé & de l'eau blanche, ſur un ſeau de laquelle on aura fait diſſoudre trois décagrammes (une once) de ſel de nitre; toute autre nourriture ſolide entre dans les ulceres, les irrite, les déchire & les agrandit; on ne délivrera cette ration qu'après avoir injecté dans la bouche des liqueurs déterſives (N°. 18), & avoir lotionné particuliérement l'ulcere : on répétera ces opérations, ayant le plus grand ſoin qu'aucune des particules de ſon ne reſte & ne ſéjourne dans la plaie.

Le cochon ſera mis à l'uſage de l'orge, du gland ou du ſon de froment; il ſera abreuvé d'eau blanchie par la farine d'orge, ou par celle de froment, ſur un ſeau de laquelle on aura fait diſſoudre trois décagrammes (une once) de ſel de nitre, & dans laquelle on aura ajouté un verre de vinaigre.

Le chien aura pour toute nourriture un peu de pain raſſis & de l'eau pure, qu'on renouvellera ſouvent.

Traitement du Charbon eſſentiel (X).

XXXI. Ce *charbon* eſt-il petit, récent, perforé ou non-perforé, coupez le poil ſur la tumeur dans ſa circonférence & même à quelque diſtance de ſa baſe, armez-vous d'un biſtouri droit, fendez la peau en croix, ſéparez les quatre lambeaux des

tégumens réſultans de cette inciſion ; ſaiſiſſez la tumeur avec une érigne, ou avec un crochet de fer quelconque, ou avec des pinces anatomiques, diſſéquez-la & ſéparez-la de toutes les parties auxquelles elle adhere, au moyen d'un ſcalpel à deux tranchans, & ſi ſon fond ou ſa baſe ſont trop enfoncés ou engagés dans des parties dont la ſection ſeroit dangereuſe, ainſi qu'il arrive dans le *charbon perforé*, laiſſez cette même partie que vous ne pouvez atteindre, prenez un bouton de feu chauffé juſqu'au point de blanchir, & cautériſez le plus qu'il vous ſera poſſible.

XXXII. Rempliſſez l'ulcere réſultant de cette opération de plumaceaux chargés d'onguent épiſpaſtique & cauſtique (N°. 14), afin d'y entretenir l'inflammation locale, & d'attirer les humeurs ſur la partie ; rabattez les lambeaux des tégumens ſur les plumaceaux ; couvrez ces lambeaux, ainſi que les parties environnantes, d'un large plumaceau chargé de ce même onguent, & fixez le tout par le moyen d'un bandage.

Il ſeroit dangereux de ſe ſervir de ce topique cauſtique pour le chien, ſur-tout ſi la plaie eſt dans un endroit ſur lequel l'animal puiſſe porter la langue & les dents, de crainte qu'il n'avale quelques parties de ce topique, qui produiroient infailliblement des déſordres dans ſon eſtomac : l'onguent anti-

gangréneux formulé (N°. 15), n'aura pas cet inconvénient.

La tumeur eſt-elle plus volumineuſe? ſes progrès à l'extérieur ſont-ils tels que l'inflammation & la fievre ſoient développées (*XI*)? l'opération précédente pourroit devenir funeſte, vu les grands délabremens qu'elle entraîneroit néceſſairement. Scarifiez-la dans pluſieurs endroits de ſon étendue & dans toute ſa longueur & ſon épaiſſeur, preſſez les côtés des ſcarifications pour faire ſortir la ſéroſité, ainſi que le ſang noir & épais dont le tiſſu cellulaire & les chairs ſont infiltrées, lavez avec l'eſſence de térébenthine, rempliſſez les plaies de plumaceaux imbibés de cette liqueur, & ſaupoudrez enſuite de quinquina; employez pour le ſecond panſement & les ſuivans, l'ongent (N°. 15), dans lequel l'eſſence de térébenthine dominera plus ou moins, ſuivant que la gangrene ſera plus ou moins à craindre.

XXXIII Saignez à la jugulaire ſi le ſujet eſt ſanguin, fort & en bon état; cette opération exige que l'eſtomac ne ſoit point farci d'alimens : en ce cas il faudroit différer juſqu'à ce que la digeſtion ſoit faite. Souvent cette opération développe l'inflammation; alors il faut la répéter d'heure en heure, nous l'avons pratiquée dans cette circonſtance juſqu'à quatre fois avec beaucoup de ſuccès :

ce cas eſt fort rare, & en général on doit prendre garde d'affoiblir le malade par une trop grande évacuation de cette eſpece, elle n'eſt ſalutaire qu'autant qu'elle réveille les forces étouffées par la redondance du ſang, l'excès de ſa maſſe, &c. L'eſſentiel ici eſt de conſerver à la nature la force dont elle a beſoin, pour porter dans le lieu choiſi par elle, l'humeur qui la ſurcharge, & dont elle s'efforce de ſe délivrer.

XXXIV. Après l'extirpation des tumeurs & les ſcarifications ou la ſaignée, ſi vous avez dû la pratiquer, donnez le breuvage tempérant & antigangréneux (N°. 1); réitérez-en la doſe toutes les ſix heures pendant les trois ou quatre premiers jours; éloignez-les enſuite & ne les donnez que de douze en douze heures. L'adminiſtration de ce remede ſera ſuivie de celle d'un lavement rafraîchiſſant & tempérant (N°. 9); mais les entrailles ſont-elles irritées? y a-t-il épreintes ou téneſme? l'animal rend-il les lavemens incontinent après les avoir reçus? ayez recours à des cliſteres gras, mucilagineux & calmans (N°. 10).

XXXV. On eſt dans l'uſage de fouiller les grands animaux avant l'adminiſtration des lavemens, pour que cette eſpece de remede faſſe plus d'effet, c'eſt-à-dire qu'on vide l'inteſtin rectum des groſſes matieres qu'il contient, en y introduiſant

la main & le bras; mais comme cette opération a été ſouvent funeſte à l'opérateur (*XX*) dans la maladie dont il s'agit, il importe de s'en abſtenir.

XXXVI. Panſez l'ulcere réſultant de l'extirpation de la tumeur (*XXXII*) réguliérement tous les jours; continuez l'uſage de l'onguent épiſpaſtique & cauſtique (N°. 14), juſqu'à ce que la ſuppuration ſoit établie, ce qui arrive ordinairement le cinquieme ou le ſixieme jour; elle n'eſt jamais bien louable, elle eſt toujours ſéreuſe, diffoute & âcre; ſubſtituez alors à l'onguent ci-deſſus un digeſtif animé (N°. 16). Contentez-vous d'oindre les parties environnantes d'onguent populeum.

Lorſque les eſchares ſeront tombées, que les chairs ſe montreront rouges & grenues, employez pour tout panſement des plumaceaux imbibés d'eau-de-vie, ſur un litre (une pinte) de laquelle vous aurez fait diſſoudre aloès & camphre, de chaque trois décagrammes (une once).

Dès que le fond de l'ulcere ſera rempli, il ſuffira de le laver journellement avec de l'eau commune tiede, ſaturée de ſel commun (*muriate de ſoude*), & de le ſaupoudrer avec de la charpie rapée, après l'ablution.

XXXVII. Les choſes étant dans cet état, l'animal eſt regardé comme guéri, & l'eſt effectivement; le plus grand nombre des propriétaires ſe ſert alors

des animaux, mais la prudence exige que l'on termine la cure par un ou deux purgatifs (N°. 7), & qu'on les mette peu-à-peu à la nourriture & au travail ordinaires, à l'effet d'éviter les rechûtes ſouvent plus funeſtes que la maladie même.

XXXVIII. Nous obſerverons, en ce qui concerne les tumeurs, qu'il en paroît ſouvent après l'extirpation de la premiere qui a décelé la maladie : cette circonſtance ne change rien à la méthode preſcrite; ſcarifiez-les, & panſez-les ainſi qu'il a été dit (*XXXI*, *XXXII*, *XXXVI*); ſouvent encore l'extirpation de la tumeur ou des tumeurs eſt ſuivie de tuméfactions œdémateuſes qui s'étendent ſous le ventre, le poitrail, &c.; ces œdemes ſont un ſigne favorable, ils prouvent l'effort que fait la nature pour ſe dépurer; percez-les de petites pointes de feu dans différens endroits de leur étendue, & couvrez le tout d'onguent nervin (N°. 17).

XXXIX. Le *charbon* eſt-il ancien? la gangrene s'eſt-elle emparée de la tumeur? armez-vous d'un cautere cutelaire, circonſcrivez-la, au moyen d'une raie de feu qui traverſera les tégumens, & qui pénétrera juſques dans les chairs, non par l'effet de la force que vous pourriez employer en appuyant ſur le manche de l'inſtrument, mais par l'action ſeule & unique du feu dont le cautere ſera pénétré juſqu'à ce qu'il ait acquis une couleur

roſe; amputez tout ce qui eſt gangréné; cautériſez le fond de l'ulcere avec un cautere ovoïde, & panſez comme ci-devant avec l'onguent (N°. 15).

L'application du feu n'eſt pas auſſi douloureuſe qu'on ſe l'imagine communément, elle a ſouvent fait ceſſer les douleurs que les points gangréneux occaſionnoient ſur les parties tendineuſes & nerveuſes, c'eſt ce dont nous avons été aſſurés une infinité de fois par la ceſſation de l'anxiété ou de l'agitation dans laquelle étoit le malade avant la cautériſation, mais revenons à notre objet.

Le ſujet jouit-il de toute ſa force? les breuvages & les lavemens preſcrits dans le cas précédent (*XXXIV*) ſuffiront pour triompher; mais eſt-il foible ou abattu? ayez recours aux cordiaux unis aux ſudorifiques (N°. 2); dès que ces médicamens auront produit l'effet deſiré, ſuſpendez-en l'uſage; ſauf à y avoir recours de nouveau ſi le cas le requiert, mais ſoutenez les forces ranimées par ces médicamens, par des alexiteres mitigés (N°. 3).

XL. Le *charbon* eſt-il mobile, s'étend-il promptement, a-t-il tous les caracteres de malignité que nous lui avons obſervés (*XII*)? il importe de bruſquer le traitement avec autant de promptitude que les progrès du mal ſont rapides. Ouvrez les deux jugulaires à la fois & faites une ample ſaignée, ne perdez point de temps, ou-

vrez & ſcarifiez très-profondement la tumeur, circonſcrivez-la par une raie de cautériſation, comme dans le cas précédent, avec cette différence néanmoins que la raie circulaire de feu ſera pratiquée à cinq à ſept centimètres (trois ou quatre travers de doigt) de la baſe de la tumeur pour arrêter & fixer plus ſûrement les progrès de la gangrene; il importe encore de remplir l'intervalle exiſtant entre la baſe de la tumeur & la raie tracée, de pointes de feu qui traverſeront les tégumens & qui pénétreront juſqu'à l'effuſion d'un ſang vif & vermeil; donnez, tant en breuvage qu'en lavemens, les délayans, les nitreux & les calmans (N°. 4), l'éther en eſt un très-efficace, mais ſa cherté en interdit ſouvent l'uſage; il ne doit être employé que pour des ſujets très-précieux, ou quand la fortune des propriétaires le permet; panſez les ſcarifications comme il a été dit précédemment (*XXXII*), avec l'eſſence de térébenthine & la poudre de quinquina, couvrez les parties brûlées avec l'onguent (N°. 15).

XLI. Le *charbon* a-t-il formé des ulceres ſur la langue (*XIII*)? Saiſiſſez cet organe avec la main gauche, tirez-le hors de la bouche, le plus que vous pourrez, laiſſez la tête penchée en contre-bas, ſcarifiez les bords & le fond de l'ulcere, amputez ces mêmes bords s'ils ſont calleux, noirs ou livides; ſi pareilles taches ſe trouvoient

dans le fond de l'ulcere, il faudroit pareillement les enlever avec l'inſtrument tranchant : l'opération faite, preſſez, comprimez pour faire ſortir le ſang & l'humeur, lavez avec la liqueur déterſive (N°. 18); maintenez toujours la bouche ouverte, la langue hors de cette cavité, & la tête en contre-bas pendant ces ablutions & ces injections, afin que l'animal n'avale rien de ce qui eſt ſorti de l'ulcere, ou de ce qui a ſervi à le nettoyer.

L'ulcere eſt-il très-profond & la langue eſt-elle en danger d'être coupée ou perforée ? Les unes ou les autres des opérations ci-deſſus faites, la langue & la tête maintenues & fixées comme il eſt dit, touchez l'ulcere au moyen d'un petit pinceau fait d'une hampe de bois & de quelques brins d'étoupes, après l'avoir trempé dans l'acide vitriolique (*acide ſulphurique*), en ayant attention de ne porter ce cauſtique que ſur la partie bleſſée ; vous la toucherez à différentes repriſes juſqu'à ce que l'ulcere préſente une couleur blanchâtre; injectez enſuite dans la bouche la liqueur déterſive ci-deſſus, & répétez cette opération toutes les trois ou quatre heures. Les ulceres qui auront été touchés par l'acide vitriolique, quelques ſoient leur profondeur, leur irrégularité & leur malignité, deviendront beaux au bout de trois ou quatre ablutions,

& tout progrès d'excavation & de corroſion ſera promptement arrêté à la faveur de ce remede ; nous avons vu nombre d'épizooties d'un genre benin qui ont cédé à ce ſeul topique.

L'ulcere n'eſt-il pas formé ? la veſſie eſt-elle encore dans ſon entier ? Hâtez-vous de prévenir ſa dilacération ; ſaiſiſſez & tirez la langue de l'animal comme dans le cas précédent ; armez-vous de grands ciſeaux à lames étroites & bien affilées ; s'ils ſont courbes ſur plat, vous opérerez plus ſûrement & plus commodément ; dirigez chaque tranchant ſur les côtés de la tumeur, faites agir les branches & amputez le corps à extraire le plus près de ſa baſe qu'il eſt poſſible ; ce que vous ferez en appuyant ſur les branches au moyen du doigt indicateur que vous placerez ſur le rivet, & en levant la main.

L'opération faite, maintenez toujours la langue hors de la bouche ; prenez une éponge, imbibez-la de la liqueur (N°. 18), lavez & nettoyez à fond la bouche & l'ulcere réſultant de l'amputation de la tumeur ; ſi le fond de cet ulcere a une teinte noire, ſcarifiez-le comme dans le cas précédent ; preſſez & lavez, ainſi qu'il eſt dit, & quelle que ſoit la nature de cet ulcere, touchez-le avec l'acide vitriolique.

La tumeur dure & renitente qui couvre & dé-

robe un ſang noir & décompoſé, doit être amputée, lotionnée & lavée de même.

L'ulcere a-t-il cavé entre les deux branches de la mâchoire? ouvrez & inciſez cette partie en deſſous & extérieurement ſuivant ſa direction, à la faveur d'un biſtouri: injectez la liqueur déterſive & touchez l'ulcere dans toute ſon étendue avec l'acide vitriolique.

La tumeur affecte-t-elle le palais? de ſimples ſcarifications faites à temps & les lotions d'acide vitriolique, ont ſuffi pour en arrêter les progrès. Mais la voûte oſſeuſe eſt-elle endommagée? portez ſur-le-champ le cautere actuel ſur la partie de l'os à exfolier, & touchez la partie cautériſée trois ou quatre fois par jour avec la teinture d'aloès: injectez très-ſouvent dans la bouche, ſur-tout dans le commencement, la liqueur déterſive (N°. 18).

La langue eſt-elle généralement tuméfiée, & la tuméfaction eſt-elle flaſque & mollaſſe? ſcarifiez-la ſuivant ſa longueur, lavez, lotionnez & injectez du vinaigre dans lequel on aura fait infuſer du quinquina en poudre; mais ſi elle eſt dure & renitente, & que l'organe ſoit enflammé, injectez l'infuſion de quinquina dans l'eau ſimple.

L'extrémité de cet organe eſt quelquefois tuméfiée, ulcérée & d'une extrême ſenſibilité; l'acide vitriolique eſt le topique qui a eu le plus d'efficacité

pour la déterger, la conſolider & lui ôter la douleur.

Les unes & les autres de ces opérations faites, il importe encore de traiter l'animal intérieurement, & nous ne voyons rien à changer à ce qui eſt preſcrit (*XXXIII*, *XXXIV*, *XXXV & XXXIX*), & auquel nous renvoyons : mais ſi vous ſoupçonnez que l'animal ait avalé de l'humeur corroſive (*XIII*), donnez le plutôt qu'il vous ſera poſſible le breuvage (N°. *6*) ; ce remede a eu tout le ſuccès qu'on devoit en eſpérer, lors même que l'animal étoit enflé.

XLII. Le *charbon eſſentiel* (*XIV*) qui ſe montre par de ſimples taches blanches, ou noires, ou livides ſur la ſurface de la peau, ou par le ſoulevement & la déſunion des tégumens, dont la compreſſion eſt ſuivie de crépitation, doit être ſcarifié & inciſé dans tous les endroits maculés ; on peut ſe contenter, lorſque les taches ſeront petites, de donner à chacune un coup de flamme, & de frictionner avec l'eſſence de térébenthine toutes les parties opérées, après avoir coupé la laine & les ſoies : les parties de la peau deſſéchées & crépitantes, ſeront ſcarifiées juſqu'au vif ; preſſez les parties latérales des inciſions pour faire ſortir l'air délétere dont le tiſſu cellulaire eſt infiltré ; lotionnez & imbibez les plaies & les parties adjacentes avec l'eſſence de térébenthine chauffée juſqu'à

ce qu'elle ſoit tiede; ſaupoudrez l'intérieur de ces plaies avec du quinquina, & arroſez le tout avec l'eſſence de térébenthine.

Quant au traitement intérieur, la ſaignée a toujours paru funeſte, mais le breuvage (N°. 3) donné matin & ſoir a été très-efficace, ainſi que les lavemens (N°. 9) donnés en même nombre: & nous ajouterons que la promenade, le bouchonnement & les fumigations de vinaigre, ne ſauroient être trop multipliés.

XLIII. Le *charbon eſſentiel* qui affecte la tête (*XV*), doit être ſcarifié dans toute ſon étendue & ſuivant la direction qui permettra le plus de pente à l'humeur; la partie des tégumens déſorganiſée ſera amputée: ſi l'oreille ou l'œil ſont endommagés, le plus prudent ſera de les extirper, ſur-tout s'il eſt impoſſible d'arrêter les progrès de la gangrene par l'uſage & l'application de l'eſſence de térébenthine & de la poudre de quinquina, que l'on incorporera avec le goudron, dont on fera un onguent, au moyen duquel on oindra & couvrira toutes les parties après les avoir préalablement lotionnées avec l'eſſence de térébenthine pure; on ſaignera l'animal à la veine maxillaire, ou à la temporale, ou à la jugulaire; on donnera le breuvage (N°. 3) & les lavemens (N°. 9), comme dans le cas précédent.

XLIV. Le *charbon* qui affecte la face interne de l'une ou de l'autre cuisse & que l'on nomme *trousse-galant* dans le cheval, & *noir-cuisse* dans le mouton (*XVI*), doit être sur-le-champ scarifié très-profondément suivant la longueur du membre, en évitant néanmoins d'atteindre & de blesser la veine saphene, &, ce qui seroit encore plus dangereux, l'artere crurale; les nerfs cruraux ne sont pas moins à respecter: quoi qu'il en soit, les scarifications étant faites, lotionnez & lavez avec la liqueur détersive (N°. 18); couvrez le tout de l'onguent (N°. 14), auquel vous substituerez le goudron ou le basilicum: quant au traitement intérieur, conformez-vous à ce qui est prescrit (*XXXIII & suivans*).

Les organes renfermés dans le sabot, sont, ainsi que nous l'avons vu (*XVI*), exposés comme les autres à être affectés du *charbon*, la douleur est ici toujours très-vive, la fievre, soit locale, soit générale, est constamment très-forte; il est d'autant plus instant d'en arrêter les progrès, que la chûte du sabot & la mort sont très-prochaines, hâtez-vous de mettre le pied malade dans un pédiluve calmant (N°. 19); ouvrez sur-le-champ les jugulaires & faites une copieuse saignée; retirez le pied de l'eau, enlevez la sole de corne, examinez qu'elle est la partie de la paroi dont les feuillets auront été endommagés par l'humeur charbonneuse, vous les reconnoîtrez

reconnoîtrez à la couleur noire qu'ils préſenteront; extirpez la partie du ſabot qui les recouvre, & ſi le ſiége du *charbon* eſt dans le corps pyramidal, ſiége qu'il occupe communément dans le cheval & dans le mulet, procédez ſur-le-champ à l'enlevement de ce corps: ces opérations faites, remettez le pied dans le pédiluve, laiſſez le ſaigner juſqu'à une foibleſſe très-marquée du pouls, retirez-le, & panſez-le avec la poudre de quinquina & l'eſſence de térébenthine; donnez enſuite pour breuvage celui formulé (N°. 3), & ſi le ſujet étoit foible, ayez recours au breuvage alexitere (N°. 6); donnez enſuite le breuvage (N°. 4) que vous ferez prendre alternativement avec le breuvage (N°. 3); multipliez les lavemens (N°. 9) ſuivant que les circonſtances l'exigeront.

Le *charbon* ou les tumeurs charbonneuſes qui affectent les digitations palmées des oies & des canards, ſeront ſcarifiées & même amputées ſi le cas le requiert; on fera tremper la partie opérée dans une infuſion de quinquina, on la panſera avec des plumaceaux imbibés d'eſſence de térébenthine, & on donnera cette même infuſion en breuvage.

XLV. Quant au *charbon blanc* (*XVII*), l'objet eſſentiel eſt de reconnoître, le plutôt qu'il eſt poſſible, le lieu qu'occupent les tumeurs; on les ouvre, on les ſcarifie & on les cautériſe, &

l'on ſe conforme en tout pour le traitement à ce qui a été preſcrit (*XXXII*, *XXXIV*, *XXXV*, *XXXIX*); mais nous avons obſervé que le remede le plus eſſentiel dans ces ſortes de maux étoit le breuvage (N°. 3) dans lequel on forçoit la doſe du quinquina avec addition de quatre à huit grammes (un ou deux gros) de ſafran de Mars (*oxyde de fer*), & d'autant de rhubarbe en poudre; & que lorſque le ſujet étoit très-foible, la formule (N°. 6) a produit des effets qui ne laiſſoient rien à deſirer, ces effets ayant été ſoutenus par le breuvage ci-deſſus, donné trois ou quatre fois par jour; nous obſerverons encore que la ſaignée a toujours paru contraire dans cette eſpece de *charbon*, & qu'il importe beaucoup de s'en abſtenir, à moins qu'il ne ſoit queſtion de préſerver (*XXX*).

Quant au *charbon* qui ſe montre par la tuméfaction & la crépitation des muſcles abdominaux, on le ſcarifiera dans toute ſon étendue, ſuivant la direction du ventre; les inciſions auront cinq à ſept centimètres (trois ou quatre travers de doigt) de longueur, elles pénétreront dans le corps de la peau & ſeront répandues ſur toute la ſurface de la tuméfaction, à cinq à huit centimètres (deux ou trois pouces) les unes des autres; on enduira la partie opérée avec l'eſſence de térébenthine, & on

y fixera des plumaceaux imbibés d'eau-de vie camphrée, & chargés de quinquina en poudre ; le traitement intérieur ſera le même que celui indiqué dans le cas précédent.

Traitement du Charbon ſymptomatique (XVIII).

XLVI. La ſaignée eſt rarement indiquée, elle nous a paru conſtamment dangereuſe ; les ſubſtances capables de déterminer les liqueurs du centre à la circonférence, ſont, en général, celles qu'on emploie avec le plus de ſuccès.

Enviſageons la maladie ſous deux aſpects, avant ou après l'éruption de la tumeur, ou des tumeurs charbonneuſes.

Dans le premier cas, toutes les vues de l'artiſte doivent tendre du côté qui peut favoriſer la criſe ; plus l'irruption ſera prompte & complete, plutôt le malade ſera ſoulagé & guéri ; aſſouplir les tégumens, délayer le ſang & la lymphe, augmenter le jeu des canaux artériels pour donner aux fluides qu'ils charient, une tendance vers les tégumens, ſont les indications à remplir & auxquelles vous ſatisferez par les diaphorétiques (N°. 5) donnés en grands lavages & à doſes réitérées, par des lavemens laxatifs (N°. 11), qui facilitant les déjections, videront les premieres voies toujours

très-remplies dans ces circonſtances. Rendez encore la circulation plus libre & plus uniforme par des bains de vapeurs, c'eſt-à-dire, par des décoctions émollientes, légerement acidulées, que l'on fera évaporer ſous le ventre du malade, que l'on aura eu l'attention de tenir couvert; enfin par le bouchonnement, le broſſement, la promenade, &c. (*XXX*).

Dans le ſecond cas, il n'eſt queſtion que de conſulter les forces de la nature d'après les efforts qu'elle a faits pour porter ſur les tégumens l'humeur dont elle s'eſt débarraſſée.

Lorſque l'éruption a été précédée du traitement ci-deſſus, la criſe a été le plus ſouvent entiere & complete; continuez ce traitement, l'expérience a prouvé conſtamment ſon efficacité, ſur-tout lorſqu'il a été mis en uſage dans le principe de la maladie; tenez les animaux à la diete la plus ſévere, ne leur donnez pour toute nourriture que de l'eau tiede, blanchie, acidulée & nitrée (N° 13); mais ayez la précaution de donner cette boiſſon avec la corne à ceux de ces animaux qui refuſeroient de la prendre naturellement.

Si cependant la maladie a été négligée, ſi le malade n'a pas été ſecouru à temps, ſi la tumeur ou les tumeurs ſe ſont affaiſſées, ſi la proſtration des forces eſt manifeſte (*XIX*), il n'eſt pas un inſ-

tant à perdre ; ayez recours aux alexiteres les plus actifs (N°. 6), dont vous réitérerez les doſes ſuivant l'exigence des cas, ſauf à revenir enſuite à ceux qui ſont plus doux (N°. 5), dès que les ſubſtances actives auront produit l'effet deſiré.

Le *charbon* qui a eu ſon ſiége dans l'arriere-bouche, a preſque toujours été mortel ; nous obſerverons néanmoins que nous en avons triomphé quelquefois, ſur-tout, lorſque nous avons été appellés à temps, & dans le principe du mal, en portant ſur la partie affectée l'alkali volatil pur (*ammoniaque*), à la faveur d'un plumaceau attaché au bout d'un bâton, en le faiſant humer au malade & en le donnant en breuvage (N°. 6), comme dans le cas précédent, & en pratiquant l'opération de la bronchoromie, lorſque ce ſel primordial a produit un engorgement dans toutes les parties de l'arriere bouche, capable de s'oppoſer à la rentrée & à la ſortie de l'air.

A l'égard des tumeurs charbonneuſes qui ſurviennent ſur les autres parties du corps, elles doivent être cautériſées, ſcarifiées, ainſi qu'il a été preſcrit pour le *charbon eſſentiel* ; il en ſera de même de toute eſpece de *charbon* que nous n'avons pu décrire, & qui néanmoins peut ſurvenir aux parties de la génération, aux mammelles, &c. Plus l'on mettra de célérité à délivrer la nature des unes

& des autres de ces tumeurs, plus on ſe conformera à ſes vues & à ſes efforts.

Traitement de la Fievre charbonneuſe (XXIII). Préſervatif pour les autres charbons.

XLVII. Diminuez le volume de ſang par la ſaignée que vous réitérerez deux & même trois fois dans les animaux ſanguins & pléthoriques; ceux qui ſeront maigres & en mauvais état, ne ſubiront cette opération qu'une fois; elle ſera proſcrite dans les femelles qui alaiteront, ainſi que dans les vaches laitieres.

Donnez, pour détremper les humeurs & laver le ſang, pendant les trois ou quatre premiers jours, des breuvages délayans & calmans (N°. 4); réitérez ces breuvages ainſi que les lavemens émolliens (N°. 9), trois, & même quatre fois par jour; lorſque les déjections ſeront faciles, que les urines ſeront copieuſes, rendez ces breuvages purgatifs (N°. 8); continuez-en l'uſage juſqu'à ce que l'évacuation ſoit décidée; ſubſtituez à ce purgatif des infuſions légeres de plantes aromatiques & ſtomachiques; promenez les animaux pour faciliter l'évacuation déſirée, & lorſqu'elle ſera ceſſée, paſſez à froid un ſéton ſous chaque muſcle pectoral, dans l'endroit répondant à la partie moyenne du ſternum. Cette opération faite, donnez, pour faciliter la ſup-

puration & pour purifier le ſang, le breuvage (N°.3), tous les matins ſeulement, l'animal étant à jeun, & continuez-en l'uſage juſqu'à ce que la ſuppuration ſoit bien établie ; remettez enſuite, peu-à-peu, les animaux à la nourriture & au travail ordinaires, mais avec l'attention de nettoyer & graiſſer les ſétons tous les jours une fois, & de les maintenir en place pendant tout le temps de l'épizootie. Le moment de leur extraction eſt celui d'un beau temps ſoutenu quelques jours ; mais ſi l'atmoſphere eſt trop raréfiée, ou trop condenſée, ſi l'air eſt trop froid, ou trop chaud, ou chargé d'exhalaiſons putrides, &c., purgez les animaux afin d'eviter tous accidents. (*Voyez Soins & Régime, XXX*).

Il arrive quelquefois que ce traitement eſt ſuivi, ſur-tout lorſque les cauteres ont établi la ſuppuration, de l'éruption d'une ou de pluſieurs tumeurs ; cette éruption n'a jamais été nuiſible, lorſqu'on a mis en uſage le traitement indiqué. Elle conſtitue alors un vrai *charbon ſymptomatique* (*XVIII*).

Il arrive encore que la cure des uns & des autres de ces *charbons*, & particuliérement du dernier, eſt ſuivi d'efflorefcences ſur toute la ſurface du corps, ou ſeulement ſur quelques parties, telles que la tête, l'encolure & l'épine. L'exiſtence de ces efflorefcences s'annonce par le ſoulevement du poil, la dureté & la ſaillie de la peau : ces

petites tumeurs s'ouvrent plus ou moins promptement, l'humeur qu'elles fourniſſent eſt épaiſſe, elle ſe deſſeche auſſi-tôt après ſa ſortie, elle ſe montre à l'extérieur, ſous la forme de pouſſiere & d'écailles; cette éruption prurigineuſe eſt une criſe très-ſalutaire qu'on doit favoriſer par des boiſſons légerement diaphorétiques, telles que l'infuſion de fleurs de ſureau aiguiſée d'un peu de ſel ammoniac (*muriate d'ammoniac*), les vapeurs de l'eau chaude, le bouchonnement, les couvertures, la promenade, la bonne nourriture; & l'on doit éviter avec le plus grand ſoin, tout ce qui pourroit refroidir l'animal & arrêter en lui l'inſenſible tranſpiration.

OBSERVATIONS.

Premiere Obſervation.

XLVIII. Le 1er. Août 1780, un cheval âgé de ſept ans, paroît tout-à-coup & ſans cauſe ſenſible, chanceler du train de derriere, l'on y obſerve une foibleſſe marquée; on donne à l'animal du repos, dans l'eſpérance qu'il ſuffira à ſon rétabliſſement, parce qu'on attribuoit à la fatigue l'état où on le voyoit; mais peu de temps après la croupe tombe paralyſée, le flanc eſt agité, trouſſé, ſpaſmodiquement contracté; la reſpiration devient laborieuſe, il ſe déclare une toux ſeche; la peau ſe

tend, devient dure & crépitante ſur la croupe; le pouls ſe montre dur, petit & accéléré; la conjonctive rouge, la bouche ſeche & l'air expiré infect; l'animal meurt le lendemain.

Les inteſtins étoient très-enflammés, les vaiſſeaux gorgés d'un ſang noir & diſſous, les alimens renfermés dans les entrailles étoient ſecs & brûlés, les muſcles intercoſtaux & lombaires étoient entiérement gangrenés & infiltrés d'une humeur jaunâtre; cette infiltration s'étendoit dans les muſcles de la cuiſſe, leſquels étoient auſſi affectés de gangrene; le foie étoit farci de concrétions; on a trouvé dans les inteſtins grêles, cent quarante-huit ſtrongles très-vivans.

Deuxieme Obſervation.

Un cheval de petite taille, entier, propre à la charrette, très-âgé, d'une conſtitution renforcée & très-membré, eſt affecté tout-à-coup, le 9 Juin 1781, d'une tumeur à la partie antérieure de l'articulation de l'épaule; cette tumeur étoit chaude & douloureuſe, de la groſſeur, de la figure & de la forme d'un chapeau; le maréchal tire du ſang au malade, & la tumeur rentre peu après cette évacuation; le battement de flanc ſurvient bientôt, la reſpiration eſt laborieuſe, le pouls petit & lent, la bouche chaude, le membre conſtam-

ment hors du fourreau, l'animal urine fréquemment, mais peu à la fois, & avec de grands efforts ; il eſt inquiet, il ſe couche, il ſe releve ſans ceſſe comme celui qui a des tranchées ; il meurt le 11 ; trois jours excluſivement depuis l'apparition de la tumeur.

L'ouverture en a été faite ſur-le-champ. La ſubſtance du cerveau étoit beaucoup plus molle, moins conſiſtante que dans l'état naturel, & le lobe droit ſenſiblement plus volumineux que le gauche ; les grands ventricules renfermoient une grande quantité de ſéroſité, & notamment le ventricule droit. Le plexus choroïde étoit gorgé, la glande pinéale dure & ſquirreuſe, & les méninges pleines de ſang ; la membrane pituitaire a paru d'un rouge pâle, blafarde & chargée de beaucoup de mucoſité, grumeleuſe dans pluſieurs endroits : la ſurface de la bouche, de l'arriere-bouche étoit également infiltrée d'un ſang noir ; ces parties paroiſſoient en quelque ſorte gangrenées ; il en étoit de même de la membrane intérieure de la trachée-artere, & les glandes thyroïdes, parotides, tonſilles, maxillaires, labiales, ſublinguales, &c., étoient macérées & comme ſuppurées.

Les poumons étoient dans le plus grand déſordre, le lobe droit étoit beaucoup plus engorgé que le gauche, & l'un & l'autre étoient rouges & livides ;

les gros vaiſſeaux ainſi que l'azygos, regorgoient d'un ſang noir, la membrane de l'intérieur des bronches étoit gangrenée, tout le poumon étoit parſemé de tubercules ſquirreux : enfin il y avoit un épanchement d'eau rouſſâtre dans la poitrine.

L'eſtomac rétréci & racorni contenoit une quantité aſſez conſidérable de ces vers courts, nommés œſtres, & très-peu d'alimens qui exhaloient une odeur forte & très-aigre. Les inteſtins, livides & gangrenés, étoient pleins de matiere fécale, ſolide & deſſéchée; le rectum, près de l'anus, étoit étranglé, & ſes membranes froncées, criſpées & racornies; les reins étoient, en quelque façon, décompoſés, ſans conſiſtance, flaſques & d'une groſſeur énorme, les ureteres très-petits & très-reſſerrés; les uns & les autres de ces viſceres avoient leur tiſſu cellulaire très-infiltré, au point que le péritoine faiſoit dans cet endroit des ſaillies très-conſidérables.

Ces infiltrations étoient formées par un ſang noir, épanché, & ſe montroient comme des tumeurs charbonneuſes. Le tiſſu folliculeux du corps pampiniforme & du cordon ſpermatique, étoit dans le même cas, & ces parties gonflées avoient un volume énorme, les véſicules ſéminales très-volumineuſes étoient remplies d'un ſperme très-épais: les canaux déférens ne contenoient qu'une matiere laiteuſe ſans véhicule, le foie participoit également

de l'état vicié des autres viſceres, n'offroit qu'un corps dur, abſolument déſorganiſé, & la bile qu'on pouvoit recueillir étoit dénaturée au point qu'on la reconnoiſſoit à peine ; les membranes extérieures de l'artere méſentérique étoient infiltrées, & les intérieures étoient racornies, & comme cartilagineuſes : enfin, tout le ſang contenu dans les vaiſſeaux, étoit noir & très-épais.

Troiſieme Obſervation.

Une vache du couvent de la Roquette eſt affectée en Mai 1781, d'une tumeur à l'encolure qui diſparoît le lendemain ; auſſi-tôt la bête eſt triſte, dégoûtée ; elle tombe dans l'anxiété : nous appliquons ſur-le-champ les véſicatoires ſur le lieu où s'étoit montrée la tumeur ; on donne les alexiteres pour en favoriſer l'action : la tumeur reparoît le lendemain de leur application, on continue les alexiteres matin & ſoir, & pendant le jour on donne pour boiſſon une infuſion légere de fleurs de ſureau dans une foible décoction de quinquina, aiguiſée par le camphre diſſous dans l'eau de Rabel : on ſoumet du reſte l'animal à une diete ſévere.

Les autres vaches ſont ſaignées, miſes au régime & à l'uſage de ce dernier breuvage & de quelques lavemens d'eau vinaigrée ; on fait aérer & nétoyer l'étable ; on la parfume, on abreuve les animaux

avec de l'eau dans laquelle on met du ſel de nitre & du vinaigre : aucune de ces vaches n'a éprouvé d'accidens, & la malade a été ſauvée.

Quatrieme Obſervation.

Sur la fin de l'été de 1780, M. *Lauzeral*, éleve des écoles, a traité dans les paroiſſes de Puicolet & de Montmirail, une maladie charbonneuſe qui régnoit ſur les chevaux, les bœufs, les mulets & les ânes.

Cet éleve obſerve que cette épizootie eſt comme enzootique dans ces deux paroiſſes, où elle ſe montre toutes les années à la même époque ; elle cauſe toujours des pertes conſidérables, & elle étoit beaucoup plus meurtriere cette année-là que les autres.

Cent quatre-vingt-ſeize bêtes avoient ſuccombé, lorſque l'éleve fut appellé pour en arrêter les progrès ; à peine les propriétaires reconnoiſſoient-ils leurs animaux malades, qu'ils les voyoient périr preſque au même inſtant.

Les cauſes de cette maladie ont paru être la chaleur exceſſive de l'été & la ſéchereſſe des pâturages, dont les plantes ſont comme torréfiées par les rayons du ſoleil ; elles avoient été ſubmergées cette année, enſorte qu'outre leur exſiccation exceſſive, elles étoient vaſées & couvertes d'inſectes

deſſéchés : cet artiſte ajoute que les animaux n'avoient pour boiſſon que de l'eau de marre, ou celle des grands foſſés que les fermiers éloignés des marres, creuſent près de leur métairie, pour recueillir l'eau de pluie ; ces eaux ſtagnantes épaiſſies enſuite des évaporations continuelles, étoient de plus infectées, celle de marre, par le chanvre qu'on y fait rouir, & celle des foſſés, par l'eau corrompue qui s'écoule des fumiers, ainſi que par les immondices de toute eſpece qui s'y rendent.

Les ſymptômes étoient un friſſon plus ou moins long, à la ſuite duquel paroiſſoit une tumeur charbonneuſe ; ſon ſiége le plus ordinaire étoit une glande lymphatique ; elle étoit d'abord du volume d'un œuf de poule, elle parvenoit enſuite à la groſſeur d'une tête d'homme ; lorſqu'elle affectoit les glandes inguinales ; elle ſe propageoit bientôt ſous le ventre & le long de l'extrémité affectée ; ſi elle avoit pour ſiége les glandes axillaires, elle ſe prolongeoit le long de l'encolure & gagnoit la ganache ; l'humeur contenue dans cette tumeur étoit ſéreuſe, rouſſâtre & ſi corroſive, qu'elle rongeoit les parties ſur leſquelles elle ſe répandoit ; le tiſſu cellulaire, les muſcles, les vaiſſeaux & la peau où cette humeur s'infiltroit, étoient ſur-le-champ gangrenés & ſphacelés ; le pouls s'élevoit à meſure que cette tumeur faiſoit des progrès ; il

étoit ondulent & très-accéléré, & l'artiſte a compté juſqu'à quatre-vingt pulſations par minute ; la chaleur de la bouche, du rectum & de toute l'habitude du corps étoit fort conſidérable, la ſalive fort épaiſſe; cependant, malgré tous ces ſymptômes alarmans, les animaux mangeoient & ruminoient; circonſtance qui empêchoit que le cultivateur ne les crût malades : néanmoins la rumination étoit plus lente & ſe faiſoit à de plus longs intervalles que dans l'état de ſanté ; elle étoit peut-être plutôt en eux un reſte d'habitude, qu'une fonction déſirée & appétée par la nature; les yeux étoient hagards, très-enflammés & larmoyans, le poil terne & hériſſé, la peau ſeche & adhérente aux côtes; il y avoit crépitation ſur tout le long de l'épine; les urines étoient limpides & aſſez copieuſes; la membrane pituitaire étoit très-enflammée, le muffle ſec; les animaux reſtoient conſtamment debout, ils ne ſe couchoient que pour mourir.

La progreſſion de ces ſymptômes ſe faiſoit dans l'eſpace de ſix à douze heures ; alors la ſcene changeoit de face, plus de rumination, les alimens qu'on leur préſentoit étoient ſaiſis par eux avec une ſorte de fureur, ils étoient gardés dans la bouche, & n'étoient point avalés; les tuméfactions s'effaçoient, les forces s'anéantiſſoient, le pouls étoit inſenſible; à cette foibleſſe ſuccédoient

les convulſions, le globe pirouettoit ſur ſon axe, & ſortoit preſque de l'orbite, le tremblement ſuccédoit à ces mouvemens déſordonnés, l'animal mugiſſoit; il s'abattoit, & périſſoit quatre à cinq minutes après.

L'éleve a obſervé, dans les différentes ouvertures qu'il a faites, les eſtomacs plus ou moins remplis de fourrages deſſéchés, leurs membranes internes ſphacélées, le ſang contenu dans les vaiſſeaux, noir & coagulé, les viſceres qui avoiſinent les tumeurs, décompoſés, & les parties occupées par ces mêmes tumeurs entiérement ſphacélées.

Le traitement a été le même que celui preſcrit pour le *charbon ſymptomatique* (*XLVI*); l'éleve a guéri dans ces deux communautés cent trente-deux animaux, & il en a préſervé cent quarante.

Cinquieme Obſervation.

M. *Habert*, artiſte-vétérinaire, fut requis, dans le même temps, pour arrêter les progrès d'un *charbon eſſentiel* qui affectoit les bêtes à cornes des communes de Buſſy, de Cornue & de Croſſe en Berry; les progrès de cette épizootie étoient on ne peut pas plus prompts: la tumeur, d'abord dure & inſenſible, ſe montroit ou aux flancs ou à la tubéroſité de la mâchoire poſterieure, & fréquemment au grand angle de l'œil; à ſon apparition,

parition, elle étoit de la groſſeur d'une noix, ſon accroiſſement étoit ſenſible à la vue, en ſorte qu'au bout de douze à vingt-quatre heures, elle étoit énorme : aux yeux du vulgaire elle étoit le ſeul ſymptôme maladif qui exiſtât ; en effet, les animaux paroiſſoient gais, buvoient & mangeoient comme précédemment ; néanmoins le regard plus pénétrant de l'artiſte diſtinguoit les yeux plus ardens, ſouvent larmoyans, la chaleur de la bouche exceſſive, le pouls dur & accéléré, la chaleur extérieure du corps plus forte qu'à l'ordinaire, & les excrémens plus deſſéchés. Dès que la tumeur faiſoit des progrès, on appercevoit des ſoubreſauts dans les tendons & même dans les muſcles ; les oreilles & la peau devenoient froides, & la mort terminoit cet état.

La rapidité de la marche de cette maladie a déterminé M. *Habert* à extirper la tumeur dès qu'elle paroiſſoit, & à porter le cautere actuel dans l'ulcere qui en réſultoit ; le panſement étoit une friction d'eſſence de térébenthine & un large plumaceau chargé d'onguent véſicatoire ; ce panſement étoit réitéré pluſieurs fois par jour, dans l'intention d'entretenir l'inflammation & d'établir la ſuppuration, il étoit ſuivi de l'adminiſtration d'un breuvage alexitere.

Douze bœufs étoient morts avant l'arrivée de

cet éleve ; deux ſont morts malgré ſes ſoins ; il en a guéri ou préſervé deux cent onze. A l'ouverture des cadavres de ceux qui périrent ſous ſes yeux, il obſerva un ſang noir & épais qui gorgeoit tous les vaiſſeaux ſanguins ; des inflammations gangréneuſes dans les inteſtins grêles, remplis de ſang ; la caillette étoit auſſi très-enflammée & comme gangrenée ; le foie étoit ſec & caſſant, la rate décompoſée & tuméfiée par le ſang, les reins flaſques & très-volumineux ; les poumons couverts de taches ganégrneuſes & d'hydatides ; le cœur flaſque, & toutes les parties ſur leſquelles s'étoit établi le *charbon*, étoient infiltrées d'une humeur huileuſe & jaunâtre.

Sixieme Obſervation.

Le *charbon intérieur* s'eſt déclaré ſur les bœufs des paroiſſes de Sichaux, Poiſeux, la Blouſe & autres, des provinces de Berri & Nivernois. M. *Habert* a encore été chargé de traiter cette maladie.

Les payſans n'étoient frappés d'aucun ſymptôme maladif, & ne pouvoient en aucune maniere juger que leurs animaux fuſſent malades ; ils regardoient leur perte comme l'effet d'un coup inattendu qui détruit ſubitement les ſources de la vie ; auſſi diſoient-ils qu'ils périſſoient de mort ſubite. Par un examen plus attentif, l'éleve a reconnu les ſignes

ſuivans : les bœufs avoient de la peine à lever la tête ; ils éprouvoient une peine plus grande encore pour la baiſſer au deſſous de la direction horizontale ; ils mâchoient & broyoient négligemment l'herbe qu'ils arrachoient de la prairie, quelques-uns, après en avoir rempli leur bouche, ne la mâchoient pas ; il a remarqué de la triſteſſe, un léger larmoiement, le poil hériſſé, de la chaleur dans la bouche, celle des cornes & des oreilles très-ſupérieure à celle de l'état naturel, une excrétion d'urine plus abondante & plus crue que dans l'état de ſanté, & une ſorte de conſtipation plus ou moins marquée ; tous ces ſymptômes ſe ſuccédoient avec une extrême rapidité, à peine étoient-ils ſenſibles que les animaux périſſoient ; les plus gras, les plus forts & les plus jeunes étoient les premieres victimes de ce fléau.

Après des recherches attentives, faites ſur les cauſes d'une maladie auſſi formidable, cet artiſte a cru les trouver dans les chaleurs exceſſives, capables de développer les maux les plus terribles dans les animaux les plus ſains.

Trois vaches ſeulement ont éprouvé un engorgement au poitrail près de la naiſſance de l'encolure ; une d'elles qui a été traitée à temps eſt réchappée ; elle a dû ſon ſalut à des ſcarifications très-profondes dans la tumeur charbonneuſe qui-

étoit déjà gangrenée, au cautere actuel, aux véſicatoires & aux alexiteres les plus énergiques.

Sept de ces animaux qui ont donné les ſymptômes décrits, ont été ſauvés par des ſaignées copieuſes, la diete la plus ſévere, les breuvages tempérans, dans leſquels entroit le camphre, l'eau de Rabel & la crême de tartre (*acide tartareux*), ainſi que par des lavemens émolliens.

Le traitement prophylactique a été le même que celui décrit pour le *charbon intérieur* (*XLVII*); il a été adminiſtré à cent ſoixante animaux qui ont été parfaitement préſervés.

Les poumons des animaux enlevés par cette maladie, étoient très-enflammés; les viſceres du bas-ventre gangrenés; la rate étoit ſpécialement d'un volume énorme, ſans conſiſtance & comme pourrie; les vaiſſeaux veineux pleins & gorgés d'un ſang noir & coagulé.

Septieme Obſervation.

Le *charbon blanc* s'eſt déclaré en Septembre 1780, ſur les vaches de la paroiſſe de Maubert-Fontaine en Champagne; M. *Mayeux*, éleve, y a été envoyé.

La maladie s'annonçoit par le froid des cornes, des oreilles & de toute la ſurface de la peau; la bouche étoit pleine de bave, elle fluoit copieu-

ſement, l'animal ne ſe lechoit plus, il trembloit; le dégoût étoit général, la rumination étoit ceſſée, les bêtes périſſoient ainſi dans l'eſpace de trente-ſix à ſoixante heures.

L'ouverture a fait montre d'épanchemens lymphatiques & ſanguinolens ſous la peau & entre les muſcles; tous les viſceres étoient pourris, gangrenés, & les cadavres exhaloient une odeur ſi forte, ſi pénétrante & ſi délétere qu'il étoit impoſſible d'y réſiſter.

Le traitement préſervatif a été le même que celui preſcrit (*XLVII*), avec addition de quinquina & de camphre, le tout dans la décoction de fumeterre : ce traitement a arrêté les progrès de la maladie.

Huitieme Obſervation.

M. *Flaubert*, l'aîné, établi à Nogent-ſur-Seine, a été appellé pour arrêter les progrès du *charbon* qui affectoit les chevaux de Villeguy en Champagne.

La partie que la tumeur charbonneuſe affectoit de préférence, étoit la tête; en deux jours de temps cette partie étoit très-enflée & d'un volume énorme; tous ceux qui étoient ainſi affectés perdoient la vue; les yeux ſe décompoſoient dans l'orbite, & la gangrene faiſoit des progrès ſi rapides, qu'on étoit obligé d'extirper le globe, d'employer le feu & les anti-gangréneux les plus puiſ-

ſans pour en arrêter les progrès ; tous les animaux pour leſquels l'éleve a été appellé à temps, n'ont pas eu cet inconvénient ; les amples ſaignées, le quinquina dans les breuvages tempérans, les lavemens irritans, les véſicatoires aux larmiers, ont été des moyens employés avec ſuccès ; ils ont conſervé les yeux & la vie à plus de cinquante chevaux.

Neuvieme Obſervation.

M. *Marillet* s'eſt tranſporté à la métairie appellée *Ribaudon*, appartenante aux religieux de Saint Michel, dont les bœufs étoient affectés du *charbon*. Trois venoient de mourir ſubitement dans les pâturages, un quatrieme étoit couché & ſur le point d'expirer ; un flux d'humeur fétide & ſanguinolente avoit lieu par les naſeaux ; la reſpiration étoit très-laborieuſe ; une tumeur charbonneuſe, très-conſidérable, occupoit la partie latérale gauche de l'encolure, près du poitrail ; cette tumeur, par ſa preſſion ſur la trachée-artere, étoit la cauſe de la difficulté de la reſpiration. L'éleve ne perd pas de temps, il s'arme d'un biſtouri, il extirpe tout ce qui étoit gangrené, il baſſine & lotionne l'ulcere avec l'eſſence de térébenthine, & donne dans l'inſtant même un breuvage alexitere ; mais ce breuvage n'eſt pas plutôt verſé dans la bouche du malade, que l'artiſte en voit ſortir une

partie par la plaie, de-là il juge que l'œſophage a été ouvert; il examine cette plaie, & il reconnoît effectivement le coup de biſtouri qui l'a entamée; accident d'autant plus difficile à éviter, que toutes les parties étoient noires & charbonnées. L'éleve néanmoins ne perd pas courage, il injecte le reſte du breuvage dans la panſe à la faveur de cette plaie, il la ferme enſuite au moyen de quelques points de ſuture entre-coupée, il couvre le tout d'un mélange de poudre de quinquina, d'eſſence de térébenthine, de plumaceaux & d'un bandage; il continue l'uſage des breuvages alexiteres, qui ne ſortant plus par la plaie, ſe déglutiſſent dans la panſe, ainſi que des analeptiques, unis aux aromatiques & aux cordiaux; il continue le panſement ci-deſſus, recourt enſuite aux digeſtifs animés par l'eau-de-vie, & au quinquina donné intérieurement avec le camphre & l'eau de Rabel, & parvient ainſi à cicatriſer la plaie de l'œſophage, celle de l'ulcere vaſte de l'encolure, & à guérir l'animal.

L'ouverture des trois autres bœufs morts, lui a montré, dans le premier, les poumons & la trachée-artere gangrenés; dans le ſecond, une tumeur charbonneuſe dans le larynx & le pharynx; dans le troiſieme enfin, une infinité de taches bleuâtres dans tout le tiſſu glanduleux, & le lobe gauche du poumon entiérement ſphacelé.

L'éleve fait rêntrer à l'étable tous les autres bœufs, au nombre de quatre-vingt, il les viſite les uns après les autres; trente-trois de ces animaux avoient la peau noire, ſeche & adhérente dans toute ſon étendue; l'intérieur du rectum étoit d'une couleur noire, & les excrémens, ainſi que les urines, étoient d'une odeur infecte. Ces trente-trois animaux furent ſéparés des autres; il leur plaça à chacun deux ſétons, un à chaque feſſe; il ordonna que ces ſétons fuſſent oints tous les jours d'onguent véſicatoire; l'eau blanche nitrée fut la ſeule nourriture qu'il leur permit, il leur fit donner à chacun deux lavemens émolliens, dans leſquels on ajoutoit le vinaigre de vin : on adminiſtra matin & ſoir un breuvage légérement alexitere, avec addition de quinquina & de camphre.

Les quarante-ſept bœufs reſtans & qui n'avoient encore aucun ſymptôme maladif, furent ſaignés deux fois pendant l'eſpace de huit jours, mis au régime (*XXX*) & au traitement préſervatif (*XLVII*), ces quatre-vingt bœufs furent ſauvés & la maladie arrêtée.

Dixieme Obſervation.

Pendant les mois de Septembre & d'Octobre 1780, il s'eſt déclaré un *charbon* ſur la langue des chevaux & des bœufs de Fontainebleau; M.

Richard, éleve, a été chargé d'arrêter les progrès de cette épizootie : le *charbon* s'annonçoit ſur le lieu indiqué par des puſtules noires qui dégénéroient ſur-le-champ en des chancres très-profonds : quelques-uns étoient ſi conſidérables, que la langue étoit, dans pluſieurs animaux, ſur le point d'être coupée; les uns avoient des bords blanchâtres, très-durs, c'étoient les plus anciens & les plus rebelles, les bords des autres étoient noirs, & dans l'un & l'autre cas, la langue étoit dure & gorgée dans toute ſon étendue.

Les animaux étoient dégoûtés, triſtes & avoient la peau attachée aux os; ils dépériſſoient à vue d'œil, & l'atrophie & la mort terminoient la maladie.

On pratiquoit des ſcarifications & des lotions d'acide vitriolique (*acide ſulphurique*) cinq à ſix fois dans le jour, on avoit attention qu'il ne s'étendît pas au-delà de la partie malade qui ſe cicatriſoit & blanchiſſoit très-promptement. Demi-heure après que les ulceres étoient lotionnés, l'animal deſiroit manger, il étoit regardé comme guéri, mais on crut devoir le tenir au régime & lui donner des breuvages tempérans dans leſquels on ajoutoit les acides & le camphre; on lui donnoit du ſon mouillé, avec un peu de ſel; & on remit inſenſiblement les animaux à la nourriture ordinaire; dix-huit chevaux & quinze vaches ont été traités & guéris; la place

qu'avoient occupé les ulceres eſt reſtée creuſe & déprimée.

Onzieme Obſervation.

Les éleves de l'école vétérinaire de Lyon ont été employés pendant les mois d'Avril, Mai, Juin & Juillet de l'année 1781, pour arrêter les progrès que faiſoit une maladie charbonneuſe ſur les chevaux, ânes, mulets & bêtes à cornes dans le Vélay, le Forès, le Lyonnois & le Dauphiné; cette épizootie s'annonçoit par un ulcere chancreux à la bouche, quelquefois par une tumeur dure, rénitente, & rarement par une veſſie.

« Les ulceres, dit M. *Bredin*, directeur de cette école, avoient des bords plus ou moins épais & plus ou moins calleux; ils étoient quelquefois rouges & enflammés, ainſi que le fond de l'ulcere; les éleves, dans le nombre conſidérable d'animaux qu'ils ont traités, n'ont jamais vu rendre par ces ulceres, une ſuppuration louable, l'humeur étoit toujours plus ou moins diſſoute, ſéreuſe ou âcre ».

Ils ont encore obſervé que plus le mal étoit voiſin du frein de la langue, plus l'ulcere faiſoit de progrès, & que cette partie de la bouche cédoit à l'action corroſive de l'humeur plus facilement que les autres; ils ont trouvé, dans quelques-uns, le canal ſi maltraité, que l'humeur purulente

s'étoit fait jour ſous la ganache ; ils ont de plus obſervé que les chancres ſitués ſur la ſurface de la langue étoient ordinairement très-creux, & que cette profondeur menaçoit ſouvent cet organe d'une ſection totale ; ces ulceres, au ſurplus, étoient plus difficiles à guérir que les autres.

M. *Bredin* obſerve que l'invaſion de cette maladie, relativement aux différentes provinces qu'elle a parcourues, avoit une marche réglée & ſucceſſive ; elle s'eſt développée pendant le mois d'Avril dans le Vélay, pendant celui de Mai dans le Forès, & ce n'eſt qu'en Juin qu'elle a ravagé le Lyonnois, elle s'eſt même étendue juſqu'aux portes de Lyon, & les animaux des faubourgs de cette ville en ont plus ou moins ſouffert ; c'eſt à cette époque que la maladie a franchi le Rhône, & qu'elle s'eſt répandue dans le Dauphiné où elle s'eſt terminée de ce côté, tandis qu'elle s'eſt propagée, en remontant les bords de la Saône, dans la Breſſe, le Beaujolois & une partie du Bugey qui l'avoiſine.

Tous les animaux nourris au ſec & renfermés dans les étables & écuries, en ont été exempts ; ceux qui paiſſoient en ont ſeuls été attaqués, ce qui a porté M. *Bredin* à croire que la cauſe de cette maladie devoit être attribuée à des brouillards ou à des roſées qui infectoient les prairies ſur leſquelles ces météores étoient dépoſés.

Le traitement a porté ſur l'extirpation des boutons, ſur celle des bords épais des ulceres, & ſur les ſcarifications de ces mêmes ulceres; ſur des ablutions d'eau vinaigrée & ſaturée de ſel commun (*muriate de ſoude*); les ulceres ont été ſpécialement touchés & lotionnés avec partie égale d'eau-de-vie camphrée & de teinture d'aloès; lorſque le mal étoit plus grave, on ajoutoit à ce mélange le quinquina & le ſel ammoniac (*muriate d'ammoniac*); on portoit cette liqueur, par le moyen d'une ſeringue, dans les ulceres ſinueux du canal; ces panſemens avoient lieu cinq à ſix fois le jour, ſurtout lorſque les ulceres étoient de conſéquence.

Les éleves ont de plus preſcrit le régime convenable, le fourrage ſec a été ſupprimé; l'eau blanche & le ſon fraiſé étoient la ſeule nourriture pour ceux chez leſquels l'ulcere avoit fait des progrès; & lorſque le dégoût, la triſteſſe & la fievre étoient joints, l'eau blanche ſeule ſuffiſoit; c'eſt dans ce cas qu'ils ont employé les alexiteres en breuvages, & lorſque le mal étoit moins grave, ils ſe contentoient de donner des décoctions aromatiques, dans leſquelles entroit le quinquina.

Les billots de camphre, de poudre de quinquina, de ſel commun & de miel, étoient placés dans la bouche des malades pendant la nuit & pendant les intervalles des repas & des panſemens;

lorſque la bouche étoit rouge & enflammée, ils injectoient ſouvent dans cette cavité des décoctions d'orge animées d'oximel ſimple.

Ils ont cru devoir auſſi ſoumettre à un traitement prophylactique ceux des animaux qui n'avoient pas encore la langue affectée; ils les ont ſaignés à la jugulaire, mis au régime & abreuvés d'eau acidulée & nitrée. La propreté a été un de leurs premiers ſoins; tous les animaux ſoumis à ce traitement, ainſi que ceux des malades qui étoient convaleſcens, alloient aux champs le matin, depuis huit heures juſqu'à neuf, & le ſoir depuis cinq juſqu'à ſix : telle eſt la méthode qu'ils ont ſuivie, & à la faveur de laquelle ils ont guéri, ſans y comprendre les préſervés, trois mille cent ſept animaux.

Les éleves qui ont traité cette maladie ſont : MM. *Micart*, *Frappa*, *Leroy*, de la province du Dauphiné; *Perrier*, du Languedoc; *Dumas*, du Lyonnois; *Durivaux*, *Peyre*, *Forget*, *Touſſaint*, &c.

Douzieme Obſervation.

Nous placerons ici l'hiſtoire de l'épizootie charbonneuſe qui a ravagé la Beauce en 1775. Son traitement ne peut qu'être inſtructif, & faire honneur à l'éleve, aux ſoins duquel l'Intendant en avoit confié la conduite.

Cette épizootie étoit un *charbon* qui attaquoit également les chevaux & les bêtes à cornes.

M. *Barrier* a été envoyé ſur les lieux dans le courant de Juillet : alors les paroiſſes d'Enderville, du Gault, de Blancheville, de Frenay-le-Comte & d'Épautrole, étoient déjà embraſées.

La maladie s'annonçoit par une petite tumeur qui paroiſſoit indiſtinctement ſur toutes les parties du corps; elle acquéroit en très-peu de temps un volume ſi énorme dans les chevaux, que tous ceux qui en ont été attaqués en périſſoient malgré les tentatives de pluſieurs maréchaux.

Dans les uns, on n'appercevoit aucune tumeur, ils mouroient même ſans donner aucun ſymptôme maladif, d'autres ſuccomboient après avoir éprouvé des convulſions & avoir pouſſé des cris plus ou moins perçans; pluſieurs enfin mouroient ſubitement.

A l'ouverture d'une vache, l'éleve a trouvé que le cerveau & ſes membranes étoient fortement enflammés; il en étoit de même de la membrane pituitaire & de celle qui tapiſſe intérieurement la bouche; les poumons étoient ſemés de taches gangréneuſes, on a obſervé ces mêmes taches ſur la ſurface des ventricules, la membrane interne de ces viſcères étoit ſphacelée & détachée; les alimens mal digérés exhalorent une odeur inſup-

portable; ceux contenus dans le feuillet étoient extrêmement durs & entiérement privés d'humidité; le méſentere étoit noir, les petits inteſtins d'un rouge brun, la liqueur qu'ils contenoient étoit noirâtre, teignoit les mains, affectoit le tranchant du ſcalpel, & exhaloit une odeur infecte; la graiſſe étoit diſſoute, jaune & dans un état de putréfaction.

A l'ouverture d'un cheval, le cerveau étoit peu enflammé; le péricarde renfermoit une liqueur très-abondante qui formoit une eſpece d'hydropiſie; le cœur paroiſſoit avoir très-ſouffert de ce liquide, il étoit de plus ecchymoſé & flétri; les poumons ont paru très-enflammés; pluſieurs taches gangréneuſes ſe ſont montrées ſur le diaphragme & ſur les inteſtins grêles; ceux-ci étoient gonflés & diſtendus par l'air qu'ils renfermoient; les gros inteſtins étoient vides & flaſques, le foie gorgé, les canaux biliaires contenoient une bile brune, épaiſſe & plus abondante qu'à l'ordinaire; la graiſſe qui abonde en cette cavité, étoit à peu de choſe près dans le même état que celle du bas-ventre de la vache qui fait le ſujet de l'ouverture précédente.

L'éleve a fait pluſieurs ouvertures d'animaux expirans, & les mêmes déſordres l'ont conſtamment frappé.

La chaleur brûlante de l'atmoſphere, la ſéchereſſe conſtante, la torréfaction des fourrages, la rouille de ceux récoltés dans les bas prés, les eaux putrides de mare, & les travaux plus pénibles en raiſon de la dureté du ſol que la charrue ne pouvoit ouvrir; telles ſont les cauſes qui ont altéré les ſources de la vie & de la ſanté, & qui ont porté dans le ſang une acrimonie & une diſpoſition à la décompoſition capable de cauſer les plus grands déſordres; auſſi n'eſt-il pas étonnant que l'avortement ait précédé le développement d'une maladie auſſi cruelle que celle qui a ravagé cette province.

M. *Barrier* a mis en uſage, pour traitement prophylactique, l'eau la plus pure, acidulée par le vinaigre de vin, la propreté & les parfums dans les étables & dans les écuries, des ſétons au poitrail, des breuvages délayans & anti-putrides.

Le traitement curatif, conſiſtoit dans des ſcarifications juſqu'au-delà du ſphacele, l'application de plumaceaux imbibés d'alkali volatil fluor (*ammoniaque*) dans les ſcarifications; des breuvages alexiteres, dans leſquels entroient le quinquina & l'alkali volatil.

L'adminiſtration de ce breuvage étoit ſuivie des délayans animés de quinquina; on donnoit pluſieurs lavemens anti-putrides.

Le

Le traitement de ceux ſur le corps deſquels il ne venoit point de tumeurs, a conſiſté dans un cautere de racine d'ellébore placé au poitrail, dans les mêmes breuvages que ci-deſſus, avec cette différence que la doſe des délayans & des nitreux étoit conſidérablement augmentée.

Un cheval dangereuſement malade, puiſque la tumeur qui avoit paru étoit rentrée, a été traité avec ſuccès, en introduiſant dans le lieu où elle avoit paru, une racine d'ellébore qui avoit macérée auparavant dans l'eſprit-de-vin camphré, & en lui donnant ſur-le-champ le quinquina, le camphre, l'alkali volatil dans la décoction de racine d'angélique; au bout d'une heure & demie, la tumeur reparut, & l'animal fut ſauvé.

Au moyen de ce traitement, M. *Barrier* n'a perdu que trois malades, il en a ſauvé cent quarante.

Treizieme Obſervation.

MM. *Volpi* & *Ferdenzy*, qui exercent l'art vétérinaire avec autant de diſtinction que de diſcernement, nous ayant fait part de l'exiſtence d'une épizootie qui a régné dans le Mantouan ſur les bêtes à cornes, pendant le printemps de l'année 1780, nous allons en donner ici l'hiſtoire.

Cette maladie étoit une tumeur charbonneuſe qui s'élevoit ſur la langue & faiſoit en peu de temps

des progrès fort rapides ; cette tumeur d'une nature très-contagieuſe formoit ſur-le-champ des ulceres qui ſe propageoient en largeur, ſur l'organe qu'ils attaquoient, plutôt qu'ils ne le creuſoient ; ils s'étendoient dans le fond de la gorge ; alors la langue ſe tuméfioit au point d'acquérir le double de ſon volume ; elle exhaloit une odeur infecte ; une humeur ſanieuſe, putride & extrêmement âcre, fluoit des commiſſures des levres & de toutes les parties de la bouche ; l'animal étoit extrêmement triſte, abattu & dégoûté de tout aliment ſolide & liquide : à cette époque la maladie étoit plus contagieuſe, & ſe communiquoit d'un individu à l'autre avec la plus grande rapidité & par le moindre attouchement ; enfin le plus léger retard dans les ſecours étoit irrévocablement ſuivi de la perte des malades.

L'ouverture de ceux enlevés par cette maladie a démontré l'intenſité de l'âcreté de l'humeur fournie par ces ulceres ; la langue étoit entiérement gangrenée ; il en étoit de même de la membrane palatine, de la membrane pituitaire & de celles qui tapiſſent l'intérieur du larynx & de la trachée-artere ; les poumons étoit gorgés & tuméfiés d'un ſang noir & décompoſé.

La cauſe de cette maladie a été attribuée à la raréfaction ſubite de l'atmoſphère & à ſon humi-

dité enſuite d'un hiver rigoureux ; mais principalement à une nourriture de mauvaiſe qualité, compoſée de fourrages corrompus.

Le traitement conſiſtoit dans la ſéparation des animaux ſains d'avec les malades ; les premiers furent préſervés par la ſaignée, les boiſſons tempérantes & les lavemens émolliens ; on leur injecta très-ſouvent dans la bouche de l'oxicrat ; on ne les envoya à la prairie que le matin & le ſoir, on les nourrit peu dans l'étable, & dans l'intervalle des repas on eut ſoin de tenir dans la bouche des billots anti-putrides.

On injectoit dans la bouche des malades des gargariſmes anti-gangréneux, ayant ſcarifié préalablement les ulceres juſqu'à l'effuſion d'un ſang vif & vermeil. Dans les animaux en qui la maladie étoit plus avancée, on enlevoit, ſoit avec le biſtouri, ſoit avec des ciſeaux courbes ſur plat, ce qui étoit noir & gangrené dans les ulceres ; lorſque la langue étoit tuméfiée dans toute ſon étendue, on inciſoit cet organe dans huit à dix millimètres (quatre à cinq lignes) de ſon épaiſſeur, plus ou moins, ſuivant le degré de la tuméfaction, & on pratiquoit ces inciſions ſur les unes & ſur les autres de ſes faces.

Les plaies étoient lotionnées auſſi-tôt avec la teinture de quinquina tirée par l'eſprit-de-vin (*alcohol*) ; peu après, à ces ablutions, ſuccédoient des in-

jections répétées fréquemment dans la journée ; elles étoient compoſées d'une forte décoction d'ariſtoloche, d'angélique & d'impératoire, animée par la teinture de quinquina & aïguiſée par le ſel ammoniac (*muriate d'ammoniac*).

Le traitement intérieur conſiſtoit en des breuvages alexiteres où entroit le quinquina ; vingt-quatre ou trente-ſix heures après l'uſage de ces médicamens, les artiſtes virent avec plaiſir tomber les exfoliations des parties déſorganiſées, ce qui procura une détumefaction & une liberté dans l'organe, qui permit alors à l'animal de manger un peu de ſon, dans lequel on avoit mi' du ſel commun (*muriate de ſoude*), & de boire de l'eau blanche, à laquelle on avoit ajouté du ſel de nitre & du vinaigre.

Ce traitement, l'attention de nettoyer & de parfumer les étables, quelques lavemens émolliens, les billots ci-devant indiqués triompherent de cette maladie qui s'étoit d'abord annoncée ſous un appareil vraiment formidable.

Quatorzieme Obſervation.

Un cochon âgé d'un an, du poids de quinze myriagrammes (trois cent livres ou environ), a été affecté dans le mois d'Août 1781, d'un éryſipele à l'oreille droite ; cette partie étoit rouge & couverte de puſtules des deux côtés ; cette efflorescence parut le matin ſans qu'aucun ſymptôme maladif l'eût pré-

cédée; elle disparut le soir; sa résolution fut suivie de la fievre & de l'agitation des flancs; l'animal devint triste, abattu, le dégoût se joignit à ces symptômes, dont le développement fut suivi d'une tumeur charbonneuse qui se montra sous le ventre, entre l'ombilic & le sternum; elle étoit de forme ovalaire, elle avoit seize centimètres (six pouces) de diamètre dans son grand axe, & huit centimètres (trois pouces) dans le petit; elle étoit insensible, froide, noire, dure, rénitente, & l'épiderme s'en détachoit très-aisément.

Cette tumeur a été scarifiée & enlevée en partie; la plaie résultante de cette opération a été cautérisée & couverte d'onguent vésicatoire: on a donné en breuvage l'alkali volatil-fluor (*ammoniaque*) à la dose de douze à quinze gouttes, étendues dans l'infusion de quinquina; ce breuvage a été réitéré de six en six heures, deux jours de suite.

Les progrès de la gangrene étant bornés le troisieme jour, on a cru suffisant de donner l'infusion de quinquina; on s'est relaché de l'exactitude observée jusqu'alors pour le régime, & l'on a donné à l'animal, mais en petite quantité, un aliment composé avec du son, de la farine de froment, & pour boisson de l'eau blanche légerement nitrée.

L'eschare est tombée le neuvieme jour, & l'animal a été guéri peu après ce terme.

Quinzieme Obſervation.

Les poules de l'hôpital des Enfans-Trouvés du faubourg Saint-Antoine, à Paris, ont été infectées, en Octobre 1780, d'une maladie charbonneuſe; les ſymptômes qui annonçoient l'invaſion du mal, étoient la triſteſſe, le dégoût & la chûte des plumes du dos; à cette époque le *charbon* ſe montroit ſur la tête, cette partie enfloit de toutes parts, & l'engorgement étoit plus marqué d'un côté que de l'autre; l'œil du côté le plus affecté étoit terne, très-ſaillant, couvert par la conjonctive qui étoit épaiſſe, d'un rouge noir, ainſi que la paupiere inférieure, qui le plus ſouvent étoit gangrenée; le grand angle laiſſoit couler une humeur ſéreuſe, diſſoute & extrêmement âcre, qui corrodoit les parties vives ſur leſquelles elle ſe répandoit.

La partie du palais répondant à l'œil malade étoit ſoulevée, noire & gangrenée, & les autres parties de la bouche étoient très-enflammées.

La crête, le bec & les pattes étoient d'un rouge pâle dans le principe du mal, elles devenoient noires & ſe gangrénoient ſur la fin de la maladie.

Les plumes des aîles peu affermies dans leurs bulbes, tomboient d'elles-mêmes, ou on les arrachoit par le plus léger tiraillement; la mort étoit précédée d'un cri plaintif pouſſé avec peine du fond du goſier, & qui peut ſe comparer à un râ-

lement violent, des convulsions & du battement des aîles, & c'étoient-là les derniers signes de vie que donnoient ces animaux.

L'ouverture de toutes les poules que cette maladie a enlevées, a fait voir un sang noir & gangrené, des ecchymoses dans les viscères sanguins; les chairs noires, & toutes les parties de la tête sphacelées; le cerveau étoit noir & gorgé de sang.

La cause du développement de cette maladie parut être l'humidité de l'atmosphere qui a favorisé la putréfaction des ordures renfermées dans les poulaillers, d'ailleurs peu aérés, & dont les toîts étoient remplis de la fiente de ces animaux, accumulée depuis long-temps; ils étoient, de plus, exposés de maniere à recevoir les vapeurs des étables & des toîts à porcs, ainsi que celles qui s'élevoient d'un tas de fumier placé auprès.

La propreté dans les poulaillers, les parfums, l'eau nitrée, acidulée, & dans laquelle on avoit fait infuser à froid du quinquina, ont été les premiers moyens employés dans le traitement de cette maladie.

On a pratiqué des scarifications sur les parties tuméfiées; elles ont été lotionnées avec l'infusion de quinquina, à laquelle on a ajouté le camphre dissous dans l'esprit-de-vin; pour remede intérieur, on leur a donné l'oximel scillitique & le quinquina:

le corps des malades a été exposé à la vapeur du vinaigre bouillant, dans lequel on avoit mis du quinquina & du camphre.

Seizieme Observation.

Les poules d'Inde du même lieu ont été aussi affectées de cette maladie; le *charbon* bornoit ses effets à la langue; elle étoit tuméfiée, noire & gangrenée : les eschares enlevées, on voyoit un ulcere de la couleur du tartre de vin; le dégoût, la foiblesse, la tristesse & la chûte des plumes étoient des symptômes qui annonçoient l'existence de la tumeur charbonneuse, dont l'apparition étoit bientôt suivie de la mort, qui n'étoit précédée par aucune crise & par aucune convulsion.

On a pratiqué des scarifications sur les tumeurs charbonneuses; elles ont été lotionnées avec l'eau de Rabel, dans laquelle on avoit fait dissoudre du camphre & de l'extrait de quinquina; on a mis en usage les autres moyens prescrits dans l'observation précédente, & ces secours ont eu le même succès.

Cette maladie & la précédente ont été traitées par MM. *Gelin*, *Huzard* & *Ignard*.

Dix-septieme Observation.

M. *Cretté*, touché de la perte que faisoient les habitans de Marolles près Montereau, généralité

de Paris, par une épizootie qui exerçoit ſes ravages ſur les oies & ſur les oiſons, & qui en faiſoit périr un très-grand nombre, nous prévînt de la déſolation qu'elle répandoit, en nous invitant d'envoyer un éleve pour en prendre connoiſſance, & chercher les moyens de la combattre; il nous mandoit encore que ces animaux formoient le plus grand commerce du pays, & que les produits que les propriétaires retiroient de leur éducation & de leur engrais, faiſoient leur richeſſe; mais il nous avertiſſoit en même-temps que ces habitans ſuperſtitieux étoient très-ignorans ſur les moyens de traiter cette maladie, & la jugeoient l'effet d'un ſort & d'une incantation contre laquelle l'induſtrie humaine devoit néceſſairement échouer.

MM. *Chanut*, profeſſeur, & *Ignard*, éleve, s'y rendirent ſur-le-champ; c'étoit en Août 1780; la maladie étoit un véritable *charbon;* la fievre, l'abattement, le dégoût, la triſteſſe, des claudications, des mouvemens déſordonnés de la tête, la vouſſure de l'épine en contre-haut, la proſtration des forces & la douleur extrême des extrémités & du corps en étoient les premiers ſymptômes; peu de temps après le bec devenoit noir, la gangrene ſe manifeſtoit dans la tuméfaction des digitations palmées des pattes, & la diarhée colliquative précédoit la mort de quelques minutes.

On trouvoit, à l'ouverture des cadavres, les inteſtins noirs & ſphacelés, les muſcles elliptiques du ventricule, noirs & charbonnés, la membrane qui les tapiſſe intérieurement, noire, deſſéchée & ſphacelée, le foie & les reins entiérement décompoſés, les muſcles abdominaux verdâtres & dans un état de putréfaction; en un mot, la décompoſition étoit ſi grande, que l'animal paroiſſoit entiérement pourri trois ou quatre heures après ſa mort.

Trois cent quatre-vingt-neuf de ces animaux avoient été victimes de ce fléau, lors de l'arrivée des éleves.

La cauſe a paru être la chaleur exceſſive & la ſéchereſſe, la malpropreté des toîts qui ſont bas, point aérés & qui exhalent une odeur infecte; elle portoit aux yeux & pénétroit dans la poitrine au point de ſuffoquer: ajoutons à ces cauſes les herbes fraîches, telle que l'argentine, le ſouci des marais, la leche, les chiendents & les triolets que ces animaux avoient trouvés dans les champs après la moiſſon. Ces herbes étoient en grande quantité, mais elles euſſent été moins nuiſibles ſi ces animaux ne ſe fuſſent pas nourris de grains tombés ſur la terre, & qui y avoient fermentés: le géſier & le ventricule en étoient remplis, & ils y étoient dans un véritable état de putridité, encore augmenté par l'eau de mare infecte dont ces animaux s'abreuvoient.

On a éloigné les animaux des chaumes & des mares; & on les a conduit dans des prairies ſituées ſur le bord de la riviere.

Les toîts ont été nettoyés du fumier; il y étoit de trente-deux centimètres (un pied) d'épaiſſeur; ils ont été parfumés & aérés; la ſaignée a été pratiquée ſous l'aîle, & tous les animaux ont été ſoumis à cette opération; l'eau dont on les abreuvoit, dans la ferme, étoit propre, acidulée par le vinaigre de vin, & chargée d'un peu de quinquina en poudre.

Ceux que le mal n'avoit pas affoiblis, ont auſſi été ſaignés; on s'eſt contenté d'arracher pluſieurs groſſes plumes des aîles à ceux qui avoient la diarrhée, & qui étoient foibles & languiſſans. L'enlevement de ces plumes a été ſuivi de l'évacuation de quelques gouttes de ſang noir, diſſous & décompoſé.

On a donné, pour breuvages, le quinquina, le ſafran de Mars (*oxyde de fer*), étendu dans des infuſions de plantes aromatiques; on a donné auſſi quelques lavemens émolliens, & quant à ceux qui avoient la diarrhée, on leur adminiſtra des lavemens mucilagineux dans leſquels entroit une légere quantité de quinquina.

Les forces de ceux chez leſquels elles étoient preſque éteintes, ont été ranimées par des fictions ſpiritueuſes, compoſées d'une diſſolution de

camphre dans l'eau-de-vie, avec addition de teinture de quinquina.

On a ſcarifié les tumeurs charbonneuſes des digitations palmées des pattes; cette opération faite, on les trempoit dans la liqueur ci-deſſus; tel eſt le traitement à la faveur duquel on a ſauvé quatre cent vingt-ſept animaux; les éleves n'en ont perdu aucun.

Cette maladie regne, dit-on, régulierement chaque année depuis huit ans, elle fait toujours de grands ravages.

Les payſans, ainſi que nous l'avoit marqué M. *Cretté*, l'attribuoient à un ſort, & les ſuccès des éleves ne les ont pas diſſuadés; ils ont mieux aimé les regarder comme ſorciers, que de changer de façon de penſer: c'eſt être ſorcier à peu de frais.

Nous pourrions ajouter ici un grand nombre d'autres obſervations; mais nous croyons que celles que nous avons rapportées ſuffiſent pour établir irrévocablement les principes qui doivent guider dans le traitement de cette maladie, quels que ſoient les différens aſpects ſous leſquels elle peut ſe montrer (1).

(1) Voyez au ſurplus la deſcription & le traitement de pluſieurs épizooties charbonneuſes, dans la deuxieme & la troiſieme partie de nos volumes.

FORMULES MÉDICINALES.

Breuvages.

(N°. 1). Prenez feuilles de chicorée ſauvage, quatre poignées ; d'abſynthe, de ſauge, de chaque une poignée; ſel de nitre & quinquina en poudre, quinze grammes (quatre gros); eau de Rabel, quatre grammes (un gros); camphre (huit grammes (deux gros).

Faites bouillir légérement la chicorée ſauvage & le ſel de nitre dans trois demi-litres (trois chopines) d'eau commune; retirez du feu, ajoutez l'abſynthe & la ſauge, couvrez & laiſſez infuſer une heure : coulez au travers d'un linge, ajoutez à la colature, le quinquina, l'eau de Rabel & le camphre : mais ayez l'attention de faire diſſoudre ces deux dernieres ſubſtances l'une par l'autre avant le mélange : donnez ſur-le-champ.

(N°. 2). Prenez fleurs de ſureau, feuilles de ſauge, de ſabine, de rhue, de chaque une forte poignée ; jettez le tout dans deux litres (pintes) d'eau bouillante, retirez du feu, couvrez le vaſe, laiſſez infuſer deux heures ; coulez & ajoutez à la colature, la diſſolution à chaud de gomme ammoniaque & d'aſſa-fœtida, de chaque quinze grammes (quatre gros), dans un verre de vinaigre de vin.

(N°. 3). Prenez l'infuſion des plantes ci-deſſus;

ajoutez oximel ſimple, ſix décagrammes (deux onces); quinquina, huit grammes (deux gros); camphre, douze grammes (trois gros): faites diſſoudre, avant le mélange, le camphre dans quinze grammes (quatre gros) d'eſprit-de-vin (*alcohol*).

(N°. 4). Prenez vipérine, mercuriale, chicorée ſauvage, de chaque une poignée; faites bouillir un inſtant dans un litre (pinte) d'eau commune; retirez du feu, laiſſez infuſer; coulez, ajoutez à la colature trois décagrammes (une once) de ſel de nitre, quinze grammes (quatre gros) de camphre; faites diſſoudre, avant le mélange, cette derniere ſubſtance dans deux grammes (un demi-gros) d'eſprit vitriolique (*acide ſulphurique.*)

(N°. 5). Prenez ſel ammoniac (*muriate d'ammoniac*), fleurs de ſureau, écorce de citron, d'orange, de chaque trois décagrammes (une once); feuilles de ſauge, une poignée; jettez le tout dans trois demi-litres (trois chopines) d'eau bouillante, retirez du feu, couvrez le vaſe, laiſſez infuſer deux heures; coulez & ajoutez à la colature, oximel ſimple, douze décagrammes (quatre onces).

(N°. 6). Prenez infuſion ſudorifique (N°. 2); ajoutez alkali volatil-fluor (*ammoniaque*) ou concret (*carbonate ammoniacal*), deux grammes (un demi-gros): donnez ſur-le-champ.

Les doſes des uns & des autres de ces breuvages, ſont celles pour les grands animaux ; elles ſeront réduites au quart pour le mouton & la chevre ; à la ſixieme & même à la huitieme partie pour les chiens de forte taille, & ainſi en raiſon de la décroiſſance du volume de ces animaux.

Breuvages purgatifs.

(N°.7). Prenez ſéné, ſix décagrammes (deux onces); jettez dans un demi-litre (une chopine) d'eau bouillante, retirez du feu, couvrez, laiſſez infuſer trois heures; coulez avec expreſſion, ajoutez à la colature trois décagrammes (une once) d'aloès; mêlez, agitez & donnez le matin à l'animal, étant à jeûn, & n'ayant point eu à ſouper la veille ; ne lui donnez à manger que ſix heures après l'adminiſtration de ce breuvage.

Cette doſe eſt celle des grands animaux d'une taille moyenne ; on aura à l'augmenter ou à la diminuer de quatre à huit grammes (un ou deux gros) d'aloès, pour ceux d'une taille ſupérieure & inférieure.

Pour les Moutons.

Prenez quatre grammes (un gros) de ſéné, faites infuſer comme ci-deſſus, dans un verre d'eau commune ; ajoutez quatre grammes (un gros) d'aloès, ſix décagrammes (deux onces) d'oximel ſimple : mêlez & donnez comme ci-deſſus.

Pour les Chiens.

Prenez infuſion ci-deſſus ; ajoutez ſix décagrammes (deux onces) de pulpe de caſſe ; faites diſſoudre, & donnez.

Les chiens de la plus petite eſpece ſeront purgés avec la caſſe ſeule, étendue dans un demi-verre d'eau tiede, à la doſe de huit grammes à trois décagrammes (deux gros à une once).

(N°. 8). Prenez infuſion des plantes de la formule (N°. 4); ajoutez quinze grammes (quatre gros) d'aloès, douze décagrammes (quatre onces) de ſel d'Epſom (*ſulfate de magnéſie*), huit grammes (deux gros) de camphre, ſix décagrammes (deux onces) d'oximel ſimple; faites diſſoudre, avant le mélange, le camphre dans l'oximel.

On réitere les doſes de ce breuvage tous les matins juſqu'à ce que l'évacuation ſoit décidée.

Lavemens.

(N°. 9). Prenez feuilles de chicorée ſauvage, d'oſeille, de chaque une poignée; faites bouillir dans deux litres (pintes) d'eau commune, retirez du feu; laiſſez refroidir, coulez avec expreſſion, & ajoutez un demi-verre de vinaigre.

(N°. 10). Prenez une jointée de ſon de froment, une poignée de graine de lin; faites bouillir dans cinq demi-litres (deux pintes & chopine) d'eau commune,

commune, juſqu'à ce que la graine ait rendu ſon mucilage, laiſſez refroidir, coulez avec expreſſion, & ajoutez à la colature ſix décagrammes (deux onces) d'onguent populeum.

(N°. 11). Prenez douze décagrammes (quatre onces) de feuilles de ſéné, jettez dans trois demi-litres (trois chopines) d'eau commune bouillante, retirez du feu, couvrez, laiſſez infuſer deux heures; coulez avec expreſſion, ajoutez à la colature douze décagrammes (quatre onces) d'oximel ſimple, ſix décagrammes (deux onces) de ſel d'Epſom (*ſulfate de magnéſie*); mêlez & donnez.

Les doſes de ces lavemens ſont celles pour le cheval, le mulet & le bœuf; on aura ſoin de les diminuer pour ceux d'une plus petite eſpece, conformément à ce qui a été dit ci-deſſus.

Billot.

(N°. 12). Prenez ſix décagrammes (deux onces) d'oximel ſimple, douze grammes (trois gros) de racine d'angélique en poudre, ou d'aſſa-fœtida, quinze grammes (quatre gros) de camphre en poudre; mêlez le tout enſemble, renfermez ce mélange dans un linge & autour d'un morceau de bois arrondi, du volume du petit doigt, & de onze centimètres (quatre pouces) de longueur; fixez ce billot dans la bouche, au moyen de deux montans

de ficelle qui s'étendront jusques sur la tête, & sur le sommet de laquelle vous les nouerez l'un à l'autre.

Il n'est d'usage que pour les grands animaux.

Boisson.

(N°. 13). Prenez une jointée de farine d'orge, délayez-la peu-à-peu dans un seau d'eau commune chaude; faites y dissoudre trois décagrammes (une once) de sel de nitre; ajoutez douze décagrammes (quatre onces) d'oximel simple, & un verre de vinaigre.

Onguents.

(N°. 14). Prenez douze décagrammes (quatre onces) d'onguent basilicum, quinze grammes (quatre gros) d'essence de térébenthine, mouches cantharides, euphorbe, sublimé corrosif (*muriate de mercure corrosif*), le tout en poudre, de chaque huit grammes (deux gros), mêlez & incorporez exactement.

Cet onguent, fait depuis un certain temps, agit plus efficacement que lorsqu'il est récent.

(N°. 15). Prenez six décagrammes (deux onces) de styrax liquide, quatre grammes (un gros) d'essence de térebenthine, douze grammes (trois gros) de quinquina en poudre, mêlez & incorporez ensemble.

(N°. 16). Prenez neuf décagrammes (trois onces) de térébenthine, trois décagrammes (une once) de

ſtyrax liquide, quatre grammes (un gros) d'eſſence de térébenthine, deux jaunes d'œufs, huit grammes (deux gros) de quinquina en poudre; mêlez & incorporez exactement.

(N°. 17). Prenez neuf décagrammes (trois onces) d'huile de laurier récente, quinze décagrammes (cinq onces) d'axonge de porc, huit grammes (deux gros) d'huile de pétrole, quatre grammes (un gros) d'eſſence de térébenthine; mêlez & incorporez.

Liqueur déterſive.

(N°. 18). Prenez racine d'ariſtoloche groſſiérement concaſſée, douze décagrammes (quatre onces); feuilles de ronce, une poignée; faites bouillir dans deux litres (pintes) d'eau juſqu'à réduction de trois demi-litres (trois chopines); coulez, ajoutez à la colature eau-de-vie, vingt-quatre décagrammes (huit onces); camphre, quinze grammes (quatre gros); faites diſſoudre, avant le mélange, ces deux ſubſtances l'une par l'autre, ajoutez de plus vinaigre de vin, vingt-quatre décagrammes (huit onces).

Pédiluve.

(N°. 19). Prenez feuilles de mauve, de mercuriale, de chaque ſix poignées: têtes de pavot blanc, une douzaine, ou fleurs de coquelicot, quatre poignées; faites bouillir dans douze à quinze litres (pintes) d'eau, pendant un quart-d'heure, retirez du

feu, laiſſez infuſer une demi-heure; coulez & ſervez-vous de cette liqueur pour un pédiluve ; ſa chaleur doit être beaucoup plus que tiede.

Si vous employez les fleurs de coquelicot, elles ne ſeront miſes dans le vaſe qu'après l'ébullition, ces fleurs ne devant qu'infuſer.

Réflexions sur la Rage. (1)

Par M. Chabert.

Les chiens morts de la *rage* offrent-ils des ſymptômes certains auxquels on puiſſe reconnoître qu'ils ſont morts de cette maladie ?

Un chien qui, après avoir mordu, a bu pluſieurs fois dans le jour de l'eau, du lait, & qui a vu juſqu'à ſa mort, arrivée le troiſieme jour, les liquides ſans horreur, peut-il être ſoupçonné atteint de la *rage?*

Quels ſont enfin les caracteres qui établiſſent la différence entre la *rage* & la *rage muë?*

Ces trois queſtions ont été propoſées dans le

---

(1) Ces réfléxions ont parues d'abord dans le *Journal d'Agriculture* du mois de Décembre 1778, elles ont enſuite été reportées dans l'*Almanach vétérinaire*, avec de nouvelles obſervations. Nous y avons fait encore des additions dans cette nouvelle édition. (*Note des éditeurs*).

Journal de Paris (1); elles pouvoient faire préſumer qu'elles n'avoient pas d'autre objet que de porter le calme dans l'eſprit d'une perſonne inquiéte en raiſon de quelque morſure; mais comme le nombre infini d'obſervations recueillies depuis plus de vingt cinq années, par notre inſtituteur & notre maître, ainſi que celles qui ont été faites & multipliées, non-ſeulement dans les Écoles vétérinaires depuis leur établiſſement, mais dans les différentes provinces du royaume, par différens éleves qui en ſont ſortis, paroiſſoient peu propres à produire cet effet, nous n'avons eu garde de nous preſſer d'y répondre.

Des Signes de la Rage *dans le Chien.*

Les ſymptômes de cette maladie formidable, dans l'animal vivant, varient eſſentiellement dans la plus grande partie des chiens qui en ſont attaqués, il en eſt du virus hydrophobique, comme de tous les autres virus. Son action eſt toujours relative à ſa qualité, à ſa quantité, à ſa ſubtilité, à ſon exaltation, à la diſpoſition des corps dont il émane, comme à celle des corps qu'il pénetre & qui le reçoivent, à l'état des fluides & des ſolides dans les animaux au moment de ſa génération & de ſon développement, à l'éten-

(1) Du 29 Juillet 1778, N°. 210.

due & à ſa profondeur de la plaie faite ; ſi la *rage* n'eſt pas ſpontanée, à la nature de la partie bleſſée, &c. &c.

Les ſymptômes les plus ordinaires dans le chien, ſont la triſteſſe, un abattement mêlé de pluſieurs marques d'inquiétude, de maniere qu'il change de place à tout moment, & ſe couche comme s'il tomboit à chacune de celles à laquelle il parvient, le refus de manger & de boire ; tel en eſt le premier degré.

A ces ſignes, il en ſuccede de plus effrayans, ſuivant les progrès du mal.

L'agitation de l'animal accroît, il ſe montre attentif à tout ; ſa marche, quelquefois lente & quelquefois rapide, n'eſt, pour ainſi dire, qu'une ſuite de mouvemens décompoſés ; ſes yeux inſenſiblement s'enflamment, ſon regard eſt noir & menaçant ; il erre çà & là, les oreilles baſſes & la queue traînante, ou ſerrée entre les jambes ; ſa bouche diſtille une plus ou moins grande quantité d'écume & de bave ; ſa langue ſort de cet antre écumant, infectée & chargée de bile, c'eſt communément dans cet état qu'il ſe jette ſur les hommes & ſur les animaux qui ſe trouvent ſur ſon paſſage, il les mord en courant & ſans s'arrêter ; & ſi on ne l'aſſomme pas, il meurt plutôt ou plutard dans des convulſions effroyables.

Il en eſt qui perdent d'abord la voix, & qui ne font entendre ni cris, ni aboiemens; d'autres l'ont tellement enrouée, qu'elle parvient à peine à l'oreille, d'autres aboient comme s'ils n'étoient pas malades, d'autres font des hurlemens.

Les uns ont une forte fievre, dans d'autres elle eſt foible: elle n'a jamais le degré d'intenſité de celle qu'éprouve l'animal maniaque.

Il en eſt en qui l'aſſoupiſſement tient lieu de triſteſſe; il en eſt qui ne ſont ni triſtes ni endormis.

D'autres en qui l'on apperçoit des tremblemens plus ou moins violens, & bientôt de la fureur; d'autres qui, plus timides & plus ſuſceptibles d'effroi, meuvent ſans ceſſe leurs oreilles, comme pour écouter le bruit qui les frappe, ou dont leur imagination eſt frappée.

Ceux-ci jettent par les foſſes naſales un mucus brun & perverti, ou, il ne ſe fait aucune excrétion par la membrane pituitaire.

Ceux-là rendent une urine extrêmement trouble; l'urine de quelques autres eſt noire.

La ſalive, dans quelques-uns, n'eſt proprement pas écumeuſe, elle n'eſt que baveuſe & fétide, comme leur langue, dont la couleur eſt cendrée.

Il en eſt qui ſont intérieurement ſi pénétrés d'horreur, qu'ils redoutent & fuient leur ombre réfléchie ſur les murs auprès deſquels ils paſſent.

Souvent un ſecret inſtinct inſpire une telle terreur aux autres chiens, à l'aſpect & à l'approche de celui qui eſt enragé, qu'ils s'en éloignent en courant, comme s'ils connoiſſoient le danger qu'ils ont à éviter: d'autres fois cet aſpect n'a rien de redoutable pour eux.

Il eſt auſſi des chiens enragés qui ne ſe détournent point de leur chemin, d'autres qui l'abandonnent, & qui s'en écartent pour aller droit à leur proie.

Il en eſt qui s'attachent moins à mordre les hommes que les animaux, qui rodent autour de quelques perſonnes arrêtées ſans les attaquer, & qui ſe précipitent avec fureur ſur les premiers chiens qu'ils apperçoivent.

Quelques-uns ont une oppreſſion plus ou moins forte, des yeux chaſſieux & larmoyans, la tête toujours baſſe, un attachement d'une plus longue durée pour leur maître, un moindre dégoût pour les alimens ſolides, une averſion plus tardive de toute boiſſon.

Dans le premier degré du mal, il en eſt qui ont mangé & même bu de l'eau & du lait.

Ce premier degré ſe manifeſte encore plus promptement, ou plus lentement, dans les uns que dans les autres.

Il en eſt en qui une maladie longue ſe termine

par une *rage* ſpontanée; c'eſt ce que nous avons vu à la ſuite de celle qu'on a appellée la maladie des chiens; d'autres, en qui cette *rage* ſpontanée n'eſt précédée d'aucun autre ſymptôme que de ceux qui appartiennent ſpécialement à l'hydrophobie.

La *rage* communiquée, pour ainſi dire inoculée par la morſure, par la bave de celui qui en eſt atteint, ne ſe déclare pas toujours ſur les autres chiens dans le même eſpace de temps; l'intervalle de la communication à l'apparition du mal par les ſignes indicatifs, eſt communément de deux ou trois jours; cependant le premier eſt quelquefois l'époque de la ſurvenance de ces ſignes, & quelquefois auſſi douze & même vingt jours ne ſuffiſent pas à leur développement, quoiqu'il ſoit en général certain que le virus reçu par le contact fait des progrès plus rapides & plus deſtructeurs que celui qui réſulte des troubles quelconques qui lui donnent l'être intérieurement.

Enfin, nous avons vu un chien ſpontanément malade de la *rage*, ſédentaire & fixé dans une même place au fond d'une écurie ſombre, redoutant le moindre air, & le jour le plus léger; il étoit aérophobe, puiſque l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre qui donnoient ſur lui, le précipitoit dans les mouvemens convulſifs les plus violens. Il mourut dans le lieu où il s'étoit réfugié, & où on l'a-

voit enchaîné depuis ſept jours, ſans chercher à en ſortir, ni à mordre, ni à ſe jetter ſur les perſonnes, ſi elles ne l'approchoient point; mais fondant ſur les chiens qu'on portoit ou qu'on pouſſoit dans la même écurie, & faiſant alors de grands efforts pour rompre & pour briſer ſa chaîne.

Ouverture des Cadavres.

Les phénomenes qui manifeſtent les atteintes du virus hydrophobique ſur les viſceres du chien mort de la *rage*, ne préſentent pas moins de variétés & de différences.

La langue fortement tuméfiée dans les uns, ne l'eſt pas dans les autres.

Le larynx & le pharynx, vivement enflammés quelquefois, n'offrent ſouvent pas le moindre veſtige d'inflammation ; on n'y obſerve ſeulement qu'une légere lividité.

Ces mêmes parties, ainſi que la trachée-artere, ſont ſemées dans quelques-uns de quelques taches d'un rouge-noir & de quelques points gangrenés, qui ne ſe montrent pas dans quelques autres.

Le pharynx, rempli dans ceux-ci d'une écume d'un jaune-vert, eſt comme deſſéché dans ceux-là.

L'œſophage rétréci, & en quelque ſorte fermé dans pluſieurs, conſerve le plus fréquemment ſon diamètre naturel; nous l'avons trouvé très-ſain à l'entrée du thorax, d'autres fois enflammé dans ce

même endroit ; il en eſt de même de la portion de ce canal qui avoiſine le pharynx.

Le médiaſtin a été enflammé, & ne l'eſt pas communément.

Le péricarde quelquefois eſt privé de ſon eau naturelle, d'autres fois ne l'eſt pas ; quelquefois auſſi cette eau eſt plus épaiſſe & en moindre quantité.

Les ventricules du cœur, & même les gros vaiſſeaux, contiennent des concrétions polypeuſes, ſouvent encore ils n'en contiennent pas, & l'on voit clairement, dans quelques chiens, que le ſyſtême ſanguin tendroit plutôt à la diſſolution qu'à la concrétion ; quelquefois auſſi les oreilletes ſont très-relâchées : d'autres fois il n'en eſt qu'une ſeule dans cet état, tantôt c'eſt la gauche, tantôt c'eſt la droite.

Les poumons nous ont paru aſſez rarement attaqués, quelquefois pleins d'un ſang grumelé, quelquefois leurs véſicules contenant un ſang épanché, d'autres fois leur tiſſu extrêmement noir.

L'eſtomac, ſouvent parfaitement intact, contenoit une bile épaiſſe & verte, ou une humeur épaiſſe, peu abondante & d'une couleur plombée, ou une liqueur d'un jaune ſafrané, ou une quantité conſidérable d'air qui, ſe propageant dans les inteſtins, météoriſoit conſidérablement l'abdomen.

Le foie, rarement éloigné de ſon état naturel,

a été quelquefois fort livide ; quelquefois auſſi la véſicule du fiel a paru gorgée d'une bile tirant ſur le roux, quelquefois d'une bile noire, quelquefois elle n'a rien préſenté d'extraordinaire & de remarquable.

Quant à l'ouverture du crâne, ſouvent la maſſe cérébrale a été décompoſée, quelquefois deſſéchée, d'autres fois ſemée intérieurement de petits points & de filamens ſanguins.

Dans quelques chiens, les meninges ſe ſont montrées très-diſtendues; dans d'autres, l'eau des ventricules du cerveau étoit en petite quantité & légérement ſanguinolente.

Il y en a eu en qui l'on a obſervé, tantôt des concrétions graiſſeuſes dans les ſinus de la dure-mere, tantôt des bulles d'air ſous celle de la pie-mere, tantôt les vaiſſeaux très-pleins, tantôt le plexus choroïde fort noir, tantôt un épanchement conſidérable de ſéroſité.

De la Rage *dans l'Homme.*

Quoiqu'il en ſoit de ces différences, dans les viſceres du chien atteint du virus dont il s'agit, il en eſt dans l'homme vivant & mort, ſi l'on en juge par les écrits de ceux qui en ont ſuivi en lui les effets, qui ne ſont ni moins multipliés, ni moins étonnans.

La *rage* accompagnée de délire dans les uns, n'en a produit aucun dans les autres.

Ce délire a été mélancholique dans ceux-ci; il a été furieux dans ceux-là.

On en a vu qu'on auroit pu regarder comme maniaque; auſſi quelques médecins ont-ils placé cette maladie dans les différentes eſpeces de manie.

Il eſt des hommes qui ont été ſur-le-champ abattus par le mal, d'autres en qui les forces ont tenu du prodige.

Il y en a eu qu'on n'auroit pas dû proprement appeller hydrophobes, puiſque, bien loin de redouter l'eau, ils en ont demandé & en ont bu; tandis que le plus grand nombre de perſonnes qui ſont dans ce terrible état, reſſentent beaucoup de douleur, lors de la déglutition de ce liquide, ou éprouvent les plus fortes convulſions quand on leur en préſente, ou meurent ſuffoquées & comme étranglées; & c'eſt peut-être ce dernier effet qui a porté *Ceſalpin* à enviſager la *rage* comme une ſorte d'angine.

Le docteur *Hawman*, dans ſa lettre au docteur *William Briggs*, en parlant d'une *rage* cauſée par la morſure d'un renard enragé, fait mention d'une douleur ſubite à la main mordue, qui s'étendit ſur le bras, à l'épaule & au dos: la main fut inſenſiblement paralyſée, & le malade mourut ſans

mouvemens convulsifs, sans pousser le moindre gémissement & le moindre soupir, comme si la paralysie fût, en un instant, devenue universelle & totale.

D'autres meurent dans un délire affreux, d'autres, en faisant des cris perçans, d'autres ont fait entendre d'effrayans hurlemens, d'autres dans une véritable léthargie.

Le *rage*, enfin, se déclare plutôt dans quelques-uns, plus tard dans quelques autres; & dans le plus grand nombre, au bout de quarante & cinquante jours.

Elle se manifesta, au rapport de *Simon Schultz*, au bout de huit jours, dans une jeune fille, dont le corps nud avoit été seulement mouillé de l'écume d'un chien enragé, sans aucun vestige de morsure, & l'enfant mourut le onzieme.

Salmuth (1) est cité par *Schmid*, comme témoin oculaire de la lenteur des effets du venin hydrophobique: il a été quelquefois sans action des années entières, & jusqu'à dix-huit ans (2). Il en rap-

(1) *Éphémérides des curieux de la Nature.* Cent. I, Observ. 96.

(2) Voyez dans le volume des *Instructions vétérinaires* pour l'année 1792, troisieme partie, l'exemple d'une truie qui n'est devenue enragée qu'au bout de deux ans. (*Note des éditeurs*).

porte un exemple effrayant dans une femme qui fut mordue par ſon mari, lequel l'avoit été par un chien enragé : elle n'en avoit rien reſſenti pendant pluſieurs années.

Le même *Schmid* a vu la femme d'un tailleur de pierre, nommé Richter, atteinte de la *rage* vingt années après la morſure : il a auſſi obſervé dans la ſervante du notaire Krohn, une rechûte : elle avoit été guéri ; mais toutes les années, environ vers le temps de la morſure, elle avoit un léger égarement d'eſprit, & il lui ſurvenoit une averſion pour les liquides.

Au ſurplus *Mathiole*, *Dioſcoride*, *Cœlius-Aurelianus*, *Schenckius*, *Aretée*, *Cardan*, *Palmarius* (*Paumier*), *Fernel*, &c. font mention d'une multitude de faits qui prouvent que le terme auquel commencent les impreſſions ſenſibles de ce virus, n'eſt pas toujours le même dans les individus qui en ſont atteints, &c. &c.

Ouverture des Cadavres humains.

Si nous recherchons à préſent les obſervations de ceux qui ont pénétré dans l'intérieur des hommes morts hydrophobes, nous ne découvrirons pas un moins grand nombre de variétés.

Wilbraham a trouvé les poumons pleins de ſang; ce fluide lui a paru diſſous dans les ventricules du

cœur ; la trachée-artere n'a contenu qu'une ſimple matiere écumeuſe, ſans aucune inflammation dans ce tube.

Zwinger a vu les interſtices membraneux de ſes cartilages très-rouges, & le cœur gorgé d'un ſang concret ; *Mead*, toutes les parties de la gorge fort enflammées ; *Tauvry* n'a apperçu qu'une inflammation dans la bouche, la trachée-artere en étoit totalement exempte. Le même *Mead* diſſeque un enfant mort enragé ; tous les viſceres lui paroiſſent très-ſains, l'eſtomac ſeul renferme une bile épaiſſe & verte ; la gorge paroît à *Roſſingen* dans l'état naturel : *Brechtfeld* ne remarque qu'une conſtriction extrême dans l'œſophage : *Riedel* eſt infecté à l'ouverture d'un cadavre, par la même odeur que celle des chiens parvenus au dernier degré de corruption : tous les organes de la digeſtion, de la reſpiration & de la voix, ſont d'un rouge noir, principalement les parties qui circonſcrivent les cartilages arythénoïdes ; *Wilbraham*, que nous venons de citer, trouve le ventricule plein d'eau, quoique le malade n'en ait point bu dans les derniers jours.

Brechtfeld, dans le compte qu'il rend encore de l'ouverture d'un cadavre, ne voit d'abord qu'une exténuation ſemblable à celle qui ſuivroit une fievre hectique ; les graiſſes & même la chair des muſcles, ſont,

ſont, en quelque ſorte conſumées ; l'épiploon eſt entiérement détruit les inteſtins ſont remplis d'air, le foie dans ſa partie concave eſt gangrené, le lobe gauche de ce viſcere colé à la rate ; la véſicule du fiel remplie d'une bile verdâtre ; la tunique interne de l'eſtomac tombe en lambeaux, l'orifice ſupérieur eſt très-rétréci, les poumons flétris, deſſéchés, & fortement adhérens à la plevre ; le cœur flaſque, l'oreillete droite, d'un volume plus conſidérable que la gauche ; le ventricule droit contient un ſang grumelé ; le ventricule gauche, un ſang fluide & diſſous ; les reins ſont tuméfiés, ainſi que les capſules atrabilaires, &c. &c.

Un homme, dont le nom immortel ſera toujours placé à côté de celui des anatomiſtes les plus célebres, & des obſervateurs les plus exacts & les plus éclairés, l'illuſtre *Morgagni* (1) a examiné les diſſemblances énormes opérées dans les organes de chaque individu, dont la *rage* a terminé la vie, & s'eſt bien convaincu de leur réalité.

Parmi les cadavres qu'il a ouverts, il en a vu un dont le viſage étoit comme celui de quelqu'un mort de conſomption ; ſon corps étoit néanmoins dans un aſſez fort embonpoint, & non exténué, comme celui de l'homme dont *Brechtfeld* a fait mention.

(1) Dans ſon ouvrage *de ſedibus & cauſis morborum per anatomen indagatis, lib. 2, de morbis capitis, art. 19 & ſeq.*

Le col en étoit livide; le ventre tuméfié par l'air; les vaiſſeaux rampans ſur le ventricule diſtendus, comme s'ils avoient été injectés; cette poche contenant, outre l'air qu'elle renfermoit, une eau jaune, tirant ſur le verd; la plus grande partie du foie étoit affectée de lividité, il y avoit une bile rouſſe dans la véſicule du fiel; le médiaſtin étoit enflammé; toute la partie poſtérieure du poumon non-ſeulement noire, mais tuméfiée, vu la ſtagnation du ſang, & cependant ſans aucune induration; ce fluide étoit noir, mais il n'étoit ni diſſous, ni polypeux; l'œſophage, à ſon entrée dans la cavité du thorax, étoit ſain; il n'en étoit pas de même dans la partie de ce canal voiſin du pharynx; le pharynx entier, le larynx, ainſi que la trachée-artere, étoient intérieurement d'un rouge noir, & préſentoient non-ſeulement des parties enflammées, mais gangrenées; la luette étoit d'un très-petit volume; la langue fort tuméfiée; le pharynx, juſqu'à l'arriere-bouche, plein d'une écume d'un jaune verd; les vaiſſeaux des méninges avoient ſouffert une très-grande diſtenſion; on voyoit des filamens ſanguins dans la ſubſtance intérieure du cerveau; l'eau des ventricules étoit en petite quantité.

Un homme de ſoixante ans, robuſte & nerveux, qui craignoit la lumiere & l'eau, qui recherchoit

les ténebres, qui, après avoir été ſollicité à boire, s'y prêtoit avec peine, qui avaloit avec difficulté & douleur, & qui ayant bu une partie du liquide, ne pouvoit abſolument boire le reſte, en qui on n'a jamais apperçu d'écume dans la bouche, & dont la ſalive ſe montroit très-liquide quand il crachoit, mourut. Son cadavre ouvert, les inteſtins ne contenoient rien, ſi ce n'eſt l'air qui les diſtendoit; on trouva dans le ventricule une humeur légérement épaiſſe, peu abondante, & la couleur en étoit cendrée; fort peu de bile dans la véſicule du fiel, elle étoit de couleur de ſafran, ainſi que le duodenum & la partie du foie la plus prochaine de la véſicule; les veines iliaques étoient ſi gorgées de ſang, que leur diamètre égaloit celui des inteſtins grêles; les arteres qui les accompagnent en étoient vides; les poumons renfermoient un ſang grumelé, & leur partie poſtérieure étoit gangrenée; le péricarde contenoit environ neuf décagrammes (trois onces) d'une eau rouſſe; le peu de ſang qui étoit dans le cœur, étoit ſemblable à de la poix noire un peu liquefiée; la veine ſans paire étoit gorgée de ſang; les carotides & les veines jugulaires internes en étoient dénuées; nul indice d'inflammation dans les organes de la déglutition, ſi ce n'eſt une légere rougeur au ſommet du pharynx; la membrane qui revêt l'épiglotte étoit criſpée;

les vaiſſeaux des méninges, tant artériels que veineux, gorgés d'un ſang noir; les nerfs optiques beaucoup plus volumineux que de nature, lâches & flaſques, le cerveau, le cervelet, la moëlle épiniere, les viſceres du bas-ventre & du thorax, n'étoient pas plus deſſéchés que dans l'état ſain, & les ventricules du cerveau contenoient environ neuf décagrammes (trois onces) d'une eau rouſſe, &c. &c.

C'en eſt aſſez ſans doute de cette brieve expoſition des divers états des corps vivans ſur leſquels le virus hydrophobique s'exerce, & des différentes traces qu'il peut laiſſer dans les cadavres de ceux qui ont été les victimes de ſa fureur. Suppoſons à préſent, d'une part, un homme mort de la *rage*, & de l'autre, des médecins habiles qui n'auront été prévenus ni de la maladie, ni des cauſes qui y ont donné lieu, ni de tous les accidens qui auront mis fin à l'exiſtence de ce malheureux. Conſultés ſur ce qui peut avoir tranché le fil de ſes jours, à quelles indications s'arrêteront-ils, & quelles ſont celles qui leur manifeſteront d'une maniere préciſe la cauſe des déſordres qu'ils appercevront dans les viſceres, ſi ces déſordres peuvent être, comme ils le ſont très-ſouvent, les effets d'une infinité d'autres maux, qui n'ont pas le plus léger rapport & la moindre analogie avec celui dont il s'agit? Tel eſt auſſi le cas où ſe trouveroit un artiſte-vétéri-

naire, ſollicité de répondre ſi un animal qui lui auroit été abſolument inconnu auparavant, & dans les ſeuls organes duquel on le preſſeroit de lire les cauſes de l'anéantiſſement de cet individu, a été attaqué d'hydrophobie. Toutes les dépravations, tous les dérangemens de ces mêmes organes ne l'éclaireroient pas davantage, & ne ſeroient qu'un concours de ſymptômes plus propres à l'égarer, qu'à fixer ſon jugement, d'autant plus que non-ſeulement ils ſont communs à un grand nombre d'autres circonſtances maladives, mais que l'équivocité nous en a ſur-tout été démontrée dans les fréquentes répétitions que nous avons faites des expériences de *Wepfer* ſur les effets que peuvent produire dans les viſceres du chien & d'autres animaux, différentes eſpeces de poiſons, tels que la ciguë aquatique, la ciguë ordinaire, le napel, les coques du Levant, la noix vomique, le ſolanum-furioſum, l'eau diſtillée du laurier-cériſe, l'opium, &c. &c. (1)

La ſeconde queſtion propoſée dans le *Journal de Paris*, n'eſt pas du nombre de celles dont le nœud eſt très-facile à dénouer : elle en entraîne d'abord une autre.

L'horreur de l'eau eſt-elle ſi fort inhérente à la

(1) Voyez *Cicutæ aquaticæ hiſtoria & noxæ. Baſileæ* (1679), *in*-4°.

rage, & en eſt-elle un ſymptôme ſi abſolu qu'elle ne puiſſe en être ſéparée?

Telle eſt la prodigieuſe variété des phénomenes que cette maladie cruelle offre dans les divers individus qui en ſont atteints, qu'on ne peut parvenir à aſſeoir aucune idée ſur des fondemens vraiment ſolides.

Il eſt certain que le mot d'*hydrophobie* n'eſt devenu le ſynonime du mot *rage*, que parce qu'en général l'horreur dont il eſt queſtion, en eſt, dans preſque tous ceux qui en ſont attaqués, un ſigne pathognomonique.

D'où peut naître en eux cette averſion? Si l'on en croit les hydrophobes interrogés ſur ce point, cet effroi de l'eau eſt plutôt la crainte d'une ſuffocation par la difficulté qu'ils ont d'avaler le liquide, qu'un éloignement en quelque ſorte ſpontané, & qu'une impreſſion forcée qui leur eſt inconnue; cependant il en eſt qui, au ſeul aſpect de la boiſſon, & même qui entendant ſeulement proférer le mot *eau*, crient, tremblent de tous leurs membres, & tombent dans des convulſions & en ſyncope, ce qui peut faire préſager en eux un trouble dans l'eſprit; d'autres boivent du vin ſans la moindre peine; d'autres, bien loin de marquer la plus légère averſion pour l'eau, marchent aux bains d'un pas aſſuré, & y entrent auſſi tranquillement que s'ils

jouiſſoient d'une ſanté qui n'eût reçu aucune atteinte ; d'autres enfin, après avoir ſurmonté les difficultés d'une premiere déglutition, s'abreuvent ſans répugnance, ſans douleur, & juſqu'à la derniere goutte du liquide qui inſpire un effroi ſi terrible à tant d'autres. Nous ne voyons néanmoins rien dans tous ces faits, qui contrarie eſſentiellement l'opinion générale dans laquelle on eſt, & dans laquelle étoit *Zwinger*, que la *rage* ne peut jamais exiſter ſans l'hydrophobie ; peut-être auſſi que cet auteur eſt allé trop loin, en avançant que l'hydrophobie ne peut jamais exiſter ſans la *rage*. Quoiqu'il en ſoit, nous n'avons, ou du moins nous ne connoiſſons aucune obſervation capable de démentir ce ſentiment univerſellement adopté ; cette horreur de l'eau eſt plus ou moins forte dans certains individus, ſoit humains, ſoit animaux ; voilà tout ce qu'il eſt permis juſqu'à préſent de conclure des remarques qui ont été faites ; mais elle a toujours lieu plus ou moins ſenſiblement dans ceux qui ont été frappés de la *rage*. S'il eſt des chiens qui, après avoir été mordus, ont bu, ainſi que nous l'avons dit, dans le premier degré de cette maladie, & trois ou quatre jours après la morſure, du lait & de l'eau, on pourroit croire que le développement du virus a été tardif, & n'étoit point encore aſſez entier en eux pour opérer cette aver-

ſion, qui eſt le ſigne le plus certain de ſon invaſion & de ſes progrès. Mais s'enſuit-il de ſa lenteur à briſer les entraves qui le retiennent & à ſe répandre, qu'une perſonne mordue par l'un de ces chiens, devroit être dans la plus parfaite ſécurité, parce que le caractere eſſentiel auquel la *rage* eſt reconnue, ne ſe ſeroit point encore manifeſté? C'eſt ce que nous n'aurons jamais l'audace d'aſſurer; cette maladie eſt trop énigmatique, & trop ſurprenante dans ſes effets & dans ſa marche, & d'ailleurs le payſan de Duderſtad, dont parle *Hoffmann*, mordu par un loup enragé, avoit-il paru hydrophobe à ſa femme, lorſqu'elle s'abandonna à ſes embraſſemens & à ſes careſſes, dont la ſuite fut pour elle une hydrophobie véritable?

Mais reprenons la queſtion inſérée dans le *Journal de Paris.*

Un chien qui après avoir été mordu, a bu pluſieurs fois le jour de l'eau & du lait, & qui a vu juſqu'à ſa mort, arrivée le troiſieme jour, les liquides ſans horreur, peut-il être ſoupçonné de *rage?* il y auroit de l'imprudence à aſſurer qu'un chien eſt enragé, par la ſeule raiſon qu'il a mordu, ſur-tout s'il ne l'a point été lui-même par un autre chien inconnu, & ſi, d'ailleurs, il n'a préſenté aucun des ſymptômes qui caractériſent la *rage.* Nous voyons tous les jours des chiens faire des morſures, ſans

avoir le plus léger germe de cette maladie; cependant, comme elle peut arriver ſpontanément, il y a toujours de la ſageſſe à ne point perdre de vue ceux qui ſeroient dans ce cas, pour examiner mûrement, s'ils boivent, s'ils mangent, s'ils ſont gais; car il n'eſt pas poſſible, en pareille circonſtance, de rien atteſter de poſitif; du reſte, on a vu qu'en ce qui concerne l'examen des viſceres du chien à qui la bleſſure que l'on redoute eſt due, on n'eſt pas plus autoriſé à croire l'exiſtence ou la non-exiſtence de l'hydrophobie; & c'eſt, ſans doute ce qui détermina *Petit* à propoſer, pour s'aſſurer ſi un chien qu'on a tué après qu'il a mordu quelqu'un, étoit enragé ou non, un moyen auquel, à la vérité, nous n'ajouterions pas grande foi. Ce moyen conſiſte à frotter la gueule, les dents & les gencives du chien mort, avec un morceau de viande cuite; préſentez-le enſuite à un chien vivant; s'il le refuſe, en criant & en heurlant, le mort étoit enragé, pourvu cependant qu'il n'y eût point de ſang à ſa gueule; ſi la viande a été bien reçue & mangée, on n'a rien à redouter, & l'on peut être tranquille (1).

Je paſſe à la troiſieme queſtion propoſée. Quels

(1) *Hiſtoire de l'Académie royale des ſciences*; année 1723, page 29, in-4°.

ſont les caracteres qui établiſſent la différence entre la *rage* & la *rage muë* ?

Mayerne a diſtingué dans les chiens ſept ſortes de *rage*.

La premiere eſt la *rage chaude* (*the hot madness*). Les chiens qui en ſont attaqués ſe jettent ſur tout ce qu'ils rencontrent, & ne vivent gueres au-delà de quatre jours.

La ſeconde, la *rage courante* (*the running madness*), ne les tient que par accès ; ils ne ſe jettent que ſur les autres chiens, & vivent quelquefois juſqu'à neuf mois avec cette maladie : ces deux eſpeces de *rage* ſont incurables.

La troiſieme, appellée *rage muë* ou *rage muette* (*the fallen madness*), a, ſuivant *Mayerne*, ſon ſiége dans le ſang.

La quatrieme (*the falling madness*), en attaque la tête ; c'eſt, ſelon lui, une ſorte d'épilepſie.

La cinquieme (*the blaſting, or withering*), a ſon ſiége dans les inteſtins qui en ſont prodigieuſement contractés.

La ſixieme, la *rage endormie* (*the ſleepy madness*), a pour cauſe des petits vers qui occupent l'orifice inférieur de l'eſtomac ; le chien qui en eſt attaqué, meurt en dormant.

Dans la ſeptieme enfin (*the rheumatic diſeaſe*), la tête eſt fort enflée, les yeux ſont jaunes.

Ces cinq dernieres maladies ne ſont point incurables comme les deux premieres, qui, dit-il, ſont de véritables *rages*. Les chiens qui en ſont attaqués, vivent huit & neuf jours ſans faire mal à perſonne, & meurent d'inanition; elles ſont auſſi contagieuſes.

Nous ſerions aſſez portés à croire que cet auteur a imité pluſieurs écrivains qui, partant du ſentiment de quelques anciens peu verſés dans la connoiſſance des maladies des animaux, les ont confondues ſouvent les unes avec les autres, à peu près comme ceux qui de nos jours établiſſent pluſieurs ſortes de morve, & pluſieurs eſpeces de farcin, parce que les ſymptômes auxquels on peut reconnoître les différens degrés de ces maux, ne leur ſont point connus.

Quoi qu'il en ſoit, & pour nous renfermer dans la queſtion à laquelle nous avons à répondre, & ſans chercher ici à pénétrer le genre de la maladie à laquelle on a donné le nom de *rage muë*, nous dirons que ſes effets ont une très-grande analogie avec les effets qui réſultent de certains poiſons; qu'ils ſont auſſi différens dans les chiens, que ceux du virus hydrophobique, & que les caracteres eſſentiellement diſtinctifs de l'une & de l'autre, ſont le défaut d'envie de mordre, & le refus de manger & de boire, ſans une averſion

marquée pour les liquides : d'autres ajouteroient que l'animal attaqué de la premiere, n'aboie, ne crie, ni ne heurle, de-là, la dénomination de *rage muette* : mais comme il arrive quelquefois que ce ſigne exiſte dans les chiens hydrophobes, il n'eſt point aſſez univoque pour différencier ces deux maladies : au ſurplus, *Mayerne* prétend que la *rage muë* eſt contagieuſe; les chiens en qui nous l'avons obſervée, ne l'ont communiquée à aucun chien : cependant, quelle que ſoit cette affection morbifique, qui n'a dans le fait, rien de la *rage*, nous ne ſerions pas éloignés de penſer qu'il y auroit du danger pour les autres, ſi le chien attaqué écumoit & bavoit, ainſi qu'on le voit ſouvent, & ſi les chiens qui l'aborderoient, léchoient cette écume & cette bave.

Quelle eſt la nature, quel eſt le caractere du virus hydrophobique ?

Le regarderons-nous, avec quelques médecins, comme un venin phoſphorique ou électrique, dont la ſalive eſt le véhicule : dirons-nous avec d'autres, que ce venin eſt un alkali volatil ſulphureux & igné, fourni par la partie fixe de la bave reſtée dans la plaie, & qui parvenue au bout d'un temps plus ou moins court au dernier degré de corruption, s'exalte & infecte bientôt les humeurs ?

En ſuppoſant que l'une & l'autre de ces expli-

cations ſoient auſſi vraies qu'elles ſont inintelligibles, ces auteurs ne parlant que de la *rage* communiquée, ne pourroit-on pas leur demander comment ce venin phoſphorique ou électrique, ou comment cet alkali volatil ſulphureux & igné, ſe forme & ſe développe ſpontanément dans les corps frappés d'hydrophobie, de manière à les infecter du poiſon le plus violent & le plus funeſte?

Pouteau, docteur en médecine & en chirurgie à Lyon, a penſé, d'après le célebre *Fréderic Hoffmann*, que la *rage* ſpontanée eſt produite par le ſpaſme & l'éréthiſme convulſif qui accompagnent les grandes paſſions. *Hoffmann* paroît en effet avoir été convaincu qu'aucune eſpece d'animaux n'eſt venimeuſe par elle-même; mais ſeulement quand la colere & la *rage*, qui n'eſt, ſelon lui, que la continuité d'une colere extrême, s'eſt emparée d'eux; c'eſt ce qui le portoit à croire que les loups, les chiens, les renards, les chats, les ſinges, qui ſont les plus colériques de tous les animaux quadrupedes, étoient les plus ſujets & les plus diſpoſés à la maladie dont il s'agit. Le caractere de toutes les affections vives de l'ame étant d'affecter le ſyſtême des nerfs & des membranes, & tous les mouvemens ſécrétoires & excrétoires, il voyoit dans ces mêmes paſſions, la force & le réſultat des poiſons véritables. Un

homme en colere en mord un autre, les ſymptômes mortels qui ſuivent cette bleſſure, n'ont eu d'autres cauſes qu'une ſalive empoiſonnée. *Hoffmann* a été témoin lui-même, qu'une ſemblable morſure a occaſionné la mort à une perſonne, avec éruption de taches pourprées, délire & convulſions. *Pouteau* rapporte un fait cité dans les tranſactions philoſophiques, d'un homme qui ſortant du jeu, déſeſpéré d'avoir tout perdu, ſe mordit au poignet & mourut de la *rage*. Nous pouvons atteſter un autre exemple qu'il donne d'un même réſultat après un emportement violent (1). Le 12 Juin 1752, un maître de penſion, nommé Jean-Baptiſte Poiſel, âgé de quarante-quatre ans, & d'un tempérament bilieux & colérique, ſe mit dans une colere extrême contre un porte-faix, qui caſſa une glace chez lui, en y déchargeant du bois; un quart-d'heure après il ſe mit ſur ſon lit, & y ſommeilla quelques inſtans; à ſon réveil, il fut fort effrayé de ſe voir dans l'impoſſibilité de boire, quelque grande que fût ſa ſoif. Il fit appeller M. *Charmeton*, chirurgien très-renommé à juſte titre, qui lui conſeilla de ſe faire porter à l'Hôtel-Dieu, où *Bourgelat* l'a vu. Il s'étoit mis en colere à deux heures, il en

(1) *Eſſai ſur la Rage*. Lyon, 1763, in-8°.

étoit quatre quand il arriva dans ce lieu; on lui fit auſſi-tôt une ample ſaignée, qui fut inutile, car les accidens augmentant toujours, on fut obligé de l'attacher; la violence même des mouvemens qu'il fit alors rouvrit la ſaignée, il mourut à trois heures du matin, ſans avoir été mordu par aucun animal, & ſans avoir ſur le corps aucun veſtige de bleſſure & de plaie, que celle qu'on lui avoit faite en le ſaignant; il aſſura toujours qu'il n'avoit jamais éprouvé de bleſſure, ni de piqûre dans le cours de ſa vie.

Une choſe très-ſinguliere & très-remarquable, eſt que ce même hydrophobe cracha dans la bouche de la ſœur Vialis qui vit encore (1778); elle ſe contenta de ſe laver la bouche, & n'en a pas moins joui d'une ſanté conſtante; tant il eſt vrai que les phénomenes que cette maladie préſente, tiennent du prodige, & que de nouveaux faits n'en démentent que trop ſouvent d'autres très-avérés; il eſt impoſſible d'en admettre aucuns pour en conclure quelque choſe de certain, d'évident & de déciſif. Si *Pouteau* eſt d'accord avec *Hoffmann* ſur l'empire que peuvent avoir les paſſions ſur les animaux; ſi même, pour mieux faire ſentir le pouvoir de celles qui ſont les plus fortes en eux, l'amour & la colere, il rapporte pour preuve ce canard qui, dans le temps de la ponte,

ſe voyant privé de ſa femelle qu'on alloit lui enlever, pinça au doigt le raviſſeur, qui bientôt fut atteint de la *rage*, il n'en eſt pas de même lorſqu'il aſſure que cette maladie provient immédiatement de la perverſion des ſucs ſalivaires, perverſion qui eſt le produit d'une modification contre nature dans les organes qui travaillent la ſalive, & d'où réſulte la dégénération de cette liqueur en une bave écumeuſe. *Hoffmann* penſe au contraire que toutes les violentes agitations de l'ame communiquent une qualité venimeuſe à toute la maſſe des humeurs, & que dans la colere & la fureur, toutes les liqueurs, le lait, la lymphe, l'humeur ſéminale, participent, de même que la ſalive, d'une perverſion totale. C'eſt à cette occaſion qu'il cite le fait de l'homme de Duderſtad, dont les embraſſemens furent funeſtes à ſa femme; le danger que court un enfant allaité lorſqu'il prend le teton de ſa nourrice, incontinent après qu'elle a été ſaiſie d'un mouvement de terreur ou de colère; la communication du virus hydrophobique par le lait d'une vache qui avoit été mordue par un chien enragé; l'exemple enfin que nous tenons de *Borelli*, d'une *rage* cauſée pour avoir mangé de la chair d'un porc mordu par un chien hydrophobe, &c.

Tauvry avoit les mêmes idées; il regardoit comme très-vraiſemblable que la nature de ce venin

venin eſt de diſſoudre la partie balſamique & nourriciere du ſang, & que la ſalive & la bile ſont les premieres liqueurs infectées ; auſſi *Hoffmann* convenoit-il encore que de toutes les liqueurs, la ſalive, attendu ſa nature ſubtile, ſpiritueuſe & très-fermenteſcible, eſt extrêmement propre à recevoir l'impreſſion que lui communique la *rage*, à la répandre, & à la multiplier parmi les autres liqueurs ; & cette opinion eſt bien différente de celle de *Pouteau*, qui a ſoutenu, ſans égard aux troubles & aux déſordres divers qu'elle ſuſcite dans la machine animale, que c'eſt dans la ſalive ſeule que réſide le venin, & qu'elle n'eſt qu'une maladie des glandes ſalivaires.

Que la *rage* ſe communique par la morſure ; que le poiſon communiqué par cette voie exiſte plus ou moins long-temps ſans agir dans la partie bleſſée, ſoit, comme le dit *Hoffmann*, que la criſpation des fibres entamées, dilacérées, & qui en conſéquence forment un bourlet à la circonférence de la plaie, tienne, pour ainſi dire, la matiere empriſonnée, ſoit que l'abord du ſuc tenace qui s'écoule des fibres ouvertes, fixe en quelque maniere le venin, ſoit enfin que la diſpoſition des perſonnes & des animaux mordus en retarde le développement, c'eſt ce dont perſonne ne doutera : mais que, comme l'affirme *Pouteau*, le

venin communiqué ne paſſe jamais au-delà des levres de la plaie ; que ſans pénétrer dans le ſang, il puiſſe porter l'infection dans la bouche ; que ſon impreſſion ſoit purement locale, & que ſous le prétexte d'une ſympathie inexplicable, qui ne permet d'établir aucune ſorte de proportion entre la cauſe & les effets, on oſe ſoutenir que lorſque la bave venimeuſe aura acquis plus d'acrimonie, & que des circonſtances particulieres auront donné plus d'intenſité à la ſenſibilité des nerfs, l'irritation immédiate du virus ſur eux, ſe communiquera de proche en proche, & ſe manifeſtera ſympathiquement ſur la bouche & ſur le goſier ; voilà de ces rêves phyſiologiques, enfans d'une imagination échauffée qui ſe croit capable de tout voir, de tout ſaiſir, & de pénétrer juſques dans les ſecrets les plus intimes de la nature. Qui nous dira pourquoi il eſt des poiſons nuiſibles à tous les êtres vivans, d'autres qui ne le ſont qu'à telles & telles eſpeces d'animaux, & qui n'operent aucun effet ſur ceux-ci ? Pourquoi une ou deux cuillerées d'eſprit-de-vin rectifié (*alcohol*) font mourir les chats dans des convulſions horribles ? Pourquoi les baies de lauréole (*daphne laureola L.*) tuent les poiſſons ? Pourquoi des hommes qui ont été piqués de la tarentule, ont une envie continuelle de danſer ? Pourquoi la belladonne (*ſolanum furioſum, atropa*

belladona L.), tranſporte de fureur celui qui en a pris? Pourquoi & comment la juſquiame (*hyoſcyamus L.*) trouble entiérement la raiſon? Pourquoi la pomme-d'amour (*ſolanum lycoperſicum L.*) occaſionne la perte totale des ſens internes & externes? Comment & pourquoi une ſeule goutte de ſemence peut produire un être animé? Enfin pourquoi dans l'ordre naturel les plus grands effets ſemblent dus aux plus petites cauſes? Reſpectons des myſteres auxquels l'eſprit humain ne peut atteindre, ſans vouloir expliquer ce qui n'eſt pas, & ce qui ne ſera jamais à notre portée, contentons-nous de ſavoir que s'il eſt des maux répandus à pleines mains ſur la terre, elle eſt auſſi pourvue de tous les ſecours qu'ils demandent; c'eſt à nous de chercher ceux qui conviennent dans des circonſtances qui étonnent, & nous les trouverons plutôt par l'empiriſme que par de vains raiſonnemens.

Au reſte, ſi quelques auteurs ont eté perſuadés qu'une des cauſes procatartiques de la *rage* dans les chiens eſt l'interruption de la ſueur, les parties ſalines & ſulphureuſes qui doivent en émaner, reſtant en eux continuellement dans la maſſe, on pourroit leur répondre que le chien, quoiqu'expoſé à cent quarante-ſix degrés de chaleur du thermometre de *Farenheit*, ſoit mort en vingt-huit minutes, ſans qu'on ait pu appercevoir en lui la plus

légere trace de cette tranſpiration ſenſible, qui eſt ordinaire à preſque tous les animaux, il ne s'enſuit pas qu'il ne ſe faſſe conſtamment & ſans ceſſe au travers de ſes pores cutanés, une perſpiration inviſible d'une liqueur de même nature que la ſueur; cette excrétion plus abondante que toute autre, importe ſi eſſentiellement à la vie, que ſi elle leur avoit été interdite, la nature n'auroit pu ſe diſpenſer d'y ſuppléer par une autre voie; d'ailleurs, il ſuffit de toucher les tégumens & les poils du chien imbus d'une craſſe plus ou moins graſſe, & toujours d'une odeur très-forte, pour être certain que l'animal tranſpire. Ajoutons que peut-être les évacuations copieuſes & réitérées de l'urine qu'il rend, pour ainſi dire, à chaque pas & pour peu qu'il ſoit en action, peuvent lui tenir lieu de cette tranſpiration ſenſible, qui n'équivaut jamais à la perſpiration à laquelle il eſt bien évidemment aſſujetti. *Pouteau* a cru voir dans l'humeur ſéreuſe qui découle de la langue du chien fatigué d'une longue courſe, ou de quelques maladies graves, le moyen par lequel la nature a compenſé dans ces animaux le défaut de ſueur: ainſi les glandes ſalivaires lui paroiſſent faire en eux, ce que les émonctoires de la peau font dans l'animal capable de ſuer; une partie des ſucs excrémentitiels auxquels la ſueur donneroit iſſue, paſſe,

ſelon lui, par les glandes ſalivaires, & toute l'acrimonie qu'elle acquiert, devient alors propre aux ſucs filtrés par ces glandes. Dans cet état, ces mêmes ſucs donneront aux filieres qui leur offrent un paſſage, une configuration ſi éloignée de celle qui leur eſt naturelle, qu'ils parviendront au degré de la perverſion la plus fâcheuſe, & qu'arrivant ainſi viciés à ces organes, conjointement avec la ſalive, ils ſolliciteront en eux cet éréthiſme, ce ſpaſme venimeux qui conduit à la perverſion hydrophobique.

Il eſt certain que l'urine & la ſueur ont une étonnante affinité : la premiere de ces liqueurs donne à-peu-près, par la diſtillation, les mêmes principes chymiques que la ſeconde ; & comme il ſe fait à chaque moment, dans le chien, une évacuation, que des jets réitérés doivent rendre copieuſe, il pourroit très-bien ſe faire, ainſi que nous l'avons conjecturé, que les organes uropoïétiques aient été prépoſés dans cet animal, à l'excrétion d'une partie de l'humeur qui forme la ſueur dans les autres, & qui ne peut ſe faire jour dans les orifices qui laiſſent échapper en vapeurs celle de la tranſpiration inſenſible.

Cependant *Nuck* (1) a découvert en lui un grand

(1) *Sialographia & ductum aquoſorum anatome nova. Lugduni-Batavorum*, 1690, in-12.

conduit ſalivaire qui n'exiſte pas dans l'homme, & que *Harder* a trouvé dans le loup. Ce canal part de la glande ſituée entre l'os de la pommette & le muſcle abducteur de l'œil, & s'ouvre au haut de la gencive, près de la ſeconde dent molaire ſupérieure. Il eſt encore d'autres petits canaux partant d'une autre glande, qui ſont paralleles au précédent, & dont l'ouverture a lieu pareillement dans la gueule : or, cet appareil de canaux multipliés, cette organiſation particuliere à l'eſpece canine, n'autoriſeroient-ils point la préſomption d'une excrétion équivalente, dans le chien, à la ſueur qu'éprouveroient d'autres animaux à la ſuite d'un exercice violent, qui auroit mis toutes les liqueurs dans la plus forte chaleur & dans le plus grand mouvement? & ne ſerions nous pas fondés à croire que ſi le chien eſt dans l'impoſſibilité de ſuer, les reins, d'une part, les glandes ſalivaires de l'autre, ont été chargés en lui de la filtration de l'humeur, qui, dans toutes les autres brutes, ſe montre & paroît en goutte ſur la ſurface de la peau? Il ne s'enſuivroit pas néanmoins, ainſi que l'a prétendu *Pouteau*, que la *rage* ſoit abſolument une pure maladie des glandes ſalivaires & de la ſalive, puiſque les ſucs ſalivaires peuvent avoir déjà contracté dans la maſſe, avant que d'arriver à ces glandes, toutes les qualités venimeuſes

qui caractériſent l'hydrophobie ; que ſi enſuite d'une morſure faite dans une partie quelconque du corps, le venin ſe manifeſte toujours dans le goſier, & infecte conſtamment la liqueur ſalivale, ce n'eſt qu'autant qu'il a été introduit dans le ſang, dont la perverſion totale ſe manifeſte par tous les troubles & tous les déſordres des différens viſceres.

Des moyens curatifs de la Rage.

Mais abandonnons cette diſcuſſion pour nous livrer rapidement à la recherche des moyens qui ont été tentés pour vaincre cette maladie formidable, dont nous ne connoiſſons malheureuſement que les funeſtes effets.

Rien ne prouve mieux notre incertitude, à cet égard, que cette foule de ſubſtances diverſes preſcrites par les uns, réprouvées par les autres, le plus ſouvent accréditées par le menſonge, & dont l'efficacité, bien loin d'être certaine & générale, s'eſt preſque toujours trouvée démentie.

Du temps de *Pline* on ne connoiſſoit que la racine du roſier ſauvage, églantier (*roſa canina L.*) contre la morſure d'un animal enragé : mais ne remontons pas à des ſiecles ſi reculés pour trouver des erreurs ; rapprochons-nous de celui-ci ; elles y ſont en aſſez grand nombre.

Dampier a propoſé le remede ſuivant : prenez lichen cendré (*lichen cinereus terreſtris*), poivre

noir, de chaque une once (trois décagrammes); faites une poudre.

Fuller la regarde comme un remede infaillible ; il rapporte des guériſons de pluſieurs enfans & de pluſieurs chiens : mais *Nourſe* ſoutient qu'elle eſt inſuffiſante ; néanmoins elle eſt recommandée par *Mead*, mais en moindre doſe ; de plus, il fait baigner le malade avant de la lui faire prendre, & la diviſe en quatre priſes, une pour chaque matin dans un grand verre de lait de vache ; tous les matins il envoie auſſi le malade au bain pendant un mois, & l'y fait plonger le corps & la tête, après quoi il le fait baigner trois fois la ſemaine pendant quinze jours.

La poudre contre la rage (*pulvis anti-liſſus*), que *George Cobb* avoit apportée de Tunquin, eſt ordonnée par *Nugent* : prenez cinnabre factice & naturel, (*oxyde de mercure ſulphuré rouge*), de chaque, vingt-quatre grains (douze décigrammes), muſc, vingt grains (dix décigrammes) ; réduiſez en poudre très-fine ; mêlez dans un ſirop quelconque, ou dans le miel ; on en prendra chaque jour une fois, & trois fois ſi la *rage* eſt déclarée. *Nugent* a ajouté à ce remede opium pur, deux grains (dix centigrammes), toutes les trois heures, & l'application d'un emplâtre de galbanum préparé avec deux onces (ſix décagrammes) de ce même

opium, ſur le col & la main bleſſée d'une fille, dont il a fait frotter les plaies d'huile d'olive (1).

Il faut cependant qu'il ait trouvé le ſuccès du bol ſuivant plus aſſuré, puiſqu'il le conſeille.

Prenez aſſa-fœtida, douze grains (ſix décigrammes), muſc, dix grains (cinq décigrammes), camphre, ſix grains (trois décigrammes); faites un bol avec du ſirop; le malade en prend une ou deux fois par jour; ſi la maladie eſt déclarée, il en prend trois ou quatre fois, en y ajoutant opium pur, un grain (cinq centigrammes).

On a vanté le plantain corne de cerf (*coronopus*). Six cochons qui avoient été mordus par un chien enragé, ont été guéris par l'uſage de cette plante.

Nous citerons quelques recettes qui ont été publiées.

Prenez rue, paquerette des prés, racines de cerfeuil, bouts de ronce dont on tirera la premiere écorce, abſynthe, de chaque une poignée; deux blancs de poireaux, deux gouſſes d'ail; pilez le tout enſemble, & mettez dans un pot, en y jettant une cuillerée de gros ſel & un verre de vinaigre de vin; faites infuſer ſur la cendre chaude l'eſpace de deux heures, exprimez enſuite le jus; partagez en trois portions égales; faites-en prendre

(1) *Eſſai ſur l'hydrophophie, traduit de l'anglois.* Paris, 1754, in-12.

une le matin à jeun à la perſonne mordue; faites-la courir enſuite, juſqu'à ce qu'elle ait bien chaud; vous la ferez coucher, elle ſera bien couverte, & ainſi trois jours de ſuite; mettez le marc des herbes ſur la plaie.

Prenez marguerites ſauvages, rue, ſauge, de chaque une poignée; pilez-les dans un mortier: & pour en tirer plus de jus, jettez-y en pilant quelques cuillerées de vin blanc; mettez enſuite une gouſſe d'ail, & une poignée de gros ſel; pilez de nouveau, paſſez au linge, rempliſſez un verre ordinaire de ce jus, jettez dans ce verre une cuillerée de cendre d'écailles d'huitres mâles calcinées, pulvériſées & paſſées par le tamis. Il ne faut pas, en avalant le tout, laiſſer de cette poudre au fond du vaſe; le malade ſe promene enſuite un quart-d'heure, à l'effet de ſe défendre du vomiſſement. Le marc eſt le premier appareil de la plaie; ſi elle eſt récente, & qu'elle n'ait point encore été panſée, on la frotte avec du gros ſel, & on la lave avec de l'eau-de-vie.

Il paroît que les écailles d'huitres ont été regardées par un grand nombre de perſonnes comme très-efficaces: on en délaye deux, miſes en poudre dans quatre œufs, dont on fait une omelette avec de la bonne huile d'olive; on la fait manger au malade qui ſera à jeun, & qui ne prendra rien que

trois heures après : on étuve la plaie avec du vin, de l'eau & une pincée de ſel ; il prendra le remede trois fois, de deux jours en deux jours.

Pour les chevaux, bœufs, ânes & mulets, on prend quatre écailles au lieu de deux ; on les met dans un verre de bonne huile d'olive ; on les fait cuire en conſiſtance de bouillie légere, on donne avec la corne, à ces animaux, le matin ; on réitere la doſe de deux jours en deux jours ; ils doivent être tenus ſix heures ſans manger avant, & autant de temps après avoir pris ce remede ; on n'en emploie que la moitié, s'il eſt queſtion d'un mouton, d'un chien, d'une chevre, ou d'un cochon. On prétend que le ſuccès de cette recette a été conſtaté en Bretagne pendant plus d'un demi-ſiecle : on en faiſoit un grand ſecret ; cependant nous voyons d'une autre part, qu'un boucher auquel on l'a donné, & qui avoit été mordu par un loup enragé, n'en eſt pas moins mort de la *rage*.

Joyan ſe félicitoit d'avoir trouvé un remede admirable avec lequel il diſoit avoir guéri cinq ou ſix cent perſonnes ; les écailles d'huitres entrent dans ſa compoſition.

Prenez ulmaria (reine des prés), polypode de chêne, petite centaurée, abſynthe, hypericum (mille-pertuis), plantain, rue, bétoine, méliſſe, ſauge, verveine, menthe, coquilles d'huitres

calcinées; cueillez les herbes en fleurs, faites ſécher à l'ombre, pulvériſez chacune ſéparément.

On prend parties égales de chaque poudre, & une triple doſe d'écailles d'huitres; on mêle le tout; on garde cette poudre pour l'uſage, & on la prend dans le lait; on en baſſine les plaies des perſonnes, ainſi que des animaux, qui alors ſont exempts de la *rage*.

Jean-Louis Hannemann prétend avoir guéri fort heureuſement pluſieurs perſonnes de morſures de chiens enragés, & même quelques-unes atteintes d'hydrophobie avec le remede ſuivant :

Prenez rue, aurone, bétoine, petite ſauge, de chaque une poignée; coupez ces herbes par morceaux, faites infuſer pendant quelques heures dans une livre (cinq hectogrammes) de bon vinaigre; exprimez la liqueur; ajoutez-y thériaque de Veniſe deux gros (huit grammes); les adultes prendront cette infuſion par verrées, les enfans par cuillerées; ſi le danger eſt preſſant, on y ajoutera chardon à foulon une poignée; on tiendra les plaies ouvertes pendant neuf jours, on y appliquera les herbes que l'on aura exprimées; on continuera la potion juſqu'à ce qu'il n'y ait plus de danger.

Boennegken ſe réjouiſſoit d'avoir ſuivi la méthode des Anglois. Deux enfans ayant été mordus griévement par des chiens enragés, il fit oindre

ſur-le-champ les bleſſures, d'huile d'olive; il les fit enſuite profondément ſcarifier, il y appliqua un emplâtre de cantharides, & donna intérieurement la poudre de contrayerva, de vipere, & la mixture bézoardique qui opéra tout ce qu'il en attendoit. Il a vu un autre enfant qui avoit été médicamenté, & auquel il ſurvint de nouveaux ſymptômes de *rage :* il fut guéri par la poudre de lichen terreſtre, le poivre noir & le ſucre-candi. Au reſte, dans les campagnes, où on ne peut être méthodiquement traité, & où il ſeroit difficile d'avoir des compoſitions alambiquées de beaucoup de ſubſtances, pluſieurs payſans ſe ſont ſervis des cantharides, d'autres de la poudre de ſcarabés des maréchaux, infiniment moins active que celle des premiers de ces inſectes qui font piſſer le ſang; & on ſait que les cantharides paſſent dans la Hongrie pour un remede aſſuré (1).

(1) Voyez ſur l'uſage des cantharides dans la *rage : Diſquiſitio medica cantharidum hiſtoriam naturalem, chemicam & medicam exhibens, auctore Rudolpho Forſten. Argentorati,* 1776, *in*-12, pag. 225 & ſeq. — *Recherches ſur la rage ; par M. Andry. Paris,* 1780, in-12, page 61. — *Diſſ. inaug. de uſu cantharidum interno. Auct. Stokar a Neuforn. Gœttingæ.* 1781, pag. 28 & ſeq., &c.

On a fait, de nos jours, un ſecret de l'uſage des ſcarabés pour la guériſon de la rage, le roi de Pruſſe l'a acheté &

Robert Gourdon propoſe de prendre racines d'aigremoine, de prime-roſe, de ſerpentaire, feuilles de buis, de chaque une poignée; ſéſame, deux poignées; pattes d'écreviſſes préparées, thériaque de Veniſe, de chaque une once (trois décagrammes); on fait bouillir le tout dans du lait, juſqu'à réduction de moitié: après avoir bien broyé, on met cette compoſition dans une bouteille, ſans la paſſer; on en fait prendre à l'animal mordu trois ou quatre cuillerées le matin, & cela trois jours de ſuite, après avoir fait une légere ſaignée la veille. On donne ce remede aux hommes, en obſervant d'en proportionner les doſes.

Le docteur *Matthias Hulsboos* dit avoir toujours adminiſtré efficacement, de l'avis du docteur *Mayerne*, le remede ſuivant: prenez feuilles de rue, cueillies ſur les tiges & broyées, ſix onces (dix-huit décagrammes); thériaque de Veniſe, ail pilé & broyé, limaille d'étain, de chaque quatre onces (douze décagrammes); vin blanc, quatre livres ou deux pintes (deux litres); mettez le tout

---

fait publier. On a auſſi vanté les bons effets de la belladone dans cette maladie. Voyez *De Belladona efficaci in rabie caninâ remedio, auct. Burchardus Fridericus Münch. Gœttingæ*, 1781, *in*-4°. — *Bibliothèque Germanique, médico-chirurgicale; par les CC. Brewer & Delaroche. Paris, an VII*, in-8°, tome II, page 307 & ſuiv. (*Note des éditeurs*).

dans un vaiſſeau de terre bien bouché ; laiſſez digérer ou bouillir doucement au bain-marie ; prenez garde que rien ne s'évapore ; preſſez le mélange & paſſez. La doſe eſt de deux ou trois onces (ſix à neuf décagrammes) ; du moment qu'on l'aura priſe, on demeurera trois heures ſans manger. Le marc doit être mis ſur la bleſſure, & être renouvelé de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures : on donne double doſe aux animaux.

Le même *Mayerne* conſeille l'immerſion dans la mer (1), auſſi-tôt après la bleſſure ; la plaie doit être lavée avec une leſſive de cendres de bois de chêne & l'urine ; on y met enſuite un cataplaſme de thériaque, d'alliaire, de rue & de ſel.

Il eſt bien ſingulier que des familles entieres ſe réſervent des remedes qu'elles croient victorieux contre une maladie telle que celle dont il s'agit ; & que des ſentimens d'humanité ne les portent pas à les publier : en voici un de ce genre.

Prenez une petite poignée d'églantier, haché bien menu, & autant de ſauge ; pilez dans un mortier ; ajoutez une petite poignée de rue, de racines de ſcorſonnere hachées de même ; marguerites ſauvages, feuilles & fruits, s'il y en a, une

(1) Voyez, relativement à l'immerſion, ce qui a été dit dans le *Journal de Médecine*, tome LXVII, Avril 1786, page 70 & ſuivantes. (*Note des éditeurs*).

doſe un peu plus forte ; ſix bulbes d'ail, de la groſſeur d'une noiſette, & une petite poignée de gros ſel ; pilez le tout enſemble, & appliquez une partie du marc ſur la plaie ; jettez ſur le reſte deux tiers d'un verre de vin blanc ; brouillez le tout dans le mortier, paſſez par un linge, exprimez bien le jus ; faites boire au malade à jeun, qu'il ne prenne rien que trois heures après ; panſez enſuite la plaie comme une plaie ordinaire, ſi elle n'eſt pas guérie au bout de neuf jours de l'application du marc, temps pendant lequel on doit prendre la potion.

Que n'a-t-on pas enfin tenté ? N'a-t-on pas vu *Thebeſius*, dans ſes remarques pathologico-pratiques ſur la *rage* & ſur ſa cure, perſuadé qu'on pouvoit prévenir le mal avec des amandes ameres & la noix vomique, dont, ſelon lui, l'uſage a été éprouvé ? N'a-t on pas cru que la prétendue pierre avec laquelle on s'eſt flatté de guérir la morſure des ſerpens, appliquée ſur la bleſſure faite par le chien enragé, ſuffiſoit pour s'oppoſer aux effets du venin ? & ne cite-t-on pas encore, dans la Suiſſe, des guériſons opérées par l'application, d'une pierre qui ne peut être celle-ci ?

Celſe conſeilloit l'application des ventouſes ſur la plaie, celle du cautere actuel ; & en cas de contre-indication, celle de quelques forts corroſifs, & au défaut de cautériſation, une ample ſaignée.

L'homme

L'homme qui ne ſait rien encore, croit tout ſavoir; celui qui ſait, ne craint point de ſe déshonorer par le doute. Conſultons l'immortel *Boerhaave*. Parmi tous les remedes vantés, il n'en voyoit aucun d'aſſuré; il vouloit qu'on effrayât le malade, qu'on le jettât dans l'eau, qu'on le fît ſuer, qu'on lui fît boire de l'eau froide, qu'il prît des liqueurs aigrelettes, qu'on traitât la maladie comme une maladie inflammatoire, &c. &c., qu'on employât, à l'exemple de *Celſe*, de profondes ſcarifications ſur la plaie, enſuite des ventouſes, ou la cautériſation avec le feu, qui eſt, diſoit-il, ſouverain en pareille circonſtance, s'il eſt appliqué ſur-le-champ: & en effet, le nommé Laporte, domeſtique de *Bourgelat*, ayant été mordu, il y a près de vingt années, à Lyon, par un chien enragé, *Bourgelat* cautériſa auſſi-tôt la plaie, & la morſure n'a jamais eu de ſuites fâcheuſes.

On croit aſſez généralement que *Julien le Paulmier* (*Julius Palmarius*), dont l'ouvrage ſur les maladies contagieuſes fut imprimé à Paris en 1578 (1), eſt un des premiers qui ait fait uſage de l'onguent mercuriel ſur la plaie faite par la morſure d'un animal enragé; il donnoit immédiatement après,

(1) Cette édition eſt in-4°. Il a été réimprimé à Francfort, en 1601, in-8°. & à la Haye, en 1664, auſſi in-8°. (*Note des éditeurs.*)

quatre grammes (une dragme) de ſa poudre, qu'il compoſoit ainſi qu'il ſuit.

Prenez feuilles de rue, de verveine, de petite ſauge, de plantain, de polypode, d'abſynthe commune, de menthe, d'armoiſe, de baume bâtard, de bétoine, de toute-ſaine & de petite centaurée, de chaque une poignée; cueillez ces plantes dans la ſaiſon où elles ont le plus de force; faites-les ſécher à l'ombre; réduiſez-les en poudre, chacune ſéparément; faites-en un mélange, & faites-en prendre pendant vingt ou trente jours de ſuite, en proportionnant la doſe à la qualité, au ſiége de la morſure, au ſexe, à l'âge, au tempérament, & à la force du malade.

Pouteau, que nous avons déjà cité, accuſe le mercure d'être fort infidele, s'il n'eſt pas donné en frictions; il penſe qu'elles doivent être principalement faites ſur la morſure même, & que les ſubſtances graſſes avec leſquelles on l'éteint, ont peut-être autant de part à la guériſon. La plaie doit être, ſelon lui, fortement lavée, & frottée avec de l'eau chaude, & enſuite avec de l'huile, pour détremper, & pour entraîner la bave venimeuſe: il ſoutient, d'après ce qu'il a vu dans les hôpitaux de Lyon, que ſous quelque forme que ſoit adminiſtré ce remede, lorſque la *rage* eſt déclarée, il eſt abſolument impuiſſant; il conſeille d'emporter

la partie mordue à huit millimètres (quatre lignes) de circonférence de la plaie : en dégorgeant la partie malade par une hémorrhagie légere, il croit abattre les reſtes de l'éréthiſme convulſif; il preſcrit auſſi les cauſtiques, & le feu plutôt que l'inſtrument tranchant lorſque la *rage* n'eſt pas déclarée; le feu, dans ce dernier cas, par la douleur continue qu'il cauſe, pouvant donner une activité dangereuſe aux convulſions; & quoique le malade ſoit prêt à ſuccomber, il conſeille l'amputation du membre.

Ravelly n'héſite point de conſeiller le mercure intérieurement; il propoſe, mercure doux (*muriate de mercure doux*), douze ou quinze grains (ſix à ſept décigrammes); cinnabre d'antimoine, dix ou douze grains (cinq à ſix décigrammes); yeux d'écreviſſes, ou coquilles d'huitres en poudre, douze grains (ſix décigrammes); ſel volatil de ſuccin, cinq grains (trois décigrammes): il incorpore le tout dans quelque conſerve, qu'il donne tous les matins à jeun, & il évite avec ſoin de procurer la ſalivation (1).

Aſtruc, au contraire, en 1718, temps auquel il introduiſit en France l'uſage du mercure contre la *rage*, penſoit qu'un léger flux de bouche étoit néceſſaire, ſur-tout quand on a été mordu à la

(1) *Traité de la malaaie de la rage. Paris.* 1696, in-12.

tête (1); d'ailleurs, *Ravelly* ignoroit-il que le mercure, dont la principale action ſe manifeſte toujours ſur les glandes ſalivaires, expulſe avec la ſalive une foule d'autres humeurs, en atténuant toute la maſſe du ſang, & en fondant par ſon poids & par le mouvement qu'il imprime aux vaiſſeaux, cette même maſſe en liqueurs ſéreuſes & lymphatiques? Ne ſavoit-il pas que dans la ſalivation mercurielle, à meſure que la ſalive ſe décharge dans la bouche, & qu'on la jette au dehors, rien ne gêne les vaiſſeaux ſécréteurs & excréteurs des glandes ſalivaires, qu'au contraire tout contribue à les rendre plus acceſſibles, & plus faciles à s'engorger de nouveaux ſucs que toutes les autres parties du corps, qui, faute d'un même dégorgement, ſont toujours long-temps opprimées par l'amas & le croupiſſement des matieres : or, de tels effets étoient-ils à craindre dans la circonſtance d'un virus qui attaque toujours la mucoſité des glandes de la gorge, ſur leſquelles le mercure a tant de pouvoir; *Charles Pexri* penſoit bien différemment, puiſqu'il cherchoit à exciter la ſalivation par le moyen du ſublimé corroſif (*muriate de mercure corroſif*) diſſous dans de l'eſprit-de-vin (*alcohol*) (2).

(1) *Diſſertatio medica de Hydrophobia.* 1720.

(2) *A mécanical account and the explication of the hydrophobic paſſion.*

Deſault, en 1733, conſeilla le mercure; mais toutes les épreuves qu'il en fit, ne furent pas concluantes en ſa faveur (1).

Rouillet, en lui donnant ſon approbation, convient qu'il n'eſt pas infaillible.

Le frere *Claude du Choiſel*, qui avoit fait longtemps la médecine dans l'Inde, en loue l'efficacité; il prétend que ce remede prévient non-ſeulement la *rage*, mais qu'il guérit ceux qui en ont eu des accès; il l'a appliqué extérieurement en onguent; il l'a adminiſtré intérieurement en pillules, & il a le plus ſouvent triomphé du mal, ſoit que le malade ait ſalivé ou non, quand il s'eſt agi d'une *rage* provenante de la morſure d'un chien (2). Cette diſtinction ne donneroit-elle pas à penſer, que, comme l'obſerve *James*, la *rage* des chiens eſt moins dangereuſe que celle des loups, & que le venin en eſt moins prompt & moins terrible? (3) Cependant *Bertrand* contredit, en 1743, *James*; car il guérit trois hommes & deux femmes qui avoient

(1) *Diſſertation ſur la rage, avec la méthode de s'en préſerver & guérir. Bordeaux*, 1733, in-12.

(2) *Nouvelle méthode ſure, courte & facile, pour le traitement des perſonnes attaquées de la rage. Pondichéry*, 1731, in-12.

(3) *A new method of preventing and curing the madness cauſed by the bite of a Mad-dog. London*, 1743, in-8°.

été mordus par un loup enragé, les trois hommes à la main, & les deux femmes au bras & à l'épaule, avec des frictions mercurielles ſur les plaies qu'il eut ſoin de tenir ouvertes, avec le turbith minéral (*oxyde de mercure jaune par l'acide ſulphurique*), qui, ainſi qu'on le ſait, eſt une préparation de mercure & d'huile de vitriol, & avec la poudre de *Palmarius*. Un cheval mordu par le même loup, mourut enragé pendant l'uſage de ces médicamens.

Il paroît qu'on a fait auſſi un grand uſage du turbith minéral.

Kuhn fait mention d'une femme mordue par un chien enragé, il prévint la *rage* dont elle étoit menacée par un onguent digeſtif, mêlé avec de la thériaque, & le précipité rouge (*oxyde de mercure rouge par l'acide nitrique*), qu'il appliqua ſur les bleſſures, & par quatre grains (deux décigrammes) de turbith minéral, pris par elle pendant trois jours; ce même chien avoit mordu dix vaches qui devinrent enragées, & qu'on fut obligé de tuer.

Darluc, dans une lettre qu'il écrivoit à *Molinard*, en confirmoit l'efficacité. Nombre d'hommes mordus par des loups & par des chiens enragés, avoient été préſervés de cette maladie par le ſecours de l'onguent mercuriel, mis ſur la plaie, & par le turbith minéral donné intérieurement; *Darluc* eut le malheur d'être mordu lui-même par un chien

enragé, il uſa du même remede, & il lui réuſſit, quoiqu'il y avoit déjà plus d'un mois qu'il avoit ſouffert cette morſure; il ajoute néanmoins que tous ceux qui l'avoient pris avant le développement & l'effet du virus, & même quelques autres en qui cet effet s'étoit manifeſté, avoient été guéris, à l'exception de quelques uns de ceux-ci (1).

Stoyer avoit des chiens qui refuſoient toutes ſortes d'alimens ſolides, & qui avoient déjà les fluides en horreur; ils bavoient toujours; & avoient tous les ſymptômes de la *rage*; *James* preſcrivit le turbith minéral, il guérit tous les chiens, & il a guéri trois perſonnes ainſi.

Douglas a éprouvé avec fruit un onguent mercuriel fait d'un tiers de mercure révivifié du cinnabre, d'un tiers de graiſſe humaine, & d'un tiers de lard; il prend quatre ou huit grammes (une ou deux dragmes) de cet onguent à chaque fois, il en frotte par intervalle la bleſſure & ſes environs, & quelques temps après, il fait prendre au malade quatre grammes (une dragme) de la poudre de *Palmarius* dans du vin blanc ou dans de l'eau; ſi la bleſſure eſt conſidérable, il continue le remede pendant trente jours, & durant vingt jours ſeulement ſi elle ne l'eſt pas; dès le premier jour de

(1) *Journal de Médecine*, tome III, Septembre 1755.

l'uſage de cette poudre, il donne une friction, & laiſſe trois, quatre, cinq ou ſix jours entre chaque friction, juſqu'à ce qu'on ait uſé ſix à neuf décagrammes (deux ou trois onces) d'onguent; s'il y a pluſieurs jours que le malade a été mordu, ces frictions ont lieu quatre ou cinq fois par jour, & il augmente la doſe de la poudre.

Le remede anglois, c'eſt-à-dire, le *lichen cinereus terreſtris* & le poivre noir, n'a pas toujours été auſſi ſalutaire qu'on le croit. On peut en juger par la lettre que *Staar* écrivoit à *Huxham*, au ſujet d'un cheval qui avoit été mordu, le premier Décembre 1745, par un dogue enragé, dans pluſieurs parties du corps, à l'épaule, au poitrail, avec une forte effuſion de ſang; on avoit appliqué l'onguent mercuriel ſur les bleſſures; le lendemain il fut ſaigné; on lui donna le remede dont il s'agit pendant quinze jours; quatorze jours étant écoulés, on l'en abreuvoit tous les cinq jours; quelque temps après la morſure, il fut frappé de peur & très-malade: cependant ſes bleſſures étant fermées, il devint gai; le 15 du même mois, il trembloit à l'abreuvoir, il ſoufloit contre l'eau, il buvoit néamoins le ſoir; bientôt après l'horreur de l'eau parut plus forte en lui, la ſoif étoit annoncée par l'aridité & la couleur brune de ſa langue; le deſir de la calmer le portoit ſouvent à tremper ſes na-

ſeaux dans l'eau, alors il étoit tourmenté de fortes convulſions; un véritable accès de *rage* détermina à le tuer deux jours après (1).

Tauvry, qui, dès 1690, fondoit beaucoup d'eſpoir ſur le mercure, n'étoit pas d'accord avec *Poupart* ſur les effets de l'eau (2). *Les mémoires de l'académie des ſciences*, pour l'année 1699, font mention d'une femme enragée, qui fut baignée juſqu'à défaillance, liée ſur une chaiſe pendant un an, nourrie ſeulement de pain & d'eau, & qui fut guérie. On lit dans ces mêmes mémoires qu'on avoit ôté l'horreur de l'eau, en en accablant d'une grande quantité les perſonnes mordues; on cite pour exemple un homme qu'on avoit liée à un arbre, & ſur le corps duquel on en avoit jeté deux cent ſeaux ſans autre préparation: enfin, *Morin* y fait l'hiſtoire d'une jeune fille de vingt ans, mordue à la main par un jeune homme enragé; elle eut tous les accidens de la *rage*, ſeize jours après la morſure; on la baigna dans un bain d'eau de riviere, où l'on avoit fait diſſoudre un boiſſeau de ſel; on l'y plongeoit toute nue à diverſes repriſes; on la laiſſa enſuite dans le bain toute étourdie: quand elle vit l'eau où elle étoit,

(1) *Journal de Médecine*, cité.

(2) *Traité des médicamens & de la maniere de s'en ſervir pour la guériſon des maladies. Paris*, 1690, in-12.

elle fut toute étonnée de la conſidérer ſans émotion, & ſa maladie ne fut plus qu'une maladie ordinaire, dont elle guérit. M. *Raoult*, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, avoit été conſtamment auprès de la malade, & avoit fait un précis, jour par jour, de toutes les circonſtances qu'il avoit obſervées.

Griffith Hugues dans ſon *Hiſtoire naturelle de l'île des Barbades*, rapporte qu'une vache mordue par un chien enragé, fut conſervée par le ſoin qu'on eut de lui ouvrir la bouche avec un pas-d'âne, & de lui faire avaler ainſi une quantité prodigieuſe d'eau (1).

De Sauvages conſeille, 1°. de couper la partie mordue, ſi la choſe eſt poſſible, & même d'enlever les chairs au-delà du fond, ſi cet enlevement ne menace d'aucun danger; c'eſt auſſi, comme on l'a vu, le ſentiment de *Pouteau*, & c'eſt ce que M. *Olivier*, le pere, aggrégé au collége de médecine de Lyon, pratiqua ſur lui-même, il y a près de vingt-cinq années, auſſitôt après la morſure qu'il éprouva d'un chien enragé : il panſa ſa plaie à l'ordinaire, & n'en reçut jamais aucune incommodité (2.)

---

(1) *The natural hiſtory of Barbados. London*, 1750, in-folio. *Book II. pag.* 33.

(2) Ce M. *Olivier* ne penſoit point comme un autre mé-

2°. L'amputation des membres au-deſſus de la plaie, s'ils ont été violemment mâchés, déchirés & profondément maltraités.

3°. Les cauteres actuel & potentiel, principalement l'eau-forte (*acide nitrique*), l'eſprit-de-ſel (*acide muriatique*) & la diſſolution mercurielle (*nitrate de mercure en diſſolution*); on en doit imbiber la plaie.

Il rejette les ſcarifications qui n'operent que très-infructueuſément une effuſion plus abondante de ſang, ainſi que les ligatures des membres, très-utiles dans le cas de certains venins qui infectent tout-à-coup la maſſe, mais très-inutiles ici.

En réfléchiſſant ſur les remedes curatifs, il penſe qu'on a dû d'abord s'appuyer ſur les mouvemens ſenſibles de la nature, & ſur les efforts qu'elle fait pour repouſſer le virus; la plaie ſe rouvre, rend une matiere virulente; l'homme ou

---

decin du même nom & de la même ville (ſans doute ſon parent), qui regardoit l'amputation, ou l'application du cautere actuel, comme des opérations non-ſeulement inutiles, mais dangereuſes & préjudiciables, & qui pouvoient forcer le virus à pénétrer plus avant. Il croyoit cependant qu'il étoit avantageux de fouetter les environs de la partie bleſſée avec des orties vives, & il conſeilloit l'application des ſangſues, ou des ventouſes, & les frictions mercurielles. (*Diſſertation ſur la rage. Lyon*, 1743, in-8°.) (*Note des éditeurs*).

l'animal mordu, ſue, vomit & bave ; il conclut de ces effets purement méchaniques, que l'indication qui s'eſt préſentée, a été celle de l'emploi des ſuppuratifs, des ſudorifiques, des vomitifs & des ſialogogues : il avoue cependant que tous ces ſecours ont été inſuffiſans, ſi ce n'eſt le dernier.

Dans l'intention de prévenir l'incendie prochain, & de modérer la contraction du cœur, des arteres & des muſcles, il ordonne les rafraîchiſſans, les bains, les anodins & les narcotiques : mais en calmant & en rafraîchiſſant, on ne peut détruire la maladie, & anéantir le venin concentré dans les glandes ſalivaires ; on arrête ſimplement l'effet de ce qu'elle a de volatil, & l'on ne pare pas à l'infection. Auſſi *de Sauvages* recommande-t-il le mercure, ou ſous la forme d'une pommade appliquée à la peau, ou ſous celle de mercure doux (*muriate de mercure doux*), de panacée (*muriate de mercure doux ſublimé*), d'éthiops minéral (*oxyde de mercure ſulphuré noir*), à prendre intérieurement pour nettoyer les glandes, pour qu'elles ne donnent aucune retraite au virus, & afin de faire couler la mucoſité qu'elles filtrent, à meſure qu'elle ſe ſépare, & d'en prévenir le croupiſſement. Mais le vif-argent doit être donné à petites doſes, dans la crainte d'exciter de la chaleur ; car il eſt perſuadé qu'un flux de bouche ſen-

ſible, peut occaſionner beaucoup d'accidens. Il met le malade à l'uſage du lait pour toute nourriture; & à défaut de lait, aux bouillons rafraîchiſſans, à l'effet d'émouſſer toujours l'âcreté du venin, & à l'uſage des bains domeſtiques. Dans les premiers jours, il panſe la plaie avec les digeſtifs ordinaires, chargés d'un tiers de pommade mercurielle, & il fait de deux jours en deux jours, au ſortir du bain, frotter les environs avec quatre grammes (une dragme), ou deux grammes (une demi-dragme) de cette pommade; s'il conjecture que la *rage* eſt prête à ſe déclarer, on preſſe les frictions, on en accroît la doſe, aux riſques d'une légere ſalivation; il donne en même-temps, de deux jours en deux jours, douze décigrammes (demi-ſcrupule) de mercure doux, ou éthiops minéral huit décigrammes (quinze grains), pour accélérer la dépuration des glandes, en obſervant les mêmes précautions uſitées dans le traitement du virus ſiphilitique par extinction.

La méthode des frictions lui ſemble préférable à celle des préparations mercurielles ſeules, priſes par la bouche; il entretient la plaie ouverte, & la ſuppuration au moins quarante jours: les bains qu'il preſcrit, ſont des bains d'eau commune dans leſquels on jette une poignée de ſel marin (*muriate de ſoude*), l'acide de ce ſel pouvant, dit-il,

prévenir l'alkali volatil du virus, & s'oppoſer à la corruption.

Si la *rage* ſe manifeſte avant l'adminiſtration de tous ces ſecours, on appliquera ſur-le-champ la pommade mercurielle, on ordonnera les bains & les émulſions, & on donnera enſuite le turbith minéral (*oxyde de mercure jaune par l'acide ſulphurique*), pour vuider non-ſeulement par le haut & par le bas, mais encore par la ſalivation, toutes les matieres venimeuſes. La doſe eſt depuis deux décigrammes (quatre grains) juſqu'à trois décigrammes (ſix grains), & pour les animaux, depuis trois décigrammes (ſix grains) juſqu'à quatre décigrammes (huit grains), & cela trois jours de ſuite: on fait boire, après ce vomitif, de l'eau nitrée au malade, ſi cela eſt poſſible: on continue les frictions ſur la partie mordue; on le fait entrer dans le bain forcément deux fois par jour: on le rafraîchit avec des lavemens d'eau & de vinaigre; on le calme le ſoir par un narcotique (1).

Les effets ſouvent funeſtes du mercure donné ſans méthode, la difficulté de trouver dans les campagnes des perſonnes en état d'en ſuivre & d'en diriger l'adminiſtration, la longueur du temps

(1) *Diſſertation ſur la nature & la cauſe de la rage. Toulouſe*, 1750, in-4°.

que ce traitement exige, l'impoſſibilité d'aſſujettir les habitans des campagnes & leurs animaux, à un régime néceſſaire, les inconvéniens qui réſultent de ce remede dans les derniers, ont déterminé les Écoles vétérinaires à adopter & à préférer, après la quantité d'épreuves qu'elles en ont faites, un médicament très-ſimple. Ce médicament, qui ne conſiſte que dans une plante très-commune qu'on cueille entre la nouvelle & la vieille Saint-Jean (depuis le 6 Meſſidor juſqu'au 6 Nivôſe), eſt connue ſous la dénomination de *mouron rouge* (*anagallis flore phœniceo C. B. P. anagallis arvenſis L.*) Il eſt, ſans doute, tombé dans l'oubli comme tant d'autres, car *Geoffroi* en faiſoit mention dans ſa *matiere médicale*. On prend la fleur & la tige de cette plante; on fait ſécher le tout à l'ombre; on la conſerve dans des ſachets de toile épaiſſe, ou dans des boîtes garnies intérieurement de papier; on la pulvériſe & on la donne à l'animal avec ſel marin (*muriate de ſoude*) & alun (*ſulphate d'alumine*), deux grammes (demi-dragme), ſur du pain, à la doſe de neuf grammes (deux dragmes); on peut la faire prendre dans ſix décagrammes (deux onces) d'eau commune, ou dans la même quantité d'une infuſion de la même plante. La doſe pour l'homme eſt de quatre grammes (une dragme) dans l'eau diſtillée de cette herbe: on réitere cette doſe ſix

heures après; le lendemain, on la réitere encore; les malades doivent s'abſtenir de boire & de manger pendant deux heures; on lave, au ſurplus, la plaie avec l'eau fraîche; on y fait pluſieurs ſcarifications, & on met ſur cette même plaie la même poudre. Quelquefois, au lieu de ſcarifications, nous appliquons le cautere potentiel: mais, ſans ſcarifications & ſans cautere, nous ſommes également parvenus à nos fins.

Charles-Louis Bruch a fait une diſſertation inaugurale ſur ce ſimple. Dans le nombre infini des vertus qu'il lui attribue, il ſoutient que la plus grande & la mieux conſtatée, eſt celle de ſes effets contre la *rage*. Il en diſtingue deux ſortes (de *rage*), l'une acquiſe, & l'autre innée; & dans l'un & dans l'autre de ces cas, cette plante n'eſt pas moins efficace. Un homme la vendoit en poudre: cette poudre fut priſe avec un ſuccès qui ne peut être conteſté; la doſe en étoit de ſept grammes (une demi dragme & quatre ſcrupules) à prendre deux fois par jour; il en mettoit auſſi chaque jour ſur les bleſſures faites: elle excitoit dans les uns une ſueur fétide; elle purgeoit les autres; & la quantité de guériſons opérées par ce ſecours, fut telle, qu'on ordonna dans l'étendue du duché de Deux-Ponts & dans la principauté de Bamberg, de cueillir toutes les années cette plante en aſſez grande abondance,

abondance, pour que chaque ville & chaque village en fuſſent pourvus. On trouve ces ordonnances & les preuves de ſon efficacité, à la fin de la diſſertation de M. *Bruch* (1).

S'il reſtoit quelques doutes à cet égard, on pourroit conſulter le *Recueil des mémoires de la Société économique de Berne* (2). C'eſt ſur les atteſtations réitérées qu'il contient, & ſur des procès verbaux faits dans toutes les regles, dont *Bourgelat* n'a eu garde de ſoupçonner la vérité, qu'il a tenté des eſſais ſur leſquels il n'a point été trompé. Il nous reſte à en rendre compte, après avoir fait mention de quelques obſervations importantes, qui ſont conſignées dans nos archives.

OBSERVATIONS.

Premiere Obſervation.

Redi ayant fait mourir de faim & de ſoif pluſieurs chiens, & n'ayant pas déſigné le genre de leur mort (3), *Bourgelat* a cru devoir répéter cette expérience. Il en a pris trois; l'un d'eux fut nourri avec

(1) *Diſſertatio inauguralis medica de Anagallide. Argentorati*, 1758, *in*-4°.

(2) *Année* 1760, tome I, partie I, page 213, édition de Zurich, in-8°.

(3) *Oſſervazioni intorno agli animali viventi che ſi trovano negli animali viventi. In Firenze*, 1684, in-4°, pag. 94.

des viandes ſalées, & n'eut aucune ſorte de boiſſon ; l'autre n'eut que de l'eau pour toute nourriture ; le dernier fut tenu ſans manger & ſans boire : ni les uns, ni les autres ne moururent de la *rage* : le premier vécut quarante-un jours ; le ſecond, trente-trois ; & le troiſieme, vingt-cinq. Cet eſſai, fait au mois d'Août, fut réitéré au mois de Janvier ; le premier chien eſt mort au bout de dix-huit jours ; le ſecond n'a vécu que quatorze, & le dernier que huit jours, mais ſans avoir, ni les uns ni les autres, le moindre ſymptôme d'hydrophobie.

Deuxieme Obſervation.

Deux chiens ſont envoyés d'Egypte à *Bourgelat*, par la voie de Marſeille ; ils ſont fortement mordus l'un & l'autre par un chien enragé, à Vienne en Dauphiné : l'un de ces chiens enrage, l'autre n'enrage pas, & ſes bleſſures ſont fermées en peu de temps, & beaucoup plutôt que celles du chien ſur lequel le virus hydrophobique s'eſt manifeſté au bout de cinq jours.

Troiſieme Obſervation.

On anime & on excite violemment deux dogues l'un contre l'autre ; ils ſe battent avec un acharnement qui ne permet pas de les ſéparer, la laſſitude ſeule leur fait lâcher priſe ; l'un d'eux enrage trois jours après, & c'étoit le plus fort ; l'autre n'a été

malade que quatre ou cinq jours, & a été entiérement rétabli.

Quatrieme Obſervation.

Un homme du faubourg de la Guillotiere, à Lyon, eſt mordu par un chien enragé, lui & ſes deux enfans; il habite le même ſoir avec ſa femme: elle enrage elle-même ſans avoir été mordue: on adminiſtre le mercure au mari, il meurt enragé au bout de dix jours; les enfans prennent de la poudre d'anagallis, & nul d'entr'eux n'eſt péri de la *rage*.

Cinquieme Obſervation.

Une ſervante eſt mordue au bras; elle a recours à *Bourgelat* qui la panſe, & qui lui donne la même poudre; jamais elle ne s'eſt reſſentie des impreſſions du venin; elle avoit cependant eu deux coups de dents, l'un au bras, & l'autre à l'avant-bras, & les bleſſures étoient profondes.

Sixieme Obſervation.

Un homme aſſiſte la nuit à la mort d'un de ſes amis qui meurt de la *rage*. Il ſent une oppreſſion conſidérable; ſon goſier eſt très-reſſerré: il arrive chez *Bourgelat*, la voix rauque, l'œil hagard & tout tremblant: il lui demande ſon remede, & ſoutient qu'il eſt enragé: un des profeſſeurs de l'École vétérinaire de Lyon ſurvient, *Bourgelat* le preſſe d'emmener cet homme à la pharmacie de l'École,

& de lui donner de l'anagallis ; ils partent tous les deux : à peine le malade voit cette poudre, qu'il ſe hâte d'en prendre, & veut qu'on double & qu'on triple la doſe ; quand il en a pris, il paroît raſſuré ; il a cherché à ſe juſtifier de la peur dont il avoit été ſaiſi, par l'exemple d'une épileptique qui ne l'étoit devenue que pour avoir vu une perſonne dans un accès d'épilepſie.

Septieme Obſervation.

Un chien devient enragé, & a tous les ſymptômes de la *rage ;* on parvient à l'enchaîner : & c'eſt ſon maître qui s'en charge. On expoſe, pendant l'eſpace de deux jours, ſept chiens à ſa fureur : il les mord ; ces chiens enragent, & on les laiſſe mourir de la maladie. Celui qui les avoit mordu eſt guéri par l'anagallis ; & les traces du virus hydrophobique ſont totalement différentes dans les viſceres des uns & des autres.

Huitieme Obſervation.

Un chirurgien du faubourg de Vaiſe, à Lyon, a à traiter deux enfans mordus par un chien enragé ; il emploie la poudre d'anagallis, & il les guérit.

Neuvieme Obſervation.

Six vaches au château de Liſſieu, près de Lyon, qui appartenoient à M. *Toloſan*, alors avocat-général de la cour des monnoies, depuis maître des

requêtes, furent la proie d'un chien enragé. L'École vétérinaire, à laquelle on demanda du ſecours, preſcrivit l'anagallis; elles furent toutes à l'abri de la *rage*.

Dixieme Obſervation.

Un chien entre dans l'École vétérinaire d'Alfort, mord, en paſſant, le fils du jardinier, & un autre chien, après quoi il fuit, & ſe ſauve ſur le grand chemin; l'enfant & le chien ont été traités & guéris par le même remede. Le chien fut trois jours à l'écart & caché; il reparut enſuite ſain & très-gai. Il a exiſté à l'École un grand nombre d'années depuis cet accident.

Onzieme Obſervation.

Un chien paſſe à la Grande-Pinte de Berci, près Charenton; il y mord pluſieurs perſonnes, entre autres, une journaliere & un jeune enfant; l'un & l'autre ſe rendent à l'École vétérinaire; ils y ſont panſés; la plaie de la femme étoit au bras, celle de l'enfant à la jambe. Quelques perſonnes conſeillerent à celui-ci de ſe rendre à l'Hôtel-Dieu; on lui coupa la jambe; il mourut le même ſoir. La journaliere, qui a continué l'uſage de l'anagallis intérieurement, & ſur les plaies qui avoient été ſcarifiées, jouit aujourd'hui d'une ſanté parfaite. Le traitement a été ſuivi par M. *Huzard*, alors profeſſeur de pharmacie à l'École.

Douzieme Obſervation.

Un chien appartenant à un particulier de la Grande-Pinte de Berci, & atteint de la *rage*, en fuyant & en paſſant dans le bourg de Charenton, mordit le nommé Deſplanches, charron établi dans ce lieu, qui, ayant pris la poudre dont il s'agit, a été abſolument guéri.

Le même chien traverſa enſuite le village de Maiſons, près de Charenton, ſe jetta ſur beaucoup de chiens qui ont été tués ou noyés, & il mordit dans le même moment quatre vaches du troupeau de la veuve Charpentier, qui y tient une ferme; ces vaches ont été traitées à l'École vétérinaire : on appliqua le cautere actuel ſur les bleſſures, & la poudre d'anagallis fut donnée intérieurement avec ſuccès.

Après ce dégât, le même animal apperçut dans la rue un habitant à une fenêtre d'un ſecond étage : il voulut gravir le mur pour aller à lui ; il fit encore beaucoup de ravage à Villeneuve-Saint-George, dont tous les chiens furent pareillement noyés & tués : il remonta au village de Creteil ; il deſcendit au moulin du nommé Valentin, où il mordit un jeune garçon âgé de quinze ans. Tous ces événemens eurent lieu au mois de Mai 1777. Cette derniere morſure n'eut aucune ſuite pendant les mois de Juin & Juillet ; la plaie ne fut même

ouverte que pendant l'eſpace de quinze jours ; mais dans le commencement du mois d'Août, il eut des inſomnies, qui ont toujours augmenté depuis : il y eut fievre, convulſions dans le mois de Septembre : au bout de dix ou douze jours, le calme reparut ; il ne fut pas de longue durée : à peine une ſemaine fut-elle écoulée, que des accès de *rage* ſe manifeſterent ; il connoiſſoit ſon pere, ſa mere & la ſervante ; mais il auroit mordu toutes les autres perſonnes, s'il avoit pu. Un matin, & précédemment à un accès, il alla à l'écurie, coupa les crins d'un cheval, & eſſaya de le mordre ; il n'y réuſſit point, ſoit que l'animal ſe ſoit éloigné dans le moment, ſoit que le cuir en ait été trop dur. Un jour il voulut mordre la ſervante, ou du moins ouvrit-il la bouche, & étendit-il les bras comme pour la tirer à lui. Ces accès étoient marqués par des grincemens de dents affreux, par l'écume qui ſortoit de ſa bouche ; il n'avoit cependant pas une grande appréhenſion de l'eau, ni de l'horreur pour les chiens ; quand il mangeoit, c'étoit avec une voracité incroyable : de véritables preuves de *rage* déterminerent ſon pere à le mener à l'Hôtel-Dieu de Paris, où il mourut au commencement de Novembre, le ventre abſolument météoriſé ; toutes ſes plaies s'étoient rouvertes.

A l'égard du chien, il fut aſſommé dans le moment où il étoit prêt à ſuccomber, où ſa gueule étoit pleine d'écume, & où il étoit dans les plus grandes convulſions.

Quant au charron qui en avoit été mordu, il reſſentoit de grands treſſaillemens d'entrailles, des frémiſſemens dans tout ſon corps : il avoit de la fievre, une bouche ſeche, & une légere inflammation dans la gorge; l'anagallis diſſipa le tout, ainſi que nous l'avons dit.

Cette plante eſt encore vraiſemblablement en recommandation dans le Dannemarck. M. *Bokl*, agent de ſa majeſté Danoiſe à Elizenack, adreſſa à M. *de Sartine*, alors miniſtre de la marine, la formule d'un remede qui le prouveroit; ce miniſtre la fit paſſer à M. *Bertin*, qui l'envoya à l'École vétérinaire. La voici telle que nous l'avons reçue.

Remedium contrà morſum canis rabioſi.

R. Radic. gentianæ rubræ, ſalviam, veronicam, rutam, herbam tormentillæ, anagallidem flore rubro, una cùm floribus, ana ſemi uncias tres.

Hæc omnia ſunt arefacienda, in mortario piſtillo tundenda, & loco arido ad uſum conſervanda. Hic pulvis ex optimis iiſque recentioribus herbis præparandus eſt. In caſu neceſſitatis vero etiam ex herbis annorum ſuperiorum præparari poteſt. Per annum & ſuprà ſeſe conſervavit hic pulvis.

Uſus pro hominibus.

Puerulo des pro ætate, eique jejuno ad 1, 2, cuſpid. cultr., juveni, 3, 4, & adulto, 5, 6, tempore matutino cum pane butyro illito. Quo facto, per tres horas jejunet. Uſus hujus pulveris tam diù quotidiè durat, quam diù morſus homo adhuc vel minutiſſimam triſtitiam, vel alia ſymptomata ſentit. Si occaſio datur, vulneri cucurbitulas applicandi ad ſanguinem ex eo extrahendum, optime id erit factum. Attamen vero hoc omnino eſt opus, ſi quidem pulvis ipſo perationem reddit perfectiſſimam.

Uſus pro pecudibus.

Canibus hic pulvis datur per octo dies, & quidem ad 6, cuſpid. cultr. cum pane butyro illito, ſemper tempore matutino. Bubulis & porcis in pabulo madido, & quidem magna in doſi detur, neceſſe eſt. Poſt vero nimio pabulo pecora non ſunt oneranda; ſed eis aliquandiù jejunandum eſt (1).

---

(1) *Remede contre la morſure d'un Chien enragé.*

Prenez racine de gentiane rouge, ſauge, véronique, rue, tormentille, anagallis à fleur rouge, avec ſes fleurs, de chacune trois demi-onces (cinq décagrammes); faites calciner le tout, pilez-le dans un mortier, & tenez la poudre dans un lieu ſec pour vous en ſervir au beſoin. Cette poudre doit être préparée avec les plantes récentes. Dans les cas de néceſſité, néanmoins, on peut employer les plantes plus

Treizieme Obſervation.

Toutes ces preuves en faveur de l'anagallis ſont ſans doute ſuffiſantes pour lui donner la plus grande confiance, dans la maladie formidable qui nous occupe; mais préconiſer un remede aux dépens de la vérité, c'eſt charlatannerie & mauvaiſe foi; & comme nos veilles & nos travaux ne tendent & ne tendront toujours qu'à la découverte de la vérité, & à la véracité des faits qui

---

anciennes. Cette poudre ſe conſerve un an & même davantage.

Maniere de s'en ſervir pour les Hommes.

A un enfant, à raiſon de ſon âge, donnez lui de cette poudre le matin à jeun une & deux priſes, au bout de la pointe d'un couteau; à un jeune homme, trois ou quatre priſes; à un adulte, cinq ou ſix, avec une beurrée. Laiſſez-le enſuite trois heures ſans manger; il faut faire uſage de cette poudre tous les jours, tant que l'homme qui a été mordu conſerve la moindre triſteſſe, ou qu'il éprouve d'autres ſymptômes. Il ſera très-bien, ſi on le peut, d'appliquer les ventouſes ſur la plaie pour la faire ſaigner, opération indiſpenſable, ſi la poudre fait ſon effet.

Maniere de s'en ſervir pour les Animaux.

Aux chiens, on donne de cette poudre pendant huit jours le matin, ſix priſes, au bout de la pointe du couteau, avec une beurrée; aux bœufs & aux cochons, il faut l'adminiſtrer à grande doſe, dans une nourriture humide, & enſuite les laiſſer jeuner pendant quelques temps.

en découlent, nous prévenons que l'aſſociation de la poudre de cette plante avec le ſel commun (*muriate de ſoude*) & l'alun (*ſulfate d'alumine*), a manqué le but qu'on s'eſt propoſé dans le traitement d'un chien qui avoit léché pendant pluſieurs jours la plaie d'un autre chien, faite par un animal enragé; l'un & l'autre ont péri; néanmoins celui qui avoit léché la plaie, avoit été traité par l'anagallis, ſous les yeux & par l'ordonnance de *Flandrin*, alors directeur de l'École vétérinaire de Lyon, où le fait eſt arrivé.

Quatorzieme Obſervation.

Nous avons également eu occaſion d'éprouver l'inſuffiſance de ce remede dans une vache mordue par un chien enragé, au mois de Mai 1779; deux vaches appartenantes au garde-chaſſe de Choiſy-le-Roi, furent mordues, l'une à l'encolure & à la cuiſſe, l'autre à la commiſſure droite des levres, & à la paupiere inférieure du même côté: on leur adminiſtra l'anagallis; mais celle mordue aux levres & à la paupiere, eut, quinze jours après la cicatrice entiere & parfaite des plaies, l'œil hagard, ſaillant, ſcintillant, étonné, & généralement fort inquiet; le pouls étoit dur, ſerré & intermittent; elle mugiſſoit & reculoit à l'aſpect de l'eau blanche ou pure qu'on lui préſentoit alternativement: nul changement dans

les ciçatrices des plaies, mais ceſſation de l'excrétion du lait. L'aſpect de tous ces ſymptômes nous fit craindre l'inefficacité du remede : néanmoins nous pensâmes qu'en augmentant l'activité de l'anagallis, nous pourrions procurer une criſe heureuſe, & celle qui nous parut la plus facile à opérer dans un ſujet de ce genre, toujours farci de beaucoup d'alimens, étoit l'excrétion de l'inſenſible tranſpiration ; nous eûmes recours, en conſéquence, à l'alkali volatil concret (*carbonate ammoniacal*), & ſon effet ſurpaſſa nos eſpérances ; il fut adminiſtré, à la doſe de huit grammes (deux gros) dans un litre (pinte) d'infuſion d'anagallis ; ce breuvage fut réitéré trois fois dans le courant de la journée, & deux fois dans la nuit ; la bête but le ſoir un ſeau d'eau tiede, blanchie par le ſon de froment : elle parut tranquille, avec une moiteur très-forte ſur toute la ſurface du corps ; on la bouchonna fortement, & on la tint très-couverte pour faciliter cette excrétion ; cette évacuation opéra un relâchement dans toutes les parties, l'excrétion du lait fut copieuſe, & tous les ſymptômes maladifs qui nous avoient effrayés diſparurent le lendemain matin. On ſe contenta de donner un de ces breuvages toutes les douze heures pendant trois jours de ſuite : on donna pluſieurs lavemens émolliens ; on augmenta peu-

à-peu la nourriture ; & quoique l'animal parût parfaitement bien, on lui adminiſtra encore tous les matins à jeun, pendant ſix autres jours de ſuite, une doſe du breuvage preſcrit ci-deſſus, & la cure fut terminée.

Tel fut le ſuccès de cette combinaiſon de l'anagallis avec l'alkali volatil, que nous l'avons toujours depuis employé heureuſement dans toutes les circonſtances où il a été queſtion de morſure de bêtes enragées, ſoit dans les hommes, ſoit dans les animaux. Nous allons rendre compte des principaux faits qui en conſtatent l'efficacité.

Quinzieme Obſervation.

Le 14 Novembre 1779, le fils du nommé Nicolas Chevalier, ainſi que celui de Pierre Guerin, habitans de Montreuil, près Vincennes, furent mordus, ou, pour mieux dire, dévorés par un chien enragé : le chirurgien du lieu invita les parens de ces malheureux enfans de s'adreſſer à l'École, qui envoya ſur-le-champ M. *Gelin*, profeſſeur ; il y avoit trois jours que l'accident étoit arrivé.

Le premier de ces enfans avoit été mordu aux deux cuiſſes & au bras droit, les feſſes étoient de plus couvertes de petits coups de dents peu profonds ; la douleur réſultante de toutes ces bleſſures étoit très-forte, elle avoit donné lieu à la fievre, & elle empêchoit le malade de ſe mouvoir.

Le ſecond n'avoit été mordu que dans un ſeul endroit, il y avoit déperdition de ſubſtance, la plaie étoit énorme & s'étendoit depuis la terminaiſon des muſcles jumeaux de la jambe droite juſqu'à la malléole externe ; les tendons extenſeurs du pied, ainſi que l'os, étoient à découvert.

L'alkali volatil & l'anagallis leur furent adminiſtrés pendant quatre jours : ils prirent toutes les ſix heures un verre d'infuſion de cette plante, un gramme (vingt grains) de poudre d'anagallis, & quinze gouttes d'alkali volatil fluor (*ammoniaque*). Au bout de ces quatre jours, on ne leur donna plus que l'infuſion qui leur ſervit en quelque ſorte de boiſſon pendant neuf jours ; les ulceres furent panſés avec l'infuſion d'anagallis ; les compreſſes, les plumaceaux furent réguliérement tenus imbibés par cette liqueur. La tuméfaction fut réſoute, les ulceres, de livides qu'ils étoient, devinrent vifs & vermeils, l'odeur infecte qu'ils exhaloient ſe diſſipa le ſeptieme jour, inſtant où la ſuppuration fut louable & très-abondante.

Il ſurvint, le neuvieme jour du traitement, un engorgement œdémateux au pied de l'enfant qui avoit été bleſſé à la jambe, ce qui obligea de ſubſtituer à cette infuſion celle de fleurs de ſureau animée par l'eau-de-vie ; ce nouveau traitement fit diſparoître l'œdême, & fut continué juſqu'à

parfaite guériſon. Le quinzieme jour la partie du tibia à découvert s'exfolia, la chûte fut accélérée par les ſpiritueux ; le malade éprouva pendant le traitement une forte colique, que des lavemens émolliens firent diſparoître, & ces deux enfans furent parfaitement rétablis.

Seizieme Obſervation.

Le 24 du même mois de la même année, deux autres particuliers furent également mordus par un chien enragé ; l'un étoit à Creteil, & l'autre à Bonneuil ; celui de Creteil étoit le nommé Richard fils, bleſſé à la partie antérieure & inférieure du tibia ; la plaie avoit onze centimètres (quatre pouces) de long, & étoit ſituée tranſverſalement ; le ſecond étoit le domeſtique de M. Aniſſon, directeur de l'imprimerie royale ; ſa bleſſure étoit ſituée au-deſſus du calcaneum, & des deux côtés du tendon d'Achille. Les plaies de ces deux malades, furent traitées à-peu-près comme celles des malades précédens, après néanmoins les avoir légérement ſcarifiées, & fait prendre des pédiluves dans l'infuſion d'anagallis ; ces deux perſonnes étant dans l'âge viril, elles prirent une double doſe de la boiſſon précédente, qu'elles ont continuée le même eſpace de temps.

Dix-ſeptieme Obſervation.

Paul Courtin, berger, & Antoine Menard,

vigneron, demeurans à Creteil, furent bleſſés grievement par la dent d'un chien enragé; le dernier avoit l'eſprit fort aliéné, relativement à l'accident qui venoit de lui arriver, il fut gardé à l'École pour y recevoir des ſoins plus aſſidus & le tranquilliſer; cet homme d'un certain âge croyoit toujours voir devant lui le chien qui l'avoit mordu prêt à s'élancer : ſes yeux étoient animés ; il avaloit difficilement tous les liquides; le pédiluve qu'on lui fit prendre ſur-le-champ à la jambe qui avoit été bleſſée, lui a cauſé une ſorte d'effroi & une ſorte de mouvement qui approchoient des convulſions, la plaie placée ſur la partie moyenne de la crête du tibia fut fortement ſcarifiée; on la laiſſa beaucoup ſaigner dans le pédiluve, & à la ſortie du bain, elle fut cautériſée & panſée avec des compreſſes imbibées de décoction d'anagallis : il prit une boiſſon d'infuſion de cette plante à laquelle on ajoutoit quarante ou quarante-cinq gouttes d'alkali volatil, & deux grammes (un demi-gros) d'anagallis, toutes les ſix heures, pendant les trois premiers jours de ſon traitement, au bout duquel temps il fut raſſuré & très-tranquille; on a continué l'infuſion avec addition de quinze à vingt gouttes d'alkali volatil; il fut renvoyé le cinquieme jour, parfaitement guéri, & n'a éprouvé depuis aucun accident ſemblable;

blable ; le berger fut traité comme le domeſtique de M. Aniſſon, & il guérit de même.

Dix-huitieme Obſervation.

Le 20 Février 1780, M. Bertin, conſeiller d'état, demanda des ſecours pour les hermites Camaldules. Un chien enragé avoit mordu ſept vaches, deux chevaux & deux hommes ; les plaies des animaux ont été fortement cautériſées, & panſées avec l'onguent mercuriel ; les breuvages étoient compoſés d'un litre (pinte) d'infuſion d'anagallis, de trois décagrammes (une once) de poudre de cette plante, & de huit grammes (deux gros) d'alkali volatil ; les breuvages furent réitérés trois fois par jour & continués neuf jours de ſuite.

Les deux hommes ont été traités comme les précédens, & ainſi que les animaux, ils ont été parfaitement guéris.

Nous obſerverons que leurs bleſſures étoient ſituées ſur le dos de la main ; un de ces hommes avoit l'eſprit fort aliéné depuis qu'il s'étoit vu dans un verre d'eau, il prétendoit que ce ſigne étoit mortel, & il diſoit éprouver dans tout le corps des douleurs très-vives, qu'il attribuoit aux effets de la *rage*.

M. *Gelin*, également chargé de ce traitement, eſt parvenu à capter ſa confiance, & à le raſſurer.

Dix-neuvieme Obſervation.

Le premier Juillet 1781, l'âne du nommé Savard, vigneron à Vincennes, fut mordu aux levres par un chien enragé, les plaies guérirent; mais les ſymptômes de la *rage* ſe manifeſterent vingt-un jours après, ils ſe développerent avec fureur, l'animal ſaiſit la cuiſſe de la fille cadette du ſieur Savard, âgée de quatorze ans, la morſure fut faite au travers des jupons, & le pere, la mere & la fille aînée, furent obligés, pour la débarraſſer, d'avoir recours à un bâton, qu'ils paſſerent dans la bouche de l'âne.

Les dents avoient pénétré, & la cuiſſe étoit très-meurtrie; nous fûmes appellés le troiſieme jour de l'accident, on ſcarifia la partie, on lui fit prendre un bain de décoction d'anagallis, on frictionna les parties environnant les plaies avec l'onguent mercuriel, & on les couvrit de compreſſes imbibées de la même décoction. On donna à cette malade un verre d'infuſion d'anagallis, animée de quatre décigrammes (huit grains) d'alkali volatil concret; cette boiſſon fut réitérée tous les matins pendant dix jours, & elle buvoit dans le courant de la journée, de l'infuſion d'anagallis pure, en place d'eau, & de tout autre liquide.

Le pere & la mere ayant manié la ſalive qui ſortoit en écume de la bouche de l'âne, conçurent

de l'inquiétude, & furent ſoumis au traitement intérieur que nous avons rapporté ci-deſſus.

La fille aînée qui avoit touché également la ſalive de l'animal hydrophobe, négligea les précautions qu'avoient priſes le pere & la mere, mais elle fut obligée d'y avoir recours quinze jours après, temps où elle fut affectée d'un ſpaſme violent dans le bras droit, qui ſe montra ſubitement & inopinément avec une douleur des plus vives dans le creux de l'eſtomac, c'eſt-à-dire, dans l'endroit répondant au cartilage xiphoïde. L'alkali volatil & l'infuſion d'anagallis, diſſiperent ce ſymptôme; mais huit jours après, une même douleur dans le creux de l'eſtomac s'étant manifeſtée, ainſi qu'un violent mal de tête, la malade fut ſaignée, on la fit vomir, on continua l'anagallis & l'alkali, & elle fut entiérement rétablie.

Le cheval de ce vigneron ayant bu, mangé, ſéjourné avec l'âne hydrophobe, & ayant été aſſailli & mordu par lui, nous fut amené; il fut traité dans les hôpitaux de l'École, conformément aux obſervations précédentes, & n'a éprouvé aucun accident.

Nous pourrions rapporter un grand nombre de faits de ce genre, malheureuſement trop communs; mais nous nous bornerons, pour le moment, à ceux-ci, nous propoſant de traiter dans un autre volume

cette maladie formidable, dans toute l'étendue qu'elle mérite & dont elle eſt ſuſceptible (1).

De la Gale Épizootique.

Par M. Chabert.

La *gale* eſt contagieuſe ſans être toujours épizootique; les cauſes particulieres qui l'occaſionnent, peuvent être internes ou externes : celles-ci ſont ſouvent l'effet de la communication, ou la ſuite de la difficulté, même de la ceſſation de l'inſenſible tranſpiration, en raiſon des ordures qui, obſtruant les pores de la peau, ne laiſſent aucune iſſue à l'humeur perſpirante, en facilitent l'âcreté par ſon ſéjour, & de-là cette qualité corroſive qu'elle acquiert de plus en plus : on peut les regarder encore comme le produit de la nature des alimens; du plus ou du moins de préparation dans les humeurs; du défaut d'une gourme, dont l'animal ne peut ſe débarraſſer; & enfin d'une diſ-

(1) Ceux qui déſireront connoître les ouvrages qui ont été écrits ſur la *rage*, & la foule de remedes qui ont été indiqués pour ſa guériſon, trouveront un très-grand nombre des uns & des autres, dans les *Recherches de M. Andry*, que nous avons déjà cité; dans la *Bibliotheca ſcriptorum hiſtoriæ naturalis œconomiæ*, de *Boehmer*, partie II, volume I, page 308 & ſuivantes, vol. II, pag. 203 & ſuiv., &c. (*Note des éditeurs*).

poſition particuliere dans les liqueurs ; diſpoſition qui quelquefois eſt héréditaire.

Cauſes.

Quant aux cauſes qui donnent lieu à la *gale épizootique*, comme elles ne ſont que générales, elles exiſtent ou dans la qualité de la température de l'air, ou dans celle des alimens ſolides ou fluides, dont les animaux font uſage.

Les temps humides, les pluies froides, criſpent & reſſerrent les pores de la peau; les fréquens changemens dans l'atmoſphere, le paſſage ſubit d'un air vif à un air chaud, donnent lieu à cette maladie; les fourrages vaſés, poudrés, ſerrés avant d'être ſecs; les grains corrompus, les eaux croupies, portent dans les liqueurs une véritable perverſion, & donnent lieu à une infinité de maux, dont le plus à craindre n'eſt pas celui qui naît de l'obſtacle que peuvent rencontrer des particules hétérogenes trop épaiſſes, qui ne peuvent enfiler les pores cutanés, d'autant plus que de toutes les maladies cauſées par l'arrêt de l'inſenſible tranſpiration, la *gale* eſt celle qui eſt la moins à redouter, pourvu qu'elle ſoit combattue méthodiquement.

La diſette des alimens laiſſant la machine toujours en perte, & privée de toutes réparations, le ſang dépouillé, dénué de ſes parties balſamiques, ſurchargé de molécules terreſtres & groſſieres,

s'épaiſſit de plus en plus, ne peut en même-temps que contracter une très-grande acrimonie ; celle-ci eſt en général l'origine très-fréquente des maladies de la peau.

Symptômes.

Les ſignes diagnoſtics ſont les mêmes dans la *gale épizootique*, que dans celle qui affecte l'individu particulier ; une grande démangeaiſon, la chute de l'épiderme & du poil dans les endroits où l'animal ſe frotte, l'inégalité & la rudeſſe de la peau. Elle ſe montre indifféremment ſur toutes les parties du corps, principalement dans la criniere (où elle eſt nommée *roux-vieux*) ; les parties les plus charnues ſont toujours celles qui y ſont le moins ſujettes.

Traitement.

La premiere attention, dans le traitement, eſt de ſéparer les animaux malades, de ceux qui ne le ſont pas ; on les mettra au ſon & à l'eau blanche ; on ouvrira les ars, ou les veines mammaires, & on tirera à chaque malade un kilogramme (deux livres) de ſang ſeulement ; la ſaignée ne ſera point répétée, s'il ne ſurvient pas d'accident ; on fera prendre trois fois par jour le breuvage ſuivant.

Prenez feuilles d'oſeille, de laitue, d'alléluia, d'endive, de chacune quatre poignées, faites-les bouillir dans eau commune, deux litres (pintes) ; coulez & donnez-en trois doſes à l'animal.

Entre ces breuvages, donnez trois lavemens émolliens par jour, compoſés de feuilles de mauve, de guimauve, de chaque une poignée; faites-les bouillir pendant un quart-d'heure dans eau commune trois demi-litres (trois chopines); coulez & ajoutez à la colature ſix décagrammes (deux onces) de miel commun; vous donnerez le tout pour un lavement.

Les lavemens & les breuvages ſeront continués pendant quatre jours de ſuite; le cinquieme, on mettra les animaux à l'uſage du bol ci-après.

Prenez gomme de gayac, aquila-alba, (*muriate de mercure doux ſublimé*), de chacun quatre grammes (un gros); huit grammes (deux gros) de ſoufre; quinze grammes (quatre gros) de ſyrop de fumeterre, miel commun, ſuffiſante quantité pour faire un bol, que l'on fera prendre tous les matins à l'animal à jeun, avec cinq hectogrammes (une livre) de décoction de racine de patience; continuez ce traitement quatre jours; mettez enſuite les animaux à l'uſage des délayans pendant trois jours; revenez à l'uſage du bol pendant l'eſpace de ſix, qui termineront la cure: néanmoins, pendant l'uſage de ces médicamens, on pratiquera les remedes locaux ſuivans.

On bouchonnera, on étrillera exactement, deux fois par jour, les animaux, on les tiendra dans un

lieu chaud, on lavera les endroits galeux avec du lait, les lotions auront lieu les ſix premiers jours; on fera enſuite des frictions avec l'onguent mercuriel ſur les parties malades; mais on en ſera très-circonſpect : cet onguent, dans les animaux comme dans les hommes, porte ſes effets ſur les glandes ſalivaires; la doſe pour chaque friction eſt de huit grammes (deux gros); ſi l'animal a la *gale* par tout le corps, faites la premiere friction ſur la tête, l'encolure, le dos, & ainſi de ſuite juſqu'aux extrémités.

Les ſignes univoques du renouvellement de la ſanté ſont la ſoupleſſe de la peau, la reproduction des poils, & la tranquillité de l'animal, qui ne témoigne plus avoir de démangeaiſons; cependant on continuera les frictions juſqu'à l'entiere guériſon, en obſervant toutefois de diminuer ou d'augmenter la doſe d'onguent ſuivant le tempérament des ſujets; s'il ſe portoit à la bouche, il faudroit y injecter ſouvent une décoction de racine d'althea, ou de graine de lin, après avoir ſuſpendu l'uſage de l'onguent, & ôté tout celui qui ſe trouveroit ſur les endroits galeux.

La cure ſera terminée par un breuvage purgatif, l'animal étant préparé auparavant par trois lavemens émolliens (1).

(1) On peut voir, pour tout ce qui concerne les détails de cette maladie dans les animaux, le traité particulier pu-

Du Claveau.

Par M. Chabert.

On diſtingue trois eſpeces de *claveau*, le *diſcret*, le *cryſtallin* & le *confluent* ou *malin*.

I. Le premier eſt le moins dangereux ; il eſt auſſi, par bonheur, le plus fréquent : il eſt rarement accompagné de ſymptômes fâcheux, le dégoût, la triſteſſe & la fievre qui s'y joignent, ſont de peu de conſéquence.

Les boutons en ſont en petite quantité & d'un volume médiocre ; ils ſe montrent de préférence ſur les parties dépourvues de laine ; la peau eſt ſans inflammation, la tête, les yeux, les levres en ſont rarement affectés.

II. Le *claveau cryſtallin* ne ſe montre qu'après que l'animal a été deux ou trois jours, plus ou moins, dégoûté, triſte, abattu, &c. Les puſtules qui le caractériſent, ſont plus multipliées que dans le *claveau* précédent : elles affectent indiſtinctement toutes les parties, ſont iſolées, plus ou moins enflammées, & preſque toujours blanches à leur extrémité ou ſommet.

III. Le *claveau confluent* eſt le plus dangereux ;

---

blié par M. *Chabert*, & qui ſe trouve dans la même librairie. (*Note des éditeurs*).

il eſt le plus meurtrier, & il enleve une quantité prodigieuſe d'animaux; il attaque de préférence la tête, les yeux, les oreilles, & même le palais; les puſtules forment ſouvent ſur les côtés de la poitrine, au bas & en arriere du coude, des tumeurs de onze à quatorze centimètres (quatre à cinq pouces) de circonférence, ſur trois centimètres (un pouce) d'épaiſſeur; elles ſont le réſultat d'une multitude de boutons varioliques, amoncelés & confondus enſemble. Le bas de l'encolure, l'intérieur des jambes, le deſſous du ventre, le fourreau, les mammelles, l'anus & la vulve, ſont encore plus ou moins maltraités par ces petites tumeurs ou dépôts : celles qui ſe forment dans le pied font ſouvent tomber l'ongle; d'autres offenſent les yeux au point qu'on a vu le globe ſuppurer & rongé par elles : elles ont encore cauſé la chute des oreilles, du palais, & d'une infinité d'autres parties, dans leſquelles elles avoient établi la gangrene & le ſphacele.

IV. L'ordre que ſuit aſſez réguliérement cette maladie, dans ſa marche, nous force à y diſtinguer quatre temps ou quatre époques : elles ne ſont bien ſenſibles que dans le *claveau confluent.*

V. La premiere eſt celle où le venin, admis dans les veines, circule avec le ſang, ſans ſe montrer au-dehors, & où la nature prépare l'humeur à l'évacuation qu'elle médite; c'eſt ce qu'on appelle

l'invaſion de la maladie : elle eſt annoncée par le mal-aiſe, l'inquiétude, la pareſſe, la foibleſſe, le dégoût, la triſteſſe, le battement des flancs, & quelquefois même par la ceſſation de la rumination ; plus ces ſymptômes ſont apparens & graves, plus la maladie approche de la ſeconde époque.

VI. C'eſt le moment où les puſtules paroiſſent & ſe montrent ſur la ſurface extérieure de la peau ; on la nomme l'éruption : les ſymptômes ci-deſſus augmentent d'intenſité ; la ſurface extérieure du corps de l'animal eſt très-chaude, les yeux ſont enflammés, la bouche eſt plus ou moins ſeche, & la ſoif plus ou moins ardente, la reſpiration très-laborieuſe, la fievre très-développée, les mouvemens du cœur ſont plus ou moins forts & plus ou moins appercevables par des coups très-violens contre les côtes, la tête eſt très-baſſe, & le malade eſt d'autant plus accablé, que ces ſymptômes ſont graves ; ils le ſont toujours en proportion du caractere de malignité du *claveau ;* ils ſont à peine ſenſibles dans la premiere eſpece (I), plus marqué dans la ſeconde (II), & toujours très-allarmant dans le *claveau confluent* (III).

VII. L'éruption faite, la ſuppuration eſt établie dans les puſtules, c'eſt la troiſieme époque : ici la nature eſt triomphante, la plus grande partie des ſymptômes diſparoiſſent, ſur-tout ſi l'éruption a

été bien complette, & ſi elle n'a pas affecté des parties eſſentielles; telles que les yeux, le palais, les levres, l'anus, &c.; ſi elle s'eſt faite de maniere à ſe répandre également par-tout; ſi l'humeur purulente eſt blanche, légérement épaiſſie; ſi l'inflammation qui environne la baſe de chaque puſtule eſt diſſipée; & ſi la peau enfin, abſtraction faite des parties tuméfiées, eſt dans ſon état naturel.

VIII. La quatrieme ou derniere époque eſt celle où l'humeur ſuppurée rompt les tégumens, ſe fait jour au-dehors, s'évacue & laiſſe l'ulcere à ſec; on la nomme l'exſiccation.

IX. Le *claveau* eſt une maladie contagieuſe; la véritable maniere de l'éviter eſt de la fuir: il faut donc ſéparer les animaux ſains des malades, & enviſager ceux-ci comme ayant plus ou moins participés au premier temps de la maladie (V), c'eſt-à-dire, à l'invaſion.

X. Ces animaux ſeront tenus dans la plus grande propreté; la bergerie ſera parfumée régulierement deux fois par jour, avec des baies de genievre, ou autres plantes aromatiques, que l'on aura fait tremper dans le vinaigre & brûler enſuite. On leur donnera à chacun un lavement d'eau tiede, auquel on ajoutera un peu de vinaigre; on mettra quinze grammes (une demi-once) de ſel de nitre dans un ſeau de leur boiſſon.

Un bloc de sel commun (*muriate de soude*) placé dans la bergerie, que les moutons lécheroient tour-à-tour, seroit un moyen facile & peu dispendieux d'éviter la contagion.

Il importe que la bergerie soit très-aérée, surtout en été; qu'elle soit absolument nettoyée du fumier de la veille; que les animaux aillent aux champs que le matin & le soir, à la fraîche; qu'ils pâturent peu, parce qu'il vaut mieux qu'ils maigrissent que d'être affectés de ce fléau; qu'ils ne rencontrent rien dans leur passage de tout ce qui a pu servir aux animaux infectés, comme litiere, fumier, pâturages où ils auroient passé, &c. Il importe encore que le chien qui les garde, ainsi que le berger, ne communiquent en aucune maniere avec le troupeau malade; la sûreté exige que le fumier des troupeaux infectés soit brûlé, & que les cadavres des animaux morts de la maladie, soient enterrés dans des terrains très-éloignés du passage du troupeau sain.

XI. Dans le temps de l'invasion de la maladie (V), outre toutes les précautions ci-dessus, en ce qui concerne la propreté des bergeries, les parfums & les lavemens, on donnera un breuvage le matin, & un autre le soir, composé ainsi:

Prenez orvale des prés, racine de persil & graine de lentille, de chaque deux poignées; faites

bouillir un quart-d'heure dans quatre litres (pintes) d'eau commune; retirez du feu; laiſſez infuſer deux heures; coulez; ajoutez à la colature camphre diſſous dans un jaune d'œuf, quatre grammes (un gros); vinaigre de vin, un verre à liqueur; miel, douze décagrammes (quatre onces); mêlez & donnez tiede pour un breuvage à la doſe d'un double décilitre (demi-ſeptier), pour les forts moutons, d'un plein verre pour les brebis, & d'un demi-verre pour les agneaux.

La nourriture ſera très-ménagée; il importe que les animaux n'aillent pas aux champs, & de ne donner qu'un peu de foin & bien récolté à ceux dans leſquels la rumination s'exécutera, & dont les ſymptômes maladifs ſeront de peu de conſéquence; car pour peu qu'ils ſoient triſtes, dégoûtés, foibles & abattus, il vaut beaucoup mieux ſupprimer toute nourriture ſolide, & leur donner un breuvage de plus ſur le midi.

XII. Dans le temps de l'éruption (VI), il importe d'aider les forces de la nature, & de pouſſer par conſéquent du centre à la circonférence.

Le breuvage précédent ſuffira pour les animaux où l'éruption ſe fera avec force & énergie; mais dans tous ceux où elle ne ſe feroit que difficilement, on ajoutera ſur la totalité des breuvages précédens, trois décagrammes (une once) de ſel

ammoniac (*muriate d'ammoniac*), & le camphre ſera diſſous dans ſix décagrammes (deux onces) d'eſprit-de-vin (*alcohol*), & non dans le jaune d'œuf.

La diete ſera des plus ſéveres; & dans l'intervalle des deux breuvages précédens, l'un le matin & l'autre le ſoir, on donnera un ou deux pleins verres de l'infuſion de trois décagrammes (une once) de baies de genievre, & de quinze grammes (une demi-once) de quinquina dans un litre (pinte) d'eau bouillante.

XIII. Si cette éruption eſt accompagnée de flux par les naſeaux, on injectera ſouvent dans ces parties une décoction d'orge & de ronce, ſur un litre (pinte) de laquelle on aura fait diſſoudre trois décagrammes (une once) de miel commun, & une demi-cuillerée à bouche de ſel commun; & ſi elle eſt accompagnée de diarrhée, on donnera cette décoction en lavement; mais alors on ſubſtituera une cuillerée de vinaigre au ſel commun.

XIV. Le troiſieme temps de la maladie, c'eſt-à-dire la ſuppuration (VII), ſera traitée de même, avec cette différence, que ſi elle eſt accompagnée de beaucoup de malignité, que les puſtules, bien loin de ſortir, rentrent & s'affaiſſent, on paſſera des ſétons, un à chaque cuiſſe; ou à la partie ſupérieure & latérale de l'encolure, dans le cas où les puſtules affecteroient ſinguliérement la tête;

ces ſétons ſeront frottés avec de la graiſſe de porc, ſur douze décagrammes (quatre onces) de laquelle on aura incorporé quinze grammes (quatre gros) d'euphorbe, & autant de mouches cantharides en poudre : on aidera les effets des ſétons, en multipliant la doſe des breuvages preſcrits.

XV. Le quatrieme temps de la maladie, celui de l'exſiccation (VIII), ſera très-pénible, ſurtout dans le *claveau malin ;* il ne faudra pas s'en rapporter à la nature pour la rupture des puſtules ; on hâtera la ſortie de la matiere, en les piquant les unes après les autres, au moyen d'un canif ou autre inſtrument analogue : on les preſſera, & on en fera ſortir toute l'humeur contenue ; on continuera les mêmes breuvages, les lavemens, ou les injections dans les naſeaux, ſuivant les circonſtances qui en requerront l'emploi.

XVI. L'exſiccation faite, il importe de purger les animaux qui auront eu un *claveau malin*, & avant que de les mener aux champs, & de les mettre à la nourriture ordinaire.

La médecine qu'on leur donnera, ſera compoſée ainſi : Prenez ſéné, trois décagrammes (une once), faites infuſer dans un demi-litre (une chopine) d'eau bouillante, retirez du feu dès le moment que vous aurez ajouté le ſéné, couvrez, laiſſez infuſer deux heures, coulez, ajoutez aloès

en

en poudre huit grammes (deux gros), mêlez, & donnez une demi-doſe pour les forts moutons, & un quart de doſe pour les brebis.

XVII. Les puſtules varioliques affectent quelquefois ſi particuliérement certaines parties extérieures du corps de l'animal, qu'il importe de donner des ſoins particuliers à celles maltraitées par elles. Lorſqu'elles ſe ſeront fixées ſur les bords des paupieres, ou ſur l'œil même, on les ouvrira dès qu'elles commenceront à blanchir, afin de ne pas donner le temps à la matiere de creuſer & de détériorer les parties; cela fait, on les lotionnera & on les lavera ſouvent avec un collyre fait d'une décoction d'orge & de ronce, ſur un litre (pinte) duquel on ajoutera quatre grammes (un gros) de vitriol blanc (*ſulfate de zinc*); on en fera de même de celles qui viennent autour de l'anus, des levres, ſur le palais, &c.

A l'égard de celles qui ſe feroient fixées dans les ſabots, on trempera le pied dans l'eau chaude, dans laquelle on le laiſſera une demi-heure, ou trois quarts-d'heure; on les ouvrira à la ſortie du bain; & ſi elles ſont abſolument ſous l'ongle, on extirpera la petite partie de la corne qui les recouvre & qui les entoure, n'importe le lieu & l'endroit où elles puiſſent être. L'opération faite, on mettra ſur le mal un onguent digeſtif compoſé

de parties égales de térébenthine & de jaune d'œuf délayés enſemble ; on le fixera ſur le mal au moyen d'un plumaceau & d'un bandage.

Il eſt encore quelquefois d'autres puſtules qui s'amoncelent ſur une partie du corps quelconque, & qui la gangrenent plus ou moins promptement ; dans ce cas, on doit ſcarifier cette partie dans toute ſon étendue, & ſuivant toute ſa longueur, emporter tout ce qui eſt mortifié, & laver l'ulcere qui en réſulte, toutes les heures, avec une forte décoction de quinquina, que l'on animera avec huit grammes (deux gros) de camphre, diſſous dans un verre d'eau-de-vie, ſur un litre (pinte) de cette décoction (1).

---

(1) On peut voir pour toutes les précautions relatives à cette maladie contagieuſe l'*Arrêt du Parlement de Paris, du* 23 *Décembre* 1778; celui *du Conſeil du* 16 *Juillet* 1784; le *Décret du* 28 *Septembre* 1791 ; & le *Rapport fait au bailliage de Sainte-Croix d'Orléans, le* 28 *Août* 1784, *par Barrier*. On trouvera ces différentes pieces dans la Juriſprudence vétérinaire de nos volumes.

On peut conſulter encore le *Mémoire ſur le claveau*, par *Bourgelat*, imprimé dans le *Journal d'agriculture*, Février 1778, & l'*Inſtruction publiée par le Conſeil d'agriculture, rédigée par F. H. Gilbert*, en l'an V. (*Note des éditeurs*).

Remarques sur la Maladie Rouge des Moutons de la Sologne (1).

Par P. Flandrin.

Idée générale du Pays (2).

La Sologne eſt un pays plat, coupé cependant de loin en loin par quelques côteaux ; il étoit autrefois couvert de bois, qui ſont remplacés aujourd'hui, dans une partie de la province, par des étangs que le léger mouvemement des terres permet d'y établir à peu de frais ; ailleurs, les eſpaces qu'ils occupoient ont accru le nombre des

(1) Ces *remarques* ont été imprimées dans la premiere édition de cet ouvrage, ſous le titre de *réſultat des obſervations faites ſur la maladie de la Sologne ;* mais elles ſont ici entiérement refondues & conſidérablement augmentées.

(2) J'ai été envoyé en Sologne par ordre du Gouvernement, en 1780, pour y traiter la *maladie rouge :* j'y ai reſté environ trois ſemaines, & m'y étant occupé en plus grande partie à étudier la maladie, à en diriger le traitement & à y adminiſtrer moi-même les remedes, je n'ai pu étudier que foiblement la partie topographique. On peut conſulter, à cet égard, les mémoires particuliers qui ont été publiés par MM. *Teſſier, Dautroche* & *Huet de Froberville.*

J'ai été parfaitement ſecondé dans le traitement de la maladie, par MM. *Gratard, Guyot, Jeannin* & *Bellot*, éleves de l'École vétérinaire d'Alfort.

terres incultes, & ce ne ſont plus que des landes ; le reſte du pays eſt en bois taillis, ou en terres ſemées de ſeigle, d'orge, d'avoine, de millet, de bled noir. Le ſol eſt un ſable argilleux ; l'eau ne le pénetre pas, elle l'entraîne, le dégrade en ravins, pour peu que la chûte en ſoit abondante & rapide & que le terrein ſoit incliné ; elle croupit ailleurs.

Les lieux incultes ſont les plus étendus ; ils forment des plaines immenſes, couvertes de bruyere ou de fougere, qui ſe ſuivent & s'enchaînent les unes aux autres en plus grande partie dans toute la province, & qui ſe lient même à celles du Bourbonnois.

Ce n'eſt qu'avec beaucoup de culture, au moment où l'on veut obtenir des produits de la terre, & d'après l'opinion du pays, enſuite d'un repos aſſez long, qu'elle féconde avec avantage les grains qu'on lui confie : ils deviennent même fort beaux, ſi on lui a donné le travail néceſſaire ; & la quantité des produits prouve cette derniere aſſertion : on obtient la preuve de l'autre, en comparant le terrein en jachere, appellé *pelure* dans le pays, avec ceux couverts de récoltes : dans ceux-ci, les plantes qui ſe mêlent aux grains, s'élevent au point de les étouffer, & elles ſont d'une ſi grande maigreur, & tellement dégénérées dans les terres qui ſe repoſent, qu'on peut à peine les reconnoître.

La bruyere, en certains endroits, eſt mêlée avec les chiendents, les paquerettes, le triolet, le ſerpolet, le thim, la méliſſe des bois; ces mélanges ſont plus fréquens dans les endroits où croît en abondance le genêt & l'ajonc ou genêt épineux. L'ajonc vient dans les meilleurs terreins de ces contrées ſtériles : plus il eſt abondant, ainſi que la fougere & le genêt, moins on voit de bruyere, plus auſſi les autres plantes que j'ai nommées précédemment dominent; on fait cette obſervation d'une maniere particuliere aux environs de Salebry.

Les arbres ſe couronnent à une petite hauteur, auſſi voit-on peu de bois en futaie; le peu qu'on y en conſerve eſt de bonne qualité, le tronc y prend de la force, & le branchage en eſt beau : l'herbe des taillis eſt excellente : outre les chiendents, les paquerettes, les triolets & autres plantes énoncées, on y voit les orvales, les menthes, les jacées, les ſcabieuſes, les veſces, les lentilles, des ſainfoins, des luzernes, des trefles, qui y ſont forts & nourris.

Les chevaux de la Sologne ſont petits : on en éleve peu dans cette province. Ces animaux ſont communs, mais bien pris, & leur eſpece paroît propre au pays.

Dans les lieux où l'herbe eſt abondante, par

rapport à la fertilité naturelle du ſol, ce qui eſt rare dans ceux où ſa quantité eſt due au nombre des étangs, au voiſinage deſquels elle croit toujours beaucoup, on tient des bœufs à l'engrais: tel eſt le village de Mur, les environs de Romorantin: ailleurs, on ne tient que les vaches néceſſaires pour fournir le lait deſtiné à la conſommation des habitans, & les bœufs qui ſervent à la culture des terres.

On tient des moutons par-tout comme objet de produit, eu égard à leur laine & par rapport au commerce qu'on en fait: l'eſpece eſt naturelle au pays: elle eſt plus petite de beaucoup que celle des provinces circonvoiſines; leur laine eſt fine & recherchée: les moutons de la Haute-Sologne ſont plus gros & plus élevés que ceux de la baſſe; ces animaux tranſportés hors du pays, réuſſiſſent par-tout; mais ceux qu'on y amene, s'ils ſont plus forts que les indigenes, y dégénerent; le ſol eſt trop maigre pour eux, & la nourriture qu'ils y trouvent ne leur ſuffit pas.

L'avantage propre aux moutons ſolognois, de proſpérer hors de leur pays, les rend un objet d'exportation toujours aſſez conſidérable; le commerce s'en fait encore ſur le lieu pour aller d'un canton à un autre: plus le pays a de plaines incultes, plus les troupeaux ſont nombreux.

Régime des Moutons.

Les uſages que l'on ſuit pour l'éducation des moutons ne ſont pas les mêmes dans toute la Sologne : les pâturages de la haute, font toute leur nourriture pendant les quatre ſaiſons ; & lorſque le volume des neiges, l'abondance des pluies, empêchent de ſortir le troupeau, on diſtribue aux animaux qui le compoſent, & ſeulement pour les ſubſtanter, du chaume ; quelquefois, mais rarement, de la paille de ſeigle, des branches d'arbres avec leurs feuilles récoltées en hiver, mais dont on ne fait que de légeres proviſions ; on les nomme *feuillard* dans le pays.

Dans les lieux où j'ai ſéjourné, les fermiers, ou les métayers, nourriſſent davantage leurs moutons pendant l'hiver ; ils les affouragent des ſubſtances que je viens de nommer ; pluſieurs y ajoutent du genêt qu'ils cultivent exprès ; néanmoins, à l'exception d'un très-petit nombre de propriétaires, on peut reprocher à tous de ne pas les nourrir ſuffiſamment.

Dans la Haute-Sologne, les moutons ſont parqués la plus grande partie de l'année : hors du temps où on les tient ainſi, on les raſſemble dans les bergeries ; mais ces abris ſont en général ſi dégradés, qu'ils valent à peine des hangars,

ſous leſquels on les mettroit à couvert ; il eſt quelques bergeries, nouvellement conſtruites, qui ſont extrêmement aérées. Dans la Baſſe-Sologne, les bergeries ſont généralement bien conſtruites ; elles ſont aſſez multipliées dans chaque ferme pour permettre d'y diviſer les moutons ; on en voit cependant de trop petites pour le troupeau qu'on y renferme, & toutes ſont trop fermées & trop baſſes.

Le moment où on mene le troupeau au pâturage n'eſt pas le même par-tout ; il varie auſſi dans le même endroit, ſuivant l'objet pour lequel on a des moutons ; on évite toujours les grandes chaleurs, les grandes pluies, les brouillards épais, & ce n'eſt que lorſqu'on juge leur impreſſion paſſée, qu'on y conduit les animaux : ainſi les moutons ſont au pâturage dès les premiers jours du printemps, & durant l'automne, le matin, depuis huit juſqu'à onze heures ; le ſoir de trois à ſix ou ſept heures ; l'été le troupeau ſort de cinq à neuf heures du matin, & le ſoir depuis cinq juſqu'à huit ; à Autry, Coullon & quelques autres lieux, on le mene au pâturage, pendant cette ſaiſon, depuis ſept heures du ſoir juſqu'à ſept heures du matin ; pendant les chaleurs, on rentre le troupeau dans la bergerie, ou on le tient à l'ombre des bois. On ſent que lorſqu'il pleut, on

n'a plus égard à l'uſage, & que le temps où la pluie ceſſe, eſt celui qu'on choiſit.

Lorſqu'on garde les troupeaux pour la laine, on eſtime qu'il ſuffit de maintenir en chair les moutons qui y ſont deſtinés: alors ces animaux reſtent aux champs moins long-temps, & ſi les pâturages ſont abondans, on les tient ſur les jacheres ou ſur les terres ouvertes depuis peu par la charrue; jamais ils n'approchent les bords des étangs.

Les moutons qu'on veut vendre ou conſommer dans le pays, ſont conduits, lorſqu'ils approchent du moment de cette deſtination, ſur les pâturages qui avoiſinent les étangs, ou ſur les autres lorſqu'ils ſont couverts de la roſée & pendant les pluies: on ſent que ceux de ces animaux qui ſont ainſi nourris prennent bientôt un embonpoint marqué, mais il eſt de mauvaiſe nature, & eſt un acheminement à la pourriture (1).

Les métayers qu'une avidité cruelle, le manque de vaches laitieres, ou le beſoin, portent à priver les agneaux du lait de leurs meres, pour s'en préparer des fromages, écartent, durant une partie du jour, ces foibles animaux des brebis, & le font même dans un âge tendre; ils les conduiſent aux

(1) Voyez les cauſes de cette maladie dans la deuxieme partie du volume de 1791.

pâturages avec les moutons à engraiſſer : ceux qui ſuivent cette pratique barbare, croient que la nourriture que les agneaux prennent dans ces lieux, & qui les engraiſſe réellement, ſupplée & remplace complettement celle dont on les prive. Ces animaux de retour, on les met auſſitôt avec leurs meres, dont ils ſecouent en vain, dès leur arrivée, la mammelle vide encore : ils parviennent cependant, en inſiſtant, à y faire dériver quelque ſuc ; mais ce qu'ils attirent eſt pris néceſſairement ſur la ſubſtance de la brebis, & ils l'épuiſent.

Dans les cantons où l'uſage eſt de ſe défaire de tout le troupeau ; dans ceux, par exemple, où l'on achete des moutons de deux ans, pour revendre à trois, on les pouſſe de nourriture : on eſt, en général, peu ſoigneux d'attendre le moment convenable pour les mener aux champs ; on ſe conduit de même à l'égard des troupeaux deſtinés à la boucherie.

Dans les cantons élevés, dans ceux dépourvus d'étangs, dans ceux où le ſol eſt des plus arides, lorſque la ſéchereſſe ſe continue de l'hiver au printemps, ou pendant les chaleurs brûlantes de l'été, la terre produit à peine de la bruyere ; s'il vient quelques herbes ſous ſon ombre, elle eſt courte, le mouton peut à peine la ſaiſir : preſſé par

la faim, il ſe jette ſur la bruyere, il ſouffre, & il dépérit beaucoup (1). Lorſque cet état de choſes a lieu au printemps, on attend avec impatience le temps de la récolte; & auſſi-tôt qu'elle eſt faite, on mene les troupeaux dans les champs qui l'ont fournie; maintenus frais juſqu'à ce moment par les graminés qui les ont couverts, ces champs abondent en plantes ſucculentes, & les moutons qui y ſont conduits, acquerent en peu de temps de l'embonpoint.

Ces animaux ſe gorgeroient dans les chaumes frais, au point d'en périr, ſi on les y laiſſoit ſe raſſaſier; mais on prévient ces accidens, en les y tenant peu de temps; à peine y reſtent-ils une demi-heure les premiers jours.

Le mouton d'un tempérament froid & humide, boit en général peu: & ceux dont il s'agit ici, ne boivent preſque jamais s'ils ſont bien portans: les bergers regardent comme un mauvais indice de les voir s'abreuver; & durant la ſaiſon où regne la *maladie rouge*, l'altération eſt un ſigne précurſeur de cette maladie: dans d'autre temps, on juge d'une mauvaiſe nature ceux qui ſont dans l'uſage

(1) Dans ces circonſtances, on voit les moutons d'Eſpagne à laine ſuperfine manger la terre & les racines des végétaux deſſéchés; ce qui eſt ſuivi de dyſenteries, ou de fortes inflammations.

de boire ; on ne tient, par cette raiſon, dans les bergeries, ni baquet, ni abreuvoir : j'ai cependant vu des animaux très-vigoureux étancher leur ſoif en ſortant de la bergerie & en revenant du pâturage, & j'ai même vu les conducteurs s'arrêter, pour leur laiſſer le temps de ſatisfaire ce beſoin.

De la Maladie Rouge.

C'eſt dans les moutons ſoumis à ces uſages, que naît la *maladie du ſang*, la *maladie rouge*, la *maladie de Sologne*, dite encore ſeulement la *maladie* dans le pays. Les ravages cruels & fréquens qu'elle cauſe lui ont, ſans doute, mérité la derniere dénomination, comme celle de *maladie de Sologne* paroît lui venir, de ce qu'elle eſt plus particuliere à ce pays qu'à ceux des environs, enſorte qu'elle y eſt enzootique.

Les habitans du pays qui, par tradition de pere en fils, remontent au-delà de cent ans, aſſurent qu'elle régnoit alors comme aujourd'hui.

Ses ravages, quoique continuels, varient d'années en années, de cantons en cantons : ici elle eſt très-meurtriere tous les ans ; là on n'en éprouve aucun effet depuis plus de vingt ans ; des lieux, épargnés un long eſpace de temps, ſont, depuis peu d'années, réguliérement dévaſtés ; telle eſt la commune de Mur.

Lorſque la maladie eſt générale, & qu'elle

déſole toute la province, quelques troupeaux reſtent intacts, & paiſſent au milieu de ceux qui ſont malades.

Les habitans conviennent de ces circonſtances particulieres, & je les ai vérifiées moi-même dans les lieux qui me ſont connus. A Autry, par exemple, il exiſte une métairie ſituée au bord du ruiſſeau qui arroſe cette paroiſſe, dont le troupeau n'eſt jamais malade, & cependant la *maladie rouge* regne continuellement dans le canton, en plus ou moins, depuis vingt ans; le troupeau ne ſubit néanmoins aucun traitement : on obſerve que l'étendue & la ſituation de la métairie permettent d'éviter de le conduire dans les bruyeres : on cite encore une ferme à quelque diſtance de là, dont les moutons ne ſont jamais attaqués de maladies.

Les brebis, les béliers, les moutons, les agneaux, ſont expoſés à la *maladie rouge;* ils en ſont attaqués à tout âge, & ils peuvent en ſubir les effets pluſieurs fois : elle ſe montre de préférence dans les animaux vigoureux, gras ; dans les animaux de deux ou trois ans, & toujours dans ceux qui ont le plus de vivacité : elle attaque la mere & l'agneau en même temps, ou l'un & l'autre ſéparément, ſans aucune préférence ; les brebis qui ne portent pas, & qu'on nomme

braines, y ſont auſſi plus ſujettes, & les meres d'un certain âge, comme de ſix, ſept, huit ans, en ſont bien moins ſouvent affectées. Les moutons ne périſſent en grand nombre, que lorſque la maladie eſt très-meurtriere; elle détruit alors au-delà des deux tiers du troupeau.

La *maladie rouge* perd de ſa violence auſſi-tôt que l'on met les moutons dans les chaumes: la nourriture qu'ils y prennent, en arrête complettement les effets, lorſqu'elle produit de foibles ravages, & elle les diminue, lorſqu'elle en fait de conſidérables. Ces aſſertions ſont fondées ſur une longue expérience, & elles m'ont été confirmées de toutes parts dans le pays.

Il eſt des cantons où, dans tous les temps, la maladie ne regne que peu; tel eſt, par exemple, celui de Salebry; à peine, dans les mauvaiſes années, y tue-t-elle cinq ou ſix moutons ſur cent; j'obſerve qu'on y entretient les moutons aſſez maigres, & que le pays a peu de bruyeres.

On remarque, dans tous les lieux où on peut ſe diſpenſer de faire paître les moutons dans les bruyeres, que la maladie y regne très-peu, & que ceux des fermiers qui, par l'etendue de leurs champs, ſont dans ce cas, ne l'ont jamais. J'ai vu, dans le village de Coulon, un métayer qui en eſt un exemple; mais il importe d'obſerver qu'il

eſt dans l'uſage de donner du genêt l'hiver à ſes moutons ; il en cultive à cet effet ; depuis quarante ans qu'il a adopté cette pratique, il a remarqué que les années où il pouvoit recueillir aſſez de genêt pour en pourvoir abondamment ſon troupeau, il n'éprouvoit point ou fort peu de mortalité, quoiqu'elle fût très-grande dans le pays. Le genêt avoit péri l'année où je vis ſon troupeau, & il perdit beaucoup de moutons (1).

Signes de la Maladie.

Les bergers jugent les moutons malades, lorſqu'ils ne mangent pas ; ils diſent qu'ils vont l'être, lorſque leur laine ſe hériſſe, lorſqu'ils reſtent à la même place, qu'ils ſe laiſſent approcher & prendre plus aiſément qu'à l'ordinaire ; lorſqu'ils ſont moins vifs, moins prompts à ſuivre le troupeau. Lorſque ces gardiens les touchent pour s'aſſurer de leur état ; ils examinent la chaleur des extrémités des oreilles ; s'ils trouvent

(1) On m'a rapporté que dans le pays où l'on donne du ſel & du genievre aux bêtes blanches, on ne voit jamais, ou on voit rarement la maladie, quoique les pâturages ſoient ſouvent mal-ſains & le régime imparfait à beaucoup d'égards : on eſt dans cet uſage dans quelques parties du Berry & du Dauphiné, & l'on n'y voit pas la *maladie rouge*, ou on l'y voit très-peu.

ces parties froides, ils prognoſtiquent la perte du malade: il eſt pluſieurs autres remarques atteſtées par les uns, démenties par les autres; je ne m'y arrêterai pas, & j'y ſubſtituerai mes propres obſervations.

La triſteſſe eſt le premier ſigne de cette maladie; mais la phyſionomie morne & le naturel melancholique de cet animal rendent ce caractere difficile à ſaiſir: c'eſt en comparant ſouvent ces animaux entre eux, qu'on juge des ſignes qui lui ſont propres. Je remarque que la triſteſſe qui indique la *maladie rouge*, eſt accompagnée d'un abandon général, du hériſſement de la laine: les extrémités ſont chaudes, & même brûlantes; il eſt des inſtans où elles ſont froides: les moutons éprouvent des friſſons, ils mangent moins, ils ruminent plus tard: tous ces ſignes ſont des indices certains du commencement de la maladie.

Lorſque, d'après l'opinion des habitans, elle eſt ſur le point de paroître, & qu'à mes yeux elle eſt réellement développée, la bouche eſt chaude & même brûlante; le corps l'eſt auſſi, ſur-tout dans l'eſpace de la poitrine qui répond au cartilage xiphoïde: à cette époque, preſque tous les moutons jettent par les naſeaux, une humeur glaireuſe; j'ai remarqué que ceux en qui elle fluoit abondamment, donnoient plus d'eſpérance de

les

les ſauver, que même la maladie étoit moins violente en eux, & qu'ils réchappoient alors naturellement; ſi, au contraire, cette humeur eſt épaiſſe, ſi elle ſe deſſeche, que les naſeaux ſoient ſecs, ſoit pendant les ſignes précurſeurs de la maladie, ſoit pendant le période que je décris ici, les moutons en qui elle eſt ainſi, périſſent pour l'ordinaire.

Les évacuations ſanguines qui exiſtent dans la *maladie rouge*, & qui lui ont mérité ce nom, ou celui de *maladie du ſang*, ne ſont pas, ainſi qu'on pourroit le croire d'abord d'après cette dénomination, de véritables écoulemens de ſang: on voit, à la vérité, de ce liquide à l'orifice des naſeaux, mais il y eſt en grumeaux fort petits; on y voit, en même temps, une liqueur rouge aſſez abondante, qui eſt un ſang diſſous: il ſort également une liqueur rouge par les yeux; ce dernier ſymptôme n'eſt pas général; le ſang ſort auſſi par l'anus, & c'eſt en petits grumeaux, attachés aux crottins: quant aux urines, elles ſont d'une couleur rouge, & le vulgaire croit auſſi que c'eſt du ſang; mais on reconnoît aiſément que c'eſt une ſéroſité rouſſâtre & trouble; les animaux en rendent toujours en aſſez grande abondance.

Je ne détaille point ici les ſignes ſubſéquens, qui appartiennent aux diſpoſitions individuelles, parce

que l'expoſé en ſeroit trop long, & ne ſeroit d'aucune utilité; je me borne ſeulement à obſerver que dans les lieux où le mouton eſt habituellement maigre, dans ceux qui ſont humides, cette maladie porte un caractere de cachexie, qui pourroit la faire regarder comme une pourriture compliquée d'un état aigu.

Lorſque les moutons ont beaucoup de vivacité, que les ſolides ſont doués de reſſort, des ſpaſmes & des convulſions les conduiſent ſubitement à la mort, & cette marche, ſi différente de celle propre à la maladie que nous examinons, établit le mal auquel on donne le nom de *tac*. Les moutons ſont-ils gras? les ſymptômes de l'inflammation ſuivent réguliérement leur marche.

Les effets de la maladie varient encore, eu égard à ſa durée & ſous d'autres rapports. Des moutons périſſent en peu de temps, & la maladie ne dure que deux ou trois jours; d'autres languiſſent cinq, ſix, huit, & même quinze jours; quelques-uns n'ont point d'hémorrhagies, d'autres ont des diarrhées qui ſe terminent toujours par la mort: j'en ai vu périr dans une eſpece de catalepſie, &, dans ce cas, le principe vital ſemble s'eteindre peu-à-peu, & les animaux ſont dans une ſorte de ſtupeur, d'autres ſe debattent: ce ſont ceux en qui la maladie ſuit une marche rapide.

Ouverture des Cadavres.

Afin de mieux juger des effets intérieurs de la maladie, j'ai fait tuer une brebis qui en étoit atteinte depuis deux jours : les chairs étoient belles & fournies d'une belle graiſſe : les eſtomacs, les inteſtins, la graiſſe de ces parties & des parois du bas-ventre étoient de la plus belle couleur ; on a enſuite ſéparé les divers organes de cette cavité : la face interne des eſtomacs étoit dans l'état naturel, les alimens étoient bien broyés, bien mêlés, de couleur pâle : ils étoient en petite quantité ; les inteſtins grêles avoient leur couleur naturelle dans la face interne : il en étoit de même des gros ; mais à quelque diſtance du cæcum, ils préſentoient des taches rouges, formant de véritables ecchymoſes, ſans que la rougeur aux parties environnantes, & ſans même que les taches paruſſent au-dehors ; il en étoit de plus conſidérables, & qui laiſſoient ſortir du ſang, que l'on trouvoit à la ſuites des excrémens formés en crottins ; la rate étoit plus volumineuſe qu'elle ne l'eſt ordinairement ; elle montroit à ſa ſurface, & ſur-tout au bord arrondi en-dehors, des élévations véſiculaires extrêmement petites, pleines d'une liqueur épaiſſe & rougeâtre ; ſon parenchyme étoit plus épais qu'à l'ordinaire, & d'un rouge moins foncé ; il formoit, d'une part, une ſubſtance lympha-

tique, assez liée & en grumeaux blanchâtres; il présentoit de l'autre une substance moins foncée, moins consistante que la précédente, & qui en étoit séparée : le foie n'étoit pas fort gros; il étoit plus pâle que la rate, & sa substance avoit le vice observé dans celle-ci; les reins, la vessie, les glandes lymphatiques ont paru dans l'état naturel.

Les poumons avoient leur couleur naturelle; on y distinguoit quelques petites obstructions, renfermant une matiere dure, cartilagineuse : en comprimant & en touchant avec la main la substance de cet organe, on la trouvoit ferme en certains endroits, & crépitante sous les doigts dans d'autres; la surface intérieure étoit semée d'ecchymoses très-petites, multipliées, & qui la rendoient mouchetée ou vergetée; on voyoit même par places, & sur tout à l'extrémité des grands lobes, & à leur extérieur, de petites taches qui produisoient le même effet; les bronches étoient pleines d'une liqueur écumeuse, rouge; elles étoient rouges elles-mêmes; il paroît que dans certains endroits elles donnoient du sang, & toute la face interne du conduit étoit rougeâtre dans cet espace.

Le cerveau n'a rien présenté de particulier; les naseaux étoient couverts de matiere glaireuse, la membrane pituitaire étoit plus épaisse qu'à l'ordinaire, mais d'une belle couleur.

Les différentes ouvertures que j'ai faites des animaux morts de la maladie ſans traitement, ou après en avoir ſubi, ne m'ont montré que les dérangemens que j'ai remarqués dans celui dont j'ai fait le ſacrifice, mais augmentés, compliqués des altérations qui ſont la ſuite des déſordres de cette eſpece, & portée au degré néceſſaire pour occaſionner la mort.

Dans les moutons qui étoient fort gras, lors de l'apparition de la maladie, & qui avoient conſervé leur embonpoint, les chairs étoient livides, ſans reſſort, elles exhaloient, peu après la mort, une odeur putride ; ceux qui étoient maigres, avoient des infiltrations aqueuſes ; ceux qui, gras avant la maladie, avoient dépéri & langui, étoient dans une eſpece de deſſication : dans ces cas divers, on rencontroit de l'eau, plus ou moins, dans la poitrine & dans le bas-ventre ; dans tous, le péricarde étoit plein d'une ſéroſité rougeâtre, ſemblable à celle contenue dans la veſſie ; les ecchymoſes du poumon, les congeſtions, les infiltrations étoient toujours plus conſidérables, & portoient un caractere de déſorganiſation marquée ; on trouvoit les bronches remplies d'une écume roſâtre ou de ſang pur ; & on diſtinguoit dans ces parties, la place qui avoit fourni ce dernier, par les ruptures où les ecchymoſes qu'on y

voyoit ; le ventricule droit du cœur étoit ecchymoſé, dans pluſieurs ſujets, dans toute ſon étendue, comme s'il avoit été meurtri & même dilacéré ; les reins avoient toujours un volume d'un tiers au-deſſus de celui qu'ils ont dans leur état naturel ; on rencontroit des pelotons de matiere dans le gros inteſtins : ces matieres étoient engagées entre des étranglemens ; auprès de ces pelotons étoient d'autres matieres fluides & très-délayées : la face interne des inteſtins avoit des taches rouges, ſemblables à celles que j'ai obſervées à la ſurface extérieure ; on trouvoit des portions d'inteſtins aſſez étendues toutes meurtries, & contenant une bouillie excrémenteuſe, bien différente de celle renfermée dans les eſpaces qui n'étoient pas ainſi affectées.

Réflexions ſur les Cauſes de la Maladie Rouge.

Ce qui, ſans doute, fixe eſſentiellement l'attention dans les ouvertures, ce ſont les ecchymoſes obſervées juſques dans la ſubſtance charnue du ventricule droit du cœur, ainſi que les engorgemens des viſceres ſanguins du bas-ventre : ce dernier état eſt inconteſtablement une preuve de la difficulté du retour du ſang au cœur & de ſon introduction dans les poumons ; cela étant, le ventricule droit ne ſe débarraſſe donc jamais auſſi complettement qu'il le devroit ; la force du ventricule gauche

eſt néceſſairement affoiblie ; de-là un état ſpaſmodique qui s'accroît à raiſon de l'étendue de ces inconvéniens ; de-là l'irrégularité inévitable de la circulation, des étranglemens dans certaines parties, l'engorgement des viſceres, & à la ſuite de ces ſituations pénibles, de ces réſiſtances oppoſées, des palpitations, des ſpaſmes portés au dernier degré, & des ruptures qui ſont ſuivies d'ecchymoſes, ou de la ſortie du ſang par anaſtomoſe des extrémités vaſculaires : à ces accidens, ſuccedent la fievre, les efforts convulſifs, qui tuent en peu de temps. On conçoit aiſément, par cet expoſé, comment des hémorrhagies ſe forment dans ceux ci, des diarrhées dans ceux-là, des hydropiſies dans d'autres ; pourquoi on voit ici des décompoſitions qui conſomment peu-à-peu l'embonpoint, ailleurs une fievre aiguë qui dégénere en fievre heſtique, &c.

En conſidérant la conſtitution humide & fievreuſe du climat de la Sologne, auquel ſont aſſujettis les moutons de cette province, on voit qu'un air conſtamment humecté par les vapeurs qui s'élevent des étangs, en détruit le reſſort, & par conſéquent celui des animaux qui vivent dans cet atmoſphere : que cet effet doit être plus marqué encore dans ceux de ces animaux, qui, tel que le mouton, ſont d'un naturel phleg-

matique, & diſpoſé à la cachexie : que de ce reſſort affoibli, naît le défaut de force qu'exige l'exécution parfaite des fonctions ; ainſi la circulation eſt moins active à la circonférence, & les parties du centre ſont néceſſairement ſubjuguées par le fluide ; les viſceres, qui en reçoivent le plus, naturellement, en ſont plus ſurchargées que les autres parties, & ils s'engorgent ; le gonflement des vaiſſeaux intérieurs ralentit les ſécrétions, les rend plus imparfaites, il obſtrue les forces : ainſi, des ſucs moins élaborés, une tranſpiration moins abondante, plus aqueuſe, des digeſtions imparfaites, ſont les ſuites inévitables de ces cauſes.

De l'irrégularité de la nourriture, abondante l'été & l'automne, très-inſuffiſante le reſte de l'année, réſulte un affoibliſſement ſenſible l'hiver & le printemps, & des ſuffocations pendant les autres ſaiſons : le premier état accroît auſſi les mauvais effets qui naiſſent du climat ; il ne peut exiſter, qu'il ne ſoit ſuivi de mal-aiſes produits d'une part, par l'affoibliſſement qu'occaſionne le défaut de nourriture, l'état de gonflement des vaiſſeaux des organes de l'intérieur ; & de l'autre, par le beſoin de la faim que ces animaux éprouvent ſouvent d'une maniere fâcheuſe, & qui réitéré fréquemment, eſt néceſſairement ſuivi de

douleurs qui énervent les forces. La nourriture ſucculente & en quantité, qui ſuccede tout-à-coup à la diſette plus ou moins complette, dont je viens de parler, à l'uſage d'alimens ſecs, peu ſubſtantiels & auſteres, comme la bruyere, & dans une ſaiſon où la chaleur raréfie les humeurs, ne peut qu'occaſionner une pléthore, dont les effets ſont plus ou moins funeſtes & différens, ſuivant le plus ou moins d'engorgement des viſceres, l'imperfection plus ou moins grande de la fonction de la peau & des autres couloirs, ſelon le degré de vigueur des individus, ſelon qu'ils ſont à des époques où le travail de l'accroiſſement s'opere, & dans des diſpoſitions originaires, ou au ſpaſme, ou à des inflammations cachectiques, gangréneuſes, &c.

Les moutons ſolognois, conſtamment & alternativement placés entre la diſette & l'abondance, dominés par une température inſalubre, ſont incapables de réſiſter aux intempéries auxquelles ils ſont conſtamment expoſés dans certains endroits, ou aux mauvais effets qui réſultent d'une clôture complette dans les bergeries, à laquelle ils ſont condamnés dans d'autres; ils reſtent donc toute leur vie, dans un état d'affoibliſſement qui les met dans l'impoſſibilité d'atteindre au degré de force qui caractériſe une conſtitution robuſte.

D'autres cauſes y contribuent dans le premier âge ; des brebis, nourries avec de la paille de ſeigle, ou des bruyeres frappées par la ſéchereſſe ou par le froid, n'ont que peu de lait ; celles de ces brebis qu'on trait, ſont preſque entiérement hors d'état de fournir quelque nourriture à leurs petits, ſans prendre ſur la leur propre, comme on l'a remarqué : ceux qui ſe conduiſent ainſi à leur égard, ſont ſi perſuadés de cette vérité, qu'ils menent paître les agneaux dans des lieux humectés où croît un herbe tendre, pour les dédommager de la nourriture dont ils les privent. Cette conduite, qui ſupplée en apparence au lait qu'on leur enleve, devient la ſource d'un tempérament cachectique, d'une organiſation foible, & les diſpoſe à la pourriture.

Une obſervation importante à faire encore, c'eſt que les animaux les moins ſujets à la maladie, ſont ceux qui vivent dans le pays où il y a peu de bruyere, comme aux environs de Salebry, ou ceux qui ailleurs ne ſont jamais conduits ſur les pâturages qui en fourniſſent, ou qui y ſont conduits rarement. Cette plante, que cependant les moutons broutent avec avidité, ſeroit-elle une des cauſes principales de l'affection dont il s'agit, & ſa vertu ſeptique & auſtere occaſionneroit-elle une aſtriction qui, permanente comme

ſon uſage, & jointe aux vices du régime que j'ai fait connoître, ſeroit la ſource des déſordres dont je viens de tracer le tableau, & une des cauſes principales de la maladie ? Cette opinion eſt celle de beaucoup de cultivateurs de la Sologne ; mais pour établir une opinion fixe ſur ce point, il faudroit des expériences faites & répétées avec ſoin, & le ſujet eſt aſſez important pour mériter qu'on s'y livre.

Ces cauſes diverſes nuiſent continuellement du plus au moins ; & ſi les animaux, qui y ſont ſoumis, ne ſont pas toujours malades, il eſt certain, au moins, qu'ils ſouffrent preſque ſans ceſſe ; l'expérience prouve qu'ils ſont expoſés au *tac* aſſez fréquemment, à des contractions ſpaſmodiques d'un ſeul côté, dans leſquels ils périſſent : cette maladie, qui eſt une eſpece de tetanos, eſt ce qu'on nomme dans le pays, *turquois* ou *la folie;* ces animaux ſont auſſi ſujets à des indigeſtions pneumatiques qui les ſuffoquent trop communément (1) ; l'hiver, la gale couvre en eux tous les organes de la tête, ou bien ils ſont affectés de la pourriture.

En ſuivant ces animaux, on découvre une

(1) Voyez ce qui concerne ces *indigeſtions*, dans la deuxieme partie du volume de 1792.

multitude de choſes qui annoncent des mal-aiſes preſque continuels ; ſi on obſerve le troupeau raſſemblé, ſoit dans la bergerie, ſoit au champ, on lui trouve un air triſte, il eſt dans un état de gonflement continuel, qui eſt un ſpectacle pénible ; les uns fientent avec peine, les autres urinent difficilement ; que de maux n'éprouvent pas ces animaux ſans qu'on les ſoupçonne ! Que de douleurs intérieures, ſuites d'un état ſpaſmodique, dont ils ne peuvent témoigner l'exiſtence, & dont cependant ils ſont atteints! L'œil du berger n'eſt ni aſſez pénétrant ni aſſez vigilant pour les appercevoir ; ou ſi quelquefois il y parvient, s'il diſtingue une brebis triſte, il la perd bientôt de vue, parce que cet état paroît ceſſer.

Il n'eſt pas indifférent de conſidérer encore pourquoi la *maladie rouge* ſe montre dans un temps fixe ; ſavoir, au milieu de Mai ou au milieu d'Août : la premiere époque eſt celle où les chaleurs commencent à acquérir une intenſité très-marquée, & la ſeconde eſt celle où elles ſont au plus haut degré : tout, dans cet intervalle, arrive à ſa plus grande expanſion : toutes les parties des animaux ſe dilatent donc, & elles ſe prêtent également à cet effet dans l'animal ſain ; mais lorſqu'elles ne ſont pas dans cet état, & qu'il en eſt de malades, celles-ci ne ſe prêtent point en proportion du beſoin,

les autres ſont irréguliérement diſtendues ; de-là des inéquilibres dans la diſtribution des fluides, dans la tenſion des ſolides ; & ſelon le degré de ces ſituations fâcheuſes réſultent la maladie dont il s'agit, ou des fievres ou des efforts ſpaſmodiques, ou des dérangemens peu ſenſibles, mais qui influent ſur l'animal au point de faire tomber la laine ; & l'année qui ſuit celle où ils ont été ainſi affectés, la toiſon forme autour de leur corps un corcet totalement ſéparé de la peau.

Traitement de la Maladie Rouge.

La permanence des cauſes qui donnent lieu à la *maladie rouge*, & les altérations qu'elles produiſent dans les individus, ne laiſſent d'eſpoir d'en garantir les bêtes à laine qui y ſont annuellement expoſés, que dans l'emploi des moyens préſervatifs : je ne me ſuis cependant pas borné à la recherche de ces moyens ſeulement, j'ai auſſi tenté ceux de curation.

Ceux-ci ont eu pour objet de prévenir les effets de la fievre, & la décompoſition qui l'accompagne ; de réſiſter aux matieres corrompues formées dans les premiers temps de la maladie ; de donner en même-temps de la force & du reſſort aux parties, pour exciter une irritation de nature à conduire au ſpaſme, & propre à rétablir les ſécrétions.

Dans le traitement préſervatif, on a eu pour objet d'empêcher le développement des ecchymoſes, la fievre qui ſuit le délabrement qu'elles cauſent, & même, s'il eſt poſſible, les ſpaſmes qui précedent les premiers de ces déſordres; j'ai employé à cet effet des aromatiques & des acides, alliés au camphre & au nitre: dans les ſujets gras, vifs, vigoureux, on a adminiſtré les acides à plus forte doſe, afin de modérer le plus poſſible l'orgaſme & la turgeſcence: je n'ai pas pratiqué la ſaignée, quoique l'antiſpaſmodique le plus parfait, parce que, eu égard au degré de la maladie, elle auroit trop affoibli les forces déjà diminuées par les ecchymoſes formées peu-à-peu, & par les malaiſes répétés que ces animaux ont ſouffert pour arriver à ce degré de léſion. Il eſt aiſé de ſentir néanmoins que la proſcription de cette évacuation ne pouvoit pas être également indiſpenſable; mais la difficulté de choiſir ſur un grand nombre d'animaux difficiles à ſaiſir, & qui ſe défendent toujours pendant qu'on les examine, ceux à qui elle devenoit néceſſaire, étant un obſtacle aſſez grand, j'ai préféré de courir les riſques des inconvéniens qui ne pouvoient tomber que ſur un petit nombre.

Parmi les animaux que j'ai préſervés, deux ſont morts ſubitement après l'uſage du préſervatif; ils ont été ſuffoqués par une hémorrhagie dans le pou-

mon ; la ſaignée faite au commencement leur auroit ſans doute évité cet accident : ils ſont les ſeuls parmi un grand nombre de préſervés, qui ſoient morts ainſi.

Je tranſcris ici les traitemens curatif & préſervatif qu'on a ſuivi dans les élections de Romorantin & de Gien, tels qu'ils ont été mis en uſage : on n'y a énoncé que les indications principales, & qu'il faut remplir plus communément, afin de les rendre d'une application plus facile.

Traitement Curatif.

Toutes les brebis malades, ou celles qui ſont près de l'être, laiſſent peu de reſſource, & l'on ſait que ſi on en ſauve quelques-unes ſans ſecours, elles ſont en bien petit nombre. Comme l'expérience a appris que le traitement donne l'eſpérance d'en ſauver une plus grande quantité, on haſardera celui qui ſuit.

1°. Prenez quinquina, quatre grammes (un gros), eau, dix cuillerées à bouche ou un decilitre (poiſſon) ; faites bouillir huit minutes, ayant couvert le vaſe ; laiſſez refroidir, paſſez ; ajoutez vinaigre, quatre cuillerées ou ſix décagrammes (deux onces), camphre, quinze centigrammes, (trois grains.)

Il eſt rare de n'avoir qu'un mouton de malade ; ainſi, ſi l'on en a pluſieurs, on réunit la doſe de

chacun, & l'on prépare le tout à-la-fois; la préparation en vaut mieux : ſi l'on n'a qu'un ou deux malades, on peut préparer le remede pour deux jours.

2°. La doſe pour chaque mouton s'adminiſtre en deux fois, dans le jour, la moitié le matin & l'autre le ſoir : dans le milieu du jour, on donne un verre de la tiſane (2°.) du traitement préſervatif, ou de l'eau & du vinaigre.

3°. Ce traitement eſt continué juſqu'a ce que les animaux malades ſoient mieux; ce qui ſe décide dans l'eſpace de cinq à ſix jours : dès qu'ils commencent à reprendre de l'appétit & à ruminer, on leur préſente de la paille avec un peu de ſel commun (*muriate de ſoude*) en poudre, le matin; elles ſont conduites au champ le ſoir, ſeulement lorſqu'elles ſont bien fortes.

4°. Nous ajouterons qu'il faut tenir les bergeries le plus aérées que faire ſe pourra; les parfumer en verſant du vinaigre ſur une pelle rouge, & en brûlant des baies de genievre ou le bois, ainſi que celui du genêt, devant les portes & autour de ces lieux.

On juge des bons effets de ces remedes par les changemens ſuivans : les moutons deviennent plus gais, ils ruminent avec vivacité & avec plus de facilité; leur regard paroît plus net & plus aſſuré : il découle le plus ſouvent de leurs narines une humeur glaireuſe très-abondante; ils s'ébrouent & même

touſſent

touſſent plus ſouvent que précédemment; ils courent au pâturage avec plus d'avidité; ils urinent plus ſouvent; quelques-uns ont des diarrhées; ils ſe tiennent très-tranquilles dans les bergeries, & le plus ſouvent couchés; & lorſqu'ils ſont fort gras, ils exhalent une odeur fade & ſuffocante; leur laine devient ſenſiblement plus graſſe le troiſieme jour. Ces effets s'obſervent auſſi pour les moutons auxquels on adminiſtre la méthode préſervative.

Traitement Préſervatif.

Dès que, dans un troupeau, on apperçoit une brebis, un mouton, un ragain ou antenois, de malade, on doit regarder tout le troupeau comme l'étant, & le ſoumettre au traitement ſuivant.

1°. Retenir tout le troupeau dans la bergerie un jour entier, lui donner pour toute nourriture de la paille de ſeigle, & à ſon défaut du feuillard.

2°. Le lendemain au matin, on fera prendre à chacun un verre de la tiſane ſuivante: on va preſcrire la doſe néceſſaire pour cent moutons, & l'on augmentera cette doſe en proportion du nombre au-deſſus de cent.

Prenez vingt-ſix litres (pintes) d'eau, ce qui forme, à-peu-près, un verre par mouton; faites-les bouillir; ajoutez, dans le moment de l'ébullition, ſauge, thim, méliſſe des bois, menthe

appellée baume dans le pays, de chaque une poignée (1); retirez auſſi-tôt du feu; couvrez le chaudron qui contient votre infuſion; laiſſez infuſer juſqu'à ce qu'elle ſoit froide; paſſez-la au travers d'un linge; exprimez fortement les plantes pour en obtenir le ſuc: ajoutez trois litres (pintes), ou environ deux cuillerées de bon vinaigre, par mouton; de plus, prenez camphre, dix grammes (deux gros & demi); eau-de-vie, ſix cuillerées à bouche ou environ ſix décagrammes (deux onces); faites diſſoudre le camphre en l'écraſant avec une cuillere de bois ou d'étain, à meſure que l'eau-de-vie le pénétrera: dès qu'il formera une eſpece de bouillie bien claire, on jettera le tout dans la liqueur, & on le mêlera en l'agitant.

On donnera cette tiſane, à la doſe d'un verre par mouton, & moins de la moitié d'un verre pour les agneaux de l'année. Si les moutons ſont gras & dans un pays plus ſec, on donne deux cuillerées & demie, environ trois décagrammes (une once) de bon vinaigre, & vingt-cinq à trente centigrammes (cinq à ſix grains) de ſel de nitre par mouton, ſur ſix ou huit cuillerées, onze

(1) On peut ſubſtituer à ces plantes la méliſſe qui ſe trouve dans les eaujoncs, la menthe, le marrube, qui croiſſent le long des foſſés, & la marote ou la camomille qui vient abondamment dans les ſeigles.

décagrammes (quatre onces) d'eau ; on en donne moins aux agneaux : j'ai donné, dans ces cas, le vinaigre & l'eau, avec le même ſuccès, & l'on peut préférer ce dernier moyen, comme étant plus ſimple & plus facile à exécuter.

Pour faire prendre cette boiſſon au mouton, de maniere qu'il ne courre aucun danger, on le tiendra couché ſur le dos, élevé ſur un poinçon, & maintenu par les quatre pattes par une perſonne ; une ſeconde fixera la tête, & une troiſieme donnera à boire.

3°. Trois heures après, on donnera au troupeau de la paille de ſeigle, comme la veille, toujours préférablement au feuillard ; à quatre heures & demie, s'il fait beau, on le menera dans les pelures l'eſpace d'une heure & demie ſeulement.

4°. Faites la même choſe cinq jours de ſuite, c'eſt-à-dire, donnez le matin la tiſanne (2°.) qu'on a préparée la veille, & dans laquelle on met le camphre & le vinaigre au moment de la donner le matin ; jettez de la paille trois heures après comme la veille, & menez le troupeau, à quatre heures & demie dans les pelures, pour l'en retirer ſur les ſix heures.

5°. Le ſixieme & le ſeptieme jour on le nourrira comme les précédens ; on le laiſſera ſeulement plus long-temps dans les pelures.

6°. Le huitieme jour on le menera dans les

pâturages ordinaires, le ſoir ſeulement, pendant une heure ; le matin on fera prendre environ un plein dé de ſel commun (*muriate de ſoude*), réduit en poudre, pour les agneaux, & deux dés pour les moutons & brebis; ce qu'on pourra répéter encore une fois quelques jours après : on peut mêler ce ſel avec le ſon, & le diſtribuer de maniere que chaque animal mange à-peu-près la quantité qui lui eſt départie.

7°. On peut les mener aux champs l'après-midi ſeulement, l'eſpace de quelques jours ; je conſeille de ne les y mener, pendant les grandes chaleurs, qu'une heure le matin, depuis neuf juſqu'à dix ; de les y laiſſer plus long-temps le ſoir, en les menant après quatre heures, & ce juſqu'à ce qu'on les voie bien vigoureux.

Outre ce traitement, j'ai cru néceſſaire d'indiquer les précautions à prendre pendant le courant de l'année, ou pour éviter d'en avoir beſoin, ou pour en rendre l'effet plus certain.

8°. Placer les troupeaux dans des bergeries bien aérées, où ils puiſſent toujours reſpirer un air frais; mais on obtiendra cet avantage, en élevant la couverture des bergeries, en pratiquant pluſieurs fenêtres ou jours au bas de la muraille, à la hauteur de la tête des moutons, ou bien en tenant les moutons ſous des hangards.

9°. Dès qu'il pleut, ou qu'il fait un temps qui empêche de conduire les moutons dans les champs, il faudroit leur donner ou du chaume frais, ou de la paille de ſeigle, ou du genêt, ou du feuillard, ou des branches d'arbres fraîches, afin qu'ils ne ſouffrent pas de la faim : on devroit, l'hiver, les nourrir beaucoup plus qu'on ne le fait, ſemer du genêt à cet effet, ou des choux, des navets, &c. ; & ſaler les moutons une ou pluſieurs fois la ſemaine, ſelon le beſoin.

10°. Parfumer quelquefois la bergerie, y tenir de l'eau ; car quelle que ſoit l'opinion des habitans, eu égard à l'altération des moutons, il eſt bien des cas où ces animaux ſouffrent de la ſoif; d'ailleurs, l'uſage du ſel rendra ce dernier ſoin indiſpenſable.

Ces moyens ſont ſimples, faciles, peu diſpendieux ; mais ſuffiront-ils ? Ce ſeroit à l'expérience de répondre. Deux propriétaires ſe ſont propoſés de les ſuivre ; j'avoue que je n'y comptois pas aſſez pour les inviter à s'y confier ſans réſerve, & je leur ai conſeillé de donner au commencement de Mai le remede préſervatif que je viens d'indiquer pour l'époque où ſe montre la maladie. Comme la circonſtance que j'établis ici, n'eſt pas entiérement ſemblable à celle pour laquelle j'ai donné ce traitement, j'ai cru néceſſaire d'y faire les additions ſuivantes.

11°. Lorſque l'hiver a été ſec, & que le mois d'Avril eſt beau, on ſaigne les moutons à la mi-Avril ; on tire aux plus gros une quantité de ſang qui réponde à un double déci-litre (demi-ſeptier), à ceux au-deſſous on en tire moins ; on ne ſaigne ni les meres qui nourriſſent, ni les agneaux, ni les moutons maigres : on a l'attention de ne conduire ni les uns ni les autres aux champs la veille du jour où l'on ſe propoſe de les ſaigner, & de ne les y mener, le jour de la ſaignée, que le ſoir ſeulement. Si l'hiver & le printemps ſont humides, on ne ſaignera point. (1)

12°. Le lendemain du jour de la ſaignée, on fait avaler aux moutons deux bonnes cuillerées, environ trois décagrammes (une once) de vinaigre, avec deux décigrammes (quatre grains) de ſel de nitre. Je ſuppoſe que l'on a ſaigné cinquante moutons ; on prépare à-peu-près cinquante verres, ou douze litres (pintes) d'eau, dans laquelle on met plus de cent cuillerées, ou à-peu-près trois demi-litres (trois chopines) de vinaigre, & quinze grammes (quatre gros) de ſel de nitre ; on les laiſſe repoſer le lendemain, & l'on répete la doſe le troiſieme jour : lorſqu'on

(1) Voyez pour tout ce qui concerne la ſaignée du mouton, la deuxieme partie du volume pour l'année 1792, nouvelle édition. (*Note des éditeurs*).

ne ſaigne pas, on adminiſtre la boiſſon indiquée (2°.) pour le traitement préſervatif.

13°. On fait la même choſe à la fin d'Avril; c'eſt-à-dire, on donne la même boiſſon, à un jour ou deux jours d'intervalle.

14°. Dans le mois de Mai, on donne une fois par ſemaine cette boiſſon : on aura l'attention de ne mener qu'une fois aux champs, & le ſoir ſeulement, les animaux auxquels on fait ſubir le traitement.

15°. On répétera ce traitement deux fois en Juin, ſi la maladie regne dans le pays.

Il paroît, en ſuivant ces traitemens, que la dépenſe qui en réſulte pour un mouton eſt toujours fort modique : elle eſt à peine de cinq décimes (dix ſols), par animal, pour le traitement curatif de ceux qui exigent les ſoins les plus compliqués; le traitement préſervatif eſt à peine de cinq à ſix centimes (un ſol & quelques deniers), lorſqu'on y comprend le nitre & le camphre; on obſervera peut-être que l'eau de Rabel eſt chere, néanmoins l'acide vitriolique (*acide ſulfurique*) étant du prix d'un franc (vingt ſols), l'eſprit de vin (*alcohol*) qui vaut le double, formant une grande quantité de cette liqueur, eu égard à la doſe où on peut la donner, ce remede n'eſt pas réellement plus cher que le vinaigre : ajoutons

que le camphre, par exemple, diſpendieux s'il eſt donné à une grande doſe, ne l'eſt plus donné par décigrammes (grains): que ſi le quinquina, adminiſtré à la doſe de huit grammes (deux gros) par jour, cauſe de plus grands frais que les ſubſtances précédentes, ſon uſage n'a lieu que pour quelques ſujets, & ſes frais ſont couverts par la modicité des autres dépenſes.

Puiſſe un jour heureux nous conduire à la certitude de l'effet des remedes indigenes qu'on propoſe de ſubſtituer aux exotiques! Le temps, le haſard, l'indigence de ces derniers, nous conduirons ſans doute à ces vérités, mais, convenons-en de bonne-foi, quel eſt l'artiſte aſſez inconſéquent ou aſſez oſé pour haſarder des tentatives, & pour préférer des moyens incertains à des remedes dont des ſuccès répétés lui ont aſſuré l'efficacité?

Nous renvoyons pour de plus grands détails ſur cette maladie, à ſon hiſtoire qu'on placera dans un des volumes de cette collection. (1)

(1) Voyez quelques détails relatifs à cette même maladie, ci-après, troiſieme partie, page 366. (*Note des éditeurs*).

INSTRUCTIONS

INSTRUCTIONS
ET OBSERVATIONS
SUR LES MALADIES
DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

TROISIÈME PARTIE.

Obſervations & Mémoires ſur toutes les parties de l'Art Vétérinaire.

NOTICE hiſtorique des maladies épizootiques & particulieres, traitées par les élèves des Écoles vétérinaires de France, pendant l'année 1780.

N°. I.

ON a vu naître une *maladie* fortement *inflammatoire* à la fin de Mars 1780, & dans le commencement d'Avril, ſur les chevaux de la capitale, & ſur ceux de pluſieurs régimens de cavalerie.

Symptômes. Elle s'annonçoit par la triſteſſe, le dégoût, le friſſon, l'engorgement des extrémités, du fourreau, du cordon ſpermatique, &c.; la

fievre ſe développoit peu de temps après avec plus ou moins de force ; elle ſe ſoutenoit juſqu'à ce que l'animal ſuccombât. Cette maladie en a fait périr un nombre conſidérable.

Traitement. Les ſaignées, les tempérans acidulés, nitrés, donnés en breuvages & en lavemens.

On ne peut eſtimer le nombre des animaux guéris par le traitement envoyé dans les provinces ; mais on ſait que celui des chevaux traités dans l'École, dans Paris & dans les régimens, monte à plus de deux mille cinq cens (1).

N°. I I.

La *maladie rouge* a régné pendant l'année 1780 dans preſque toute la France ; les conſultations que l'École vétérinaire a envoyées pour la combattre, ſont ſans nombre ; & celui des animaux qui ont été guéris eſt inappréciable. Nous rendrons compte ſeulement des ſervices rendus par les éleves envoyés aux environs de la capitale.

1°. M. *Payen* a été envoyé à Courquetaine, généralité de Paris. La maladie eſt connue dans ce lieu, ſous le nom de *ſang de rate ;* le fermier de madame de Vigny avoit perdu huit vaches,

(1) M. *Huzard* a lu à la Société royale de médecine, un mémoire particulier ſur cette maladie, que nous imprimerons dans l'un de nos volumes.

une autre a été trouvée morte le lendemain de l'arrivée de l'éleve; trente-huit ont été ſauvées. Ce nombre compoſoit alors tout le troupeau.

2°. A Suines, chez M. Arnoult, l'éleve a trouvé dix-huit vaches affectées de la même maladie; cinq rendoient le ſang par l'anus; elles ont toutes été guéries.

3°. A Solaire, le fermier de M. de Coubert avoit perdu huit vaches; il lui en reſtoit vingt-trois, dont une & le taureau étoient très-malades; toutes ont été guéries.

4°. A Creteil, M. Daix, maître de la poſte aux chevaux, avoit perdu quinze vaches, quarante-neuf ont été guéries.

Cauſes. Elles étoient, en général, la mal-propreté des étables, le défaut de circulation de l'air, l'excès de nourriture ſolide, & le défaut de boiſſon claire & homogêne.

Symptômes. Dégoût, triſteſſe, tuméfaction des glandes lymphatiques ſous la ganache & au bas du flanc, les déjections ſanguinolentes.

Traitement. Les délayans, les mucilagineux & les fondans antiſeptiques, aſtringens, le quinquina & le vinaigre, donnés en breuvage & en lavemens.

Traitement prophylactique ou préſervatif. La diete, les boiſſons ſalubres, vinaigrées & acidu-

lées, les breuvages & les lavemens tempérans ; la ſaignée, les pâturages matin & ſoir, la propreté, les parfums & l'air libre dans les étables.

5°. M. *Gelin* a été envoyé en Juillet à Saint-Martin-lès-Voulangis, généralité de Paris, chez MM. Antoine Benoit & Scognard : ces deux fermiers avoient perdu deux cent quatre-vingt-dix-huit moutons; deux moururent le lendemain de ſon arrivée.

Cauſes. Les animaux mangeoient beaucoup, & buvoient les eaux croupiſſantes des ruiſſeaux & des mares : deux cent ſoixante-cinq moutons qui compoſoient alors les deux troupeaux, étoient plus ou moins malades.

Symptômes. La reſpiration étoit laborieuſe, les moutons étoient abattus, & pluſieurs rendoient des déjections ſanguinolentes.

Traitement. La ſaignée, les lavemens, les breuvages tempérans & délayans adminiſtrés pendant ſept jours ſans interruption; la plupart des animaux ont éprouvé, après la ſaignée, un violent friſſon, qui a cédé à un breuvage ſudorifique. Le flux d'une humeur épaiſſe & blanchâtre par les naſeaux, a eu lieu le troiſieme & le quatrieme jour : cette criſe fit diſparoître les ſymptômes : les moutons furent conduits aux champs à cette époque, & ils furent guéris.

6°. Chez M. Vincent, fermier à la Petite-Loge, paroiſſe de la Haute-Maiſon, élection de Coulommiers, quarante-ſept animaux étoient morts avant l'arrivée de M. *Gelin*.

Cauſe. Étoit principalement l'eau croupie d'un étang, que le ſoleil avoit en partie deſſéché, & dont les moutons buvoient.

Traitement. La ſaignée, la diete, les anti-phlogiſtiques, les breuvages apéritifs, les lavemens vulnéraires & les purgatifs. Dix animaux ſont morts pendant le traitement, trois cent quarante-trois ont été guéris.

7°. A Villiers-Saint George, élection de Provins, M. *Valois* y a traité cette maladie, connue dans le lieu ſous le nom de *mal de rate* : quatre cent vingt-cinq bêtes étoient mortes avant l'arrivée de l'éleve : quatre-vingt-une ſont mortes pendant le traitement : deux mille deux cent ſoixante-cinq furent guéries.

8°. M. de Bezance, étant informé par M. le Noir, de l'exiſtence de la *maladie rouge* dans le Bas-Berry, l'École vétérinaire envoya à M. *Happé*, à la Châtre, un mémoire inſtructif pour la combattre. Il a traité deux troupeaux de moutons, compoſés l'un de cent-vingt bêtes & l'autre de quatre-vingt ſix, qui ont été guéris. Les proprié-

taires en avoit perdus cent quarante quatre, avant qu'on eût pu leur porter des ſecours.

9°. A Dugny, près du Bourget, chez *Cretté de Palluel*, M. *Valois* a guéri deux cent cinquante moutons attaqués de cette maladie; vingt bêtes étoient mortes avant ſon arrivée.

On avoit ſaigné, par l'ordre du propriétaire, tous les animaux, mais cette opération n'avoit produit aucun bien.

Cauſes. Nourriture trop abondante & trop ſucculente, les moutons paiſſoient dans des prairies trop fournies, & ſur leſquelles la faulx n'avoit point paſſé; les chaleurs & la ſéchereſſe exceſſives.

10°. La *maladie rouge* eſt enzootique ſur les moutons de la Sologne : elle a été traitée cette année par MM. *Gratard*, *Guyot*, *Jeannin* & *Bellot*, envoyés par les ordres du miniſtre, ſous la conduite de *Flandrin*, qui a fait dans cette province toutes les obſervations néceſſaires pour confirmer les ſymptômes pathognomoniques déjà connus de cette maladie, établir un traitement curatif & préſervatif qui puiſſe dorénavant empêcher l'action du mal, l'arrêter à ſa ſource, & en rendre les effets nuls ou peu ſenſibles.

A Romorantin & dans les environs, chez MM. Normand, Martignien, le comte de la Da-

binerie, de Longueville, de Lauverna, les Chanoines, Guillot notaire, la Roche, &c., quatre-vingt-dix-neuf moutons étoient morts avant le traitement; trente & un ſont morts pendant le traitement; mille trois cent quatre-vingt-onze ont été guéris & préſervés.

Nous croyons devoir nous diſpenſer de nommer les autres particuliers chez leſquels les éleves ont traité des moutons; leurs ſoins & leurs travaux ont ſauvé & préſervé dans vingt-trois fermes & métairies trois mille ſix cent quatre bêtes. Vingt-quatre moutons ſont morts après le traitement: cinq cent quarante-quatre avant l'arrivée des éleves.

Nous placerons ici une anecdote aſſez importante par elle même pour n'être pas oubliée. Pendant le traitement de la *maladie rouge*, un troupeau de deux cent moutons, languiſſans, triſtes, mangeans peu, buvans de l'eau d'un egoût de fumier, & logeans dans une bergerie mal conſtruite & mal aérée, n'avoient aucun des ſymptômes eſſentiels de la maladie régnante. L'éleve, après avoir adminiſtré divers médicamens, & entre autres les anti-putrides, prit le parti de parfumer les bergeries & les environs; cette nouvelle tentative ne ſervit qu'à développer de plus en plus la cauſe premiere de la maladie, & les moutons mouroient de jour en jour: il n'étoit, ſoi-diſant;

pas poſſible de les changer de lieu. Quelques idées obligerent l'éleve de faire fouiller le ſol de la bergerie, il y trouva quatre bœufs enterrés & corrompus; le propriétaire convaincu de réticence & d'impéritie, fut obligé d'avouer que les bêtes à cornes avoient éprouvé une maladie pour laquelle quelques charlatans lui avoient conſeillé de faire enfouir les corps des animaux morts, dans les étables, pour préſerver les autres de la contagion; pluſieurs de ces charlatans, pour conjurer le mal, couchoient la nuit ſur les toits, d'autres dans des foſſés autour des bergeries, &c.; ſoixante-huit moutons étoient morts avant cette connoiſſance; le reſte du troupeau habita une autre bergerie; deux bêtes moururent pendant le traitement approprié au genre de la maladie; les cent trente moutons reſtans, furent guéris.

Les ſuccès des éleves, dans le traitement d'une maladie auſſi réguliérement meurtriere, a mérité l'attention du miniſtre, qui leur a obtenu une gratification d'autant plus honorable, que le bonheur de ſecourir les malheureux cultivateurs, eſt pour eux la principale ſource de la fortune qu'ils eſperent trouver dans les inſtructions que leur procurent les Écoles vétérinaires. (1)

(1) Voyez des réflexions relatives à cette maladie, par *P. Flandrin*, deuxieme partie de ce volume, page 323 & ſuiv.

N°. III.

Dans la commune de Thorigny, près Saint-Maixent, en Poitou, la *fievre putride* a régné ſur les chevaux ; cette maladie s'eſt répandue dans les communes de Mongon, Chevagné, Saiſigne, &c., elle a fait beaucoup de ravages ; le nombre des animaux morts, avant l'arrivée de M. *Texier*, étoit de quatre-vingt-quinze. Il en a guéri cent ſoixante & dix.

Symptômes. Déjections putrides, battement du flanc, accélération du pouls, hériſſement du poil, odeur fétide de la bouche & des naſeaux, proſtration des forces, &c.

Traitement. Décoction de plantes ameres, quinquina, camphre, nitre, diete abſolue, lavemens d'eau vinaigrée, véſicatoires, panſement de la main, propreté des écuries, &c.

N°. IV.

Le *charbon* a également régné épizootiquement dans pluſieurs provinces, le nombre de conſultations demandées aux Écoles à ce ſujet n'eſt pas moins conſidérable, & les éleves ont rendu de grands ſervices dans le traitement de cette maladie.

1°. Une *épizootie charbonneuſe* s'eſt manifeſtée ſur les oies, à Marolles-ſur-Seine, pendant l'été de cette année. Trois cent quatre-vingt-neuf

animaux étoient morts avant l'arrivée de MM. *Chanut* & *Ignard :* quatre cent vingt-ſept furent ſauvés par leurs ſoins.

Cauſes. Cette maladie étoit occaſionnée par l'excès du grain que les oies trouvoient dans les champs (le grain étoit tombé de ſa balle par la grande ſéchereſſe), le défaut de boiſſon, la mal-propreté des étables, qui exhaloient une odeur infecte.

Symptômes. Elle s'annonçoit par des taches gangréneuſes ſur différentes parties du corps ; par la mortification prompte ; & par des tumeurs charbonneuſes dans les digitations palmées des pattes.

Traitement prophylactique. La ſéparation des animaux malades, la propreté des étables, l'abſtinence des champs où le grain étoit tombé, la pâture dans les prairies vertes & les plus abreuvées d'eau claire, la boiſſon acidulée & nitrée, le parfum des étables avec les plantes aromatiques & le vinaigre.

Traitement curatif. Lavemens d'eau vinaigrée, breuvages d'infuſion de quinquina aiguiſé de vinaigre, de camphre & de ſel de nitre, ſcarifications ſur les parties tuméfiées, lotions & bains de quinquina.

2°. Au mois de Juillet 1780, M. *Valois* a traité chez madame Proux, huit chevaux & vingt vaches attaqués du *charbon eſſentiel.*

3°. Chez M. Richard, commune de l'Échelle,

trois chevaux étoient morts de la même maladie avant l'arrivée de l'élève; quatre qui reſtoient furent guéris.

4°. On a traité pendant l'été de cette année, une *maladie charbonneuſe* qui attaquoit les chevaux de la généralité d'Orléans.

Cauſes. La mauvaiſe diſpoſition de l'air, les fourrages gâtés & poudreux, le défaut de boiſſon ſalubre.

Symptômes. La triſteſſe, le dégoût, la tuméfaction de la tête, des paupieres, l'inflammation de la conjonctive, les yeux larmoyans, la rougeur de la membrane pituitaire, la chaleur & la ſéchereſſe de la bouche, le friſſon, le baillement & l'allongement des membres, leur engorgement, la peau très-diſtendue, la proſtration des forces, le piſſement de ſang, des érections momentanées, les urines jaunes & gluantes, les crottins noirs, durs, petits & remplis de matieres graiſſeuſes; tumeurs aux parotides, à la ganache, ſur le dos, &c.

Traitement. Les ſaignées répétées, les délayans miellés & nitrés, les lavemens d'heure en heure, l'eau blanche de farine d'orge nitrée, diete abſolue. Les animaux qui avoient le friſſon ont été bouchonnés & couverts de paille: on a ajouté au traitement pour ceux qui piſſoient le ſang, trois litres (pintes) par jour de décoction de quinquina, de feuilles de ronces, d'aigremoine, avec addition de vinaigre,

alun de roche (*ſulfate d'alumine*) & ſang-dragon en bol, dans l'oximel ſcillitique ; les lavemens délayans, les ſétons au poitrail, les véſicatoires, les bains aromatiques, &c. Cent animaux ont été guéris en terminant la cure par des purgatifs.

5°. M *Coquet*, a traité une *maladie charbonneuſe* intérieure ſur les bêtes à cornes de la commune de Cahagne en Vexin : douze bêtes étoient mortes avant l'arrivée de l'artiſte ; trois moururent pendant le traitement ; ſept autres furent radicalement guéries ; cent deux qui reſtoient furent ſoumiſes au traitement préſervatif. Cette maladie conduiſoit, en moins de ſix heures, les animaux à la mort.

L'éleve a obſervé que preſque toutes les bêtes qu'il avoit ſoumiſes au traitement prophylactique, ont éprouvé une éruption miliaire ſur les épaules, au col, à la poitrine & aux mammelles ; ces petites exanthêmes étoient très-douloureuſes, ſe terminoient en gale, & tomboient par écailles au bout de trois ou quatre jours de leur ſortie.

Des trois bêtes mortes pendant le traitement, deux ne ſont péries que par la rapidité du mal, qui n'a pas permis de leur adminiſtrer les médicamens avec toute la promptitude néceſſaire (1).

(1) Voyez une obſervation relative à cette maladie, dans le *Traité du charbon*, ci-devant, deuxieme partie de ce volume, page 149.

6°. Chez M. Vincent, à Coulommiers, M. *Gelin* a traité & guéri vingt-deux vaches du *charbon intérieur :* ſept étoient mortes : un cheval mourut de la maladie, & douze autres furent guéris.

7°. Dans le mois de Juin, M. *Guillegoz* a traité du *charbon* les bêtes à cornes d'une partie de la Franche-Comté. Les cauſes étoient la chaleur exceſſive de l'été, le défaut de boiſſon, les herbes remplies d'inſectes.

8°. A Villeguy, en Champagne, M. *Flaubert* l'aîné a traité neuf chevaux affectés du *charbon*, & en a préſervé un nombre aſſez conſidérable. Cinquante chevaux ont été guéris de la même maladie en Janvier 1781.

9°. Pluſieurs chevaux d'un régiment de chaſſeurs, en garniſon en Franche-Comté, furent tout-à-coup, en Mars 1781, attaqués du *charbon intérieur :* ſept ont péri ſur-le champ.

Tous les autres chevaux du régiment, attaqués de la même maladie, furent guéris & préſervés par les ſoins de M. *Duché*, éleve attaché au régiment.

10°. Les éleves de l'École vétérinaire de Lyon traiterent une *maladie charbonneuſe* qui attaquoit indiſtinctement tous les gros animaux.

Cette épizootie avoit une marche ſucceſſive & réglée : elle s'eſt développée, ſur la fin du mois

d'Avril, dans la province du Vélai ; dans le mois de Mai, dans le Forez ; en Juin, dans le Lyonnois, juſqu'aux portes de la capitale, dans les environs du faubourg de la Guillotiere. A cette époque, la maladie a franchi le Rhône, & s'eſt propagée dans le Dauphiné : enſuite, elle a remonté les bords de la Saône, dans la Breſſe, le Beaujolois, & la partie du Bugey qui l'avoiſine ; mais il n'eſt heureuſement mort aucune bête de celles attaquées de cette maladie, parce qu'elle fut priſe dès ſon commencement.

M. *Micard* a traité à Saint-Genet, Malifour, Chambon, Rochetaillet, & autres lieux en Forez, mille dix-ſept animaux. A Chaponneau, Greſſieux, la Varenne, la Croix Rouſſe, & autres endroits dans le Lyonnois, cinq cent trente-deux animaux.

M. *Frappa*, dans une partie du Lyonnois, au château de la Feuillade, à Emilly, à Dardilly, à Saint-Didier, à Limonet, au faubourg de Vaiſe, a traité cent cinquante-trois bêtes, tant chevaux, mulets, ânes, que bêtes à cornes.

A Meſſieux en Dauphiné, à Saint-Laurent-du-Mur, à Daſſine, à Puſignon, &c., le même éleve a traité & guéri cinquante-un animaux.

M. *Leroy* a traité & guéri, dans une partie du Lyonnois, du Dauphiné & de la Breſſe, ſix cent trente-quatre animaux.

M. *Perrier* a traité, dans une partie de la Breſſe & du Dauphiné, quatre cent dix-huit animaux.

M. *Dumas*, envoyé dans une partie du Lyonnois, à Craponne, à Saint-Genis, à Tullins, à Sainte-Foix, à Charbonniere, & autres lieux, y a traité quatre-vingt-dix-huit bêtes.

A Mion, Chaponnai, & Corbas en Dauphiné, le même éleve a guéri vingt-quatre bêtes.

D'autres éleves envoyés dans les environs du faubourg de la Guillotiere, en ont guéri trente; les animaux attaqués de la même maladie, envoyés à l'École de Lyon pour y être traités, ſont au nombre de cinquante.

Cauſes. Les brouillards & les roſées qui couvroient les prairies dans leſquelles les animaux paiſſoient. Tous ceux qui ont été renfermés dans les étables & nourris au ſec, en ont été exempts.

Symptômes. Ulceres chancreux à la langue, tumeur dure & rénitente, quelquefois la tumeur s'annonçoit par une veſſie, la ſuppuration peu louable, l'humeur plus ou moins diſſoute & âcre.

Traitement. Extirpation des tumeurs, ſcarifications, ablutions d'eau vinaigrée, ſaturée de ſel commun; lotions, cinq à ſix fois par jour, d'eau-de-vie camphrée, & de teinture d'aloès, dans laquelle on ajoutoit le quinquina & le ſel ammoniac (*muriate d'ammoniac*); les breuvages alexiteres,

les décoctions aromatiques aiguiſées de quinquina, de ſel commun (*muriate de ſoude*) & de miel ; des décoctions d'orge animées d'oximel, injectées dans la bouche, l'eau blanche & le ſon friſé pour toute nourriture.

Traitement prophylactique. Saignée à la jugulaire, diete, boiſſon acidulée & nitrée, promenade aux champs tous les jours pendant deux heures, propreté & ſalubrité des étables.

11°. M. *Marillet* traita dans la métairie de Ribaudon, appartenante aux religieux du couvent de Saint Michel, trente-quatre bœufs attaqués du *charbon intérieur ;* trois étoient morts dans la prairie avant ſon arrivée ; quarante-ſept furent ſoumis au traitement prophylactique.

Un des bœufs, beaucoup plus malade que les autres, avoit une tumeur charbonneuſe très-conſidérable à la partie latérale gauche & inférieure de l'encolure, préciſément ſur la jugulaire. L'animal, près de périr, par la ſuffocation que la tumeur occaſionnoit en comprimant la trachée-artere, l'artiſte en ouvrit la partie inférieure, & il en ſortit une humeur ſanguinolente de la nature de celle qui fluoit par les naſeaux, dont l'écoulement fut arrêté par l'opération. Toutes les chairs gangrenées furent amputées.

Cette opération faite pour tenter tous les moyens,

réuſſit parfaitement. Deux heures après, l'animal leva doucement la tête, la poſa ſur ſon flanc; ce mouvement donna de l'eſpoir. On fit une ſoupe, dans laquelle on mit du vin rouge, que l'artiſte eut beaucoup de peine à faire avaler au bœuf; une partie de cet aliment ſortit par le fond de l'ulcere, ce qui fit juger que l'œſophage étoit ouvert. L'animal fut nourri pendant pluſieurs jours de la même maniere, & donna des ſignes de l'envie de paître: on lui jeta de l'herbe, & on le nourrit encore pendant dix jours avec la ſoupe. Au bout de ce temps, la tumeur devint vermeille, la reſpiration fut plus libre, le mouvement du flanc diminua, la langue rentra dans la bouche, les plaies furent panſées deux fois par jour, juſqu'à parfaite guériſon.

12°. Chez M. Edme Fauchard, fermier du domaine de Carcot, paroiſſe de Raveau, près la Charité, ſeize bœufs revenoient, à deux heures après midi, de la charrue, en apparence bien portans. A ſix heures du ſoir, trois moururent ſubitement. M. *Habert* fut appellé; deux bœufs moururent le premier jour de ſon traitement; deux autres, le troiſieme jour, avec autant de promptitude que les premiers; un, le ſeptieme jour. Les huit autres furent guéris.

Ces différentes morts, les unes après les autres,

ſurprirent aſſez l'École vétérinaire, pour ſoupçonner que l'artiſte s'étoit trompé dans les ſymptômes pathognomoniques, lorſque M. Graſſet, ſubdélégué de l'intendant, écrivit, le 18 Mai 1781, que le fermier avoit fait traiter, ſans rien dire, ſes bœufs par un certain laboureur, nommé Calendre. Celui-ci avoit adminiſtré en breuvages, la thériaque, la canelle, le gérofle, des poudres cordiales infuſées dans le vin. Quatre bœufs périrent dans les mains de Calendre, & on peut croire que celui qui mourut pendant le traitement de M. *Habert*, n'a ſubi ce ſort que par l'effet des cordiaux qu'il avoit précédemment pris.

13°. Le même éleve, ſur la fin de l'été, a arrêté les progrès du *charbon eſſentiel* qui régnoit ſur les bêtes à cornes des communes de Buſſy, de Cornut, & de Croſſe, en Berry; douze bœufs étoient morts avant ſon arrivée; deux ont péri, malgré ſes ſoins; il en a guéri ou préſervé deux cent-onze.

14°. Le *charbon intérieur* s'étant déclaré ſur les bœufs des communes de Sichaux, Poiſeux, Blouſe, & autres, du Berry & du Nivernois, le même éleve a également traité cette maladie; deux vaches ſont mortes entre ſes mains; huit animaux ont été guéris, & cent ſoixante ont été préſervés.

15°. Une *maladie charbonneuſe* a affecté, dans le même temps, les chevaux, les bœufs, les

mulets & les ânes des communes de Puicolet & de Montmiral ; elle a été traitée avec ſuccès, par M. *Lauzeral.* Cent quatre-vingt-ſeize bêtes étoient mortes lors de ſon arrivée ; il en a guéri cent trente-deux, & préſervé cent quarante.

16°. En Septembre, le *charbon blanc* s'eſt déclaré ſur les vaches de la commune de Maubert-Fontaine, en Champagne ; M. *Mayeux* y a été envoyé, & a arrêté les progrès de la maladie.

17°. Pendant ce mois, & celui d'Octobre, le *gloſſantrax* s'eſt déclaré ſur la langue des chevaux & des bœufs à Fontainebleau & aux environs. M. *Richard*, chargé de traiter cette maladie, a traité & guéri dix-huit chevaux & quinze vaches.

18°. La même maladie avoit regné dans les environs de Mantoue, en Italie, pendant le printemps ; MM. *Volpi* & *Ferdenzi* l'ont traité avec ſuccès, & en ont adreſſé les détails à l'Ecole vétérinaire.

19° En Octobre, les poules & les poules d'Inde de l'hôpital des Enfans-Trouvés de Paris, furent affectés d'une épizootie charbonneuſe à la tête, qui en a fait périr un aſſez grand nombre avant l'arrivée des éleves, MM. *Gelin*, *Huzard* & *Ignard*, qui l'ont traité avec ſuccès (1).

(1) On trouvera la deſcription & le traitement détaillé de la plupart de ces épizooties charbonneuſes, dans les ob-

No. V.

M. *Cholet* a traité, à Nonancourt, dans la commune de la Magdeleine, une *maladie inflammatoire* ſur les bêtes à cornes.

Cauſes. L'excès de nourrirure & la mal-propreté des étables.

Symptômes. Le dégoût, l'accélération du pouls, le gonflement de la panſe, l'inflammation de la bouche & de toutes les parties extérieures de la tête, le vomiſſement & la mort.

Traitement. Diete abſolue, boiſſon abondante chargée de crême de tartre (*tartrite acidule de potaſſe*), ſaignée copieuſe, decoction de plantes acides, dans leſquelles on a fait diſſoudre le ſel d'Epſom (*ſulfate de magnéſie*), & la crême de tartre; aloès & rhubarbe en breuvage ſur la fin de la maladie.

Cinquante vaches ont été guéries, deux qui avoient eu des vomiſſemens continuels, ont été les ſeules victimes de ce fléau.

No. VI.

Les chevaux de la Neuville-au-Tourneur, en Champagne, ont été attaqués de la maladie nommée *Ictere* ou *Jauniſſe*.

ſervations qui ſont à la ſuite du *Traité du charbon*, ci-devant cité, deuxieme partie de ce volume, page 184 & ſuivantes.

Cauſes. La chaleur exceſſive, l'exercice violent, les eaux crues & froides, les fourrages vaſés, compoſés de leches & de toutes ſortes de plantes aquatiques.

Symptômes. Cette maladie s'annonçoit par la fievre, le battement des flancs, la triſteſſe, le dégoût & la proſtration des forces, l'altération de la couleur des levres & de toutes les autres parties de la tête, de celle des parties couvertes de poils blancs; la teinte jaune plus forte à meſure que la maladie étoit plus décidée, les jambes tuméfiées & dans l'œdématie, le pouls petit & très-accéléré, le poil piqué, la chaleur de la bouche, des oreilles, de l'inteſtin rectum, & de toute la ſurface du corps plus forte que dans l'état naturel.

Traitement. Les apéritifs en breuvages & en lavemens; les premiers, compoſés de décoction de racine de patience, d'infuſion de fleur de ſureau, avec addition de camphre; les lavemens étoient une décoction de racine d'aunée aiguiſée de ſel commun (*muriate de ſoude*); les animaux qui ſuoient, étoient parfaitement bouchonnés après la ſueur; on leur donnoit alors un lavement purgatif & une décoction de carotte & de racine de patience en breuvage: un purgatif minoratif terminoit la cure.

M. *Mayeux*, qui a traité cette épizootie, nous

a obſervé, que trente de ces animaux étoient morts avant ſon arrivée ; qu'ils avoient tous été ſaignés, & que cette fin malheureuſe avoit été précédée de la réſolution de l'engorgement des jambes qui avoit fait enfler la croupe, l'avoit paralyſée & gangrenée ; que c'eſt à cette époque que les convulſions ſurvinrent & la mort. Cet éleve en a traité quarante, qu'il a guéris.

Nous ſaiſirons ici l'occaſion de mettre au jour l'eſprit ſingulier des habitans de la campagne.

La perte que ceux de la Neuville ont faite de trente chevaux, a été de leur faute : M. *Mayeux* s'étant tranſporté dans cet endroit dès le principe de la maladie : aucun fermier n'a voulu lui confier ſes animaux malades ; ils diſoient, au contraire, tous, qu'ils n'en avoient point, tandis que tous les jours leurs gens enterroient les morts. L'éleve fut obligé de recourir aux ordres les plus précis de l'intendant, pour arrêter la mort & les progrès du mal : en effet, il ne falloit pas moins que cette autorité pour faire aux particuliers le bien qu'ils refuſoient conſtamment ; & ce n'eſt qu'après la guériſon, comparée à la perte, qu'ils ont jugé que l'artiſte l'emportoit de quelque choſe ſur les ſorciers & ſur les charlatans.

N°. VII.

1°. M. *Paſquier* a traité, pendant l'été de

1780, à Belliſle, une *péripneumonie* qui a attaqué les bœufs, les vaches & les chevaux.

Cauſes. L'habitude des habitans de mettre leurs animaux dans les vallons après le travail, les eaux vives, l'arrêt de l'inſenſible tranſpiration.

Symptômes. Tête baſſe, yeux chargés, flux par les naſeaux, toux opiniâtre.

Traitement. Béchiques adouciſſans & inciſifs, diete, propreté, &c. Un animal eſt mort pendant le traitement : cent ont été guéris.

2°. M. *Forgues* a traité les chevaux du régiment de la Reine, dragons, également attaqués d'une *péripneumonie*.

Cauſes. Le froid, les pluies & les neiges pendant une route ; eau crue & dure pour boiſſon ; foin vaſé & ſubmergé, chargé d'inſectes & d'ordures.

Symptômes. Difficulté de la reſpiration, mouvement précipité & irrégulier des flancs ; fievre violente, toux, proſtration des forces.

Traitement. Saignée partielle, béchiques adouciſſans, miellés & nitrés ; lavemens délayans, acidulés par l'eau de Rabel, véſicatoires ſur les côtés du thorax, dans les chevaux dont la poitrine s'embarraſſoit ; l'action des médicamens étoit aidée par les ſudorifiques, unis aux adouciſſans, avec addition de camphre & de quinquina ; la diete ſévere ; le panſement de la main, &c. Vingt-ſept

chevaux ont été guéris : deux ſont morts pendant le traitement : deux cent ſix ont été préſervés.

3°. M. *Mathorel*, envoyé à Corbeil pour y traiter un cheval malade d'une *hernie*, & un autre du *coma*, a traité dans le même endroit un troupeau de vaches, & pluſieurs chevaux attaqués d'une *péripneumonie ;* huit vaches étoient mortes avant ſon arrivée.

Symptômes. Toux ſèche & fréquente, convulſions, grande fievre.

Traitement. Saignée répétée, lavemens antiphlogiſtiques, béchiques adouciſſans joints à l'alkali fixe ; véſicatoires, béchiques inciſifs, l'alkali fixe & l'alkali volatil (*ammoniaque*). Vingt-trois vaches ont été guéries, ainſi que douze chevaux ; Il n'eſt mort pendant le traitement, qu'une vache.

4°. M. *Beller*, a traité, à Vendôme, en Janvier, une *maladie inflammatoire de la poitrine.*

Symptômes. Triſteſſe, dégoût, friſſon conſidérable, flux par la bouche & par les naſeaux, ſuppreſſion des urines, proſtration des forces.

Traitement. Saignée, lavemens émolliens, béchiques adouciſſans nitrés & camphrés, propreté des écuries, parfums, panſement de la main, &c. Deux bêtes ſont mortes avant l'arrivée de l'éleve. Il en a guéri dix-huit.

N°. VIII.

M. *Mathorel* a fait l'extraction des parties ſéparées d'un fœtus de vache, mort & décompoſé dans l'uterus, pendant que la mere étoit malade d'une *météoriſation.*

Traitement. Injections de décoction de quinquina animé d'eau-de-vie & d'alkali fixe, les mêmes ſubſtances en breuvages, étendues dans des décoctions de plantes alexiteres.

N°. IX.

Une *ophtalmie* inflammatoire s'eſt manifeſtée cette année ſur les chevaux & les bêtes à cornes, à Lille en Flandre ; elle a été traitée par M. *Boudier.*

Cauſes. Chaleur exceſſive ; les fourrages chargés d'inſectes, appellés par les habitans *onninques.*

Symptômes. Cécité, tuméfaction de la glande lachrymale, écoulement continuel des larmes, ſuppuration du globe dans pluſieurs animaux, triſteſſe, dégoût, fievre.

Traitement. Saignée répétée, diete abſolue, breuvages & lavemens tempérans ; collyre fortifiant, véſicatoires ſur les larmiers. L'éleve a guéri trois vaches, deux veaux, quarante moutons & deux chevaux.

Traitement préſervatif. La ſaignée, la diete, les boiſſons tempérantes, les breuvages & les lavemens

antiphlogiſtiques, la propreté des écuries ; près de ſept cent bêtes ont été préſervées.

N°. X.

1°. A Bueuil en Normandie, chez M. Boſſe-labbé, la maladie appellée *pourriture*, avoit déjà fait des progrès : vingt moutons étoient péris avant l'arrivée de M. *Valois :* vingt moururent pendant le traitement ; ſoixante furent guéris.

2°. Chez M. Dubuiſſon, cent moutons étoient morts : deux cent dix moururent pendant le traitement ; ſoixante, dont dix agneaux, furent guéris.

3°. Chez M. Calvelle, quatre-vingt-dix bêtes étoient mortes avant l'arrivée du même éleve : cinquante périrent pendant le traitement ; deux cent cinquante furent guéries.

Cauſes. La grande humidité qui a ſuccédé tout-à-coup à la grande ſéchereſſe ; les eaux croupiſſantes de la riviere d'Eure.

Symptômes. La triſteſſe, l'abattement, la foibleſſe, le dégoût pour les alimens ſolides, le deſir des fluides, l'abaiſſement de la tête, les oreilles baſſes, les yeux enfoncés, l'œdématie, la pâleur & la lividité de la conjonctive, de la membrane interne de la bouche ; l'arrêt de l'inſenſible tranſpiration dans quelques-uns, & celle de l'humeur ſébacée aux ars & aux cuiſſes ; la conſtipation, la dureté des déjections, l'abondance des urines,

l'accélération du pouls, la difficulté de la reſpiration, & la proſtration des forces.

Traitement. Les martiaux en lavage avec la décoction de menthe, de ſauge, aiguiſée de ſel commun (*muriate de ſoude*); l'alkali fixe uni au quinquina, & étendu dans des décoctions aromatiques, les lavemens des mêmes ſubſtances; fourrages aromatiques, ſon de froment, ſel commun. Quatre vaches affectées de la même maladie ont été guéries.

N°. XI.

La *gale* a affecté les chevaux de la communauté de Charny, près Verdun: elle étoit très-rebelle, & juſqu'alors infructueuſement traitée par les maréchaux. M. *Tribouſt*, éleve établi à Metz, en a guéri cent quatre.

N°. XII.

M. *Courbebaiſſe*, maréchal à Aurillac, a conſulté, en Mai, l'École vétérinaire, pour une *gale épizootique* qui régnoit ſur les chevaux dans ſon pays: on lui envoya le mémoire ſur cette maladie que nous avons inſéré dans la deuxieme partie de ce volume; il en a fait ſes remercîmens, & a écrit qu'il en avoit triomphé; mais que le ſang d'un des chevaux qu'il avoit ſaigné, ayant rejailli ſur ſa poitrine dans l'inſtant de l'opération, il étoit affecté de la gale, pour laquelle il conſultoit de nouveau,

& prioit qu'il lui fut indiqué un traitement : il lui fut preſcrit, & il a guéri.

N°. XIII.

M. *Mathorel* a été envoyé, le 24 Juin, à Corbeil, pour traiter une épizootie ſur les vaches de M. Joſon, fermier ; cette maladie étoit un *emphyſème* général ; une bête étoit morte avant l'arrivée de l'éleve, & trente malades ont été guéries.

N°. XIV.

Une *maladie inflammatoire & putride* s'eſt annoncée avec un appareil vraiment formidable ſur les bêtes à cornes de la commune de Montlouis ; l'intendant a chargé ſur-le-champ M. *Doué*, éleve établi à Tours, de ſe tranſporter ſur les lieux, & de la combattre.

Symptômes. Dégoût pour les alimens ſolides, ſoif inextinguible, chaleur conſidérable dans la bouche, la langue ſeche & blanche, les yeux hagards, la membrane pituitaire enflammée, le pouls élevé, les vaiſſeaux extérieurs gonflés, ceſſation de la rumination, conſtipation, engorgement indolent ſous la ganache, diſparution de cet engorgement, ſon apparition au poitrail, la réſolution & la mort.

Traitement. Saignée copieuſe, & répétée avant l'apparition de la tumeur ſous la gorge ; cette opé-

ration fut proſcrite pour les animaux ſur les corps deſquels la tumeur exiſtoit ; ſéton au travers de la tuméfaction ; véſicatoires ſur cette même tuméfaction ; breuvages tempérans, animés de camphre & de ſel ammoniac (*muriate d'ammoniac*) ; boiſſon vinaigrée ; lavemens tempérans, &c. Tous les animaux en général, ont été fortement bouchonnés matin & ſoir ; la ſuppuration établie par les véſicatoires ayant eu lieu, les ſymptômes ont diſparu : ſoixante-cinq bêtes ont été parfaitement guéries.

Traitement prophylactique. Séparation des animaux ſains des malades ; parfums, propreté des étables ; ſaignée répétée, diete, boiſſon nitrée & acidulée ; breuvages tempérans & délayans continués pendant huit jours. Quatre cent quatorze animaux ont été exempts du fléau.

L'intendant, très-ſatisfait de l'extinction de cette maladie, a obtenu du gouvernement une gratification pour l'artiſte qui l'a combattue avec tant de ſuccès.

TABLEAU

Du nombre des animaux morts, guéris ou préſervés des maladies épizootiques, traitées par les éleves envoyés des Écoles vétérinaires, par l'ordre du miniſtre, dans différentes provinces de France, depuis la création deſdites Écoles, juſqu'à l'année 1780.

Années.	Animaux morts avant l'arrivée des éleves.	Animaux morts pendant le traitement.	Animaux traités & guéris par les éleves.	Animaux ſoumis au traitement préſervatif.
1762	..	10	107	632
1763	41	4	1341	3061
1764	41	6	107	295
1765	71	1	41	227
1765	36	..	273	66
1767	..	1	29	..
1768	126	18	233	828
1769	1211	176	3186	5827
1770	2997	316	4492	8527
1771	772	137	960	2965
1772	2021	83	1620	10000
1773	129	22	451	408
1774	288	24	447	2460
1775	102	1	451	785
1776	149	17	902	492
1777	..	..	99	..
1778	15	4	90	..
1779	..	..	2170	..
Totaux.	7999	820	16999	36573

MODELE de la feuille que doivent rapporter, & qui doit être remiſe, à leur retour, à l'administre de l'intérieur; bien & duement certi l'épizootie.

DÉPARTEMENT d

CANTON d

Commune d

MALAD
du mois d

(On

NOMS des propriétaires.	NOMBRE des bœufs, vaches & veaux.	NOMBRE des chevaux, ânes ou mulets.	NOMBRE des moutons & agneaux
TOTAUX.			

Inſtructions vétérinaires, années 1782-1790, page 391.

Relevé du nombre des animaux morts, guéris ou préſervés des maladies épizootiques, dont nous venons de donner l'abrégé, depuis l'année 1780 *incluſivement, juſqu'à la fin d'Août* 1781.

Animaux morts avant l'arrivée des éleves.	Animaux morts pendant le traitement.	Animaux guéris & ſoumis au traitement préſervatif.
2381	444	17289

Il eſt facile de voir qu'il n'eſt mort dans les mains des élèves, pendant le traitement, que la trente-huitieme partie, un peu plus, des animaux, tandis que les maladies livrées à elles-mêmes, en ont emporté un peu plus du ſixieme.

Les traitemens, au ſurplus, ſont tous certifiés & atteſtés par les maires, curés, & propriétaires des animaux, & les certificats dreſſés ſuivant le modele ci-joint, ont été remis par les éleves au directeur-général des Écoles, & par lui au miniſtre.

Si l'on fait quelques réflexions ſur le grand nombre d'animaux guéris & préſervés, rendus aux cultivateurs, on ſentira facilement qu'il n'eſt rien en comparaiſon des bêtes de toutes eſpeces que l'art & les précautions ont également ſauvées depuis l'établiſſement des éleves dans les provinces: ce nombre de pluſieurs millions, fait eſpé-

rer que les habitans des campagnes ne ſe refuſeront pas aux ſecours, en attribuant toujours à des cauſes ſurnaturelles, ce qui n'eſt que l'effet d'une diſpoſition particuliere dans toutes les choſes qui entourent les animaux, leur maniere d'être, & les alimens dont on les nourrit (1).

Nous ajouterons que la foibleſſe obſtinée dans la croyance aux ſorts & aux ſorciers, dans la confiance aux traitemens & aux amulettes des maiges & des charlatans, cauſe plus de dommages & de pertes aux agriculteurs, que le fléau formidable des épizooties; nous donnerons ici un exemple de cette aveugle crédulité, & nous choiſirons celui de tous, dont les ſuites ſe ſont étendues, par l'inoculation, au-delà des animaux du propriétaire, peu éclairé & trop confiant. Il nous a été communiqué par M. *Barrier*, vétérinaire, à Chartres.

Au printemps de 1781, dans un village du dioceſe de Chartres, les moutons étoient affectés d'une maladie cauſée par les mauvais fourrages; la mort faiſoit un ſi grand ravage dans un troupeau de huit cent bêtes, que le fermier ſe détermina à conſulter des devins: ceux-ci ſaignerent tout le troupeau, & le jetterent, ainſi

(1) *Voyez* dans la deuxieme partie du volume de 1791, la note de la page 103, ſeconde édition.

ſaignant, dans la mare ou abreuvoir public. Heureuſement qu'il n'y a, dans ce village, que deux fermiers, dont un n'avoit point de moutons, & n'éprouvoit, par conſéquent, aucun dommage : mais ſes vaches & ſes chevaux burent de cette eau remplie de ſang ; &, dès le même ſoir, il perdit une vache, ſucceſſivement deux chevaux, &c. Nous laiſſons, à nos lecteurs, le ſoin de juger de la valeur du remede, & des maux que cette ineptie pouvoit apporter aux hommes, comme aux animaux, ſi on n'y eut promptement remédié.

ETAT des Epizooties qui ont régné pendant les huit premiers mois de l'année 1790, & pour le traitement deſquelles l'Ecole vétérinaire d'Alfort a envoyé des éleves ou des inſtructions (1).

N°. Ier. LE 25 Janvier, MM. les députés, compoſant la commiſſion intermédiaire de l'Iſle-de-France, demanderent un éleve pour arrêter les progrès d'une épizootie qui régnoit ſur les bêtes à cornes de la paroiſſe d'Avrolles, près Saint-

(1) L'enſemble de ce travail a été préſenté aux Comités d'agriculture, de commerce & de ſalubrité de l'aſſemblée nationale conſtituante.

Florentin. M. *Roudier* a été envoyé ſur les lieux; il y eſt arrivé le 2 Février, époque à laquelle la maladie qui étoit la *péripneumonie*, avoit détruit trente animaux; l'éleve en a perdu neuf, & en a ſauvé ſoixante-dix-ſept.

N°. II. Cet éleve a auſſi arrêté les progrès de la *pourriture*, qui affectoit un troupeau de bêtes à laine dans le même lieu.

N°. III. Le 29 Janvier, MM. les députés, compoſant la commiſſion intermédiaire du Nivernois, conſulterent ſur une épizootie qui régnoit ſur les bêtes à cornes, les bêtes à laine & les cochons. La maladie a été enviſagée, par l'École, comme *eſſentiellement vermineuſe*. L'inſtruction qu'elle a envoyée, a eu tout le ſuccès poſſible.

N°. IV. Le 6 Février, M. *Aymard*, éleve établi à Riom en Auvergne, conſulta pour une épizootie, qui affectoit les bêtes à cornes de cette ville & des environs. Cette maladie étoit une *fievre ardente*. L'éleve a ſauvé cent quatre-vingt-deux bœufs; il n'en a perdu que quatre.

N°. V. Le 8 Février, M. *Barrier*, éleve établi à Chartres, conſulta pour une épizootie qui régnoit ſur les moutons. On a envoyé une inſtruction, qui a arrêté les progrès du mal. Cette maladie étoit la *pourriture*.

N°. VI. Le 4 Mars, M. Tellès-d'Acoſta demanda des ſecours pour combattre une eſpece de paralyſie qui affectoit ſes vaches. Cette maladie étoit le *lumbago*, que deux éleves ont combattu avec ſuccès.

N°. VII. Le 15 Mars, M. Chrydeloſe, maréchal à Néronde en Berry, conſulta ſur une maladie qui affectoit les veaux d'un an. Ces animaux périſſoient au bout de neuf à dix jours. Cette maladie étoit l'*hydropiſie*. On a envoyé une inſtruction pour la combattre.

N°. VIII. Le 18 Mars, MM. les députés, compoſant la commiſſion intermédiaire de l'Iſle-de-France, demanderent qu'on envoyât ſur-le-champ un éleve dans le département de Tonnerre, pour arrêter les progrès d'une épizootie, qui étendoit ſes ravages ſur tous les beſtiaux. M. *Ignard* a été chargé de traiter cette maladie. Quarante-trois vaches étoient déja mortes, l'éleve en a ſauvé ſoixante-ſept; trois ſeulement ſont mortes pendant le traitement.

N°. IX. Le 20 Mars, M. Deſandrouin, de Marquiſe, conſulta pour la maladie du *fourchet*, dont étoient attaqués les moutons de cet endroit & des environs. On a répondu à ſa conſultation.

N°. X. Le 28 Mars, M. *Lecœur*, éleve établi à Melun, conſulta pour une maladie, qui fai-

ſoit avorter les vaches de la paroiſſe de Boiſſiſe-Labertaut. On a envoyé une inſtruction contenant les moyens propres à y remédier.

N°. XI. Le 3 Avril, M. *Longuet* aîné a été envoyé à Bruyeres, chez M. Bercher, pour arrêter les progrès de la *morve*, qui régnoit ſur ſes chevaux. Cet éleve a détruit cette maladie.

N°. XII. Le 7 Avril, M. Pomier de Tranville, près Caën, demanda au controleur-général, les ſecours de l'École vétérinaire, pour arrêter les progrès du *claveau*, qui affectoit les troupeaux de cet endroit & des environs. MM. *Selle* & *Chaumontel* ont arrêté les progrès de cette maladie, dont trente-ſept bêtes étoient mortes avant l'arrivée des éleves : cent cinquante-cinq ont été guéries ; onze ſont mortes pendant le traitement.

N°. XIII. M. Dilon, maître de poſte, demanda les ſecours de l'École, le 1er. Mai, pour arrêter les progrès de la *morve*, qui, depuis long-temps, détruiſoit ſes chevaux. M. *Jacquinot* a été chargé de la traiter. Il en a découvert la cauſe ; il y a remédié, & les effets ont ceſſé promptement.

N°. XIV. Le 8 Mai, M. *Arnal*, éleve établi à Meyrnies, près Nîmes, conſulta pour une épizootie qui détruiſoit les cochons. On a répondu à ſa conſultation.

N°. XV. Le 26 Mai, M. Rabourdin, fermier à Fleury, près Montlhéry, demanda un éleve pour traiter ſes chevaux qui étoient atteints de la maladie, qu'on nomme en cet endroit *la poujotte*, & qui eſt le *charbon*. M. *Lecuyer* y a été envoyé, & a mis fin à la maladie.

N°. XVI. Le 26 Mai, M. Charrier, maréchal à Houdan, écrivit qu'il régnoit une épizootie ſur les chevaux & ſur les bêtes à cornes, qui étoit au-deſſus de ſes connoiſſances & de celles de ſes confreres, & demanda qu'on lui envoyât des éleves inſtruits, pour la traiter. MM. *Clémencet* & *Charrier* fils y ont été envoyés, & ont réuſſi à la détruire.

N°. XVII. Le 12 Juin, M. le contrôleur-général donna ordre à l'École d'envoyer deux éleves pour arrêter les progrès d'une épizootie qui faiſoit les plus grands ravages dans le reſſort de la municipalité de Loiſy-ſur-Marne, près Vitry-le-François. MM. *Boutin* & *Beauclain* y ont été envoyés, & ont fait ceſſer cette maladie, qui étoit *charbonneuſe*, & qui affectoit les chevaux, les bêtes à cornes & les oies (1).

N°. XVIII. Le 15 Juin, M. Chanorier conſulta ſur une maladie dont étoit affecté le troupeau

(1) Nous imprimerons dans l'un de nos volumes un mémoire rédigé par ces éleves ſur cette maladie.

de bêtes-à-laine de M. Ganay. Cette maladie étoit la *pourriture*. On a envoyé une réponſe détaillée à ſa conſultation.

N°. XIX. Le 31 Juin, MM. de la Coudrelle & d'Antecourt conſulterent ſur une épizootie, qui régnoit ſur les chevaux de la compagnie des gardes-du-corps de Luxembourg, à Amiens. Les conſultations de l'École, & les ſoins de M. *Doublet*, vétérinaire, ont arrêté les progrès de cette maladie, qui étoit une *fievre putride*.

N°. XX. Le 9 Juillet, MM. les députés compoſant la commiſſion intermédiaire du Nivernois, conſulterent l'École vétérinaire ſur une épizootie qui déſoloit les communes de Lutenay, d'Azy-le-Vif & de Cougny. Cette maladie étoit le *charbon*. On a envoyé une inſtruction pour la combattre.

N°. XXI. Le 15 Juillet, M. *Deſchamps* cadet, éleve établi à Evreux, conſulta pour une épizootie qui régnoit ſur les vaches. Cette maladie étoit la *fievre charbonneuſe*. On lui a envoyé une inſtruction propre à en arrêter les progrès.

N°. XXII. Le 17 Juillet, madame Dufray, à Irreville, conſulta ſur une maladie qui faiſoit périr ſes vaches. C'étoit une *fievre ardente*, pour la guériſon de laquelle on a envoyé un plan de traitement détaillé.

N°. XXIII. Le 17 Juillet, M. Quainay demanda une inſtruction pour arrêter les progrès d'une épizootie qui affectoit les chevaux, les bêtes à cornes & les cochons des environs de Beauvoir, Décize & Villeneuve-la-Ferté. Cette maladie, étant la même que celle pour laquelle la commiſſion intermédiaire de Nevers, avoient demandé une conſultation; la même a été envoyée à M. Quainay. (*Voyez* le N°. XX.)

N°. XXIV. Le 22 Juillet, M. Armand de la Rochefoucault conſulta pour une maladie dont ſes vaches ſuiſſes étoient affectées. Cette maladie étoit une *météoriſation*. On lui a envoyé la méthode à ſuivre pour combattre ces ſortes d'accidens.

N°. XXV. Le 7 Août, M. *Porte*, éleve établi à Saint-Armand, ſous Mont-Roux en Berry, rendit compte d'une maladie qui faiſoit périr une quantité conſidérable de cochons, dans les bois des environs de Saint-Armand. Cette maladie étoit le *charbon*. Soixante-douze animaux étoient morts avant que l'éleve en entreprît le traitement; il en a guéri huit cent trois, & n'en a perdu que dix-huit.

N°. XXVI. Le 8 Août, M. le contrôleur-général donna ordre d'envoyer ſur-le-champ quatre éleves à Mayenne, pour arrêter les progrès d'une épizootie qui faiſoit les plus grands ravages dans cet endroit & dans les environs. MM. *Boutin*, *Chambe*,

le Brun & *Gervaiſot*, ont été chargés de traiter cette maladie, qui étoit *charbonneuſe*.

N°. XXVII. Le 13 Août, M. Chanorier demanda une inſtruction pour un de ſes amis, qui perdoit tous ſes veaux depuis environ cinq ans. Cette maladie étoit une *diarrhée vermineuſe*. On a envoyé un plan de traitement.

N°. XXVIII. Le 26 Août, M. *Mancel*, éleve établi à Liſieux, nous a inſtruit que la maladie du *clou* régnoit ſur les vaches de ſon endroit, nous a rendu compte du traitement qu'il avoit ſuivi, & demandoit l'avis de ſes maîtres, qu'on lui a envoyé.

N°. XXIX. Le 27 Août, M. *Faget*, éleve au Port Sainte-Marie, demanda une inſtruction pour prévenir les effets d'une maladie qui régnoit ſur les bêtes à cornes des Landes de Bordeaux, & qui a fait périr tous les animaux qui en ont été attaqués. L'École a ſatisfait à cette demande.

N°. XXX. M. *Huzard* eſt preſque continuellement occupé, à Paris & aux environs, de la maladie qui affecte les vaches laitieres. Il a lu un rapport à la Société de médecine, & a remis à l'École vétérinaire un mémoire ſur cette maladie, qui eſt la *phthiſie pulmonaire* (1).

(1) On trouvera ce mémoire dans la deuxieme partie du volume de nos Inſtructions, pour l'an II.

Lettres aux Auteurs du Journal de Paris, *ſur les Maladies vermineuſes* (1).

Par M. Chabert.

Les vers ſont un fléau plus funeſte encore aux animaux qu'à l'eſpece humaine : ils ſont, dans ceux-là, la ſource de beaucoup de maladies particulieres & même de maladies épizootiques, & la dévaſtation des haras n'eſt que trop ſouvent la ſuite de leurs ravages.

Conſulté chaque jour ſur les moyens de les détruire, & ne connoiſſant pas de ſubſtance ou de préparation qui fût un anthelminthique aſſuré, je me ſuis livré à de nouvelles expériences.

J'ai fait des recherches ſur le nombre d'eſpeces de ces hôtes meurtriers qui vivent dans le corps des animaux domeſtiques; je ne veux parler que de ceux qui s'y rencontrent le plus fréquemment; j'en ai reconnu ſix eſpeces principales.

Ceux de la premiere ſont produits par la mouche

(1) Nous n'inſérons ici ces lettres, que parce qu'elles n'ont été imprimées que dans le *Journal de Paris*; l'objet qu'elles traitent étant de la plus haute importance pour ceux à qui cet ouvrage eſt deſtiné. On trouvera tous les détails relatifs à ces maladies, & aux inſectes qui les produiſent, dans le traité que M. *Chabert* a publié poſtérieurement à ces lettres. (*Note des éditeurs*).

nommée *Oeſtre*, je leur ai conſervé le même nom; ils ſont courts, formés en anneaux; ils s'attachent aux parties vives par des inſtrumens ſi bien diſpoſés qu'ils y reſtent même fixés après la mort de l'animal.

Ceux de la ſeconde ſe nomment *Strongles*, *Lumbricaux*; ils ſont communs dans l'homme & connus de tout le monde.

Les *Aſcarides* forment la troiſieme eſpece: ils ſont déliés, cylindriques; on peut les comparer à une aiguille; ils ſont ſouvent rouges, très-agiles; ils percent les poches qui les recellent, & ſe répandent par-tout.

Je nomme ceux de la quatrieme *Crinons* ou *Dragoneaux*, par rapport à leur reſſemblance avec ceux nommés ainſi dans l'homme: ils habitent les entrailles, les vaiſſeaux artériels, & tout l'intérieur de l'individu dans l'animal, on ne peut ſe faire une idée de leur multiplicité; c'eſt peu de couvrir toute la ſurface de leur demeure; ſouvent encore ils ſont entaſſés, amoncelés les uns ſur les autres.

On connoît les vers plats qui ſe trouvent communément dans le foie du mouton, & qui exiſtent encore dans d'autres eſpèces. On les nomme *Sang-ſues-limaces*, c'eſt le *Faſciola hepatica* de *Linné*; j'en fais la cinquieme eſpece.

La ſixieme, enfin, qui nous eſt commune avec les brutes, c'eſt le *Tænia* ou *Ver ſolitaire*, qui eſt de trois ſortes, le *Tænia ordinaire*, le *Tænia globuleux*

& le *Tænia lancéolé;* je les ai trouvés dans le foie, dans le cerveau, dans les naſeaux, dans le bas-ventre & dans les inteſtins de tous les animaux ; il m'a été facile d'en diſtinguer la tête & la queue ; j'avoue même que j'ai été ſurpris qu'on ait attaché un mérite à cette recherche, pour laquelle mes yeux ſeuls m'auroient ſuffi, ſi j'euſſe oſé les en croire.

Ces différens animaux ont été expoſés à l'action de tous les anthelmiuthiques connus : il y ont réſiſté & y ont tous vécu plus ou moins long-temps, je me ſuis aſſuré par des épreuves répétées qu'ils ne ſont morts dans la plupart, que parce qu'ils étoient hors de leurs demeures.

Perſuadé de l'inſuffiſance de ces moyens, j'ai cherché ſi, parmi les remedes qu'on n'avoit pas mis en uſage, il ne s'en trouveroit pas de propres à empoiſonner ces inſectes ſans nuire à l'animal. Je ſupprime le détail de mes tentatives, il me ſuffit de dire que l'*huile eſſentielle de térébenthine, diſtillée ſur une huile empyreumatique animale*, a rempli mes vues.

A peine quelques-uns de ces inſectes vivent-ils quelques minutes dans cette liqueur, tous les autres ſont ſuffoqués ſur-le-champ.

Ce premier ſuccès a été ſuivi de celui qui le rendoit important ; j'ai adminiſtré cet anti-verminеux à des animaux ſacrifiés à l'inſtruction des éleves dans la pratique des opérations. Je me ſuis

aſſuré que je pouvois le faire prendre à la doſe de douze décagrammes (quatre onces) aux grands animaux, & qu'il ne dérangeoit les fonctions dans aucune eſpece.

A l'ouverture de ceux conſacrés à ces expériences, & qui tous renfermoient un plus ou moins grand nombre de vers des eſpeces mentionnées, non-ſeulement j'ai trouvé ces inſectes morts dans pluſieurs, mais encore dans d'autres, je n'ai apperçu que les ulceres, traces certaines de leur exiſtence, & qui, eux-mêmes, étoient en voie de guériſon; ainſi, en même-temps que ce remede eſt funeſte aux vers, il devient ſalutaire aux ulceres qu'ils occaſionnent.

Depuis ces expériences, j'ai donné ce nouvel anthelminthique, d'une odeur rebutante, à la vérité, mais dont la ſaveur ne l'eſt pas à beaucoup près autant, à des animaux de prix, attaqués de vers, j'ai obtenu un ſuccès complet; des chiens ont rendu des *tænia* fort longs, trois heures après ſon adminiſtration.

Je deſire que ce remede puiſſe devenir un moyen auſſi certain de deſtruction contre les vers qui attaquent l'eſpece humaine, qu'il me paroît aſſuré contre ceux qui habitent le corps des brutes : j'ai déjà publié ce que j'ai recueilli d'intéreſſant ſur cette matiere.

Note des Rédacteurs du Journal.

Avoir trouvé un ſpécifique contre des maladies auſſi fâcheuſes & auſſi communes que le ſont les maladies vermineuſes, & conſerver par-là un animal auſſi intéreſſant dans la ſociété, & ſur tout à l'agriculture, que l'eſt le cheval, c'eſt rendre un ſervice important, & l'on ne peut accueillir qu'avec la plus vive reconnoiſſance cette découverte d'autant plus précieuſe, qu'ayant pour auteur M. *Chabert*, l'homme le plus verſé dans l'art vétérinaire, elle ne laiſſe pas le doute attaché à la plûpart de ces recettes ambulatoires. Mais M. *Chabert* auroit dû, ce nous ſemble, au lieu de ſe contenter d'indiquer le remede, en donner le procédé détaillé, ainſi que les doſes, afin de mettre les perſonnes éloignées de la capitale, & moins familiariſées avec les opérations chymiques, à portée d'exécuter celle-ci avec facilité & préciſion.

Réponſe de M. CHABERT *à la Note des Rédacteurs.*

Je ne me ſuis pas étendu autant que je l'aurois déſiré ſur l'objet de ma lettre, parce que les bornes de votre journal ne permettent pas de longs détails. Toutefois, comme j'attends le complément de mes obſervations pour publier mon mémoire, je vais ſatisfaire à votre demande, & indiquer, par anticipation, la préparation, l'adminiſtration

& les doſes du remede dont j'ai obtenu un ſuccès ſi complet contre les maladies vermineuſes des animaux. J'ajouterai la deſcription des ſymptômes auxquels on reconnoît la préſence des vers. Ce ſont des coliques, des fluxions périodiques, la cécité, le tic, des claudications inopinées, des convulſions, le vertige, le dégoût ou des appétits voraces, le dépériſſement, la triſteſſe, la conſomption, enfin la mort. Ces accidens divers & ſi multipliés n'ont rien d'étonnant, quand on réfléchit à la quantité énorme de ces inſectes qui exiſtent quelquefois dans le même individu; j'y en ai trouvé juſqu'à ſeize hectogrammes (trois livres quatre onces), d'eſpeces diverſes, qui chacune a ſa maniere de tourmenter; occupant toutes les parties; abſorbant tous les fluides, deſſéchant tous les ſolides, après les avoir criblés; épuiſant les ſucs nourriciers, enfin cauſant à l'animal une mort cruelle & anticipée.

La dévaſtation que les vers occaſionnent parmi les chevaux, & le peu de ſuccès des anti-vermineux connus, m'ont fait déſirer d'en trouver un. J'ai eſſayé ceux qui ſont réputés les plus efficaces; parmi les végétaux, les plantes acres, ameres & fortement odorantes; parmi les animaux, la coralline, le caſtoreum; parmi les minéraux, le plomb, le mercure & ſes diverſes préparations,

telles que le ſublimé corroſif (*muriate de mercure corroſif*) ; enfin, je n'ai trouvé d'efficace que l'huile empyreumatique animale ſur laquelle je diſtille de l'huile eſſentielle de térébenthine.

En voici le procédé : prenez ongles de pieds de cheval, ou cornes de bœuf, ou bois de cerfs, le choix en eſt indifférent; mettez dans une cornue de grès juſqu'aux deux tiers la ſubſtance coupée par morceaux, & diſtillez ſelon l'art. La diſtillation faite, ſéparez l'huile noire empyreumatique & fétide qui occupe le fond du récipient ; mêlez cinq hectogrammes (environ une livre) de cette huile avec quinze hectogrammes (environ trois livres) d'huile eſſentielle de térébenthine ; abandonnez le mélange pendant quatre jours, & diſtillez enſuite, ſelon l'art, au bain de ſable, dans une cucurbite ou cornue de verre ; arrêtez la diſtillation après avoir obtenu les trois quarts, & conſervez le produit dans des flacons bouchés de cryſtal.

Cette huile ſe donne à la doſe de trois décagrammes (une once) pour un bidet, de ſix décagrammes (deux onces) pour un cheval de moyenne taille, & de neuf décagrammes (trois onces) pour un cheval de la forte eſpece ; quant aux poulains, on en réduit la doſe à cinq grammes (un gros), étendu dans une cornée d'infuſion de ſariette ; la doſe eſt la même pour les veaux ; on

peut la donner moindre aux cochons ; celle pour les bœufs & vaches doit être plus forte que celle des chevaux, & on peut l'augmenter de trois décagrammes (une once), diſtinguant l'âge & la grandeur comme dans le cheval ; elle ſera pour les moutons, comme pour les poulains, & adminiſtrée de la même manière. J'en ai donné deux grammes (un demi-gros) à une chienne braque de la petite eſpece qui, au bout de trois heures, a rendu dix *tænia* de diverſes grandeurs. Il eſt bon de mettre l'animal à une diete légere pendant les deux ou trois jours qui précedent l'adminiſtration du remede, on ne lui laiſſera ſur-tout rien manger la veille au ſoir ; trois heures après avoir avalé la doſe d'huile, on lui paſſera un lavement avec le miel ; s'il ne fait pas d'effet, un ſecond, & même un troiſieme ; on lui donnera à manger, deux heures après l'effet du lavement ; & pour aſſurer ſa guériſon, on continuera, pendant cinq à ſix jours, le même remede.

Quelques perſonnes nous ayant objecté le prix exceſſif de l'huile empyreumatique, que des apothicaires ont vendue juſqu'à quarante-huit francs les cinq hectogrammes (la livre), nous croyons devoir prévenir qu'on en trouvera, dans la pharmacie de l'École vétérinaire d'Alfort, à *trois francs* la bouteille d'un litre (pinte).

INSTRUCTIONS

INSTRUCTIONS
ET OBSERVATIONS
SUR LES MALADIES
DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

QUATRIÈME PARTIE.

I°. Analyſe raiſonnée, hiſtorique & critique des Ouvrages écrits ſur l'Art vétérinaire.

Verhandelingen uitgegeven door te maatſchappy ter bevordering van den Landbouw te Amſterdam &c. c'eſt-à-dire, *Mémoires de la Société deſtinée à l'avancement de l'agriculture à Amſterdam.* (Ier. volume, 275 pages; IIe. volume, 184 pages.) *Amſterdam*, 1780, 1781, *in*-8°.

1. PARMI les mémoires qui appartiennent particuliérement à la médecine vétérinaire, dans cet ouvrage, nous citerons de préférence celui de M. *Veirac*, qui ſe trouve dans la premiere partie du ſecond volume, & auquel la Société a adjugé

le prix. Ce mémoire s'occupe d'une maladie commune parmi les moutons en Hollande, que *Linné* avoit déjà fait connoître ſous le nom de *Hepatitis*, dans le quatrieme volume des *Amœnités académiques*, & que les Hollandois nomment *het ongans*. M. *Veirac* aſſure avoir fait des recherches très-ſuivies ſur cette maladie, & la deſcription qu'il en donne n'eſt pas moins circonſtanciée. M. *Veirac* prétend que ce ne ſont point les *faſcioles* qui cauſent cette maladie : il contredit en même temps M. *Daubenton* qui avoit prétendu que les moutons les plus ſains y étoient ſujets. En Hollande, les moutons attaqués de l'*hepatitis* ne préſentent ſouvent aucun veſtige de ces vers ; l'auteur combat en même temps l'opinion des perſonnes qui avoient avancé que ces mêmes vers s'introduiſoient dans le corps par la boiſſon. Une des cauſes principales auxquelles M. *Veirac* attribue cette maladie, c'eſt les pâturages bas & marécageux, auxquels les troupeaux en Hollande ſont généralement expoſés. Il recommande beaucoup l'uſage du ſel & des fleurs de ſoufre (*ſoufre ſublimé*) ; l'alun (*ſulfate d'alumine*) en poudre, mêlé avec le foin que l'on donne aux moutons, lui a également rendu de grands ſervices.

A la ſuite du mémoire de M. *Veirac*, on en trouve un autre abrégé, ſur la même maladie,

dont l'auteur eſt M. *Pereboom*, médecin hollandois très-connu : celui-ci prétend que l'*hepatitis* des brebis eſt ſouvent occaſionnée par les *faſcioles*, que l'on nomme, en hollandois, *botten;* cependant, d'après la deſcription qu'il en fait, il eſt fort douteux que ce médecin connoiſſe bien ces vers. Il propoſe de faire conduire les brebis dans des endroits plus élevés, & qui ne ſont point infectés de ces inſectes.

Dans la ſeconde partie du ſecond volume de cette collection académique, ſe trouvent pluſieurs obſervations relatives à l'inoculation de la maladie épizootique des bêtes à cornes, qui paroiſſent en conſtater l'utilité. Un des moyens les plus sûrs, c'eſt de choiſir pour cette expérience, des veaux dont les meres ont été guéries de la maladie : pendant qu'elle regne, il faut préſerver, autant que cela ſe peut, l'animal que l'on a inoculé du courant de l'air. La ſaiſon la plus propre pour l'inoculation eſt le printemps: des deux mille quarante bêtes à cornes qui ont été inoculées en Hollande dans les années 1777-78-79, il en eſt mort deux cent neuf; dix-huit cent vingt-neuf ont été ſauvées (1).

(1) Nous invitons nos lecteurs à lire avec attention l'*examen impartial des avantages que l'inoculation de la maladie*

Equitation Militaire, ou maniere de dreſſer les chevaux, & d'apprendre aux cavaliers à les monter, à l'uſage de la cavalerie & des amateurs; traduit de l'anglois, par M. BERGERET DE FROUVILLE, *officier au régiment Royal-Lorraine, cavalerie:* Scientia & patientia. *A Londres, & à Paris, chez la veuve* Ducheſne, *libraire, rue Saint-Jacques, au temple du goût,* M. DCC. LXXXIV, in-8°. *avec figures.*

2. Avant de parler de cette traduction, qui a 127 pages de texte, & 8 pour les titres, l'avertiſſement & la table des chapitres, avec 15 planches gravées au ſimple trait, je crois devoir faire connoître l'original, dont M. *Bergeret* ne dit pas un mot.

La premiere édition parut ſous ce titre: *a Method of breaking horſes, and teaching ſoldiers to ride, deſigned for the uſe of the army, by* Henry *earl of* PEMBROKE.

. . . . . *Equitem docuere ſub armis*
Inſultare ſolo, & greſſus glomerare ſuperbos. VIRG.
Vis conſilî expers mole ſuâ ruit. HOR.

épizootique a produits en Hollande & en Allemagne, & de ceux que l'on peut en attendre en France, par Vicq-d'Azyr; troiſieme partie de notre volume pour l'an III, & l'on ſera intimement convaincu du peu d'eſpérance que laiſſe cette pratique. (*Note des éditeurs*).

London : printed by J. Hughs, *Lincoln's-inn fields.* M. DCC. LXI. petit in-8°. de 112 pages, & 12 pour le titre, la table, l'épître dédicatoire au roi, datée de Witeball, le 15 Février 1761, & 2 planches; elle eſt diviſée en huit chapitres.

Je ne connois pas la date de la ſeconde édition, que j'ai fait chercher vainement dans la librairie de Londres; mais elle eſt antérieure à l'année 1768.

On en fit une traduction allemande : *Anweiſung pferde abzurichten und ſoldaten reiten zu lehren, zum Gebrauch für die armee, von* Heinrich *Grafen von* Pembroke *&c. Nach der 2ten verbeſſerten und vermehrten aufgabe, aus dem engliſchen überſetzt. Mit einer zueignungſſchrift an den koënig. Frankfurt, Leipſig und Zelle* (*bey* Geſelius). 1768, in-8°. de 78 pages, avec des planches.

Cette traduction eſt faite, comme on le voit, ſur la ſeconde édition angloiſe, corrigée & augmentée, qui paroit contenir plus de planches que la premiere, & eſt compoſée, comme elle, de huit chapitres, d'après le compte qu'en rend M. *Henz* dans ſa *Bibliographie vétérinaire* (1).

La troiſieme édition angloiſe eſt intitulée : *Military equitation : or a method of breaking, &c.*,

(1) *Entwurf eines verzeichniſſes veterinariſcher bücher. Stendal*, 1781, *in*-8°, page 65.

avec l'épigraphe adoptée par le traducteur françois, qui précede les deux premieres : *the third edition, with plates ; reviſed and corrected, with additions. Sarum : printed and ſold by* E. Eaſton : *ſold alſo by* J. Dodſley, *Pall-mall, and* J. Wilkie, *St. Paul's, church-yard, London,* M. DCC. LXXVIII. petit in-4°. de 140 pages, & 4 feuillets non chiffrés pour le titre, l'épître, la table & l'errata. Elle eſt ornée de 17 planches, qui, quoiqu'au ſimple trait, ſont bien gravées ; le papier & le caractere en ſont beaux, & cette édition a été très-ſoignée : elle eſt diviſée en neuf chapitres, & l'épître dédicatoire, à la fin de laquelle on trouve quelques changemens, eſt datée de Pembroke-houſe, 15 Février 1761. C'eſt ſur cette édition, qu'a été faite la traduction de M. *Bergeret.*

M. *de Münchauſen,* dans ſon *Pere de famille* (1), prétend que milord *Pembroke* n'a fait que mettre ſon nom à cet ouvrage, & qu'il eſt plutôt dû à ſon habile écuyer *Angelo* (qui a également publié un ouvrage ſur l'eſcrime). M. *de Münchauſen* ne dit pas ſur quoi cette ſuppoſition eſt fondée (2). On a déjà dit, ſans plus de fondement, que l'ou-

(1) *Hauſvater*, tome II, page 464.

(2) *Henz, nachrichten von veterinariſchen werken als commentar &c. Stendal*, 1785, *in*-8°. page 301.

vrage du duc de Newcaſtle (*Méthode nouvelle de dreſſer les chevaux*) étoit celui du capitaine *Mazin* ſon écuyer, & que le duc n'y avoit mis que ſon nom & ſon argent. Mylord *Pembroke* jouit dans ſa patrie de la réputation d'un excellent écuyer; & dire qu'il fut l'ami & le juſte appréciateur du mérite de *Bourgelat*, auquel l'art vétérinaire doit tant en France, c'eſt peut-être faire également l'éloge de l'un & de l'autre (1).

M. *Bergeret* a mis à la tête de ſa traduction un avertiſſement de deux pages, à la fin duquel il dit que ſi le Public veut bien agréer ce premier ouvrage, il lui en offrira un autre beaucoup plus complet, qui traitera de l'art de l'équitation dans toute ſon étendue, & auſſi de la véritable connoiſſance du cheval & de ſes maladies. Je me garderai de prononcer ſur le mérite de M. *Ber-*

(1) Le mérite de *Bourgelat*, comme écuyer, paroît avoir été beaucoup mieux apprécié par les étrangers que par ſes compatriotes, mais ſur-tout par les anglois. Son *Nouveau Newcaſtle ou Nouveau Traité de cavalerie*, malgré trois éditions françoiſes, fut vivement critiqué par la plupart de ceux qui écrivirent ſur l'équitation depuis lui en France. En Angleterre, au contraire, il fut traduit & imprimé avec un luxe typographique, prodigué rarement aux ouvrages étrangers, & l'auteur fut regardé comme un grand maître par les écuyers de cette nation. Je ferai connoître particuliérement cet ouvrage dans l'un de nos volumes.

geret relativement à l'équitation ; mais je crois que le temps où les écuyers étoient ſeuls capables d'écrire ſur l'hippiatrique, n'eſt plus ; une révolution heureuſement commencée dans l'étude de la médecine des animaux, a fixé des limites à cet égard, qu'il n'eſt permis qu'à un petit nombre d'enfreindre impunément.

Le premier chapitre contient la méthode pour mettre les chevaux en état d'être montés, & les circonſtances qui y ont rapport ; l'auteur, dès ce chapitre, juſtifie ſa premiere épigraphe ; il recommande la douceur, la patience, les careſſes, & n'emploie les châtimens qu'avec beaucoup de circonſpection & à la derniere extrémité.

Dans le ſecond chapitre, il s'occupe de la maniere de placer & affermir l'homme à cheval, & de tout ce qui a rapport à cet objet, ainſi qu'à l'embouchure & à ſes différentes parties. Il ne veut qu'un ſimple filet pour dreſſer les chevaux ; & il indique les dimenſions & le poids de la bride, qui ne doit jamais aller à vingt onces (ſix hectogrammes ſept décagrammes).

Le troiſieme renferme la méthode pour aſſouplir les chevaux que l'on monte, par le moyen de l'épaule en dedans, avec une longe & ſans longe, ſur des lignes circulaires & droites, & celle de travailler un cheval à la main. Ce travail

vail ne doit être pratiqué que lorſque le cheval & le cavalier ſont bien dreſſés & aſſurés de tous leurs mouvemens.

Le chapitre quatre contient tous les détails relatifs à la leçon de la tête & de la croupe à la muraille.

Le cinquieme, intitulé le *Trot*, n'eſt point dans la premiere édition, il eſt copié tout entier, dans la troiſieme, de la traduction angloiſe du *nouveau Newcaſtle* de *Bourgelat*, & j'obſerverai à cet égard que M. *Bergeret* au lieu de copier à ſon tour l'original françois (qu'il ne connoiſſoit vraiſemblablement pas), pour en enrichir ſa traduction, s'eſt amuſé à le traduire de l'anglois. Si l'on confronte le texte de *Bourgelat* avec la verſion, on verra combien le premier a été défiguré dans la ſeconde; on peut lui faire le même reproche pour l'original; quelques méthodes de ferrures, indiquées par l'auteur, ſont à-peu-près inintelligibles dans la traduction, & elle paroît, en général, manquer de fidélité & d'exactitude : on voit ou que le traducteur ne comprend pas bien le texte de l'auteur, ou qu'il ne connoît pas les maladies dont il parle; car il les déſigne par des périphraſes, ou par des expreſſions qui n'ont rien de commun avec leurs noms françois (1). Mylord *Pembroke* (page 42 de

(1) J'en citerai un exemple : M. *Bergeret* dit (page 121)

l'édition *in*-4°.) cite M. *Sidney Medows*, écuyer anglois, & *Roſſermini*, écuyer italien, auteur de pluſieurs ouvrages ſur l'équitation: M. *Bergeret* (page 36) appelle le premier *Medons*, & il a entiérement omis le ſecond. Il en eſt de même de M. *Berenger*, traducteur de l'ouvrage de *Bourgelat*, cité avec éloge dans l'original (page 61), &c. &c.

Le chapitre ſix s'occupe de la maniere de faire reculer & avancer un cheval; ce que c'eſt que piaffer; & de l'uſage des piliers, tant fixes que mobiles; l'auteur s'y occupe auſſi des qualités & des études néceſſaires pour former un bon écuyer.

Le ſeptieme indique ce qu'il convient de faire pour accoutumer les chevaux à ne point s'effrayer du bruit de l'artillerie, des cris des ſoldats, des combats; pour les empêcher de ſe coucher dans l'eau; de ne point craindre les bleſſures; à franchir les terrains rudes & ſcabreux, les haies, les paliſſades,

---

les *courants* ſont très-communs..... Ils ſe terminent par ronger le dedans du pied; s'il avoit eu la moindre notion d'hippiatrique ou de maréchallerie; s'il avoit conſulté les dictionnaires & les hippiatres anglois, il auroit vu que les mots *running thrushes*, employés dans l'original, ſignifient les ulceres, la ſuppuration de la fourchette (*le crapaud*); mais il a trouvé dans ſon dictionnaire, *running, courſe*, & il a traduit *les courants*. On peut juger, d'après cet exemple, quel fond il eſt poſſible de faire ſur une pareille verſion.

les foſſés, &c.; à reſter en place; à fuir; à voir ſans émotion les chevaux tués; à nager, &c. Les préceptes indiqués dans ce chapitre, à la fin duquel l'auteur rappelle *Xénophon*, dont il fait l'éloge, & qui eſt trop peu lû de nos jours, ſe retrouvent dans preſque tous nos ouvrages de cavalerie.

Le huitieme contient les moyens qu'il faut employer pour corriger les chevaux rétifs, qui ſe défendent, qui ruent, qui bronchent, &c. L'auteur obſerve à cet égard, que la plupart de ces vices dépendent le plus ſouvent, & plutôt, de celui qui dreſſe le cheval que du cheval lui-même; on ne ſauroit trop inviter tous nos écuyers modernes à lire ce chapitre avec beaucoup d'attention & ſur-tout à mettre en pratique les préceptes qu'il contient.

Le chapitre neuf, le plus long de tout l'ouvrage; intitulé: *Remarques & avis ſur la ferrure, la nourriture & le panſement des chevaux*, eſt celui qui nous intéreſſe plus particuliérement.

La médecine & la ferrure, dit Mylord *Pembroke*, ſont très-utiles entre les mains des gens inſtruits; mais nos maréchaux ſont ſi ignorans, qu'on doit les abandonner entiérement; comment pouvoir s'en rapporter à des gens qui n'ont ni expérience, ni ſens commun, qui ignorent leur profeſſion, & ne cherchent point à l'apprendre. Je

ne déſeſpere cependant point de trouver dans la ſuite quelques maréchaux intelligens & bien inſtruits ; mais il faut les former.

Ce tableau des maréchaux anglois n'eſt point flatté, mais il eſt vrai ; nous avons, ſans doute, à cet égard, fait un pas de plus que nos voiſins ; cependant, nous ſommes encore loin de pouvoir nous en énorgueillir. Il y a plus de trente-cinq ans que les Écoles vétérinaires ſont établies en France ; & quiconque voudroit juger des progrès de l'art parmi nous, depuis cette époque, par les connoiſſances du plus grand nombre de nos maréchaux, les trouveroit encore bien reſſemblans à ceux dont parle mylord *Pembroke*.

Les fers peſans, mal forgés, ruinent les pieds ; le fer d'un cheval de ſelle ne doit pas peſer plus de quatorze onces (quatre hectogrammes trois décagrammes) les clous compris ; celui d'un cheval de caroſſe ou de trait ne doit pas aller au-delà de vingt-une onces (ſix hectogrammes quatre décagrammes) ; les crampons qu'on y ajoutent ruinent les articulations : on doit laiſſer poſer la fourchette à terre. Si on donne trop d'ajuſture aux fers, on ruine la muraille, & on facilite l'entrée des corps étrangers entre la voûte du fer & la ſole. La ferrure courte de *Lafoſſe* eſt excellente pour les pieds dont la muraille & les talons ſont foibles ; il eſt

fâcheux qu'il faille la renouveller trop ſouvent; on devroit punir ſévérement les maréchaux qui, en ferrant, chauffent les pieds, parce que ſouvent la ſole eſt brulée, les chevaux deviennent boiteux, & quelquefois en périſſent. Le meilleur onguent de pied eſt celui qui eſt fait avec une once (trois décagrammes) d'huile de pied de bœufs, une livre (cinq hectogrammes) de térébenthine, & dix onces (trois hectogrammes) de cire. On doit s'abſtenir de graiſſer les pieds dont la muraille & la ſole ſont ſpongieuſes; il faut, au contraire, toujours les tenir bien ſecs; M. *Clarke*, dans ſon excellent *traité de la ferrure*, penſe que les onguens conviennent à peu de pieds, & que l'humidité vaut infiniment mieux. Le bénéfice qu'éprouvent les pieds des chevaux qui paiſſent dans les prairies, en eſt une preuve; on a obſervé que les chevaux qu'on tient à New-market, que l'on exerce ſur un gazon ſec, & qui ne trouvent point d'eau pour ſe baigner, ont les pieds ſujets à pluſieurs maladies, quoiqu'on ait ſoin de les graiſſer.

Je crois devoir obſerver ici que *Xénophon*, dans ſon *traité de l'écurie* (1), regarde le fréquent lavage des pieds comme nuiſible à la corne; en effet ce

(1) *Les Œuvres de Xénophon, traduites en françois (par Pyramus de Candole). Yverdon*, 1619. in-8°. *l'Équirie*, p. 1141.

véhicule eſt un puiſſant deſſicatif; il lave, il entraîne le gluten qui unit les fibres de l'ongle les unes aux autres, & l'on voit en France, parmi les chevaux de riviere, & dans pluſieurs garniſons, beaucoup de pieds caſſans & dérobés; d'ailleurs il eſt bon d'obſerver encore que les chevaux des Grecs n'étoient point ferrés, & qu'il leur étoit très-important d'éloigner toutes les cauſes d'altération de la corne.

Pour entretenir les chevaux en bonne ſanté, il faut laiſſer circuler l'air dans les écuries, les tenir proprement, les exercer ſouvent & modérément. La nourriture doit-être proportionnée à leur taille & au travail qu'ils font. La trop grande quantité de foin, ſur-tout lorſqu'il eſt récolté dans un terrain bas & humide, ne vaut rien pour les chevaux & les rend pouſſifs. La paille de froment hachée & mêlée avec un peu de foin, eſt une excellente nourriture; le ſon eſt un mauvais aliment.

La coutume de couper la queue & les oreilles aux chevaux, quoiqu'ayant pluſieurs inconvéniens très-graves, ſur-tout pour les chevaux de troupe, eſt cependant très-ancienne en Angleterre (1); on en trouve déjà des traces dès l'an 747 (le traducteur a mis 743); celle de faire courir les

(1) *Voyez* dans le *Dictionnaire de Médecine de l'Encyclopé-*

chevaux après qu'ils ont bu, quoique commune, leur eſt auſſi très-préjudiciable (1). On n'a trouvé juſqu'ici aucun ſpécifique contre la pouſſe, mais le meilleur palliatif eſt l'eau de chaux lorſqu'on en uſe long-temps. Cette vertu peut être attribuée autant aux effets de la chaux qu'à la petite quantité que les chevaux en boivent: elle ne doit jamais être de plus de cinq pintes (litres) par jour, & la nourriture, de la paille hachée ſeulement.

Garſault, d'après une obſervation rapportée dans le *Parfait Maréchal*, d'un cheval pouſſif, qui, abandonné pendant ſix ſemaines dans une grange remplie de foin, ſans boire, fut parfaitement guéri, penſoit auſſi que la boiſſon étoit préjudiciable aux chevaux pouſſifs, & qu'on pouvoit la leur diminuer avantageuſement (2).

On ne doit point couper les poils des oreilles ;

die méthodique, les articles *Amputation de la queue & des oreilles*.

(1) Cette mauvaiſe coutume eſt aſſez généralement ſuivie en France, ſur-tout à Paris, lorſqu'on mène les chevaux aux abreuvoirs publics, ainſi que lorſqu'ils ſont attaqués de tranchées ou d'indigeſtions. J'ai vu la rupture de l'eſtomac & celle du diaphragme en être la ſuite; les maréchaux qui apperçoivent ces accidens à l'ouverture des animaux, les regardent plutôt comme la cauſe de la maladie que comme l'effet de la courſe.

(2) *Nouveau Parfait Maréchal. Paris*, 1770. in-4°. p. 243.

la nature, plus ſage que nous, les y a placés pour des raiſons qu'il eſt aiſé de ſentir; lorſqu'ils ſont coupés, la pouſſiere & les inſectes y entrent aiſément, & incommodent beaucoup les chevaux.

Xénophon avoit déjà dit; les Dieux n'ont donné ces poils aux chevaux que pour repouſſer divers accidens qui pourroient les incommoder (1).

Le ſavon & le camphre diſſous dans l'eſprit-de-vin (*alcohol*), ſont excellens pour les entorſes; on doit laiſſer les animaux tranquilles; le repos, dans ces cas, eſt le meilleur remede. Une pinte (litre) de ſaumure, tous les matins, pendant trois ou quatre jours, enſuite une once ou deux (trois à ſix décagrammes) d'æthiops minéral (*oxyde de mercure ſulphuré noir*), ſont de bons remedes pour les vers, on peut faire ſuivre leur uſage d'un purgatif; &c. &c.

Il eſt encore dans cet ouvrage une foule d'autres préceptes également intéreſſans; ceux que je viens de tranſcrire ſont fondés ſur les loix de la ſaine phyſique, & ſur une grande connoiſſance du cheval; & quoique l'on s'apperçoive, en liſant ce que dit l'auteur, des maladies & des remedes, qu'il a ſacrifié au goût de ſa nation, pour les formules & les recettes, on n'en reconnoît pas moins l homme inſtruit & l'obſervateur exact & judicieux.

(1) Ouvrage cité, page id.

Les Anglois ont beaucoup écrit ſur l'hygiene vétérinaire ; leurs ouvrages nous ſont très-peu connus, même par les traductions ; pluſieurs méritent néanmoins de l'être, & je n'ai pu me refuſer au plaiſir de rendre juſtice à une nation, digne émule de la nôtre dans les arts & dans les ſciences.

J'engage M. *Bergeret* à rectifier dans une ſeconde édition, ſi elle a lieu, les inexactitudes de celle-ci ; à retablir les planches 15 & 16 de l'original, qu'il cite (page 74, 95) & qu'il a oubliées ; & ſur-tout enfin à corriger pluſieurs expreſſions impropres que je ne regarde que comme des fautes de typographie.

Trattato ſtorico-critico intorno al' male epidemice contagioſo de buoi, &c. c'eſt-à-dire : *Traité hiſtorique & critique concernant la maladie contagieuſe épidémique des bœufs, de l'année* 1784, *par M.* ZENON BONGIOVANI, *médecin de Vérone ; à Veniſe*, 1785, in-4°. de 184 pages.

3. On a généralement avancé que les épizooties étoient apportées de dehors par les bêtes à cornes, qui, venant de la Hongrie, eſſuient de grandes fatigues, & manquent d'une nourriture convenable pendant ce voyage. M. *Bongiovani* adopte ce ſentiment, & aſſure que dans les terres de Veniſe, elles n'ont jamais régné que par ces cauſes. Il croit que les trajets longs, par des chemins très-difficiles, & à travers des montagnes arides où les animaux

manquent de pâturages & de bonnes eaux ; que les tranſports par mer des ports d'Iſtrie ou de Zara, qui réuniſſent encore plus de cauſes d'inſalubrité, produiſent ces maladies : le détail qu'il donne de ces cauſes paroît ſi bien établir ſon opinion, qu'il eſt d'abord difficile de s'y refuſer ; cependant, quand on fait attention que ce fléau ſe rencontre également & à des époques indéterminées, dans des pays où les bœufs Hongrois n'arrivent jamais, où les étables ſont recrutées de bêtes à cornes élevées dans les environs, & exemptes de l'épizootie, on commence à douter de la réalité des cauſes expoſées par l'auteur. Il ſeroit donc important que les vétérinaires s'appliquaſſent à faire de nouvelles recherches ſur l'origine de ces maladies. Il faudroit peut-être, avant toutes choſes, compoſer une bonne noſologie, reſtreindre l'uſage du terme *épizootie*, auquel on a donné trop d'extenſion, & diſtinguer exactement les différentes maladies épizootiques ; ce ne ſera qu'alors qu'on pourra connoître quelles ſont les maladies provenant de la contagion apportée de dehors, & quelles ſont celles qui ont pris naiſſance dans le pays. Ce premier pas fait, on s'occupera de la recherche des cauſes de ces dernieres, & de ſuite on parviendra à la connoiſſance exacte des moyens préſervatifs & curatifs.

M. *Bongiovani*, partant du principe que l'épi-

zootie dont il traite, ne doit ſon origine qu'à la communication, inſiſte ſur la néceſſité de conduire les troupeaux par de meilleurs chemins, & ſur-tout de ne point les embarquer ſur des vaiſſeaux. Il rapporte quelques expériences par leſquelles il conſte que le ſang des bêtes malades introduit dans le corps de quelques animaux d'eſpeces différentes, ne leur donne point la même maladie. Au reſte, il conſeille de ſéparer exactement les animaux malades ou ſuſpects, & même de les aſſommer.

Every man his own farrier; or, the whole art of farrier laid open. Containing cures for every diſorder, that uſeful animal, a horſe, is incident to. The following are a few of the particular ones: the poll-evil, fiſtulas, to take off falſe quarters and ſand-cracks, the farcy, quitter bones, greaſy heels, bone-ſpavins, ſcab, or mange, the ſcab in sheep, &c. To which is added, an appendix: including ſeveral excellent recipes, and the preparation of many valuables medicines. By FRANCIS CLATER. *The ſecond edition, with corections and additions. Newark: printed by and for* J. Tomlinſon; *and ſold by* R. Baldwin, *and* S. Bladon, *Paternoſter-Row, London,* M DCC LXXXVI. C'eſt-à-dire : *Chaque homme ſon maréchal, ou l'art de la maréchallerie dévoilé; contenant les remedes particuliers à toutes les maladies auxquelles*

le cheval eſt ordinairement ſujet, telles que la taupe, les fiſtules, les ſeimes & faux-quartiers, le farcin, les ulceres des pieds, les éparvins, la gale, &c. On y a joint un appendix qui renferme pluſieurs excellentes recettes, & la préparation d'un grand nombre de remedes précieux; par FRANÇOIS CLATER; *ſeconde édition, corrigée & augmentée. A Newark, chez* J. Tomlinſon, *& à Londres, chez* R. Baldwin & S. Bladon, 1786; grand in-8°. de 178 pages, & 12 pour les titres, la préface & la table.

4. Dans cet ouvrage, diviſé en cinquante-ſix ſections, non-compris l'appendix, l'auteur s'occupe d'abord des ſoins qu'exigent les chevaux; de la ſaignée, de la purgation, & ſucceſſivement des coliques, de la toux, de la morve, du farcin, du dégoût, du maraſme, de la gale, du vertige & des autres maladies nerveuſes, de la fievre, des coups, des maux d'yeux, de la pouſſe, de la jauniſſe & de pluſieurs autres maladies, toutes rangées ſans aucun ordre, & telles qu'elles ſe préſentoient à ſa mémoire; il indique très-briévement, & d'une maniere inſuffiſante, leurs cauſes & leurs ſymptômes, & paſſe promptement à un traitement fort long, compoſé de recettes multipliées pour chacune d'elles, ſouvent très-compliquées & très-cheres, dans leſquelles les drogues purgatives, âcres,

échauffantes & incendiaires, telles que l'aloès, la rhubarbe, la zédoaire, l'euphorbe, le poivre, le gingembre, le ſafran ; les huiles eſſentielles aromatiques d'ambre, d'anis, de genievre, d'origan, &c. ; l'eſprit-de-vin, les préparations mercurielles & antimoniales, ſe trouvent ſouvent & quelquefois enſemble, ce qui prouve le peu de connoiſſance de l'auteur en matiere médicale & en chymie (1).

M. *Clater* indique (page 25) l'uſage interne de la diſſolution du ſublimé corroſif (*muriate de mercure corroſif*) dans l'eſprit-de-vin (*alcohol*), pour la cure du farcin; on a obtenu en France des ſuccès de ce remede, contre la même maladie. Le premier volume de l'hiſtoire de la ſociété royale de médecine de Paris, pour l'année 1776, contient une obſervation de M. *Jalouſet*, médecin & chirurgien à Châtillon-ſur-Loing, à ce ſujet; & cette compagnie a couronné, en 1784, un mémoire de M. *Huzard*, ſur les bons effets du ſublimé corroſif, dans le traitement de cette maladie; quelques perſonnes prétendent même que le breuvage anti-

(1) On trouve, page 19, dans une recette contre la morve, la fleur de ſoufre (*ſoufre ſublimé*), l'antimoine cru (*ſulfure d'antimoine*), le nitre, le ſafran des métaux (*oxyde d'antimoine ſulfuré demi-vitreux*), l'aloès, le camphre & l'eſprit-de-vin (*alcohol*).

farcineux, vanté par M. *Hurel*, dans ſon *traité du farcin*, n'eſt autre choſe que la diſſolution du ſublimé corroſif.

Les Anglois uniſſent conſtamment les aromatiques aux purgatifs, & font un très fréquent uſage de ces remedes dans toutes les maladies de leurs chevaux; la température du climat de l'Angleterre néceſſite peut-être cette union, & l'emploi plus fréquent de ces médicamens qui, en France, ſont quelquefois ſi dangereux; nous avons obſervé que les premiers s'oppoſoient ſouvent à l'effet des purgatifs, qu'ils en arrêtoient ou en retardoient l'action, & qu'ils excitoient, dans les animaux, une agitation & un mal-aiſe longs à ſe diſſiper. Malgré ces conſidérations qui rendent, pour ainſi dire, la maniere de faire la médecine particuliere à chaque pays, les Anglois viennent en foule avec de pareils ouvrages exercer l'hippiatrique en France, & ſur-tout à Paris; ils ne ſe contentent pas de nous enlever une quantité immenſe de numéraire, par l'achat de leurs chevaux, ils viennent encore nous en priver, en les droguant à outrance & ſans néceſſité; ils ſont à la vérité bien ſecondés par les propriétaires François qui, ne réfléchiſſant pas que les jokeis, les palfreniers & les piqueurs Anglois ſont en général très-ignorans, & uniquement guidés par le charlataniſme & par l'appas du

gain, leur accordent une confiance que le nombre des victimes sacrifiées à leur impéritie n'a pu encore ébranler.

Disons-le, à la honte des François, l'anglomanie est portée si haut sur ce point parmi eux aujourd'hui, qu'on voit les grands seigneurs, les premiers de la Nation, préférer à de bons vétérinaires, pour le traitement des maladies de leurs chevaux, des palfreniers Anglois, qui n'ont d'autre mérite que celui d'être nés en Angleterre, d'autres connoissances en hippiatrique, que celles de quelques recettes puisées dans des ouvrages semblables à celui que je viens de faire connoître, qu'ils administrent indistinctement dans toutes les maladies, & qu'on leur paie toujours aux prix qu'ils leur plait d'y mettre.

Nos palfreniers & nos piqueurs François, guidés par le même motif, & non moins ignorans, se hâtent, à l'imitation de leurs maîtres, de singer les Anglois, pour acquérir aussi une considération capable de décourager l'homme à talens, aviliſſante pour l'art, & qui ne peut qu'en retarder les progrès (1).

(1) Il est bon de se reporter, pour ce que contient cette notice, au temps où elle a été faite, & où a paru l'ouvrage; je ne crois pas devoir y rien changer aujourd'hui. *Voyez* dans le *Dictionnaire de Médecine de l'Encyclopedie méthodique*, déjà cité, les articles *aliptique & anglomanie*.

Queſtio de paſtu pecorum in ſtabulis ſecundum analogiam diſciplinæ medicæ tractata ; c'eſt-à-dire : *De la maniere de nourrir le bétail dans les étables ; queſtion traitée ſuivant les rapports qu'elle a avec les connoiſſances médicinales ; par* M. ANTOINE-HENRY-LOUIS-BRUHM, *de Schlieben en Saxe, docteur en médecine, & membre de la ſociété économique de Leipſick. A Leipſick, chez* Sommer : 1786 ; in-4°. de 22 pages & 2 non chiffrées.

5. *M. Bruhm*, examine dans cette diſſertation, quel eſt le fourrage du bétail dans les étables ; à quels animaux diverſes eſpeces de fourrages conviennent le mieux ; comment on doit conſtruire les étables, afin que leur habitation ne nuiſe point au bétail ; quelle propreté il faut obſerver dans le ſoin des troupeaux, & quels exercices il faut leur procurer pour leur ſanté ; en un mot, quel eſt le régime qui leur eſt le plus approprié.

Pour réſoudre ces queſtions, l'auteur a profité des lumieres d'un grand nombre d'ouvrages allemands, latins, ou traduits du françois, ſur l'économie rurale.

Les principales plantes qui peuvent ſervir de nourriture aux beſtiaux durant l'hiver, ſont, dit *M. Bruhm*, les raves, les navets, les pommes de terre, le tourneſol, & la *beta cicla altiſſima ;* cette derniere nous paroît être cette *racine de diſette*, à laquelle

laquelle les économes prennent aujourd'hui un ſi grand intérêt. Voici comment M. *Bruhm* en parle (page 21) : La *beta altiſſima* fournit une grande quantité de feuilles ſucculentes, dont les vaches & les moutons ſe nourriſſent volontiers en été. Elle a des racines grandes & peſantes, qu'on peut conſerver depuis l'automne juſqu'au printemps. C'eſt, pour le bétail, un aliment ſucculent & très-nutritif, qu'on peut donner pendant tout l'hiver, & pendant une partie du printemps. Elle a, d'ailleurs encore, la propriété d'augmenter le lait. M. *Bruhm* cite pour autorité pluſieurs auteurs allemands (*MM. Schubart*, *Beckmann*, *Borowski*, *Riems*), que nous regrettons de ne pouvoir conférer. Au reſte, ces caracteres nutritifs ſont auſſi ceux de la *racine de diſette*, & nous oſons avancer à M. l'abbé de *Commerell*, qui a donné un grand *mémoire ſur la racine de diſette*, que cette plante, malgré ſon aſſertion contraire, eſt connue des botaniſtes depuis long-temps.

Cette diſſertation de M. *Bruhm* eſt bien faite ; il n'a pas épuiſé ſon ſujet ; il eſt même quelquefois trop ſuperficiel (1).

(1) Nous en avons inſéré la traduction dans la troiſieme partie du volume de nos Inſtructions pour l'an II. (*Note des éditeurs*).

Auſerleſene beytræge zur thierarzeney kunſt. Leipzig, bey Weidmanns *erben und* Reich, 1786, *erſtes ſtück.*—1787, *zweites ſtück.*—1788, *dritte, viertes ſtück ; mit kupfern;* c'eſt-à-dire : *Mémoires choiſis pour ſervir à la médecine vétérinaire. A Leipſick, chez l'héritier de* Weidmann, *& chez* Leriche, 1786-1788, 4 vol. petit *in*-8°. avec des planches.

6. Le rédacteur de cet ouvrage utile eſt M. *Ludwig*, profeſſeur d'hiſtoire naturelle à Leipſick ; le but principal qu'il s'eſt propoſé en le publiant, a été de réunir en un ſeul corps d'ouvrage les petits mémoires épars qui traitent de la vétérinaire, & de conſerver beaucoup d'obſervations intéreſſantes, qui, ſans cela, auroient été oubliées ou peu connues en Allemagne : le plus grand nombre de ces mémoires eſt traduit du françois & de quelques autres langues : nous nous contenterons d'indiquer ceux que chacun de ces volumes renferme, parce que nous ferons connoître les originaux en particulier, à meſure que l'occaſion s'en préſentera.

Le premier volume, de 264 pages de texte & VIII pour le titre, la préface & la table, contient : 1°. Trois mémoires de M. *Teſſier*, extraits de ſes *obſervations ſur pluſieurs maladies de beſtiaux*, celui ſur la maladie rouge des bêtes à laine de la Sologne, ſur la maladie du ſang parmi les bêtes à laine de la Beauce, & ſur la diarrhée dans ces animaux.

2°. *Sagar*, ſur une maladie extraordinaire que l'on a obſervé parmi les brebis, en Allemagne, dans l'année 1764; avec des apperçus ſur la maniere d'élever les bêtes à laine, traduit du latin, imprimé à Vienne en 1765.

3°. *Daubenton*, ſur les médicamens purgatifs que l'on donne aux brebis, extrait des *Mémoires de la Société royale de médecine*, années 1780-1781.

4°. *Huzard*, ſur le cornage ou ſifflage des chevaux; c'eſt le rapport fait au conſeil du roi, & qui eſt inſéré à la ſuite des *Eſſais ſur les eaux aux jambes*, imprimés à Paris, en 1784.

5°. *Chabert*, ſur une inflammation gangréneuſe parmi les bêtes à cornes, extrait du *Journal de Paris*, 1785, n°. 135.

6°. *Hennemann*, tables noſologiques des maladies des animaux; traduit du latin, imprimé à Gottingue en 1778.

Le deuxieme volume, de 253 pages de texte, & 2 feuillets non-chiffrés pour le titre & la table, avec deux planches, contient: 1°. deux mémoires de M. *Teſſier*, également extraits de ſes obſervations; le premier, ſur les maladies des bêtes à cornes, occaſionnées par la mauvaiſe conſtruction des étables, & le ſecond ſur la mauvaiſe conſtruction des écuries, pour les chevaux.

2°. *Chabert*, ſur la morve des chevaux, extrait

des *Mémoires de la Société de médecine*, année 1779.

3°. *Devillaine*, ſur les maladies aigües des bêtes à cornes, extrait de ſon *Tableau dès maladies qui affectent les beſtiaux*, imprimé à Neufchâtel en 1782.

4°. Conſultations, notes & réponſes ſur pluſieurs objets concernant l'art vétérinaire, extrait du *magaſin de Hambourg*.

5°. Catalogue des profeſſeurs vétérinaires les plus connus, & de différentes écoles & inſtitutions, établies en faveur de l'art vétérinaire, en Europe.

Le troiſieme volume a 262 pages de texte, & VIII pour le titre, la préface & la table; il contient: 1°. *Huzard*, Eſſais ſur les eaux aux jambes des chevaux, imprimé à Paris en 1784.

2°. Méthode pour guérir le claveau des brebis, nommée par les Allemands *Pocken-ſeuche*, publiée par la chambre de police de Weimar en 1783.

3°. *Devillaine*, ſur les maladies chroniques des bêtes à cornes, & ſur les maladies aigües & chroniques des brebis & des chevres, extrait de ſon tableau déjà cité.

4°. *Vicq-d'Azyr*, mémoire hiſtorique ſur l'épizootie obſervée en Picardie, l'année 1779, extrait des *Mémoires de la Société de médecine*, année 1779.

5°. *Chabert*, maniere de traiter la maladie de la taupe, extrait du *Journal d'agriculture*, Janvier & Février 1780.

6°. Inſtruction pour les médecins provinciaux en Siléſie, relativement à l'aſſommement des beſtiaux attaqués de l'épizootie, publiée à Breſlau en 1783.

7°. Sur une épizootie obſervée en France en 1776, parmi les cerfs, dans la forêt de Saint-Germain, & ſur pluſieurs maladies épizootiques du Poitou, extrait de l'*Hiſtoire de la Société de médecine*, années 1777-1778.

8°. Ordonnance de la régence Bavaroiſe, ſur les eaux croupiſſantes qui peuvent occaſionner des maladies parmi les beſtiaux, datée de Neubourg, du 9 Mars 1781.

9°. Ordonnances du gouvernement Pruſſien, relativement à la ladrerie des beſtiaux, & ſur les précautions à prendre pour ſe garantir de l'épizootie, datées de Berlin, la premiere, du 26 Juillet 1785, & la ſeconde, du 10 Août 1786.

10°. Notice abrégée ſur l'hôpital vétérinaire établie à Vienne, en Autriche.

11°. Suite du catalogue des principaux profeſſeurs, & des écoles de vétérinaire les plus renommées, en Europe.

12°. Extraits de lettres.

Le quatrieme volume, de 266 pages de texte, IV pour le titre & la table, & 8 feuillets non chiffrés pour la table des matieres des quatre volumes, avec une planche, contient: 1°. Sur l'étude de la méde-

cine vétérinaire, avec un catalogue des principaux ouvrages à étudier.

2°. *Chabert*, ſur les maladies vermineuſes des animaux, imprimé à Paris en 1787.

3°. Préſervatif contre le ſphacele de la langue des chevaux & des bœufs, avec un ſupplément; datés du 20 Janvier, & du 3 Février, 1787.

4°. *Cotton Tufts*, notice ſur une maladie qui attaque les cornes des bœufs en Amérique; extrait du premier volume des *mémoires de l'Académie américaine des ſciences & des arts*, imprimée à Boſton en 1785.

5°. Hiſtoire naturelle de la brebis, extrait du *Syſtême du regne animal* d'*Erxleben*, imprimé en latin à Leipſick, en 1777.

6°. Deſcription & figure d'une très-groſſe pierre trouvée dans la veſſie d'un cheval.

7°. Lettre de *Creué-Palluel* à l'intendant de Paris, ſur l'uſage de la paille hachée pour la nourriture des chevaux; extrait du *Journal de Paris*, 1785, n°. 236.

8°. Notices critiques de quelques ouvrages relatifs à l'art vétérinaire, tels que : *Magazin de médecine légale, & de police médecinale, par M.* Pyl. *Archives de police médicinale, &c. par M.* Scherf. *Mémoire ſur la ſeime, par M.* Daum. *Mémoire ſur le cancer épidémique de la langue des bêtes à cornes.*

9°. Circulaire du gouvernement Autrichien, relative à l'uſage de la chair des animaux attaqués de la ladrerie, datée de Vienne le 11 Juillet 1788.

10°. Ordonnance du gouvernement Vénitien, touchant le cancer de la langue, dont les beſtiaux ſont attaqués, datée du 22 Septembre 1783.

11°. Deſcription abrégée de l'école vétérinaire de Lyon, pour l'année 1788.

12°. Notices & annonces d'ouvrages nouveaux;

ANTON CARL von WILLBURG hochgræflich von Lodroniſchen und Stadt-Wundarztes zu Gmindt, auch mitglieds der geſellſchaft des ackerbaues und der künſt in kærnten anleitung für das Landvolk in abſicht auf die enkænntniſz und heilungſart der krankheiten des Rind-viehes, ſamt denen hülfsmitteln und einen anhang über die materie der medicin, und ærlæuterung der einfachen heilungſmittel durch beygefügte lateiniſche benennungen. Nebſt anleintung zur erkænntniſz und heilung der krankheiten bey der ſchaaf-zucht. Dritte auflage. Nürnberg, verlegts Johann-Adam Stein, 1787; c'eſt-à-dire: *Avis aux gens de la campagne ſur la connoiſſance & la maniere de guérir les maladies de leurs beſtiaux: avec quelques inſtructions relativement aux maladies des brebis, par M. ANTOINE-CHARLES WILBURG; troiſieme édition. A Nuremberg, chez* J. A. Stein,

1787, *in*-8°. de 384 pages de texte & 12 feuillets non chiffrés pour le titre, le privilége, les préfaces, le ſupplément & la table.

7. Les nombreuſes éditions d'un ouvrage, ne ſont pas toujours preuve de ſa bonté; c'eſt préciſément le cas de celui que nous annonçons, dont il exiſte même une traduction françoiſe, imprimée en Suiſſe, mais que nous n'avons pu encore nous procurer.

L'auteur, chirurgien dans une petite ville en Carinthie, & membre de la ſociété d'agriculture de Laybach, fut chargé, par cette ſociété, de rédiger pour les gens de la campagne un ouvrage pour la guériſon des maladies épizootiques dont la province de Carinthie ſe trouva alors frappée (en 1775). Il confeſſe très-ingénument ſon peu d'expérience dans l'art vétérinaire, de même que le défaut de bons ouvrages, qui auroient pu lui procurer des lumieres: nonobſtant, fidele à l'engagement qu'il avoit pris, il compoſa l'ouvrage que nous faiſons connoître. On devine à-peu-près ce qu'un auteur, d'ailleurs très-habile dans l'art de guérir les hommes, peut donner d'excellent ſur l'art vétérinaire, lorſqu'il n'a point d'autre guide que la pathologie humaine; les analogies tiennent alors lieu d'expériences, & la guériſon dépend, dans ce cas, purement du haſard. En parcourant le préſent ouvrage, nous avons trouvé

beaucoup d'endroits, qui conſtatent ce que nous venons d'avancer ; nous ſommes perſuadés que l'auteur eſt un très-habile chirurgien, mais nous ne croyons pas que cet ouvrage dût lui valoir une place parmi les vétérinaires ſavans & inſtruits.

La premiere édition eſt de 1775 ; la ſeconde eſt de 1780.

Skizze über die Thierarzneiwiſſenſchaft, von JOHAN THEODOR GOTTLOB FRENZEL, *beſt. erſter lehrer, bei der thierarzneiſchule zu Dreſden, und mitglied der œkonomiſchen Geſallſchaft zu Leipzig. Wien*, 1788 ; c'eſt-à-dire : *Eſquiſſe de l'art vétérinaire : par M.* JEAN-THÉODORE-GOTTLOB FRENZEL, *premier profeſſeur de l'art vétérinaire à Dreſde, membre de la Société économique de Leipſick.* Vienne, 1788, *petit in*-8°. de 17 feuillets non chiffrés.

8. L'auteur de cet ouvrage a pour but principal, de faire mieux connoître à ſes compatriotes la néceſſité des établiſſemens vétérinaires, & l'utilité qui en réſulte pour toutes les branches de l'économie, ſur-tout lorſque de pareils établiſſemens ſont confiés à des perſonnes vraiment inſtruites, & qui ont eu occaſion de profiter dans les pays étrangers, des découvertes qui y ont été faites dans cette partie de la médecine. On ne peut qu'applaudir au zele de l'auteur, lorſqu'il propoſe

la réforme des abus qu'il a obſervés dans la pratique de l'art vétérinaire en Allemagne : les changemens qu'il indique, nous paroiſſent auſſi ſages que bien imaginés, & il eſt à déſirer que le gouvernement, dans la patrie de l'auteur, veuille bien réaliſer des vues auſſi utiles que bienfaiſantes.

M. *Frenzel* a dédié ſa brochure à MM. *Halberſtædter* de Wurzbourg, *Sick* de Berlin & *Wiborg* de Copenhague, tous trois vétérinaires eſtimables, avec leſquels il etoit lié d'amitié pendant ſon ſéjour à Vienne.

Der vallkomne ſchweinehirt, oder die art ſchweine zu erziehn, zu mæſten und vor krankheiten zu beuahren, &c.; c'eſt-à-dire : *Le parfait Porcher*, ou *méthode d'élever les cochons, de les engraiſſer & de les préſerver contre toutes ſortes de maladies, &c. par M.* LUDWIG STIELBERG. *Halle*, 1790, in-8°. de 24 pages.

9. Ce petit traité, compilé d'après un très-grand nombre d'ouvrages ſur cette matiere, ne remplit pas l'idée favorable que nous en avions conçue ; l'auteur paroît avoir écrit pour les gens de la baſſe claſſe, comme ſon ſtyle l'annonce, mais il s'en faut de beaucoup, que ceux-là puiſſent en profiter ; des idées généralement trop ſuperficielles & mal expoſées caractériſent cette production.

The rural economy of the Midland Counties, &c.

c'eſt-à-dire : *Economie rurale des Comtés du milieu de l'Angleterre, par M. MARSHALL. A Londres, chez* Nicols, 1790, 2 vol. in-8°.

10. M. *Marshall* a déja publié l'hiſtoire agricole des parties ſeptentrionales de l'Europe, & celle des provinces de Norfolk, d'Yorck, & de Gloceſter; tous ces ouvrages contiennent des détails intéreſſans ſur les animaux domeſtiques; on trouve dans le dernier quelques obſervations relatives à l'uſage où l'on eſt, dans pluſieurs endroits, de tenir des boucs dans les écuries, nous les rapporterons ici.

Les loueurs de voitures à Londres ſont dans l'uſage de tenir des boucs dans leurs écuries, dans la vue de conſerver la ſanté aux chevaux; beaucoup de charretiers ſuivent cet uſage pour la même raiſon, & principalement comme préſervatif du *vertigo*; mais, dit M. *Marshall*, j'ai toujours regardé cette pratique comme un de ces charmes dont on raconte des effets merveilleux dans tous les pays, & je n'ai encore eu aucune preuve du contraire, je me contenterai de produire à préſent un témoignage en faveur de cette méthode. Il y a environ ſeize ans que M. *Guillaume Peacey* de Northleach avoit perdu pluſieurs chevaux, du *vertigo*; un ami lui propoſa de tenir un bouc dans ſon écurie; il ſuivit cet avis, & pendant pluſieurs années, il n'eut plus de chevaux attaqués de cette maladie; mais le

bouc étant mort, elle y reparut; il fit l'emplette d'un autre bouc, qui vit encore, & la maladie a disparu de nouveau. Il est rare que M. *Peacey* ait moins de vingt chevaux dans son écurie. Je ne prétends pas, continue M. *Marshall*, recommander l'usage général des boucs dans les écuries, mais si un moyen aussi facile & aussi peu dispendieux prévient une maladie le plus souvent incurable, quel est le propriétaire qui le négligera? Dans les contrées de l'intérieur de l'Angleterre, plusieurs fermiers ont perdus il y a trois ans leurs meilleurs chevaux par le *vertigo*, & le comté de Stafford seul a essuyé une perte de plusieurs milliers de livres sterlings. Au surplus, le *vertigo* est evidemment une affection nerveuse, & on sait que dans ces cas les odeurs agissent efficacement sur les nerfs dans l'homme; il paroîtroit vraisemblable que la forte odeur du bouc produisît un effet semblable dans les chevaux.

Nous ajouterons qu'en France & même à Paris, quelques loueurs de carosses, suivent encore cet usage, d'après un ancien préjugé qui porte à croire que le bouc assainit les écuries; mais nous n'avons aucune observation qui constate son efficacité particuliere contre le *vertigo*; & les maladies nous ont paru aussi fréquentes dans les écuries où étoient ces animaux que dans celles qui en étoient privées.

II°. Annonces d'Ouvrages ſur toutes les parties de l'Art Vétérinaire. (1)

Mémoire ſur les abeilles. Nouvelle maniere de conſtruire des ruches en paille, & la façon de gouverner les abeilles. Par M. l'Abbé BIEN-AYMÉ. *A Paris, chez* Didot, *libraire, quai des Auguſtins;* Durand, *libraire, rue Galande,* 1780; *in*-8°, avec figures.

Ornithotrophie artificielle; ou art de faire éclore & d'élever la volaille, par le moyen d'une chaleur artificielle (Par M. l'Abbé COPINEAU). *A Paris, chez* Benoit Morin, *imprimeur-libraire, rue S.-Jacques,* 1780; *in*-12, avec fig.

Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique, & de médecine rurale & vétérinaire; ſuivi d'une méthode pour étudier l'agriculture par principes: ou Dictionnaire univerſel d'Agriculture; par une ſociété d'agriculteurs, & rédigé par M. l'abbé ROZIER. *A Paris, rue & hôtel Serpente,* 1781, & années ſuiv. 9 volumes *in*-4°, avec fig.

Inſtruction pour les bergers & pour les propriétaires de troupeaux. Par M. DAUBENTON. *A Paris, de l'imprimerie de* Ph.-D. Pierres, *rue S. Jacques,* 1782; *in*-8°, avec fig.

Le Guide du fermier, ou Inſtruction pour élever, nourrir, acheter & vendre les bêtes à cornes, les brebis, les moutons, les agneaux, & les cochons; contenant les ſymptômes de leurs maladies; les remedes pour les guérir; le choix de leur nourriture, de leurs pâturages; la maniere de leur en former de

(1) Ces annonces ne nous empêcheront point de faire connoître dans la ſuite de nos volumes, par des notices détaillées, ces ouvrages & leurs différentes éditions.

convenables; les moyens de faire le meilleur beurre & différentes eſpeces de fromages; la façon d'élever la volaille, les dindons, les oies, les canards, les pigeons, & même les outardes, les paons, les faiſans, les perdrix, & les lapins domeſtiques. Avec la maniere de former des viviers & d'y nourrir & entretenir le poiſſon, & autres particularités néceſſaires à un fermier & à toutes les perſonnes qui font valoir des biens de campagne. Traduit de l'anglois, ſur la quatrieme édition; nouvelle édition. A Paris, chez Fournier, *libraire, rue du Hurepoix,* 1782; 2 vol. *in*-12.

Bibliotheque phyſico-économique, inſtructive & amuſante: contenant des mémoires & obſervations pratiques ſur l'économie rurale; ſur les nouvelles découvertes les plus intéreſſantes; la deſcription de nouvelles machines & inſtrumens inventés pour la perfection des arts utiles & agréables, &c. &c. On y a joint nombre de remedes, pratiques & procédés, découverts récemment, ſur les maladies des hommes & des animaux, ſur l'économie domeſtique, & en général ſur tous les objets d'agrément & d'utilité dans la vie; avec des planches en taille-douce. Ouvrage à la portée de tout le monde. A Paris, chez Buiſſon, *libraire, rue des Poitevins,* 1782, *& années ſuivantes,* 24 volumes *in*-12.

Médecine vétérinaire, contenant 1°. *l'expoſition de la ſtructure & des fonctions du cheval & du bœuf;* 2°. *l'expoſition des maladies du cheval, du bœuf, de la brebis, &c.;* 3°. *l'expoſition des médicamens néceſſaires au maréchal;* 4°. *l'analyſe des auteurs qui ont écrit ſur l'art vétérinaire, depuis* Vegece *juſqu'à nos jours. Par M.* VITET, *nouvelle édition. A Lyon, chez les* freres Périſſe, *imprimeurs-libraires, grande rue Merciere,* 1783, 3 vol. *in*-8°.

Hiſtoire des inſectes nuiſibles à l'homme, aux beſtiaux, à l'agriculture & au jardinage, tels que les punaiſes, les poux, les puces, les fourmis, les cirons, les araignées, les couſins, les guêpes, les mouches, les bupreſtes, les taons, les frélons, les moucherons, les courtillieres, les gribouris, les hannetons, les charançons, les pucerons, les teignes, les ſcorpions, les mites, les tiques, les perce-oreilles, les gallinſectes, & toute eſpece de chenilles & d'inſectes : avec les moyens qu'on peut employer pour les détruire ou s'en garantir, ou remédier aux maux qu'ils ont pu occaſionner; troiſieme édition. Par M. Buc'hoz. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, 1784; in-12.

L'art du valet de Limier, avec la maniere la plus ſimple de dreſſer un chien de plaine, & diverſes recettes pour guérir les chiens des maladies les plus dangereuſes. Par MM. Desgraviers. A Paris, chez Prault, *imprimeur, quai des Auguſtins,* 1784; petit *in*-12.

Mémoires d'agriculture, d'économie rurale & domeſtique, publiés par la Société royale d'agriculture de Paris. A Paris, chez Buiſſon, *libraire, rue des Poitevins : 1785 & années ſuivantes;*, 23 vol. *in*-8°. avec fig.

Queſtion ſur un point d'économie ruſtique, qui tient à l'agriculture générale. Peut-on nourrir les chevaux d'une maniere plus économique & plus ſaine qu'on ne le fait ordinairement? 1785, *in*-8°.

Méthode de traiter les morſures des animaux enragés, & de la vipere; ſuivie d'un précis ſur la puſtule maligne. Par MM. Enaux & Chaussier. A Dijon, chez Defai, 1785; *in*-12.

Traitement local de la rage & de la morſure de la vipere. Par M. Le Roux. A Edimbourg; & ſe trouve à Paris, chez Théophile Barrois le jeune, *libraire, quai des Auguſtins,* 1785; *in*-12.

Nouveau Traité des ſerins de Canarie, contenant la maniere de les connoître & de les élever; leurs inclinations, leurs maladies, & les remedes qu'il faut obſerver pour les guérir. Par M. J. C. HERVIEUX; *nouvelle édition, à laquelle on a joint le traité du Roſſignol & des petits oiſeaux de voliere. A Paris, chez* Fournier, *Libraire, rue du Hurepoix,* 1785; petit *in*-12, avec fig.

Médecine des animaux domeſtiques, renfermant les différens remedes qui conviennent pour les maladies des chevaux, des vaches, des brebis, des cochons, de la volaille, des oiſeaux de fauconnerie, des petits oiſeaux &c. Par M. BUC'HOZ. *Seconde édition augmentée. A Paris, chez* l'Auteur, *rue de la Harpe,* 1785; — *tome ſecond, chez* Guillot, *libraire, rue S. Jacques,* 1787; *in*-12.

Obſervations pratiques ſur les bêtes à laine, dans la Province du Berry. Par M. DE LAMERVILLE. *A Paris, chez* Buiſſon, *libraire, rue des Poitevins,* 1786; *in*-8°.

L'art de guérir les bêtes à cornes, ou le parfait bouvier, contenant la connoiſſance des bœufs & vaches; leur âge, maladies & ſymptômes, avec les remedes les plus expérimentés, propres à les guérir; on y a joint trois petits traités pour les moutons, les porcs & les mouches à miel. Par M. J. G. BOUTROLLE. *A Liége, chez* D. de Boubers, *imprimeur-libraire, rue du Pont,* 1786; *in*-12.

*Lettres écrites à M. L***; contenant des obſervations ſur l'épizootie qui ravage les provinces méridionales de la France; avec des remarques ſur les ouvrages de quelques auteurs qui ont traité de cette maladie, où l'on démontre que les conſéquences qui réſultent de leur ſyſtême, par rapport à l'adminiſtration, ſont préjudiciables à l'état & aux particuliers. Par M.*

M. D. (*Dufau*). *A Genève; & ſe trouve à Paris, chez* Delalain jeune, *libraire, rue S.-Jacques; à Bordeaux, chez* Bergeret, *libraire, rue de la Chapelle S.-Jean*, 1787, *in*-8°.

L'écuyer conſultant, ou Dialogues entre un cavalier national, un écuyer-profeſſeur, & un marchand de chevaux; rédigés en faveur de nos freres d'armes, compoſant la garde nationale, cavalerie; par l'écuyer Thiroux. *A Paris*, 1790, *in*-8°.

NOMS DES AUTEURS DES ANALYSES.

N°. 1, 6, 7, 8, 9, ... Grivel.
2, 4, 10, ... Huzard.
3. . . . . Grunwald.
5. . . . . Willemet.

Avis du Libraire.

On trouvera chez la Citoyenne M. R. Huzard, Imprimeur, Libraire des Écoles vétérinaires de France, non-ſeulement tous les ouvrages qui ſont analyſés & annoncés dans ces volumes & dans les ſuivans, mais encore tous les auteurs anciens & modernes ſur l'art vétérinaire, & ſur toutes les autres branches de la zoologie, de l'hiſtoire naturelle & de l'agriculture.

Elle diſtribue *gratis* une Notice des principaux ouvrages en ce genre qui compoſent ſon fonds de Librairie; elle la fait paſſer franc de port, par la poſte, à ceux qui la lui demandent, en affranchiſſant leurs lettres.

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

Accouchemens. *Voyez* Cours.
Action rédhibitoire, principes généraux qui doivent la déterminer. 102. — Néceſſité d'une réforme dans la juriſprudence, à cet égard. 103.
Adminiſtration générale des écoles, en 1790. 41. — de l'école d'Alfort. 42. — de Lyon. 43.
Aérophobie. *Voyez* Rage.
Alfort, choiſi pour y établir une école vétérinaire. 12. — Sa deſcription. 13.
Alimens. *Voyez* Nourriture.
Alkali volatil concret, indiqué dans la rage. 300.
——fluor. *id.* 302.
Amandes ameres, vantées pour prévenir la rage. 272.
Ammoniaque. *Voyez* Alkali volatil fluor.
Amputation de la partie mordue, indiquée dans la rage. 275. 282.
Amputation de la queue & des oreilles, très-ancienne en Angleterre. 422.
Amulettes. *Voy.* Charlatans.
Anagallis. *Voyez* Mouron rouge.
Analyſe raiſonnée, hiſtorique & critique, des ouvrages écrits ſur l'art vétérinaire. 409.
Ancœur. *Voyez* Charbon.
Anglois, ignorance de leurs maréchaux. 419. — Leur maniere de purger les chevaux. 430.
Anglomanie. 431.
Animaux les plus diſpoſés à la rage. 253.
Animaux morts, guéris ou préſervés des maladies épizootiques par les écoles vétérinaires. 390 *& ſuiv.*
Annales de la médecine vétérinaire. 94.
Annonces d'ouvrages ſur toutes les parties de l'art vétérinaire. 445.
Anthelmintiques. *Voy.* Vers.
Anthrax. } *Voyez* Charbon.
Anti-cœur. }
Anticore. }
Anticor. }
Antiquor. }
Antifarcineux de Hurel. 429.
Antivermineux. *Voyez* Vers.
Antrac (l'). } *Voyez* Charbon.
Antrax (l'). }
Aphonie, perte de la voix. 231.
Araignée (l'). *Voyez* Charbon.

Arrêt du conſeil, du 5 Août 1761, pour l'érection de l'école vétérinaire de Lyon. 12.
— du 31 Juin 1764, pour les titres des écoles. *id.*
— pour les brevets des éleves. 13.
— du 16 Juillet 1784, ſur les maladies contagieuſes. 322.
— du parlement de Paris, du 23 Décembre 1778, ſur le claveau. 322.
Artiſtes vétérinaires invités à coopérer à cet ouvrage. 10.
Aſcarides. *Voyez* Vers.
Aſſommement des beſtiaux affectés d'épizootie conſeillé. 427. — Inſtruction à ce ſujet. 437.
Auteurs dont on a annoncé les ouvrages. 445 & *ſuiv.*
— dont on a donné la notice des ouvrages. 409 & *ſuiv.*
Avantages de l'établiſſement des écoles vétérinaires. 5.
Avant-cœur. } *Voyez* Charbon.
Avant-courroux. }
Averti-cœur. }
Avis des éditeurs. 5.
— du libraire. 449.
Avortement des vaches. 396.

B.

Bains employés pour guérir la rage. 264. 281.
— de mer. *id.* 271.
Belladone, vantée contre la rage. 270. — ſes effets. 259.
Bergerie infectée pour y avoir enterré des bœufs. 367.
Beſtiaux, leur nourriture à l'étable. 432.
Bêtes à cornes. *Voyez* Beſtiaux, Charbon, Épizooties, Inoculation, Maladies, Nourriture.
Bêtes à laine. *Voyez* Claveau, Faſcioles, Hepatitis, Indigeſtions, Maladie.
Bêtes à laine de la Sologne. 326. — réuſſiſſent par-tout. *id.* — celles qu'on y amene dégénerent. *id.* — leur régime. 327.
Bibliotheque de l'école d'Alfort. 16.
Bœufs enterrés dans une bergerie, occaſionnent une maladie dans les moutons. 367.
Bœufs. *Voyez* Bêtes à cornes.
Boiſſon, préjudiciable aux chevaux pouſſifs. 423. — La méthode de faire courir les chevaux après qu'ils ont bu, eſt très-nuiſible. *id.*
Boiterie. *Voyez* Claudication.
Boſſe (la). *Voyez* Charbon.
Boucs, leur ſéjour dans les écuries, cru utile. 443.
Bouffle. }
Bouſſole. }
Boyau violet (le). } *Voyez* Charbon.
Boyaux violents (les). }
Brebis. *Voyez* Bêtes à laine.
Brevets des éleves des écoles vétérinaires. 40.

C.

Cabinet d'anatomie de l'école d'Alfort. 15. — ſa deſcription. *id.*

Cantharides vantées contre la rage. 269.
Carbonate ammoniacal. *Voy.* Alkali volatil concret.
Cas rédhibitoires, obſervations à ce ſujet. 94. — conſidérés relativement au commerce des chevaux. 120.
Cauſe ſuppoſée des épizooties. 425.
Cauſes (des) du charbon. 154.
Cautere actuel, ou potentiel, indiqués contre la rage. 272. 273. 275. 283.
Chancre volant. *V.* Charbon.
Charbon (du) dans les animaux. 113. 127. 369. 398. 399. — dénominations. 113. — deſcription. 130. — diviſion. 132. — Charbon eſſentiel. 133. 370. 378. — — Symptômes. 133. — — Ouverture des cadavres. 134. — — particulier aux bêtes à cornes. 135. — — dans la bouche. 136. 379. — — qui ſe montre ſur la peau par des taches noires. 141. — — ſur la tête des moutons. *id.* — des extrémités. 142. — Obſervation. 144. — Charbon blanc. 145. 379. — ſymptomatique. 146. — Obſervations. 149. — Fievre charbonneuſe. 152. 398. — cauſes du charbon. 154. — curation. 156. — traitement du charbon eſſentiel. 158. 163. — ſoins & régime. 159. — Traitement du gloſſantrax. 170. — du trouſſe-galant. 176. — du charbon blanc. 177. — du charbon ſymptomatique. 179. — de la fievre charbonneuſe. 182. — préſervatif. *id.* — Obſervations. 184. — Formules médicinales. 221. — Charbon intérieur. 373. 376. 378.
Charlatans, guerre qui leur eſt déclarée dans cet ouvrage. 9. — Obſervation ſur le mal qu'ils font. 392.
Chevaux, leurs vices dépendent ſouvent de ceux qui les dreſſent. 419.
— maniere de les purger en Angleterre. 430.
— pouſſifs, la boiſſon leur eſt préjudiciable. 423.
— de la Sologne. 325.
Chiens, ſignes de la rage dans cet animal. 229. — moyen prétendu de la reconnoître. 249. *Voyez* Maladie, Rage.
Chute du ſabot, occaſionnée par le charbon. 143.
Claudication de vieux mal. 125.
Claveau (du). 118. 313. 396. — ſymptômes. 315. — ſoins & régime. 316. — traitement. 317. — Loix qui le concernent. 322.
Clavelée. } *Voyez* Claveau.
Clavelin. }
Clou. 129.
Clou des vaches. 490.
Coçhon. *Voyez* Epizootie, Eryſipele.

Cœur-pamé. *Voyez* Charbon.
Colere, donne lieu à la rage dans les animaux comme dans l'homme. 253.
Commeree des chevaux. *V.* Cas rédhibitoires.
Contagion du charbon des animaux, à l'homme, ſa rapidité. 149. — obſervations à ce ſujet. *id.*
Contagion. *Voyez* Maladies contagieuſes.
Cornage. 95. — ce que c'eſt. 96 & *ſuiv.* — Il differe de la pouſſe. 97. — de la courbature. 98. — n'eſt le produit ni de l'une ni de l'autre. *id.* — eſt toujours facile à appercevoir. 97. — ne doit pas être placé au rang des cas rédhibitoires. 99.
Courans (les). *V.* Crapaud.
Courbature, differe du cornage. 98. — ſes cauſes. 102. — ſignes pour la reconnoître. 104. — ne doit pas être placée parmi les cas rédhibitoires. *id.*
Cours d'accouchemens, à l'école d'Alfort. 33.
— de principes relatifs à la fidelle repréſentation des animaux à l'école d'Alfort. 32.
— de reboutage à l'école d'Alfort. 34.
Coutume de couper la queue & les oreilles, très-ancienne en Angleterre. 422.
— de faire courir les chevaux après qu'ils ont bu, très-préjudiciable. 423. — obſervation à ce ſujet. *id.*
Crapaud à la fourchette. 418.
Crépitation, ce que c'eſt. 132.
Crinons. *Voyez* Vers.

D.

Danger de fouiller ou vider les animaux affectés du charbon. 166.
Décret du 28 Septembre 1791, ſur les uſages ruraux. 322.
Dénominations diverſes du charbon. 113.
Dérigny. *Voyez* Charbon.
Deſcription & traitement des maladies épizootiques ou particulieres. 127.
Deſcription topographique de l'école vétérinaire d'Alfort. 13. — ſituation. *id.* — chapelle. 14. — bureaux du régiſſeur. 15. — ſalle d'étude. *id.* — réfectoire. *id.* — cabinet d'anatomie. *id.* — bibliotheque. 16. — Salle des concours. 18. — pharmacie. 22. — logement du ſurveillant. 23. — hôpitaux. *id.* jardin de botanique. 26. — machine hydraulique. 27. — caſernes des éleves militaires. 35. — diſtribution des études. 36. — régime des éleves. 37. — leur uniforme. 38. — prix & médailles. 39. — brevets. 40.
Devins. *Voyez* Charlatans.
Diaphragme, cauſe de ſa rupture. 423.
Diarrhée vermineuſe. 400.
Diſette. *V.* Racine de Diſette.

Diſtribution des études à l'école d'Alfort. 36. — cours d'hiver & de printemps. *id.* — d'été & d'automne. *id.*
Dragonaux. *Voyez* Vers.
Dyſenterie épizootique. 117.

E.

Eaux de chaux, palliatif de la pouſſe. 423.
Ecailles d'huitres, vantées contre la rage. 266.
Ecole vétérinaire à Londres. 80.
Ecoles vétérinaires, leur établiſſement en France. 11. — ouverture de celle de Lyon. 12. — ſervices qu'elle procure. *id.* — celle d'Alfort. *id.* — loix qui les concernent. *id.* 13.
Ecuries des hôpitaux de l'école d'Alfort, leur tenue. 23.
Ecuries, le ſéjour des boucs y eſt eru utile. 443.
Ecuyers, qualités & études qui leur ſont néceſſaires. 418. 419.
Eglantier. *Voyez* Roſier ſauvage.
Eleves, leur régime à l'école. 35. 37.
— ſortis des Ecoles, depuis leur inſtitution. 44.
Emphyſême. *Voy.* Météoriſation.
Empoule (l'). } *V.* Charbon.
Enflure (l'). } *V.* Charbon.
Enfluro (l'). } *V.* Charbon.
Entorſes, remedes contre. 424.
Epigraphe. 2.
Epilepſie. 119.
Epizootie en Carinthie, en 1775. 440.
— ſur les cochons. 396.
— vermineuſe dans les bêtes à cornes. 394.
Epizooties, leur cauſe ſuppoſée. 425. — recherches à faire à ce ſujet. 426. — aſſommement des animaux qui en ſont affectés, conſeillé. 427.
— traitées par les éleves des écoles, pendant l'année 1780. 361.
— qui ont régné pendant les huit premiers mois de l'année 1790. 393.
— charbonneuſes ſur les chevaux & les bœufs, en 1780. 189. 200. 202. 206. 397. — ſur les bêtes à cornes. 192. 194. 196. 198. 209. — ſur les chevaux. 197. — ſur les poules. 214. 379. — ſur les poules-d'Inde. 216. 379. — ſur les oies. 217. 369. 397.
Erangne (l') noir. *V.* Charbon.
Eryſipele charbonneux dans un cochon. 212.
Eſſence de térébenthine. *Voy.* Huile eſſentielle de térébenthine.
Eſtomac, cauſe de ſa rupture. 423.
Etable, (nourriture des beſtiaux à l'). 432.
Etabliſſement des écoles vétérinaires en France. 11.
Etat de l'art vétérinaire en Europe. 11.

Etat des épizooties qui ont régné pendant les huit premiers mois de l'année 1790. 393.
Expériences faites avec le ſang des animaux infectés d'épizootie. 427.
— faites avec les anthelmintiques connus. 403.
Extirpation des tumeurs charbonneuſes. 163.
Extraction d'un fœtus mort & décompoſé, dans la matrice d'une vache. 385.

F.

Farcin. 111. — emploi du ſublimé corroſif dans cette maladie. 429.
Faſcioles. 402. 410. 411.
Fers, leurs poids en Angleterre ſelon les eſpeces de chevaux. 420.
Ferrure, préceptes généraux. 420.
— de Lafoſſe, excellente, dans quels cas. 420.
Feuillard, ce que c'eſt. 327.
Feuille à remplir par les vétérinaires, dans le traitement des épizooties. 391.
Ferlin (le). *Voy.* Charbon.
Fievre ardente des bêtes à cornes. 394. 398.
— charbonneuſe. *Voyez* Charbon.
— maligne peſtilentielle. 116.
— putride des chevaux. 369. 398.
Fluxion périodique. 112.
Foin, ſa trop grande quantité eſt nuiſible. 422.
Folie (la). *Voy.* Turquois.
Fouiller ou vider les animaux affectés de charbon, dangereux. 166.
Fourchet des moutons. 395.
Fourchette, ſa ſuppuration. 418.

G

Gale. 387.
— épizootique. 308. 387. — cauſes. 309. — ſymptômes. 310. — traitement. *id.*
Gamardure (la).
Gamarduro (la).
Gloſſantrax.
Grippe (la).
Groſſe amère (la).
Groſſe rate (la).
} *Voyez* Charbon.

H.

Halley. 95 *& ſuiv.*
Haras, les inſpecteurs étudioient à l'école d'Alfort. 18.
Hepatitis des moutons. 410. 411.
Hiſtoire des écoles vétérinaires de France. 11.
— des épizooties traitées par les écoles vétérinaires, en 1780. 361.
— — qui ont regné pendant les huit premiers mois de 1790. 393.
Hôpitaux de l'école d'Alfort, maniere dont les animaux y ſont tenus. 23.
Huile empyreumatique animale, diſtillée avec l'huile eſſentielle de térébenthine, excellent antivermineux. 403. 407. — maniere de

l'obtenir. *id.* — ſa doſe. *id.* — ſon prix. 408.
— eſſentielle de térébenthine. *Voyez* Huile empyreumatique animale.
Humidité, ſes effets ſur les pieds des chevaux. 421.
Hydrophobie. *Voyez* Rage.
Hydropiſie des veaux. 395.
Hygiene vétérinaire. 422. 425.

I.

Ictere. *Voyez* Jauniſſe.
Ignorance des maréchaux Anglois. 419.
Immerſion employée pour guérir la rage. 271.
Immobilité. 125.
Indigeſtions des bêtes à laine. 347.
Inoculation de la maladie épizootique des bêtes à cornes. 411. — choix des animaux. — ſoins. — réſultats. *id.*
Inſpecteurs des haras, lieu deſtiné à leurs études, à Alfort. 18.
Inſtruction ſur l'aſſommement des beſtiaux affectés d'épizootie. 437.
Inſtructions & obſervations ſur les maladies des animaux domeſtiques. 1re. partie. 11. — 2e. partie. 127. — 3e. partie. 361. — 4e. partie. 409.
Invitation aux artiſtes vétérinaires & autres, de coopérer à cet ouvrage. 10.

J.

Jardin de botanique de l'école vétérinaire d'Alfort. 26.
Jauniſſe. 380. — cauſes. — ſymptômes. — traitement. 381.
Jokeis, ſont très-ignorans. 430. — nos palfreniers & nos piqueurs comparés avec eux. 431.
Juriſprudence vétérinaire, ſon plan. 8. 95.

L.

Laron (le). *Voy.* Charbon.
Lettres aux auteurs du Journal de Paris, ſur les maladies vermineuſes. 401. — Note des rédacteurs du Journal. 405. — Réponſe à la Note. *id.*
Lichen cendré indiqué contre la rage. 263. 280.
Liſte alphabétique des éleves ſortis des écoles vétérinaires de France, depuis leur inſtitution. 44.
Loi de la rédhibition vicieuſe. 103. — omiſſion qu'elle a faite. 104.
Loix relatives au claveau. 322. — aux écoles vétérinaires. 12. 13. — aux maladies contagieuſes. 322. — aux uſages ruraux. *id.*
Louet.
Louveau (le). } *V.* Charbon.
Louvet (le). }
Lumbago des vaches. 395.
Lumbricaux. *Voyez* Vers.
Lyon, on y établit la premiere école vétérinaire. 12.

M.

M.

Machine hydraulique à l'école d'Alfort. 27. — ſa deſcription. *id.*

Maiges. *Voyez* Charlatans.

Mal caduc. *Voyez* Epilepſie.

— de cuiſſe. } *Voyez*
— de langue. } Charbon.

— de rate. 365.

— fort (le). } *Voyez*
— noir. } Charbon.

Maladie (la).

— contagieuſe des bœufs en l'année 1784. 425.

— dans les moutons, occaſionnée par des bœufs morts, enterrés dans une bergerie. 367.

— de Sologne. 332.

— des chiens, quelquefois ſuivie de rage ſpontanée. 233.

— du ſang. 332.

— inflammatoire ſur les chevaux. 360. — ſur les bêtes à cornes. 380. — putride. *id.* 388.

— obſervée ſur les brebis, en Allemagne, en 1764. 435.

— occaſionnée dans des animaux bien portans, par un remede de charlatans. 392.

— rouge. 323. 332. 362. — ſymptômes. 335. — ouverture des cadavres. 339. — réflexions ſur les cauſes. 342. — obſervations. 346. — traitement. 349. — curatif. 351. — préſervatif. 353. — obſervation. 367.

Maladies charbonneuſes. 129. 371. 372. 373. 378. 400.

Maladies contagieuſes, loi qui les concerne. 322.

— des moutons de la Sologne. 332.

— rédhibitoires. 99. — ce qui doit déterminer la nature de ces maladies. 100. — omiſſion faite par la loi à cet égard. 105. — celles qui doivent donner lieu à la rédhibition. 109. — celles qui doivent en être exclues. 125.

— vermineuſes. 394. 401. *Voyez* Vers.

Maréchaux anglois, leur ignorance. 419. — comparés aux nôtres. 420

Mayée (la). *Voyez* Charbon.

Médailles à diſtribuer aux éleves. 39. — accordées. 85. 88. 89. 92.

Médecin vétérinaire. *Voyez* Vétérinaire.

Mercure, indiqué contre la rage. 273 *& ſuiv.*

Meſures métriques employées dans cet ouvrage. 6.

Météoriſation. 385. 388. 399.

Miſſe (la). *Voyez* Charbon.

Modele de la feuille que doivent rapporter les éleves qui vont traiter des maladies épizootiques. 391.

Monument érigé à la mémoire de Bourgelat, dans l'école d'Alfort. 19. — dans celle de Lyon. 44.

Morfondement (le). *Voyez* Charbon.

Morſure du chien enragé, remede. 296. 297.

Morve. 102. 105. 109. 396.
Mouron rouge, vantée pour la rage. 287 & *suiv.*
Moutons. *Voyez* Bêtes à laine, Charbon, Maladies, Pourriture, Sologne.
Moyen de reconnoître les chiens enragés, indiqué par Petit. 249.
Muriate de mercure corrosif. *Voyez* Sublimé corrosif.
Musaraigne. } *V.* Charbon.
Musette. }

N.

Nappé. } *V.* Charbon.
Nappe (la). }
Nature des maladies rédhibitoires. 100.
Noir-cuisse. *Voyez* Charbon.
Noix vomique, vantée pour prévenir la rage. 272.
Noms des auteurs des analyses. 449.
Nota sur ce volume. 4.
Notes des éditeurs. 282. 308. 322. 401. 411.
Notice de librairie vétérinaire. 449.
— historique des maladies épizootiques & particulières, traitées par les éleves des écoles vétérinaires de France, pendant l'année 1780. 361. — pendant les huit premiers mois de 1790. 393.
— Sur les éditions précédentes de ce volume. 5.
Nourriture des bestiaux à l'étable. 432.
Nouveaux poids & mesures métriques, employés dans cet ouvrage. 6.

O.

Observations & mémoires sur toutes les parties de l'art vétérinaire. 361.
— sur la contagion du charbon. 149.
— sur la rage. 289.
— sur les cas rédhibitoires. 95. — 1re question. 96. — 2e. question. 99. — 3e. question. 109. — 4e. question. 120.
Œsophage ouvert sans danger dans l'extirpation d'une tumeur charbonneuse. 198. 376.
Oestre. *Voyez* Vers.
Oies, épizootie charbonneuse qui les affecte. 217. 369.
Omissions faites par la loi, eu égard aux maladies rédhibitoires. 105.
Onguent de pied. 421.
Onninques, insectes à connoître. 385.
Ophtalmie inflammatoire. 385.
Oreilles, la coutume de les couper est très-ancienne en Angleterre. 422. — leurs poils ne doivent pas être coupés. 423.
Oumalcaq (l'). } *Voyez*
Oumalsang (l'). } Charbon.
Ouverture de l'œsophage, à la suite de l'extirpation d'une tumeur charbonneuse. 198. 376.
Ouvrages relatifs à l'art vétérinaires, annoncés. 445.

Ouvrages ſur l'art vétérinaire, dont on a donné les notices. 409 & *ſuiv.*

P.

Paille hachée, excellente nourriture pour les chevaux. 422.
Palfreniers françois, comparés aux jokeis. 431.
Palliatif de la pouſſe. 423.
— des maladies rédhibitoires, gratuitement ſuppoſé. 101.
Parataque (la). } *V.* Charbon.
Parotides. } *V.* Charbon.
Perce langue. } *V.* Charbon.
Péripneumonie. 383. 384. 394.
— épizootique. 115.
Perte de la voix. 231.
Peſte (la). } *Voyez* Charbon.
Peſte blanche (la). } *Voyez* Charbon.
— rouge (la). } *Voyez* Charbon.
— rouge & blanche (la). } *Voyez* Charbon.
Petite vérole. *Voyez* Claveau.
Peze (le). *Voy.* Charbon.
Pharmâcie de l'école vétérinaire d'Alfort. 22.
Phthiſie pulmonaire des vaches. 400.
Picâme. *Voyez* Charbon.
Picotte. *Voyez* Claveau.
Pieds dérobés, cauſes. 422.
Pierre de ſerpent, vantée pour prévenir la rage. 272.
Piétin. *Voyez* Charbon.
Piqueurs françois, comparés aux jokeis. 431.
Pireche (la). *Voyez* Charbon.
Plan de l'ouvrage. 7.
Plantain corne-de cerf, vanté contre la rage. 265.
Platane (la). } *V.* Charbon.
Poids (le). } *V.* Charbon.
Poids des fers en Angleterre. 420.
Poids & meſures métriques, employés dans cet ouvrage. 6.
Poils des oreilles, ne doivent pas être coupés. 423. — leurs uſages. 424.
Poiſons, leurs effets inconnus. 258.
Poix. *Voyez* Charbon.
Poudre contre la rage. 264.
Pougeole (la). *V.* Charbon.
Poujotte, ce que c'eſt. 397.
Poules, épizootie charbonneuſe dont elles ont été affectées. 214.
— d'inde. *id.* 216.
Pourriture des moutons. 329. 386. 394. 398. — verminеuſe. 410.
— ſeche. *Voyez* Charbon.
Pouſſe, differe du cornage. 97. — ſignes pour la reconnoître. 104. — le trop de foin la fait naître. 422. — palliatif contre cette maladie. 423. — la boiſſon lui eſt préjudiciable. *id.*
Préceptes ſur la ferrure. 420.
Précis hiſtorique ſur l'établiſſement des écoles vétérinaire en France. 11.
Principes de la fidelle repréſentation des animaux. *V.* Cours.
— généraux qui doivent déterminer l'action rédhibitoire. 102.

Prix de la penſion des animaux dans les hôpitaux de l'école d'Alfort. 24.
— des volumes. 10.
— & Médailles à diſtribuer aux éleves. 39. — deſcription des médailles. — leur différence. — obligation des familles des éleves médailliſtes. *id.* — accordées. 85 & *ſ.* — diſtribués à l'école d'Alfort. 82. & *ſuiv.*
Programmes des ſéances publiques, & des prix décernés par l'école d'Alfort. 82. — année 1786. *id.* — 1789. 85. — 1790. 90.
Proſpectus de l'ouvrage. 7.
Puce maligne (la). *Voyez* Charbon.

Q.

Quartier. *Voyez* Charbon.
Queſtions ſur les cas rédhibitoires. 95 & *ſuiv.*
Queue, la coutume de la couper eſt très-ancienne en Angleterre. 422.

R.

Racine de diſette pour la nourriture des beſtiaux. 432. — connue depuis long-temps. 433.
Rage. 119. — réflexions ſur cette maladie. 228. — ſymptômes dans le chien. 229. — hydrophobie. *id.* 245. — aphonie. 231. — aérophobie. 233. — ouverture des cadavres. 234. — de la rage dans l'homme. 236. — ouverture des cadavres. 239. — difficulté de juger, par ces ouvertures, de la préſence de la rage. 244. — différence entre la rage & la rage mue. 250. — caractere de cette derniere maladie. 251. — nature & caractere du virus de la rage. 252. — eſt ſouvent l'effet de la colere. 253. — moyens curatifs. 263. — obſervations. 289.
Rage mue, ſa différence d'avec la rage. 250. — chaude. — courante. — épileptique. — endormie. *id.*
— ſpontanée. *Voyez* Maladie des chiens.
Ramette (la). } *V.* Charbon.
Ratte. (la). }
Reboutage. *Voy.* Cours.
Recette contre la morve. 429.
— contre la rage. 265 & *ſuiv.*
Recherches à faire des cauſes des épizooties. 425.
Rédhibition. *Voy.* Action rédhibitoire, Loi, Maladies rédhibitoires.
Réflexions ſur la rage. 228.
— ſur les cauſes de la maladie rouge. 342.
Régime des éleves à l'école d'Alfort. 37.
— des moutons dans la Sologne. 327.
Relevé du nombre des animaux morts, guéris ou préſervés des maladies épizootiques, depuis 1780, juſqu'à la fin d'Août 1781. 391.

Remarques ſur la maladie rouge des moutons de la Sologne. 323. — idée générale du pays. *id.* — régime des moutons. 327.
Remede antifarcineux de Hurel. 429.
— contre la morſure du chien enragé. 296. 297.
— contre les vers. 424.
— de charlatan, maladie qu'il occaſionne. 392.
— pour les entorſes. *id.*
Renette (la). *Voyez* Charbon.
Roſier ſauvage, propoſé contre la rage. 263.
Rouge-cuiſſe. } *V.* Charbon.
Rougeau. }
Roux-vieux. 310.
Rupture de l'eſtomac & du diaphragme, cauſes. 423.

S.

Sabot, ſa chûte occaſionnée par le charbon. 143.
Salive, eſt le véhicule de la rage. 257.
Sang de rate. 362.
Sangſues-limaces. *V.* Vers.
Scarabés des maréchaux, vantés contre la rage. 269.
Séances publiques à l'école d'Alfort. 82 & *ſuiv.*
Serpent, ſa pierre vantée contre la rage. 272.
Sifflage, 95 & *ſuiv.*
Signes de la rage dans le chien. 229.
Solanum furioſum. *Voyez* Belladonna.
Sologne, ſa deſcription, 323. — ſes chevaux. 325. — ſes bœufs. 326. — ſes moutons. *id.* — leur régime. 327. — leurs maladies. 332.
Son, mauvais aliment. 422.
Sorciers. } *Voyez* Charlatans.
Sorts. }
Spécifique contre les vers. *Voyez* Vers.
Spina-ventoſa. 140.
Strongles. *Voy.* Vers.
Sublimé corroſif, ſon uſage dans le farcin, indiqué par les Anglois. 420. — A eu des ſuccès en France. *id.* — eſt l'antifarcineux de Hurel. *id.*
Suppuration de la fourchette. 418.

T.

Tableau du nombre des animaux morts, guéris ou préſervés des maladies épizootiques, traitées par les éleves envoyés des écoles, depuis leur création, juſqu'à l'année 1780. 390.
Tac. 347.
Tac (le). *Voy.* Charbon.
Tænia.
— globuleux. } *Voyez* Vers.
— lancéolé. }
Tetanos, accompagne le charbon des pieds dans les pays chauds. 144.
— des brebis. *V.* Turquois.
Tic. 125.
Topographie abrégée de la Sologne. 323.
— de l'école d'Alfort. 13.
Toro (le). *Voyez* Charbon.

Travail pour maintenir les animaux, à l'ecole d'Alfort. 25.
Trop de ſang (le). } *Voyez*
Trouſſe-galant. } Charbon.
Turquois, eſpece de tetanos des brebis. 347.

U.

Ulceres de la fourchette. 418.
Uniforme des éleves. 38.
Uſages des poils des oreilles. 424.
Uſages ruraux, loi qui les concerne. 322.

V.

Vaches. *Voyez* Avortement, Bêtes à cornes, Lumbago, Phthiſie pulmonaire.
Veaux. *Voyez* Hydropiſie.
Véhicule de la rage. 257.
Venin ſouflé (le). *V.* Charbon.
Ventouſes, leur application indiquée contre la rage. 272.
Ver ſolitaire. *Voyez* Vers.
Vers des animaux. 401. — ſix eſpeces. *id.* — 1re. œſtre. 402. — 2e. ſtrongles, lumbricaux. *id.* — 3e. aſcarides. *id.* — 4e. crinons ou dragonaux. *id.* — 5e. ſangſues-limaces. *id.* — 6e. tænia, ver ſolitaire. *id.* — expériences faites avec les anthelmintiques connus. 403. — découverte d'un plus certain. *id.* — ouverture des cadavres. 404. — quantité de vers qu'on y trouve. 406. — autre remede. 424.
Vertigo, le ſéjour des boucs dans les écuries le prévient. 443. — Peu de fondement de cette aſſertion. 444.
Veſſie à la langue. *V.* Charbon.
Vétérinaire, ce que c'eſt. 41.
Vétérinaires. *Voyez* Artiſtes vétérinaires.
Vices des chevaux, dépendent ſouvent de ceux qui les dreſſent 419.
Vider les animaux affectés de charbon, dangereux. 166.
Vieux mal. *V.* Claudication.
Violet (le). *Voyez* Charbon.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES AUTEURS ET DES OUVRAGES
CITÉS DANS CE VOLUME.

A.

Abildgaard. 44.
Almanach vétérinaire. 4. 6. 44. 228. 323.
Amœnités académiques. 410.
Andry. 269. 368.
Angelo. 414.
Aretée. 239.
Aſtruc. 275.
Aurelianus (Cælius). 239.

B.

Barrier (Louis). 47. 206. 208. 209. 322. 392.
Baruel. 87.
Bauhin (Caſpard). 287.
Beaumont. 48.
Beauvais. *id.*
Beckmann. 433.
Berenger. 418.
Bergeret de Frouville. 412, & *ſuiv.*
Bertin. 11. 19. 20.
Bertrand. 277.
Bibliotheca ſcriptorum hiſtoriæ naturalis œconomiæ. 308.
Bibliotheque Germanique medico-chirurgicale. 270.
Bien-aymé. 445.
Boehmer. 308.
Boennegken. 268.
Boerhaave. 273.
Boiſot. 20.
Bongiovani (Zenon). 425. 426.
Borelli. 256.
Bormes (le baron de). 12.
Borowski. 433.
Bourgelat. 2. 19. 20. 44. 77. 97. 129. 254. 273. 289. 290. 291. 322. 415. 417. 457.
Bourſier du Coudray (le). 34.
Boutrolle (J. G.) 448.
Brazier. 50.
Brechtfeld. 240. 241.
Bredin pere. 43. 50. 202. 203.
Brewer. 270.
Briggs (William). 237.
Brouſſonet. 84.
Bruch (Charles-Louis). 288. 289.
Brugnone. 50. 79.
Bruhm (Ant.-Henri-Louis). 432. 433.
Buc'hoz. 447. 448.

C.

Cælius-Aurelianus. 239.
Candole. *Voyez* Pyramus.
Cardan. 239.
Celſe. 272. 273.
Ceſalpin. 237.
Chabert. 3. 42. 52. 84. 86. 89. 90. 92. 93. 94. 95. 127. 228. 308. 313. 401. 405. 435. 436. 438.

Chanut. 217.
Chauffier. 447.
Chevalier. 53.
Choiſel (le frere Claude du). 277.
Clarke. 421.
Clater (François). 427. 428. 429.
Cobb (George). 264.
Commerell. 433.
Copineau. 445.
Coquet. 53. 149.
Cotton. *Voyez* Tufts.
Coudray (du). *V.* Bourſier.
Coutanceau. 34.
Cretté Palluel. 438.

D.

Damalix aîné. 54.
Dampier. 263.
Darluc. 278.
Daubenton. 83. 410. 435. 445.
Daum. 438.
Dautroche. 323.
Delaroche. 270.
Deſault. 277.
Deſgraviers. 447.
Démonſtrations élémentaires de botanique. 26.
Deſplas aîné. 56.
— jeune. *id.*
Devillaine. 436.
Dictionnaire d'agriculture de l'Encyclopédie méthodique. 60.
— d'agriculture de Roſier. 50. 79.
— de médecine de l'Encyclopédie méthodique. 422. 431.
Dioſcoride. 239.
Dorfeuille. 56.
Douglas. 279.
Dufau. 449.

E.

Edouard. 58.
Enaux. 447.
Encyclopédie méthodique. 47. 60. 422. 431.
Ephémérides des curieux de la nature. 238.
Erxleben. 438.
Eſtevez. 58.

F.

Farenheit. 259.
Ferdenzy. 209.
Fernel. 239.
Feuille chartraine. 47.
Flandrin. 3. 42. 59. 92. 299. 323. 366. 368.
Flaubert aîné. 197.
Forſten (Rudolphe). 269.
Fourcroy. 83. 84.
Frappa. 60.
Frenzel (Jean-Théodore-Gottlob). 441.
Froberville (Huet de). 323.
Frouville (de). *V.* Bergeret.
Fuller. 264.

G.

Garſault. 423.
Gelin. 216. 301. 305.
Geoffroy. 287.
Gervi. 61.
Gilbert. 61. 86. 322.
Girard (Jean). 61.
Godine aîné. 62.
Goiffon. 25. 32.
Gourdon (Robert). 270.
Grunwald. 449.
Gruvel. *id.*

H.

Habert. 192. 193. 194.

Hannemann (Jean-Louis). 268.
Hapet la Chenaye. 62.
Harder. 262.
Hawman. 237.
Hennemann. 435.
Henon. 43. 63.
Henz. 413. 414.
Hervieux (J.C.) 448.
Hiſtoire de l'académie royale des ſciences. 249.
— de la ſociété royale de médecine. 429. 437.
Hoffmann (Frédéric). 248. 253. 255. 256. 257.
Horace. 412.
Huet. *Voyez* Froberville.
Hugues (Griffith). 282.
Hulsboos. (Mathias). 270.
Hurel. 430. 450. 461.
Huxham. 280.
Huzard. 3. 10. 64. 89. 93. 144. 216. 293. 362. 429. 435. 436. 449.

I.

Ignard. 216. 217.
Inſtructions vétérinaires, 1782-1790. *Voyez* Almanach vétérinaire.
— 1791. 11. 12. 14. 42. 43. 52. 56. 59. 61. 64. 74. 75. 108. 150. 329. 392.
— 1792. 14. 20. 40. 42. 58. 69. 93. 94. 238. 347. 358.
— 1793. 14. 56. 58.
— 1794, ou an II, 400. 433.
— An III. 75. 83. 412.

J.

Jalouſet. 429.
James. 277. 279.
Journal d'agriculture. 228. 436.
— de médecine. 47. 53. 80. 271. 279. 281.
— de Paris. 85. 229. 245. 248. 401. 405. 435. 438. 456.
Joyan. 267.

K.

Kuhn. 278.

L.

La Chenaye. *Voyez* Hapet.
Lafoſſe. 420. 455.
Lamerville. 448.
Lapole. *Voyez* Lompagieu.
Latourette. 27.
Lauzeral. 189.
Lebas. 34.
Leprevoſt aîné. 68.
Leroux. 447.
Linné. 287. 410.
Loir. 83.
Lompagieu-Lapole. 69.
Lory. *id.*
Louchard. *id.*
Ludwig. 434.

M.

Magaſin de Hambourg. 436.
Maillard (A. D.). 70.
Malatz. 70.
Marillet. 198.
Marshall. 443. 444.
Mathiole. 239.
Mayerne. 250. 252. 270. 271.
Mayeur. 71.
Mayeux. 196.
Mazin. 415.
Mead. 240. 264.
Medows (Sidney). 418.
Mégélé. 71.

Mémoires choiſis pour ſervir à la médecine vétérinaire. 434.
— de l'académie américaine des ſciences & des arts. 438.
— de l'académie des ſciences de Paris, 281.
— de la ſociété deſtinée à l'avancement de l'agriculture, à Amſterdam. 409.
— de la ſociété économique de Berne. 289.
— de la ſociété royale de médecine. 62. 435. 436.
Moorcroft. 72.
Morgagni. 241.
Morin. 281.
Münch (Burchard-Frédéric). 270.
Münchauſen (de). 414.

N.

Newcaſtle. 415.
Nocq. 73.
Nourſe. 264.
Nuck. 261.
Nugent. 264.

O.

Olivier. 282.
Orus. 74.

P.

Paumier (Palmarius). 239. 273. 279.
Pembroke. 412, *& ſuiv.*
Pereboom. 411.
Perret. 149.
Perri (Charles). 276.
Petit (Jean-Louis). 249. 458.
Petit. 75.
Peuchet. *id.*
Pline. 263.
Poupart. 281.
Pouteau. 253. 254. 255. 257. 260. 262. 274.
Pyl. 438.
Pyramus de Candole. 421.

R.

Ravelly. 275. 276.
Redi. 289.
Richard. 201.
Riedel. 240.
Riems. 433.
Rodriguez. 77.
Roſier. 27. 50. 79. 79. 445.
Roſſermini. 418.
Roſſingen. 240.
Rouillet. 277.

S.

Sagar. 435.
Saint-Bel. *Voyez* Vial.
Salmuth. 238.
Sauvages. 282. 284.
Schenckius. 239.
Scherf. 438.
Schmid. 238. 239.
Schubart. 433.
Schultz (Simon). 238.
Solleyſel. 97. 423.
Staar. 280.
Stielberg (Ludwig). 442.
Stokar. 269.

T.

Tauvry. 240. 256. 281.
Térence. 21.
Teſſier. 60. 80. 323. 434. 435.
Texier. 79.
Thebeſius. 272.
Thiroux. 449.
Thorel. 79.
Tibulle. 21.
Toggia. 79.
Tournefort. 26.

Transactions philosophiques. 254.
Tufts (Cotton). 438.

V.

Valois. 80.
Vaugien. *id.*
Veirac. 409. 410.
Vegece. 446.
Vial de Saint-Bel. 80.
Vicq-d'Azyr. 83. 412. 436.
Vincent. 22. 42.
Virgile. 412.
Vitet. 446.
Volpi. 209.

W.

Weber. 81.
Wepfer. 245.
Wiborg. 81. 442.
Wilbraham. 239. 240.
Wilburg (Antoine-Charles). 439.
Willemet. 449.
Willis. 142.
Wolstein. 82.

X.

Xénophon. 419. 421. 424.

Z.

Zenon. *Voyez* Bongiovani.
Zwinger. 240. 247.

Fin de la Table des Auteurs & du Volume de 1782-1790.

FRUCTIDOR, AN VII.

LIVRES NOUVEAUX qui ſe trouvent dans la Librairie de la Citoyenne M. R. HUZARD, Imprimeur, Libraire des Écoles Vétérinaires de France, à Paris, rue de l'Éperon St-André-des-Arts, N°. 11.

Annales de l'Agriculture françaiſe, contenant des obſervations & des mémoires ſur toutes les parties de l'Agriculture, & ce qu'il faut faire chaque mois dans les jardins utiles; rédigées par le C. TESSIER, de l'Inſtitut national. Paris, an VI, 4 *vol. in*-8°. *br.* 15 fr. *Et par la poſte*, 20 fr.

Élémens de l'art vétérinaire. Précis anatomique du corps du Cheval, comparé avec celui du bœuf & du mouton, à l'uſage des éleves des écoles vétérinaires. Par C. BOURGELAT. Troiſieme édition, corrigée & augmentée. Paris, an VI-VII, 2 *vol. in*-8°. *br.* 8 fr.

Inſtructions & obſervations ſur les maladies des animaux domeſtiques; avec les moyens de les guérir, de les préſerver, de les conſerver en ſanté, de les multiplier, de les élever avec avantage, & de n'être point trompé dans leur achat. Ouvrage néceſſaire aux cultivateurs, aux propriétaires de beſtiaux, & aux artiſtes vétérinaires; redigé & publié par les CC. CHABERT, FLANDRIN & HUZARD. 6 *vol. in*-8°, *avec fig. br. Chaque volume ſe vend ſéparément* 4 fr. *Et par la poſte*, 5 fr.

Manuel vétérinaire des plantes, ou Traité ſur toutes les plantes qui peuvent ſervir de nourriture ou de médicamens aux animaux domeſtiques, aux oiſeaux, aux abeilles & autres inſectes, & aux poiſſons. On y a joint quelques notices ſur les prairies naturelles & artificielles. Par J. P. BUC'HOZ, an VII (1799); *in*-8°. *br.* 3 fr. *Et* 4 fr. *par la poſte.*

Précis d'expériences & Obſervations ſur les différentes eſpèces de lait, conſidérés dans leurs rapports avec la chimie, la médecine, & l'économie rurale; par A. PARMENTIER & N. DÉYEUX, membres de l'Inſtitut national. An VII, *in*-8°. *br.* 4 fr. 50 cent. *Et* 6 fr. *par la poſte.*

Tableaux comparatifs de l'anatomie des animaux domeſtiques les plus eſſentiels à l'agriculture, rangés ſur un plan uniforme de claſſification propre à en faciliter l'étude aux commençans. Par J. GIRARD, profeſſeur d'anatomie, à l'école vétérinaire d'Alfort. Paris, an VII, *in*-8°. *br.* 3 fr.
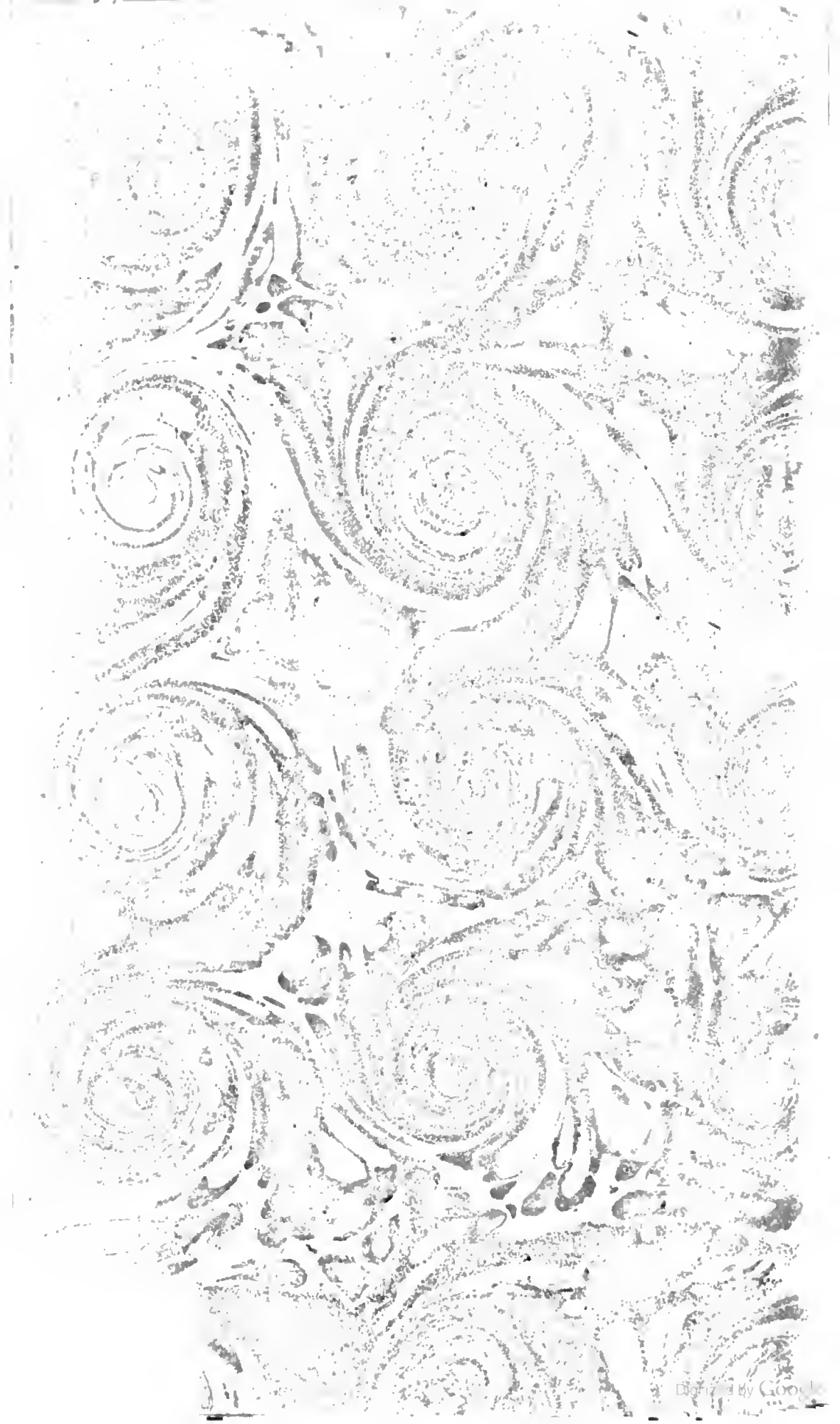
583110
SBN